

CORRESPONDANCE
DE
M. DE RÉMUSAT

PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

PUBLIÉE PAR SON FILS

PAUL DE RÉMUSAT

SÉNATEUR

I



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

—
1883

Droits de reproduction et de traduction réservés

OUVRAGES
DE
M. CHARLES DE RÉMUSAT
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ESSAIS DE PHILOSOPHIE. 2 volumes in-8. Paris, Ladrangé, 1842.

DE LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE, rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. In-8. Paris, Ladrangé, 1845.

SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY, sa vie et sa philosophie. In-8. Paris, Didier, 1853.

ABÉLARD, sa vie, sa philosophie et sa théologie. Nouvelle édition, 2 volumes in-8. Paris, Didier, 1855.

L'ANGLETERRE AU XVIII^e SIÈCLE, études et portraits. 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1856.

BACON, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours. In-8. Paris, Didier, 1857.

CRITIQUES ET ÉTUDES LITTÉRAIRES, ou Passé et Présent. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 2 volumes in-18. Paris, Didier, 1857.

POLITIQUE LIBÉRALE, ou Fragments pour servir à la défense de la Révolution française. In-8. Paris, Michel Lévy, 1860.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. De la théologie naturelle en France et en Angleterre. In-18. Paris, Baillière, 1864.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN ANGLETERRE, depuis Bacon jusqu'à Locke. 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1875.

ABÉLARD, drame inédit, publié avec une préface et des notes, par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1877.

LA SAINT-BARTHÉLEMY, drame inédit, publié par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1878.

MÉMOIRES DE MADAME DE RÉMUSAT, 1802-1808, publiés avec une préface et des notes, par son petit-fils, PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne. 3 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy, 1880.

LETTRES DE MADAME DE RÉMUSAT (1804-1814), publiées par son petit-fils, PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne, 2 vol. in-8°. Paris, Calmann Lévy, 1881.

Imprimeries réunies, B, Puteaux

CORRESPONDANCE

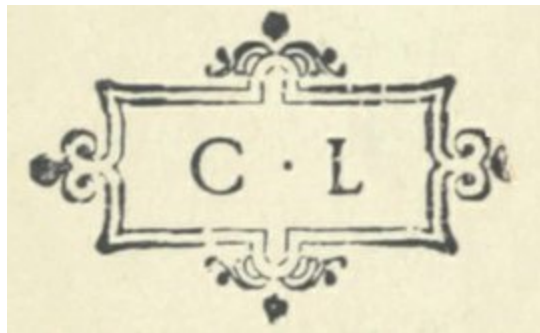
DE

M. DE RÉMUSAT

PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

PUBLIÉE PAR SON FILS
PAUL DE RÉMUSAT
SÉNATEUR

I



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1883

Droits de reproduction et de traduction réservés

AVANT-PROPOS

C'est peut-être abuser du succès et du goût national pour la littérature *intime*, comme on dit aujourd'hui, que de publier une suite aux *Mémoires* et aux *Lettres de madame de Rémusat*. Mais il ne s'agit pas, cette fois, de révélations sur la gloire ou les revers de l'Empereur, ni de nouveaux détails sur les sentiments ou l'esprit d'une femme dont le nom et les écrits ont eu quelque retentissement. Cette correspondance retrace les premiers jours de ce gouvernement parlementaire qui est l'honneur de notre siècle, et dont la fortune est associée depuis tantôt quatre-vingts ans à la fortune même de la France. La Restauration n'a encore été racontée que par des historiens et des publicistes. M. Beugnot seul, dans ses *Mémoires spirituels*, et dans quelques pages brillantes, ont donné un aperçu de la société et de la vie en ces temps si proches et si peu connus. Peut-être les jours de liberté et de publicité laisseront-ils moins de documents de ce genre, et seront-ils plus discrets que l'ancien régime. Plus il est facile de correspondre, par les journaux et les discours, avec ces inconnus qui forment le public et donnent le succès immédiat, moins on est tenté d'écrire des lettres pour ses amis ou des souvenirs pour la postérité.

S'il est intéressant de connaître les impressions des idées nouvelles sur une femme distinguée, on suivra sans doute avec une curiosité plus vive encore celles de son fils, qui avait dix-sept ans en 1814, et s'attachait dès

lors aux opinions qui ont dirigé et honoré sa vie. On sait par les publications précédentes de quelle façon il avait été élevé, et de quelles espérances il était l'objet. On verra s'il réalisait ces espérances, et comment il employait un talent qui s'ignorait encore à distraire et à éclairer celle qui avait développé son esprit, et lui donnait des modèles de l'art d'écrire avec grâce sur le monde et sur la politique. A qui n'est-il pas arrivé, en lisant les lettres de madame Du Deffand, de madame d'Épinay, de George Sand, de regretter que les réponses aient été perdues ou négligées ? On aimerait à connaître l'effet produit sur le correspondant même inconnu. En général, les éditeurs donnent au public un monologue. Ici, c'est un dialogue entre la mère et le fils placés aux deux extrémités de la France dans des situations et des sociétés différentes.

On me pardonnera de ne point insister sur les mérites de ce dialogue, de ne point chercher si la raison sûre et le style ferme du fils n'égalent pas bientôt, s'ils ne surpassent, les jugements abondants et délicats, encore qu'un peu féminins, de sa mère. Il n'est pas même nécessaire de donner des détails de famille ou d'opinions qui ont été suffisamment expliqués dans d'autres préfaces, pour des publications précédentes. Il suffit, pour la clarté, de courtes notes au bas des pages. Mais il n'est pas inutile d'assurer que le texte des lettres a été absolument respecté, et que l'éditeur n'a point cédé au désir de rectifier des jugements, de taire quelques erreurs, de donner aux interlocuteurs une sagacité ou une prescience très faciles à soixante ans des événements. Tout le monde connaît cette histoire de Fouché qui, racontant un épisode de la Révolution, disait : « Robespierre me cria : « Duc d'Otrante, courez à l'hôtel de ville. » Ces anachronismes sont fréquents dans les *Mémoires*, et on en glisse parfois jusque dans les lettres. N'avons-nous pas lu, à propos de la correspondance de Napoléon, qu'on imprimait seulement celles des prévisions de ce grand homme que le temps avait vérifiées ? Rien de tel n'est à craindre pour ce livre, et pourtant plus d'une page pourrait être écrite hier ou demain, tant le progrès des idées est lent dans cette France si mobile ! Mais le premier devoir, la première vertu d'un éditeur, c'est une absolue sincérité. Sauf quelques détails inutiles sur les relations de famille, et quelques histoires du *monde* touchant des personnes

qui n'appartiennent pas au public, afin d'éviter toute apparence de scandale ou d'indiscrétion, le texte même des lettres a été absolument respecté.

J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse.

Ai-je besoin d'ajouter que j'ai pensé, et que le lecteur pensera comme moi, je n'en doute point, que cette sincérité, cette *rudesse* sont honorables et utiles pour les deux écrivains, et que mon père ne s'est pas trompé en me recommandant de publier les libres épanchements de sa jeunesse animée et sérieuse ?

PAUL DE RÉMUSAT.

CORRESPONDANCE
DE
M. DE RÉMUSAT
PENDANT
LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA
RESTAURATION

I.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS
CHARLES DE RÉMUSAT, AU LYCÉE.

Paris, avril 1814.

Oui, mon enfant, je vous enverrai chercher demain matin ; j'ai besoin de vous revoir, de vous tenir auprès de moi, après les dangers que nous avons courus¹, et aussi de causer à fond avec vous. Votre billet me fait sentir la nécessité de vous parler sincèrement, et avant tout, mon cher Charles, je vous dois le conseil que je vous ai souvent donné, et qui est très important dans ce moment, de ne pas vous laisser aller à cette disposition qui vous est un peu trop naturelle, de juger froidement et sèchement des choses, en vous mettant à part des sentiments qu'elles devraient vous inspirer. Je n'aime point à vous entendre dire que les hommes sont méprisables ; je n'aime point que, sur un extrait d'un ouvrage que vous n'avez pas lu, vous disiez d'un homme qui tient à une famille respectable, qui porte un nom vénéré en France, qu'il *est dans la boue*². Le livre de M. de Chateaubriand paraît aujourd'hui ; vous verrez qu'il avait été fait pour aider le mouvement de réaction qui vient de se faire. Hier, avant de l'avoir ouvert, j'ai entendu plusieurs personnes en parler ; en général, il éussit, parce qu'il apparaît comme un cri d'indignation. Personne ne s'est avisé de le juger, hier, chez moi, et personne n'avait regardé s'il était mal ou bien écrit. Je vous recommande, à votre retour ici, d'être fort circonspect dans ce que vous en direz, car vous blesseriez beaucoup de monde. Parlez avec moi franchement, mon enfant ; vous devez à l'indulgence avec laquelle je vous laisse toute liberté de me contredire, de me montrer de la sincérité, mais prenez garde aux paroles qui vous échappent devant les autres, respectez les opinions et les sentiments de ceux qui sont animés dans ce moment par le danger, et ne froissez personne par de la sécheresse, dans un instant où tout le monde est ému.

Quant au livre de M. de Chateaubriand, le voilà ; je l'ai parcouru ce matin, je vous l'envoie, non pour le juger, mais pour vous prouver qu'il n'est point ce qu'on appelle un *pamphlet*. Je le sépare de son auteur, je ne m'avise point de décider s'il a eu tort ou non de le faire, mais malheureusement, il ne renferme pas une exagération par rapport à l'empereur. Vous savez que je suis vraie, incapable de haine et naturellement généreuse : eh ! bien, mon enfant, je mettrai mon nom à chacune des pages de ce livre, s'il en était besoin, pour attester qu'il est un tableau fidèle de tout ce dont j'étais témoin. Quand vous causerez

tranquillement avec votre père et moi, alors, nous vous dirons ce que nous avons souffert depuis quelques années ; nous vous expliquerons comment, en respectant la pureté de votre jeunesse, nous avons soin de vous bander les yeux sur mille choses qu'il était nécessaire que vous ignorassiez. Destiné à le servir comme vous l'étiez, vous deviez être abusé sur son compte, et quand la vérité arrivait jusqu'à vous, par les discours des personnes qui m'entouraient, vous pouvez vous ressouvenir que, presque toujours, je m'efforçais de détourner l'effet qu'on pouvait produire sur vous. Votre père et moi nous avons vu l'empereur de près, nous avons souffert, nous avons gémi ; le ciel m'est témoin que je lui ai toujours pardonné le mal qu'il nous faisait à nous-mêmes, mais j'ai cruellement senti celui qu'il faisait à la France. J'ai vu souvent votre pauvre père, quand nous étions retirés, le soir ensemble, ému jusqu'aux larmes, ébranlé par le désir de s'éloigner, et retenu par la pensée qu'en supportant tout, il travaillait à votre avenir. Depuis trois mois, votre père et moi nous appelons de tous nos vœux la réaction qui vient d'avoir lieu, et nous sommes tous deux d'honnêtes gens. Elle renverse notre propre situation, et elle a été l'objet de nos désirs. Mon enfant, détournons nos yeux de ce temps de malheur qui vient de se passer, et qui laissera de profondes plaies à notre pauvre pays ; espérons de l'avenir, espérons pour le vôtre ; nous aurons beaucoup souffert, mais vous serez heureux, voilà toute mon espérance. Songez à vous attirer dans ce moment la bienveillance publique, ne choquez point, ne cassez rien, ne refoulez personne, respectez les sentiments, jetez un voile sur les actions, excusez les vanités, les folies, les sottises ; ne méprisez pas l'espèce humaine. Soyez prudent et réservé dans vos paroles, et je vous demande au nom de toute ma tendresse, et, s'il le faut, je vous prescris avec toute mon autorité, de ne pas vous permettre, devant qui que ce soit, le moindre blâme sur aucun individu. J'ai une raison pour insister sur ce point, parce qu'il est important, à présent, de prendre garde à se faire des ennemis, ou à se créer des haines. Ouvrez-moi toutes vos pensées, je vous entendrai dans le tête-à-tête, et je vous comprendrai parfaitement, mais, devant d'autres, prenez garde de donner une mauvaise impression contre vous, et ne blessez personne.

Voilà une longue lettre ; je laisserai tout ce que j'aurais à vous dire encore, et j'aime mieux causer avec vous, pendant que vous serez ici. En attendant, voici des nouvelles : Dans la nuit d'avant-hier, il y a eu révolte dans l'armée ; les maréchaux et les généraux se sont emparés de l'empereur, et l'ont renfermé à Fontainebleau, dans ce même château où il renfermait le pape depuis quatre ans. Là, ils lui ont signifié que son règne était passé, et qu'il fallait qu'il abdiquât³. L'empereur a eu un grand effroi ; il a eu des attaques de nerfs, il a pleuré, disputé pendant quatre heures, repris et quitté sa plume quatre fois, pour signer son abdication, et enfin signé, à condition qu'on laisserait le trône à son fils. Les maréchaux l'ont tenu enfermé, et ont envoyé hier, ici, Ney et Macdonald pour apporter cette abdication. Le gouvernement provisoire a refusé la couronne au roi de Rome, les maréchaux étaient mécontents ; la nouvelle de la désertion de huit mille soldats et de Marmont ayant pris la cocarde blanche les a ébranlés. Hier, Paris était plein de nos soldats français qui revenaient et demandaient du pain. C'étaient les soldats russes qui leur en donnaient ; on a, dans la journée, aboli la conscription. Voilà où on en était hier soir ; demain, je vous dirai le reste. Nous commençons à espérer qu'il n'y aura pas de bataille, et que, l'armée se débandant, le sang français sera épargné. Adieu, cher enfant, je vous aime de toute la tendresse de mon âme. Votre bonheur à l'avenir me consolera de tout ce que j'ai souffert depuis longtemps, à votre insu.

II.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT. AU LYCÉE.

Paris, mai 1814.

Je ne vous tourmenterai plus, mon cher enfant, pour avoir des chansons, ou plutôt je vous tourmenterai souvent, puisque mes sollicitations me valent les jolis vers que je viens de recevoir⁴ ; je ne vois aucune raison pour vous cacher le plaisir qu'ils m'ont fait, elles compliments qu'ils me valent, et que je reçois sans aucune modestie. Ils sont arrivés au milieu du brouhaha des billets d'opéra dont votre père a pensé perdre la tête. Je l'ai forcé-de tout laisser là pour écouter mon épître ; il en demandait toujours l'auteur, je m'amusai à lui taire son nom, et lorsque je le lui ai nommé, il a fait une mine satisfaite que j'ai promis de vous dénoncer.

Pour votre récompense, je voudrais pouvoir vous conter le spectacle d'hier, mais je ne saurai jamais vous peindre d'une manière satisfaisante les émotions de cette soirée : une salle remplie jusqu'au comble, des cris enivrants et répétés à tous moments, un attendrissement général, des applications du meilleur goût, et lorsque le nom d'Antigone a été prononcé,

le roi lui-même prenant la main de la duchesse d'Angoulême, et la présentant au parterre, et donnant vis-à-vis d'elle le signal de tous les applaudissements. On pleurait, on criait, le roi malgré sa goutte s'est levé cinq ou six fois pour remercier ; une fois, il a embrassé sa nièce aux cris de toute la salle, et j'ai encore les yeux pleins de larmes, en vous le racontant.

III.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, mercredi 7 septembre 1814.

Mon ami, il y a un petit inconvénient à tous les beaux arrangements que nous faisons journellement dans lesquels nous nous plaçons toujours loin l'un de l'autre⁵. C'est que je ne sais pas comment nous porterions cette absence ; je dis *nous*, car je crois parfaitement que, loin de moi, tu es aussi dépaysé que je puis l'être, et je le suis beaucoup. Il me semble que, plus nous allons, mieux nous nous entendons, et moins je m'entends avec d'autres, et plus aussi tu me deviens nécessaire. Mais je glisse sur cette vérité, car j'ignore bien parfaitement ce que le ciel décidera de nous. Je me porte assez bien, j'espère qu'il en sera encore de même quand tu recevras

cette lettre qui sera un peu vieille, lorsque tu la trouveras à Toulouse, et accompagnée de quelques autres. C'est aujourd'hui mercredi, tu marches vers Angoulême, et j'espère que tu as un aussi beau temps que nous, et que la route se fait bien ; je suis bien souvent cette voilure qui porte tout l'intérêt de ma vie. Quand je la vois dans quelque mauvais chemin, à quelque tournant de rue, à quelque mauvaise descente, je m'attriste. Hier soir, je craignais l'entrée à Poitiers et ces vilaines rues par lesquelles on arrive dans cette triste ville ; il faut encore couper court à mes inquiétudes, car elles te paraîtront comme un vieil almanach, quand tu les liras.

Je m'arrange ici de mon mieux et je crois que j'irai à Auvers⁶. Mes amis se conduisent bien pour moi, et mon petit salon s'est trouvé tout petit, ces jours-ci. Aujourd'hui, Paris est en l'air, parce que le roi va au Champ de Mars distribuer les drapeaux de la garde nationale. C'est l'archevêque de Malines qui les bénit ; moi, je me tiendrai tranquille, et vraisemblablement je passerai ma soirée seule, avec mon roman et M. de Thou⁷. Tu apprendras à Toulouse que les deux lois du budget et de la presse ont passé dans chacune des Chambres. La discussion de la Chambre des députés a été fort vive. Aussitôt qu'on a eu décidé qu'on discuterait article par article, M. Louis s'est fâché et il est sorti, plantant tout là. Sa colère a pensé perdre le budget ; on dit que M. de Montesquiou a tout raccommodé. On n'a supprimé que certains impôts, ou du moins on les a diminués, et on a consenti à trente centimes au lieu de soixante. Dans la Chambre des pairs, la loi de la presse a passé à quarante voix de majorité, avec trois petits amendements peu importants, et la suppression du préambule. On va maintenant porter aux Chambres la loi sur la restitution des biens⁸. Voilà tout ce que je sais, et jusqu'à ce que je pense que tu as retrouvé tes chers journaux, mes lettres t'en tiendront lieu.

IV.

MADAME DE REMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE

Paris, vendredi 9 septembre 1814.

Depuis que je t'ai écrit, j'ai mené toujours cette petite vie monotone qui ne me déplairait point, si j'étais tranquille. En vérité, mon ami, quand on est à Paris comme j'y suis, on ne craint plus du tout de le quitter ; le cercle de ce qu'on y fait et de ce qu'on y voit est si resserré qu'on trouverait partout, à peu près, le même monde et les mêmes occupations. J'ai passé ma journée de mercredi dans une complète solitude, et je ne m'en suis point ennuyée ; hier, j'ai vu du monde et j'ai fait quelques visites avec madame de Vintimille. Elle dit que notre sort sera sûrement fixé avant votre retour. Je vois un assez grand nombre de personnes qui sont échauffées pour nous dans ce moment, et moi je me repose. Madame de Vintimille est vraiment parfaite pour moi, elle m'entend à merveille, elle ne se plaint que du découragement qui t'a fait retirer de tout ; elle dit que tu aurais bien fait de te montrer souvent chez l'abbé⁹, que, lorsque le cercle se resserre, à la fin de la soirée, on reste trois ou quatre, et qu'on cause ; que tu gagnerais beaucoup dans ces conversations, et que tu prouverais ce que tes amis disent toujours, c'est que tu es bon à beaucoup de choses. Elle te demande vivement de te vaincre un peu sur ta répugnance à paraître, et moi, mon ami, je te le demande aussi. Il ne faut pas que ton fils entende dire que c'est ta faute si on ne te connaît pas ; il faut te faire connaître d'une nouvelle espèce de gens, présenter Charles dans le monde, lui faire des appuis, et qui le pourra, si ce n'est, toi ? C'est un sacrifice nécessaire pendant quelques

années qui vont être importantes pour notre enfant, et il mérite celui d'un peu de paresse, et peut-être aussi d'un peu de vanité. Si nous étions sans enfants, je me conformerais à ton penchant, et je me soumettrais aux inconvénients qu'il peut avoir ; mais il y a des besoins dont on ne peut s'écarter, et ce qu'il y a de pis, c'est de se reprocher ensuite ses mauvais succès, et de donner aux autres l'occasion de nous les attribuer. Je te demande en grâce de penser à cela sérieusement, et de ne pas me donner le chagrin de te combattre et de te tourmenter inutilement.

La censure s'est exercée, pour son début, sur un singulier ouvrage de Carnot¹⁰, qui accuse les princes et les émigrés d'avoir été les véritables assassins de Louis XVI ; et qui, d'ailleurs, en s'appuyant de la Bible, veut prouver que les rois peuvent être tués comme d'autres hommes. Il paraît un autre livre de M. de Montgaillard qui déclare à qui voudra le croire, que, s'il a paru servir l'empereur et dire du mal de nos princes, c'était pour tromper le premier, et le conduire à faire des fautes utiles aux Bourbons. Les menteurs sont odieux, et comme ils se croient tout permis dans les moments de révolution, ils les souillent toujours, quelque nécessaires qu'elles soient. On murmure ici beaucoup que l'empereur ne demeurera point à l'île d'Elbe. On l'envoie à Sainte-Lucie¹¹, ou à Madagascar.

V.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Auvers, 18 septembre 1814.

Je vous trouve bien difficile, Monsieur Charles, d'être si peu content de Bordeaux, et bien subtil dans vos distinctions sur la magnificence et le luxe. J'admire que vous puissiez conserver cette finesse, au travers de la poussière, et avec les côtelettes dures que vous mangez et la soupe à l'oignon des auberges. Enfin, Bordeaux a donc manqué son effet, et cela parce que vous n'avez pas trouvé une fille jolie. Il me semble que, lorsque j'y ai passé, j'y avais remarqué un assez bon nombre d'yeux bien noirs et bien animés. C'est que vous êtes capable de n'être pas en train d'aimer les yeux noirs ; à la bonne heure ! Votre lettre m'est arrivée bien à propos, car je commençais à m'inquiéter ; les accidents de votre voyage sont la seule chose qui me tourmente, car de vous regretter, je ne m'en avise point. Je vous vois tous deux en bonne compagnie, vous amusant et vous convenant, et comme mon plaisir se compose du vôtre, et puis encore du vôtre, je ne me fais point une tristesse de votre absence.

J'ai envoyé au *diantre* tous mes autres tracas (je vous prie de respecter cette expression parce qu'elle vient de bon lieu)¹², et je me repose ici, c'est-à-dire à Auvers, de corps et d'esprit. Il fait un temps admirable, ce qui me fait du bien, pour vous et pour moi ; je suis avec une personne charmée de me voir, elle me sait gré de mon plaisir, elle me soigne et me laisse toute liberté ; enfin, je respire le beau temps et le repos, et je suis bien. Votre camarade¹³ est le meilleur fils du monde, et j'admire comme le ciel a permis que ses goûts s'entendissent avec ceux de sa mère, et s'accordassent avec sa situation. C'est un grand bonheur que cette disposition de caractère qui nous porte à nous complaire dans ce qui nous appartient ; elle évite beaucoup de faux mouvements, et donne une certaine dignité à toute situation, car la dignité est dans le calme, entendez-vous ? J'ai trouvé cela ce matin dans Nicole, que je lis dans une petite chaumière, d'où je découvre la plus jolie vue du monde. Si je ne craignais de m'élever un peu haut, je dirais que ces imposants préceptes de la plus belle morale, lus ainsi en présence des beautés de la nature, et sans que rien se trouve entre elle et nous, touchent bien autrement notre âme, que saisis fugitivement, au milieu du tourbillon de Paris. Je pourrais m'étendre longtemps sur les impressions que j'en reçois ici, mais il me semble que vous riez de moi, et votre moquerie me déconcerte ; ainsi, laissons là Port-Royal. Nicole, de longtemps, ne sera fait pour vous, et il n'y a pas de mal ; il faut avoir un peu agité son âme pour aimer le repos, et vous en êtes encore à chercher le mouvement. Vous voyez que je vous écris comme une personne qui rêve et qui n'a rien à faire, et rien à dire ; je ne vois guère plus de journaux que vous, et je n'y trouve rien à vous conter.

J'attends avec impatience un compte rendu sur Lafitte. J'ai peur que tout cela ne soit bien laid, et je ne sais si la propriété vous aveuglera assez l'un et l'autre, pour parer un peu notre nid paternel. Vous m'en reviendrez plus éloigné que jamais de l'habiter, et peut-être. Mais n'allons pas percer l'avenir, et laissons aller les jours, sans trop nous tourmenter.

VI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.

Auvers, 18 septembre 1814.

Me voici, mon ami, depuis avant-hier, dans cette petite retraite où je serais bien ingrate, si je me trouvais mal, tant on y a soin de moi, et tant on paraît content de me voir. Je t'assure que j'éprouve déjà quelque chose de l'influence du repos qui m'environne, de cet air si pur et si doux que je respire. Il me semble que j'ai laissé à Paris mes inquiétudes et même mes affections, car à peine si j'y pense ici. Je ne sais rien, je vois un vallon magnifique, une maison où l'on est bien, en vivant de si peu que cet exemple me rassure, en faisant un retour sur moi. Il y a un si grand repos, qu'on y est vraiment à cent lieues de Paris, et l'impossibilité de savoir ce qui s'y passe, la certitude que personne ne viendra nous le dire, fait qu'on en détourne toutes ses pensées, et que l'imagination se calme, en se reposant sur tout ce qui l'environne. Enfin, si j'avais une lettre de toi, je serais tout à fait bien, mais elle n'est point encore arrivée !

Oh ! que j'aimerais à être à la campagne avec toi, et que la vie de Paris m'importune ! A part moi, je sens que je suis tentée de me plaindre de notre destinée qui ne m'aura pas permis de connaître toutes les jouissances qu'une

union comme la nôtre nous aurait procurées dans le repos des champs. Combien de sentiments doux dont nous sommes susceptibles l'un et l'autre, combien de manières d'être heureux et de nous entendre, qui demeurent étouffées au dedans de nous, et qui auraient encore ajouté, dans une vie plus paisible, aux raisons que nous avons de nous plaire et de nous aimer ! Faits tous deux de manière à nous suffire longtemps, et cependant, obligés toujours de dépendre des autres, que j'aimerais à avoir la force ou la possibilité de secouer tout cela ! Mais il faut détourner sa pensée de ces regrets, pour aller encore dans le sillon que nous nous trouvons forcés de suivre. J'ai laissé, en quittant Paris, ton neveu Candolle bien content de son consulat de Nice, qui, en effet, ne le dérange point, et lui sera comme une campagne de plus. Joséphin¹⁴ ne l'a pas été autant de sa Valachie où on l'envoie, et j'ai appris qu'il la refusait. Je crois que madame de Damas avait été jusqu'à voir M. de Talleyrand, et tout cela n'a produit que la Valachie ! M. de Talleyrand m'a dit : « Vous avez l'air d'aimer votre neveu, il m'a semblé qu'il vous plairait qu'il ne fût pas au bout du monde. » Je l'ai bien remercié. Je ne l'ai vu qu'un instant, et préoccupé de mille soins¹⁵. Je pourrais me vanter qu'il avait l'air attristé de me quitter, et moi je t'assure que je lui ai dit adieu avec le cœur un peu serré, car, enfin, nos affaires peuvent s'arranger de manière à ce que je ne le voie plus, et soit à tort, soit à raison, je suis entêtée à l'aimer.

VII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE¹⁶.

Paris, vendredi 7 avril 1815.

Si nous n'étions pas dans un temps, mon ami, où il faut rassembler ses forces pour supporter mille inquiétudes sans s'en exagérer aucune, je me tourmenterais pour toi. Cependant, je me tiens de mon mieux ; je pense que tu auras voyagé avec prudence, que tu auras attendu que les chemins soient libres, et qu'enfin tu dois être à Toulouse maintenant. Mais mon cœur se serre quand je songe qu'il me faudra huit jours avant d'en être sûre. Je désire tous les jours davantage de me réunir à toi, et je fais mes arrangements de mon mieux. Le difficile a été de me procurer de l'argent ; car il est bien rare ici. On y vend tant de choses qu'il n'y a pas moyen de rien tirer de ce qu'on met en vente, et après avoir fait une tentative et presque tout gardé, faute d'enchérisseurs, j'ai pris mon parti de remettre la partie à un temps plus paisible. Cependant, en me donnant de la peine et me défaisant de mes bijoux et d'autres hardes, j'ai trouvé le moyen de me faire une somme qui me mettra en état de partir, sans avoir besoin de fonds. Si tu

m'écris que notre pays est tranquille, je pourrai bien, du 25 au 30, commencer ma campagne. Je me porte fort bien, je suis contente de ma bonne tête, je mets de l'ordre à nos petites affaires de mon mieux, j'y suis tout entière, et je ne perds pas un moment. Ma récompense sera de t'embrasser et de me reposer là-bas.

Si tu t'attends à des nouvelles, tu te tromperas bien, car j'en sais peu, et je suis si occupée de mes affaires que je n'ai pas le temps de mettre la tête à la fenêtre. Tout semble tourner ici à des principes constitutionnels ; on ne rêve qu'idées libérales, et il paraît même des ouvrages assez forts dans ces principes. Benjamin Constant est employé à faire la constitution ; il y a partout une grande activité, particulièrement au ministère de la Guerre, et cependant, beaucoup de gens pensent qu'il se pourrait bien qu'on n'eût point la guerre. Enfin, tout est en suspens, et sûrement la raison est à attendre les événements, car les partis enfantent tant de faux bruits, qu'il n'est pas possible de rien croire, ni de rien présumer. Bordeaux est repris, et tranquille, dit-on ; la Provence est encore un peu plus chaude ; cependant, on croit que les régiments viendront à bout des paysans armés, et, en effet, que pourraient-ils contre la troupe ? Je vis bien seule, et je n'ai nul regret ; les passions rendent la société insupportable, et les gens modérés ne peuvent être entendus d'aucun côté. Je suis grondée partout, parce que je parle raison, et que je ne crois encore ni tout sauvé, ni tout perdu. Mon ami, que je serais heureuse près de toi, paisiblement, refaisant la fortune de mes enfants, indifférente aux querelles des grands de la terre, et jouissant du reste d'années que ma faible santé me permettra de conserver !

VIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.

Paris, mercredi 12 avril 1815.

Mon ami, j'éprouve un vrai soulagement en pensant que tu es arrivé. Cependant, je ne serai tout à fait tranquille que lorsque j'en aurai la certitude et que j'aurai reçu une lettre datée de Toulouse ; alors, je m'occuperai de t'aller joindre, et ce sera vraisemblablement dans fort peu de temps. Quel que soit le plaisir que tu auras à me revoir, tu ne peux t'imaginer à quel point je serai contente de nous voir ainsi rejoints. Ces deux cents lieues me pèsent sur le cœur, et je ne trouve pas que je vive tout à fait quand je vis loin de toi. D'ailleurs, je suis sûre que la présence de ton fils et de moi-même remontera ton courage. Ta dernière lettre était écrite d'un ton abattu. Pauvre cher ! Reprends, mon bien-aimé, les forces de ton âme ; nous en avons tous besoin. Dis-toi qu'il n'est pas de malheur que je ne sache supporter près de toi, qu'il n'est pas de peine que tu ne m'adoucisses, que la tendre affection que nous avons tous trois nous fortifiera toujours, et que, dans les temps d'orages politiques, la pureté de la conscience et la sûreté des sentiments donnent du calme. Les expériences que nous faisons depuis tant d'années exercent les parties fortes de notre âme, et je t'assure que je trouve dans la mienne un véritable courage. Je viens d'en faire l'épreuve, depuis ton départ ; je me suis réellement bien conduite ; j'étais inquiète pour toi, parce que c'est ce qui m'arrive dès que tu me quittes ; mais j'ai senti qu'il fallait maîtriser tout ce qui me troublait, et faire toutes mes affaires. Je m'en suis donc occupée sans relâche, et j'ai assez bien arrangé une foule de petites choses. D'ailleurs, Paris m'ennuie et me fatigue, et ce qu'il y a de bon, c'est que ion fils a autant d'envie de partir

que moi. Nous aurons une belle saison ; nous voyagerons prudemment et doucement, nous aurons nos papiers bien en règle, et tu verras que nous t'arriverons.

Je crois que tu es charmé, comme moi, d'avoir M. de Lameth pour préfet¹⁷ ; je lui ai écrit de me venir voir à son passage à Paris, et vraisemblablement, comme il faut qu'il aille vite, il te portera de mes nouvelles. Je pense que nous emploierons bien notre temps là-bas, et que nous mènerons dans nos champs une bonne petite vie. Songe que te voilà tout près de n'avoir plus à dire ton vers favori d'Horace, et que tu vas goûter le repos que tu aimes, et qui me fera tant de bien. Nous donnerons notre démission des affaires politiques ; les querelles des grands de la terre ne nous atteindront plus, et nous serons heureux, mon ami, parce que nous serons modérés et unis.

Je ne sais quelle nouvelle te mander ; tu trouveras les journaux à la guerre. On y croit ici, généralement, et cependant, je vois des gens raisonnables qui en doutent encore. Il y a des partis qui la désirent ; les royalistes y voient le salut, et pourraient bien se tromper. Il me semble que rien ne va bien quand l'étranger se mêle de nos affaires, et je ne vois pas trop quelle confiance doit inspirer l'ennemi à qui que ce soit. Je frémis, mon ami, des excès de sentiment où peut emporter l'esprit de parti. Que je suis heureuse de te devoir des habitudes de modération dans mes opinions, et que je trouve tout le monde insensé ici ! Il y a un bien petit nombre de personnes avec qui je puisse m'entendre, parce que je suis raisonnable, il faut que j'en convienne, et que je ne me trouve passionnée sur rien. Les inconvénients me frappent de tous les côtés. Je me sou mets à la Providence, à une certaine force des choses qui, dans un temps civilisé, tend toujours à l'ordre, en dépit des folies ou des sottises des hommes, et je crois qu'avec de la prudence, du calme et du courage, nous nous trouverons hors de ces orages. L'exagération ne dure point en France, et comme nous sommes tous assez bavards, la plus grande partie de notre feu s'évapore en paroles, heureusement. Désirons la paix, voilà le véritable vœu national, et laissons au temps à nous donner le gouvernement qui doit tout pacifier, quel qu'il soit. Il est certain que celui qui voudra régner longtemps sur les Français sera celui qui cherchera à calmer les inquiétudes et à adoucir les esprits, et

je crois l'empereur et ses ministres trop habiles pour n'en pas savoir autant que moi sur ce point.

IX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.

Paris, vendredi 14 avril 1815.

J'ai bien rangé des choses depuis que je suis ici ; j'ai fait à peu près comme si j'étais morte et une sorte d'inventaire de moi, de mon vivant ; j'ai vendu ce que j'ai pu, mais horriblement mal ; aussi, n'ai-je fait de l'argent qu'en me défaisant des drogues, et sans oser toucher à nos meubles. Je les ai placés un peu partout, en prenant des notes pour savoir où ils étaient, et je commence à n'avoir plus guère qu'à partir ; il me paraît inutile de manger de l'argent ici, et la raison me conseille de m'en aller. Cette même raison me dit encore que nous devons, mon ami, agir désormais comme des personnes qui ne savent plus ce que c'est que d'être riches, et ne faire là-bas aucune fausse dépense. J'ai tout à fait dépouillé la *grande dame*, et je ne m'en trouve pas plus mal. Mon ami, il y a bien du superflu dans ce que nous appelons le *nécessaire*, nous autres, dans la société, et il ne faut pas

appeler *malheurs*, ces privations du luxe et même de l'aisance. Si nous sommes tranquilles, nous serons heureux, et tu nous laisseras faire, moi et ton fils, pour te donner du bon temps. Ne te décourage donc point, et mets-toi dans la tête que, dans cette vie, et au travers des révolutions qui donnent tant de moyens d'apprécier les choses, je trouve que le premier des bonheurs est d'être la femme d'un homme tel que toi.

Je regarde toujours, en t'écrivant, quelles nouvelles je puis te donner, et je n'en trouve guère. Les *Moniteurs* d'hier et d'avant-hier sont fort curieux, ils porteraient assez à la guerre ; j'espère toujours qu'elle ne se fera pas. En ma qualité de femme, elle m'inquiète plus que tout. Elle effraie beaucoup à Paris, et quantité de monde quitte cette ville, comme si les cosaques étaient à nos portes nous allons vite, ici, en imagination. Je pense quelquefois que, dans ce cas de guerre, les Espagnols menaceraient peut-être notre Midi, mais il me semble qu'ils ne sont pas trop entreprenants de leur nature, et Toulouse n'est pas si frontière. D'ailleurs, en pareil cas, on aurait peut-être le temps de se retirer dans quelque province du Centre. Il faut marcher jour à jour dans les temps difficiles, et ne pas trop craindre, ni trop prévoir.

Il est bien plus question ici de la guerre que de la constitution ; c'est assez simple. L'empereur travaille à son ordinaire, c'est-à-dire beaucoup. Il se montre, se promène dans les rues, passe sans cesse des revues, tient beaucoup de conseils, montre, dit-on, un grand calme ; son ministère¹⁸ est habile et paraît le bien seconder ; tout cela marche très activement, et tu n'en es pas surpris. Qui peut deviner l'avenir me paraît bien habile, et cependant la société est remplie de gens qui décident de l'Europe et règlent toutes choses du coin de leur cheminée ; je les admire, et je prends le parti de me faire un spectacle de toute cette diversité d'opinions qui escompte la diversité des nouvelles. Quand je questionne quelqu'un dont je connais les désirs, je suis sûre d'avance de ce qu'il me va répondre, et je reviens chez moi, le soir, ne croyant à rien de ce que j'ai ramassé. On dit que l'empereur est très frappé des progrès que l'esprit de liberté a faits, en France, et, en effet, on parle sur tout d'une manière singulière ; mais du parler à l'agir, surtout à Paris, il y a très loin, et nous autres, Français, on n'a qu'à nous laisser user en paroles, et nous demeurerons tranquilles.

X.

MADAME DR RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.

Paris, dimanche 16 avril 1815.

Je n'ai plus affaire ici, je m'y ennuie beaucoup, et j'ai un peu dans la tête que les voyages deviendront plus difficiles dans quelque temps qu'à présent, parce qu'en cas de guerre, la France sera bien un peu agitée. Je tâche de trouver des gens raisonnables qui me donnent des nouvelles positives, mais l'embarras c'est que je me défie de ce qu'on me dit. Le *Moniteur* est à la guerre ; il est bien certain que nos frontières sont menacées, mais, enfin, tout cela peut bien être une *montre* seulement, et on peut encore hésiter, en s'armant des deux côtés. Les personnes qui viennent du Midi m'assurent qu'il est bien tranquille ; quelques-uns me disent que, d'un moment à l'autre, les Espagnols peuvent le menacer ; mais il me semble que leurs armées ne doivent pas être ni bien actives, ni bien, importantes, et que nous serons toujours mieux sur notre habitation, d'abord parce que nous y vivrons, et puis parce que nous serons ensemble. Si tu m'écris, tu m'éclaireras un peu. Si les lettres que je recevrai de toi dans

cette semaine sont dans le sens que je suppose, et qu'elles m'annoncent le désir de nous voir, je suis très capable de partir dans une huitaine de jours. Si elles m'invitent à attendre, je demeurerai, jusqu'à ce que tu aies répondu à cette lettre-ci. Voilà mon plan ; nos santés sont bonnes, nous avons un peu d'argent, de la raison, du courage, de la gaieté, ce qui est toujours bon à quelque chose, et tu te reposeras sur tout cela.

J'imagine que les journaux doivent te paraître assez curieux. Tu auras été surpris, comme moi, de la note où tu es nommé dans le *Moniteur* d'hier¹⁹. Au reste, tu es présenté d'une manière honorable. Il est curieux-d'apprendre, à présent, ce que nous n'avons jamais su, avant ; j'ai cru devoir écrire au duc d'Otrante, parce que la vérité est toujours bonne à dire, « que tu ignorais complètement que M. de Talleyrand eût pensé à te placer à la cour de Louis XVIII, que, s'il t'avait consulté, tu n'aurais pas accepté cet honneur, parce que tu connaissais trop les hommes et les choses pour vouloir être placé de manière à te trouver en contact avec les prétentions et les droits des grands seigneurs, que ton désir avait été de rentrer ; s'il était possible, dans la magistrature, ta carrière naturelle. » J'ai montré cette lettre à des amis qui l'ont approuvée, et comme elle ne renferme que des vérités, elle ne m'a donné aucune peine à écrire. Je trouve que, dans les temps d'orages politiques, il faut se mettre franchement dans la position de sa conduite, et s'en remettre ensuite aux événements. La tienne, mon ami, a été si raisonnable, si modérée, si noble, qu'elle est bonne à exposer, et je défie tous les partis de ne pas dire que tu sois un honnête homme. Voilà ce qui fait ma force et ma consolation, et lorsque, dans tes lettres, tu me plains de tes peines, tu as tort ; car je t'assure que je suis calme, pleine d'espérance, parce que je n'ai nulle prétention, que je ne veux qu'une obscurité paisible, et que le bonheur de t'aimer, et de vivre pour toi, me paraît ce qu'il y a de plus doux au monde. Menons donc doucement nos pauvres petites barques, séparées s'il le faut, ensemble si nous pouvons, et ne te décourage pas plus que moi.

XI.

CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, mardi 18 avril 1815.

Ma mère vous a cru perdu pendant quelque temps, mon bon père, attendu que, par je ne sais quel hasard, nous avons été plusieurs jours sans lettres, tandis qu'il nous en est arrivé deux, le dimanche. C'est alors que nous avons appris votre heureuse arrivée, et la tranquillité du pays. Au reste, quelles qu'aient été ses inquiétudes, vous devez vous féliciter d'avoir une femme comme la vôtre ; car, malgré l'incertitude de votre sort et du nôtre, les alarmes de ma tante, les mauvaises nouvelles de tous les bavards, elle est restée calme, et n'a, presque pas un moment, cessé d'être gaie, ni de rire, peut-être pour ne pas pleurer.

Vous avez donc vu cette bonne ville de Toulouse, et ce castel de Lafitte, et M. Beguillet, qui est sourd, et M. le Curé, qui n'est pas muet, et tous les métayers et métayères de notre connaissance. J'imagine que votre talent en architecture va tellement se signaler que nous ne reconnâtrons pas Lafitte, moi, celui que j'ai vu, ma mère celui que nous lui avons dépeint. Conservez

toujours, je vous prie, votre projet de me donner la petite chambre au-dessous du grenier, et d'où l'on voit les Pyrénées. Il me semble que je serai là admirablement, pour griffonner des vers et de la prose. Je songe beaucoup, en effet, à reprendre la plume et les livres, une fois arrivé là-bas ; car, pour ici, ma bibliothèque étant partie pour vous joindre, je n'ai d'autre littérature que les journaux.

Je suppose que vous les lisez, et par conséquent vous en savez autant que les grands politiques de Paris, car, malgré les conjectures, les mensonges, les nouvelles, il faut avouer que l'on ne sait rien de positif, et l'on ne sait rien parce qu'il n'y a rien encore, je crois. Il est aussi fou qu'inutile de prévoir. Il faut attendre que ce grand drame politique se joue. Prononcer aujourd'hui, c'est vouloir juger la pièce quand la toile est encore baissée. Il me semble, cependant, que les chances pour la paix sont plus nombreuses qu'il y a quelques jours. Dieu nous sauve de la guerre ! Quoi qu'ils en disent, voilà le vœu que nous devons faire. S'il est exaucé, ne nous plaignons pas. Quand je dis *ne nous plaignons pas*, c'est de *nous-mêmes* que je parle.

Ma mère dit que vous êtes triste, mon père ; j'ai le droit de vous dire de ne pas l'être, puisque vous ne l'êtes presque que pour moi. Quel grand mal y a-t-il, après tout, à passer quelques années dans la retraite, entre nous, occupés de nous seuls, sans regrets et sans désirs, fût-ce même sans espoir ? Je suis trop jeune pour avoir besoin d'être à Paris ; ce n'est qu'à vingt ans qu'on commence sa fortune, en supposant qu'il soit jamais nécessaire d'y penser. Vous savez bien que je n'ai guère d'ambition, et pourvu que je paye toujours *mille francs* d'impositions²⁰, je suis content. Croyez-en un écolier : au lieu d'être à Rome, il vaut mieux être à Tusculum, et comme dit Cicéron : *Potior est deambulatio tecum in solo laurentino*. Pardonnez-moi mon latin ; je ne sais que cela.

Voilà de la philosophie, mais, franchement, ce ne sont point des paroles, et j'espère que mon goût s'accorde avec le vôtre. Nous partirons, j'espère, lundi prochain ; il n'y a presque plus personne ici ; madame de Grasse est en Normandie ; madame de Vannoise va y aller ; je ne sais d'arrivé que M. de Guerchy qui a repris sa place²¹, et qui m'a dit que vous pouviez le croire tout à votre service, si vous aviez quelque commission à lui donner.

XII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, dimanche 23 avril 1815.

On est fort occupé de la constitution qui doit paraître ces jours-ci. C'est, ou à peu près, celle que nous avons il y a deux ans, avec un peu d'extension dans quelques parties, c'est-à-dire la Chambre parlant, et la liberté de la presse. Comme les Français sont mordus du besoin d'écrire et de bavarder, cela les rendra contents. En vérité, je ne sais si cela nous rendra paisibles ; nous sommes un peu légers, un peu prompts, pour bien porter la liberté. Si cette liberté nous donne du repos, je serai la plus heureuse du monde. C'est en raison de ce désir, que je m'inquiète de la guerre ; elle est moins douteuse, dit-on, qu'il y a quinze jours. Faut-il donc rentrer encore dans les chances des batailles ? Quel métier que celui d'être mère et femme dans ces temps-ci ! Mon ami, malgré la confiance que j'ai dans la valeur de nos soldats, je t'avoue que je suis inquiète. Il faut se résigner, cependant, et peut-être passer un été encore suspendu à ces bulletins qui nous agitaient tant, il y a quelques années.

J'ai appris une chose qui me fâche, c'est que nous n'avons plus M. de Lameth pour préfet. J'y ai regret ; il est aimable et sa société m'aurait fort arrangée. On dit que c'est un nommé Treilhard²², que je ne connais nullement, et puis M. de Ponté-coulant, commissaire ; ne connais-tu pas un peu ce dernier ?

*Ton oncle*²³ est toujours malade, et de mauvaise humeur. Plus nous allons, plus nous nous apercevons tous de sa triste santé ; il se soutient avec des remèdes forts qui, je crois, l'usent un peu. Je ne crois pas, malgré les soins qu'on lui donne, que son état puisse durer longtemps ; je suis fâchée de t'en donner d'aussi mauvaises nouvelles. En revanche, ton fils se porte à merveille. Il est gai et pressé de partir, comme moi. Il a fait une chanson de départ qui est charmante, et qui me fait un peu pleurer²⁴.

Je te la porterai et nous la chanterons sous les berceaux de Lafitte.

XIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE
RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, vendredi 5 mai 1815.

Rien ne m'empêchera plus, j'espère, de partir dimanche matin ; je serai six ou sept jours en route, selon mes forces. Quand je te verrai, je te dirai bien à quel point j'ai été contrariée de ces retards et de l'ignorance où je suis de toi. Ton silence aura été une petite coquetterie de plus, pour me faire souhaiter davantage de te joindre, et, en effet, me voilà charmée de partir. J'ai si bien fait que j'ai laissé arriver la pluie, mais j'espère qu'elle me quittera à mesure que j'approcherai de toi, et que je te trouverai de compagnie avec mon ami, le soleil. Je crois que je trouverai les routes paisibles, et que cette guerre, qui nous menace toujours, ne sera point encore commencée. Cependant, le départ de l'empereur, qui était pour cette semaine, a été retardé, comme le mien. Je ne pense pas que ce soit pour les mêmes raisons, et j'ignore le motif qui nous donne au moins quelque répit. Voilà tout ce que tu auras de nouvelles de moi aujourd'hui ; je garde tout ce que j'aurais à dire pour alimenter nos conversations. Charles prétend que nous allons te trouver déjà baissé, et peu en état de nous comprendre, et que lorsque nous te parlerons *constitution*, tu nous répondras *blé* et *vignes*. Il est le plus aimable du monde, gai autant qu'il peut, combattant fort bien le regret qu'il éprouve de quitter Paris, et naturel dans tout ce qu'il sent. Je vais bien employer ma coquetterie maternelle, pour travailler à lui ôter le plus gros de l'ennui. Le plus sûr moyen, je l'éprouve déjà ici, est de porter sa jeune imagination sur l'avenir, qu'il saisit de tout son cœur, et que nous nous amusons à parer ensemble. Dans nos causeries, il m'entraîne avec lui, et je garde pour moi seule la réflexion un peu triste qui me dit que peut-être le temps ne satisfera pas tout ce qu'il souhaite.

XIV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.

Toulouse²⁵, jeudi soir 18 mai 1815.

Quand je me porterai mieux, et que je serai près de toi, j'espère que tu verras à ma bonne humeur que je suis *bien*, et que tu n'as pas à t'inquiéter. Il faudrait que j'eusse bien peu de raison, et que mon cœur fût passablement refroidi, pour que, dans un temps comme celui-ci, après avoir éprouvé tant de mécomptes dans le monde, et à l'âge où je suis arrivée²⁶, je ne susse pas supporter, auprès de toi, une solitude nécessaire, et qui doit nous donner du repos. Dans le peu de temps que je t'ai vu, il m'a semblé que tu étais trop frappé de l'idée que la vie que nous allions mener me serait pénible. Tu ne me rends pas justice, mon ami, tu ne te la rends pas à toi-même, et à moins que tu ne t'avises de changer d'humeur, de caractère et d'esprit, il y a pour moi, dans ta douce société, un grand nombre de jouissances que j'apprécie, et dont je vais jouir. Tu seras heureux ; c'est pour moi un grand point. Tu sais que je sais tout porter, hors ta tristesse, et tu es le véritable baromètre démon repos et de mon inquiétude. J'ai souffert cette année, j'ai été trompée dans mes espérances, je l'ai été dans quelques-uns de mes sentiments, et cette triste expérience qu'apporte la vie, en se déroulant, m'a refroidie sur la plupart des plaisirs qui la composent. Tu m'as vue, depuis quelques années, forcée par l'état de ma santé, devancer l'âge, et quitter, sans un vif chagrin, des jouissances que j'aurais pu goûter un peu plus longtemps. Tu n'as pas remarqué que mon humeur en soit devenue plus sombre ; au contraire, car je crois que je suis plus gaie que lorsque j'étais jeune et folle. Dans ces derniers temps, les privations se sont succédé avec assez de rapidité pour nous ; il me semble que je les ai acceptées sans de

grands efforts. Jette un regard sur la vie que j'ai menée, mon ami, depuis huit mois : des journées, au bout du compte, assez solitaires ; à la vérité, vers neuf heures du soir, il me venait quelques personnes qui me plaisaient, mais considère un peu combien le nombre s'en était rétréci, et les différents motifs qui faisaient que, dans ma société, il ne pouvait point exister autant d'intimité qu'auparavant. Ces sentiments si contraires de quelques personnes, ces différences d'opinions, tout cela me frappait souvent, et me refroidissait un peu ; je ne dis pas que je ne regrette, dans mon cœur, les soins d'un petit nombre d'amis, l'agrément de leur conversation, et cet avantage du séjour de Paris qui ne peut se trouver ailleurs, qui consiste dans la certitude de satisfaire mille goûts au moment où ils apparaîtraient, mais tout cela n'agit pas assez sur moi pour m'obscurcir la vie de Lafitte, et je te donne ma parole d'honneur que je ne crains pas du tout la manière dont mes heures s'écouleront. J'y ai bien pensé ; je ne suis pas assez légère pour n'avoir pas tout pesé ; je vois des intérêts assez vifs, l'espoir de mettre de l'ordre dans nos affaires, de bonnes lectures, assez de conversations entre nous trois, un bon nombre de lettres à écrire, du papier à barbouiller, et je suis sûre que je ne trouverai pas assez de temps pour exécuter mes plans. Tu sais comme je sais me ranger à la nécessité ; c'est peut-être le meilleur côté de mon caractère, et celle de vivre entre toi et Charles n'est pas effrayante. Songe bien, mon aimable ami, à ce que tu es pour moi. Si, lorsque j'ai quitté Paris, tu avais pu lire dans mon cœur, tu aurais vu que le plaisir de te rejoindre était tel, que je disais à mes amis un adieu qu'ils n'ont pas dû trouver assez triste. J'ai vu verser des larmes autour de moi, et je n'en ai pas versé une seule. Rassure-toi donc, et entendons-nous pour parer cet exil à notre enfant, de notre mieux ; tu m'y verras mettre bien de la coquetterie, je t'en avertis, et tu me seconderas. Je tâcherai d'amuser son esprit, en mettant le mien en frais ; je lui laisserai beaucoup de liberté de conversation ; nous battons tous les sujets qu'il voudra. Il faudra que tu te prêtes à toutes nos pauvretés, que tu nous laisses déraisonner, tantôt gaiement, tantôt sérieusement, et que, sans qu'il s'en doute, nous soutenions son courage et son imagination. Il est vraiment aimable dans la manière dont il prend tout ceci ; je vois ce qu'il regrette, je le comprends, je l'excuse ; j'entre dans ses souvenirs, dans ses espérances, je lui laisse bâtir les châteaux qu'il veut, et

je ne repousse pas le besoin qu'il a de se détourner du présent, pour parer l'avenir à sa fantaisie. Tout cela l'aide à supporter les privations que la nécessité lui impose, et nous fera du bien à tous trois.

XV.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY²⁷. A ORAIN.

Lafite, 1er juin 1815.

Enfin, ma chère amie, me voici dans mon ermitage, et je puis maintenant vous en parler avec détail. Vous imaginez bien que, d'après les récits qu'on m'en avait faits, j'étais préparée à n'être pas difficile. Aussi, en vérité, ai-je trouvé qu'on m'avait trop enlaidi cette habitation. Elle est dans un si beau pays, et la vue est si variée et si étendue, qu'il est impossible de ne pas se récrier à toutes les fenêtres de la maison. Figurez-vous une plaine à perte de vue, coupée par de riches cultures, semée de petits villages, dont toutes les maisons sont éparses et ont de petits bouquets d'arbres, une grande route assez animée, la Garonne, au delà, des coteaux boisés, et à l'horizon, c'est-à-dire à vingt lieues, la ligne des hautes Pyrénées dont les cimes sont couvertes d'une neige éclatante de mille feux, quand le soleil frappe dessus.

Voilà ma vue, et c'est bien ce que j'ai de mieux. Mon château, si château il y a, est un bâtiment irrégulier, parce qu'il a plu à nos grands-pères d'en rebâtir la moitié et de la laisser ensuite accolée à la vieille moitié, qui subsiste encore. J'ai une assez belle avenue pour arriver à la maison ; il y a une façon de cour marquée seulement par les bâtiments, fort irréguliers aussi, des greniers à blé et à vin. Tout cela est tout à fait rustique ; je suis au milieu de mes champs et du mouvement champêtre, et, comme nous sommes solitaires, j'aime assez ce tracas qui est animé et amusant. Mes cochons, mes poules, tout mon petit peuple animé, est dans ma cour, sur mes toits, presque dans ma chambre, et je me fais un divertissement de leur donner à manger, et de les familiariser avec moi.

Au beau milieu de la maison, est un assez grand vestibule qui la traverse. A droite, quatre grandes pièces qui composaient ce qu'on appelait *l'appartement de M. le doyen*²⁸, et qui sont si humides, que nous les avons laissées à l'emploi de grenier, au-quelles elles étaient destinées depuis longtemps. A gauche, un bel escalier, une petite salle à manger et une cuisine immense où je tiens souvent mes assises, parce qu'elle sert de salle à manger à mes ouvriers, et que je m'amuse de leurs repas. Du côté de la cour est un long corridor, et les chambres donnent sur les champs, au milieu desquels on pourrait facilement faire un jardin. Dans une des ailes, mon mari me fait un petit appartement qui serait joli partout, et qui est fort avancé. Nous avons joint à un mobilier un peu succinct, quelques meubles achetés à Toulouse ; j'en ai fait venir de Paris, et, avec des papiers unis et ces différentes choses, le château de Lafitte sera peut-être dans un mois mieux arrangé que la moitié des châteaux de notre département, où on ne donne pas grand'chose à l'élégance. Le grand inconvénient est dans la privation complète d'un jardin, mais je m'en passe mieux qu'une autre. Vous savez que je ne suis pas marcheuse, et que je sais demeurer, des heures entières, dans un fauteuil, auprès d'une fenêtre. Je lis, j'écris, je rêve, en regardant ces belles montagnes, et respirant un air si doux qu'il me semble qu'il me fait déjà du bien. J'aurai un âne pour visiter mes champs, parce que je ne pourrais à pied parcourir tout mon royaume ; mon mari arpente du matin au soir. Il est levé à cinq heures, et aussitôt avec ses ouvriers ou dans ses fermes. Les habitants de Lafitte, qui sont au nombre de

trois ou quatre cents, vivent, presque tous, aux dépens du château. Ils font nos foins, nos moissons, nos vendanges, achètent et filent notre lin dont ils sont vêtus ; tout cela rend l'administration de la terre importante, et notre arrivée, augmentant les travaux, est considérée par ces bonnes gens comme un événement heureux. On peut ici faire vivre beaucoup de monde à peu de frais ; je paye en blé et en vin les ouvriers qui font mon appartement, et je pourrai me croire très riche, sans pourtant être forcée de mettre la main à la poche une fois dans toute la semaine, hors pour payer ma viande, car tout le reste se fait chez moi. Voilà le grand avantage d'une terre, et j'ai ce repos sur toutes les inquiétudes qui me harcelaient à Paris. Ces bonnes gens s'empressent de fêter mon arrivée autant qu'ils peuvent, et je suis accablée de cerises et de bouquets de fleurs d'oranger qu'ils m'apportent tous les malins. Ils me doivent, au surplus, assez de redevances en volailles et en œufs. Cela met une grande abondance dans notre ménage, et me met en mesure de me procurer ce qui me manque par des échanges. Je mange mon pain, je bois mon vin qui est bon, je me chauffe avec mes vignes, et je suis la vraie marquise de Carabas du canton.

Il me semble, ma chère amie, que vous voilà au fait de ma vie champêtre. Nous la coupons par des lectures que nous faisons ensemble, soir et matin ; nous réglons nos heures, et il arrive que, souvent, le soir, je n'ai pas eu le temps de faire ce que j'avais projeté. Charles est gai, et courageusement résigné à cette retraite. Il s'occupe beaucoup. Vous savez comme il aime l'étude, et je lui ai donné le même goût d'écriture que moi. Il a un cheval et un fusil pour chasser, quand il en sera temps, beaucoup de livres, et notre conversation qu'il aime et qui roule sur tout ce qu'il veut. Quand il lui plaît de là tourner vers un avenir plus riant et plus animé pour lui, nous le suivons volontiers dans tous les plans de sa jeune imagination, et nous nous transportons avec lui vers tout ce qu'il aime le mieux. En récompense, il prend intérêt aux travaux des champs qui intéressent tant son père, et cela avec une grâce infinie. Il a toute la liberté qu'il peut avoir. Son père le laisse lever, rentrer, courir, aller, venir, comme il lui plaît, et moi, qui ne peux guère les suivre, je demeure tranquille à les attendre avec mon petit Albert, ou seule avec mes livres et mon écritoire. A trois heures, ils reviennent, et nous lisons jusqu'à quatre heures ; c'est, dans ce moment, l'*Histoire*

d'Amérique de Robert-son, que je n'avais jamais lue et qui est fort intéressante. A quatre heures, nous dînons. Après le dîner, encore mille tours dans les environs, et des causeries avec les ouvriers. Le provençal de mon mari lui sert à merveille pour entendre le languedocien ; Charles et moi nous faisons mille coq-à-l'âne qui nous font rire. Mon fils prétend qu'il s'entend mieux avec les filles. A la vérité, il y en a quelques-unes de jolies. Nous revenons à ma chambre, ces messieurs causent de grec et de latin, Charles nous lit ses traductions, et s'échauffe sur Homère et Virgile ; il me chante ses chansons ; nous avons quelques visites des environs, un bon curé bien méridional²⁹ que mon mari s'amuse à tourmenter, ce qui amène des discussions qui nous font rire, Charles et moi.

Voilà nos journées, ma chère. Vous voyez qu'elles ne sont pas bien piquantes ; mais elles sont très supportables. Trois personnes qui ne s'aimeraient guère se déplairaient terriblement dans une pareille vie, mais avec beaucoup d'affection, de l'accord, un peu de raison, et enfin un fond d'esprit qui nous anime assez tous trois, on trouve moyen de n'avoir aucune envie de se pendre, et de se soumettre assez gaiement à la force de la nécessité. Nous parlons souvent de nos amis ; mais, ce qui ne vous étonnera pas beaucoup, puisque vous êtes sous l'influence de l'air champêtre aussi, nous sommes presque entièrement détournés de la politique. Les nouvelles nous viennent lentement ; elles ont toujours huit jours de date, et, d'ailleurs, elles sont très insignifiantes, parce qu'on n'écrit rien. Nous lisons à peine les journaux, qui sont plus muets encore, et dans l'ignorance où nous sommes et le repos complet qui nous environne, nous prenons le parti d'attendre les événements sans les prévoir, et sans beaucoup les craindre.

XVI.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.

Lafitte, 10 juin 1815.

Vous me paraissez en bien bonne compagnie pour votre mois de juin, et je suis sûre que vous le voyez courir avec regret. Ce qui vous surprendra peut-être, ma belle, c'est que moi, pauvre ermite, je sois tout aussi économe que vous de mon temps, et que je n'aie jamais envie qu'il aille vite. Il en serait peut-être encore de même quand je ne serais pas aussi contente de la manière dont ma vie s'est arrangée, car je suis tout à fait revenue de la manie de hâter l'avenir de mes souhaits. Il m'a si souvent manqué de parole ! Il mérite si rarement les avances qu'on lui fait que, certes, je ne le presserai plus du tout, et que j'ai tourné toutes mes coquetteries du côté du présent. Il est de bien meilleure composition, il nous laisse beaucoup plus maîtres de lui. Enfin, en suivant ce système, on n'use pas ses forces d'avance, et on en a toujours assez pour une journée. Je ne cesse d'engager notre amie Ch*** à m'imiter en ce point. Pour bien porter la vie, il faut presque toujours la mettre en monnaie, et surtout dans un temps d'orages aussi menaçant. Mais, ma chère, ne cessez point de donner vos soins à cette pauvre malade, quoiqu'ils n'aient point de succès apparents ; le bien que fait l'amitié n'est pas toujours visible à l'instant même, et pourtant il s'insinue doucement et soulage peu à peu ; ainsi donc, ne vous découragez point. L'intérêt que vous avez coutume de prendre aux peines des autres vous donne mille moyens de les adoucir, quoiqu'il ne soit pas accordé à tout le monde de vous imiter dans les formes auxquelles vous avez accoutumé votre courage. Certaine, comme vous l'êtes, de sentir les choses vivement, vous vous appliquez, en général, à vous défendre des impressions ; vous

n'avez de repos qu'en commençant par combattre avec fermeté, et madame Ch*** n'en trouve qu'après s'être épuisée et avoir tout senti. Cette différence fera que, vous et elle, ne vous entendrez pas toujours, mais c'est là le triomphe de l'amitié, qu'elle agit et qu'elle plaît avec des formes opposées, tandis que, pour que l'amour s'établisse, ou dure au moins, il faut qu'il y ait entente, sur tous les points, et que l'un des deux se plie et change, pour se conformer aux habitudes de l'autre. Cela expliquerait assez pourquoi on voit les femmes prendre si souvent de nouveaux goûts, de nouvelles opinions et de nouvelles habitudes de ceux auxquels elles se sont dévouées. Mais, à propos de l'*autre*, comme dit notre *amie*³⁰, ma chère, est-ce que vous ne pensez pas qu'il faudrait l'avoir toujours en réserve pour des temps comme ceux-ci, et qu'une belle et bonne passion, avec ses circonstances et dépendances, absorberait tellement, qu'on deviendrait très heureusement indifférent aux querelles des rois et des grands de la terre ? N'allez pas croire que je m'amuse à chercher ici ce moyen d'échapper aux inquiétudes de notre situation présente ; mais, faute de ce dangereux remède, je me berce doucement avec des sentiments qui animent paisiblement tous les moments de ma journée ; je me crée de plus en plus des occupations qui me plaisent et me détournent des noires réflexions ; et mon âme est si calme, mes désirs sont si bornés, mes espérances si faibles, qu'il devient difficile aux émotions pénibles ou aux mécomptes un peu poignants de m'atteindre.

En vous parlant ainsi, ma chère amie, c'est vous dire assez que je suis de plus en plus satisfaite du parti que j'ai pris. Cette fois, il ne faut pas se plaindre de la raison, car j'ai trouvé promptement la récompense des sacrifices que je me suis hâtée de lui faire. Mes lettres vous ont dû mettre au fait de l'arrangement de mon temps. Ce que je vous racontais, il y a dix jours, est précisément ce que je vous conteraï encore : Toujours le même repos, la même pureté du ciel, et seulement les moissons qui jaunissent et qui vont, tout à l'heure, si on veut nous laisser en repos, absorber tout le monde dans ce pays. L'espérance de la récolte est la grande opposition au zèle patriotique. Il n'y a pas un paysan qui ne jette un regard douloureux sur ses champs, lorsqu'on lui parle de marcher à l'ennemi, et qui, après en avoir été enlevé, ne s'efforce par tous les moyens possibles d'y revenir, dès qu'il s'en

présente une occasion. Les articles des journaux et quelques mesures prises par les autorités du département nous avertissent seuls des projets des Espagnols. Ils n'ont été encore pour nous que des voisins qui achètent nos denrées, et qui communiquent sans cesse avec nous. Cela durera jusqu'au moment où une puissance souveraine, de part et d'autre, avertira les vendeurs et les acheteurs de cesser leur commerce et de penser à s'égorger.

En vérité, ma chère, plus j'observe les habitants des campagnes qui font cependant la grande masse des populations, plus je vois combien il existe peu de moyens d'entente entre eux et celui qui les gouverne, quel qu'il soit, et plus je suis frappée d'une réflexion. Je devrais dire plutôt du sentiment d'une réflexion, car celle-ci m'a saisie sans s'être pour ainsi dire tout à fait développée, si bien que je ne sais comment m'y prendre pour vous la communiquer. Mais, auparavant, permettez que je vous demande s'il est seulement particulier à moi, ou s'il vous arrive d'être tout à coup prise par une pensée qui ne se présente qu'au travers d'un nuage, et qui pourtant ne laisse pas de vous arrêter, de manière à ne pas pouvoir passer outre ? Voilà une question qui, si je voulais l'étendre un peu, finirait cependant par me détourner, du moins pour un quart d'heure, de ma réflexion ; c'est mon mal des parenthèses qui me prend. Mon ami Tristram Shandy dirait ici : « Assurément, je ferai un chapitre sur les parenthèses. » Ma belle, je les aime presque autant que lui ; j'en ai ouvert une grande, il y a cinq ou six ans, qui n'est pas encore fermée, tant il en est survenu d'autres, depuis. Au reste, le temps où nous vivons est bien un temps à ouvrir des parenthèses ; je vous dirai quelque jour quelle est cette grande dont je parle, et je reviens à ma réflexion.

Eh bien, ma chère, je demande où donc est le positif de l'autorité, en retranchant celui du canon et des mesures violentes qui ne sont que passagères ? Où est ce charme, ce plaisir de la puissance d'un souverain, je ne dirai pas seulement dans la capitale (car son influence n'en touche même pas tous les points), mais dans le palais de sa capitale ? Combien de moyens d'effet n'arrivent à frapper qu'une si petite partie de ses sujets ! Sur trois millions, deux et demi, au moins, ne comprennent rien à ces discours composés avec tant de soins, à ces écrits dictés et calculés, dans le cabinet de tel souverain que vous voudrez, qui évaporent toute leur valeur, dès

qu'on commence à les répandre, faute que l'auditoire puisse jamais être préparé. Il y a donc encore bien de l'imagination dans ce pouvoir qu'on aime tant, et si on l'ôtait de tout l'attirail qui compose la royauté la plus absolue, on y trouverait ce que *notre ami Vineuil*³¹, revenu d'exil ; racontait à Louis XIV : que dans le marché de Blois on disputait pour savoir quel était l'aîné, du roi ou de Monsieur, et qu'un paysan me demandait à moi, hier, s'il était vrai que l'empereur épousât madame la duchesse d'Angoulême et adoptât le roi, pour empêcher les Espagnols de passer l'Adour ; apparemment pour que nous puissions continuer à vendre nos denrées. Je vous en prie, ma chère, amusez-vous à éclaircir ma réflexion et à la pousser un peu ; je crois qu'elle vous mènera, si vous la conduisez à bien, tout droit à cette pensée de Pascal : « que l'homme qui rêve toutes les nuits qu'il est roi, l'est autant que celui qui l'est réellement, et qui n'y rêve point. »

Mais voyez donc où me voilà, et le beau résultat de mon loisir ! Imaginez qu'il est six heures du matin, que je suis dans mon lit, mes fenêtres ouvertes, avec le plus beau temps du monde, et que rien n'arrête ma plume, ni mon plaisir de causer avec vous. Où en serez-vous, bon Dieu, quand vous recevrez toutes ces feuilles ? Quelles nouvelles seront venues vous trouver et animer les discussions de cette bonne compagnie, à laquelle je vous prie, quelque sujet de conversation qui l'occupe, de parler de moi, de mon tendre souvenir et du besoin que j'ai qu'aucune des personnes qui la composent ne m'oublie point. Grondez de ma part Élisabeth³² de son silence, veuillez embrasser ses sœurs, et félicitez Césarine³³ d'avoir choisi ce beau château pour passer son été. Dites aussi un mot pour moi à M. de Barante pour qui vous savez que j'ai un faible. Vous êtes un peu cruelle, ma belle, de me parler de passer quinze jours au milieu de tout cet aimable monde. Il me semble qu'on m'y recevrait bien, et que je m'y plaindrais ; mais ne venez donc point me tenter ; laissez-moi m'engourdir sur des regrets qui troubleraient mon repos, et me fortifier de ma raison, de mon courage, de ma tendresse, de la santé que cette solitude me donnera, et du plaisir de remplir un devoir nécessaire, et d'acquitter, par une résignation de bonne grâce, une partie des sacrifices que mon mari a si souvent faits à mes goûts.

XVII.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY, A ORAIN.

Lafitle, 10 juin 1815.

Quand cette lettre vous arrivera, j'imagine que vous aurez vu M. Pasquier³⁴. Je suis bien aise que vous l'ayez attendu. Sa conversation vous fera du bien, et ses conseils ne peuvent être que bons. J'imagine que vous prendrez un parti, après cette visite. Que je vous plains, ma chère, de n'avoir pas le repos que vous souhaitez tant ! Rien n'est pire que de demeurer dans un lieu, en tournant sans cesse ses idées sur le projet de le quitter ; on en jouit peu, on fait tout comme en l'air, on creuse les possibilités de mille événements qui, la plupart du temps, n'arrivent point, et on trouble désagréablement ses jours et ses nuits ; oui, ses nuits, car je suis sûre, ma chère, que c'est surtout le soir que vous commencez vos dissertations tous trois. Vous les poussez loin, parce que vous êtes des *veilleuses*, et, quand vous vous quittez, vous êtes trop agitée pour bien dormir. En vérité, ma chère enfant, il faudrait que vous eussiez la force d'avoir un peu pitié de vous-même, de vous traiter au moral comme on le

fait pour la santé, et de vous soumettre à quelque ordonnance qui vous procurât, au moins, quelques heures de repos. Ici, nous ne nous permettons les conversations du genre des vôtres qu'à la face du soleil, et, le soir, c'est toujours par la lecture de *Clarisse*³⁵ que nous terminons nos journées. Mes deux compagnons sont loin de prendre comme moi à cette lecture ; ils m'impatientent souvent. Mais ce genre de querelle ne nous réveille jamais assez pour qu'à dix heures un quart tout le château de Lafitte ne soit dans un profond sommeil. Vous avez raison de dire que les occupations uniformes font courir le temps. Je suis confondue de sa rapidité, ici, pour moi. C'est le temps de l'attente qui est long à passer, et comme je n'attends personne, je suis toujours occupée, et, quand je regarde ma pendule, toujours surprise qu'elle ait couru si vite. Nous sommes admirablement rangés : Nous lisons trois fois par jour, des vers le matin, quelque chose de sérieux avant le dîner, et la pauvre *Clarisse*, donc, le soir. Vous savez tout ce que mon mari a d'instruction profonde, et combien sa conversation est bonne, quand il veut s'en donner la peine ; Charles, dont l'esprit veut toucher à tout, ne craint aucune question, et les traite avec l'originalité de sa jeunesse et de sa manière ; moi, je m'amuse volontiers du mouvement qu'ils me donnent, et nous faisons des causeries infinies. Vous aimez Charles, ma chère amie, et vous entendrez volontiers son éloge ; j'en suis plus contente encore que je ne l'espérais. Je démêle fort bien qu'il se résigne, plutôt qu'il ne se plaît, à la vie qu'il mène, mais son heureux caractère le porte à chercher des ressources dans ce que le sort lui laisse. Il a le goût de l'étude, et augmente beaucoup le cercle de ses connaissances ; il me livre ses regrets que je comprends, et que je suis loin de repousser ; il s'amuse à fouiller l'avenir qu'il voit serein et brillant, comme il arrive toujours à dix-huit ans. Je ne m'avise point de décolorer ses espérances ; c'est, je crois, une précaution trop sévère que j'ai toujours blâmée dans le système d'éducation de notre amie madame Chéron. Froissée par ce qu'elle avait souffert, elle a trop cherché à préparer son fils à souffrir, et elle l'a un peu attristé, et cela bien inutilement, car il ne lui est rien arrivé des choses auxquelles elle voulait le préparer. Eh ! mon Dieu, laissons-leur et leurs espérances et la plupart de leurs erreurs. Quand les mécomptes arrivent,

c'est comme lorsque les femmes accouchent ; il faut bien les porter, et, au fond, le plus ou moins de prévoyance ne diminue guère ce poids de peines.

XVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY, A ORAIN.

Lafitte, 7 juillet 1815.

Je ne sais si vous recevez mes lettres, ma chère amie. Il se pourrait bien que les événements de Paris missent quelque désordre dans les correspondances. J'espère que vous n'aurez pas quitté Orain, et que, vous et moi, nous n'aurons senti de cette dernière révolution que les émotions qu'il est impossible de ne pas éprouver en lisant les journaux, et en pensant à tout cela. La distance où je suis est un peu grande pour un pareil moment ; je n'ai encore aujourd'hui que le journal du 30³⁶ et un mot de notre cousin qui finit en me disant : « J'entends le canon, je vais savoir ce que c'est. » Ce soir, j'attends les lettres qui m'apprendront, j'espère, la délivrance de Paris et la tranquillité de nos amis. Vous en savez, à l'heure qu'il est, beaucoup plus que moi, et je suis obligée de vivre, la moitié de la semaine, sur les spéculations de mon bon sens. Il me dit qu'il faudra rendre grâce à la

Providence du peu de durée de cette grande crise. Je me sens bien froissée de cette horrible bataille, mais, enfin, elle aura été si décisive qu'elle a épargné beaucoup de malheurs, et surtout la guerre civile toujours suspendue sur nos têtes dans ces provinces. Je ne cesse d'être tranquille : la ville de Toulouse fermente, mais la garnison la tient en respect ; on attendra ici le signal que donnera Paris, et, d'ici à quelques jours, nous serons instruits. Quand le calme me sera un peu revenu, nous pourrons nous livrer à la foule de réflexions que de pareils bouleversements inspirent, et enfin, regarder à nos propres affaires. Quelques amis empressés de me revoir veulent bien m'écrire que, sans doute, je vais songer à les rejoindre, mais je suis bien loin de tourner mes regards encore vers un déplacement. Nous ne nous remuerons qu'à bonnes enseignes, et, si je sors de Lafitte, ce ne sera vraisemblablement que pour aller à Cauterets, et revenir ensuite chez moi.

XIX.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.

Lafitte, 17 juillet 1815.

Je ne serais pas sincère avec vous, ma belle, et mon amitié ne serait pas complète, si je vous dissimulais qu'après avoir demandé cette place, et lorsque ma raison dit comme la vôtre, cependant j'ai eu le cœur serré, en apprenant que notre sort était fixé irrévocablement³⁷ et qu'il fallait vous faire un long adieu. Vous qui entendez tout, vous comprendrez qu'on souhaite ce qui est convenable, qu'on fait d'autant plus de démarches qu'on sent qu'elles affectent le cœur, et que, lorsqu'on a réussi, on demeure étonnée, surtout quand il faut se dire comme moi, que, d'ici à deux mois, je serai séparée de Charles, que je n'irai pas jouir du repos que vous allez tous retrouver ; que le temps fuit, et pour moi bien plus vite que pour une autre. Eh bien, ma chère, on se dit toutes ces choses, et on est contente, et on pleure tout bas, et on ouvre son âme à une chère amie qui répond à tout cela. Voilà donc ce qui m'arrive, et je vous le confie. Ce premier moment passé, je prendrai mon parti et je m'aiderai de ma raison, de l'avenir de

Charles, de cette belle terre qui se détruisait et qui reverdit sous nos yeux, de mon devoir, de la considération de mon mari, enfin de tout ce que je pourrai, mais, pendant longtemps, je m'apercevrai, au milieu d'un monde nouveau, de la différence de mes soirées, et je serai peut-être plus avertie de votre absence, dans mon salon de Toulouse, que dans ma chambre solitaire de Lafitte. Votre *c'est comme ça* se trouve bien ici dans toute sa force, mais il a bien plus d'effet sur vous que sur moi, et je suis, quoique un peu moins facile à l'intention que notre amie madame Chéron, plus près souvent de sa faiblesse que de votre force que j'admire, mais à laquelle je n'essaierai pas d'arriver, car, comme vous dites, on ne se refait point.

Je suis un peu triste, ma belle ; mon mari part ce soir pour Toulouse, il n'a point de lettres officielles, mais le conseil de préfecture l'a fait avertir, et il croit qu'il doit y aller attendre ses ordres. Notre département n'est point tranquille ; mon pauvre mari va un peu comme à la tranchée. Les soldats crient : *Vive Napoléon*, dans les rues, et les fédérés menacent sans cesse du pillage ; je vais passer quelques jours dans l'inquiétude, me reposant sur la prudente fermeté de mon mari. Il a raison d'aller à la ville, j'ai le courage de ne pas l'en dissuader, mais je me tourmente, sans cependant m'exagérer rien. Des nouvelles de Bordeaux annonçaient que le général Clauzel suivait la même conduite que le général Decaen qui me paraît ici bien déraisonnable. Mon mari le connaît, il essaiera de le voir, enfin il fera son devoir, et j'espère que le ciel ne nous abandonnera point. J'aurais dû, peut-être, ne pas vous communiquer mon inquiétude, mais comme cette lettre ne partira que jeudi, j'espère que je pourrai, avant de la fermer, vous rassurer ; c'est ce qui me porte à soulager mon cœur en vous écrivant, comme il y a deux mois j'allais vous chercher pour vous confier ce que je cachais. Je vais tâcher de ne pas trop m'appesantir sur cela et de parler d'autre chose. J'ai eu une vraie joie de voir les affaires de M. Molé³⁸ se terminer de cette manière ; dites-le-lui, je vous prie ; je pense qu'il le croira. Cependant, je vous avoue que j'imagine qu'il n'en restera pas là, et je lui vois bientôt le ministère de l'intérieur. Mais savez-vous ce qui me passe par la tête ? C'est qu'alors tout le ministère nous porte amitié, et qu'il serait possible qu'on nous rappelât, peut-être même que ces ponts et chaussées. Oublions cela aussi, ma chère, et, en attendant, tirons-nous bien de ce qu'on nous donne.

Assurément, le début n'en sera pas commode ; il faut, dans ce temps-ci, qu'il y ait quelque couleur militaire à tout, et, quand je vois M. de Rémusat prendre des armes avec lui, pour aller s'informer s'il est en effet nommé à une place de magistrature, dans une ville centrale à peu près, en vérité, je maudis bien cordialement le mouvement qu'on a donné à notre siècle. Mais, me voilà encore revenue à mes craintes ; pardon, ma chère, c'est un poids sur mon cœur dont j'ai peine à respirer.

Je trouve le ministère *bien* ; il me semble qu'on marche dans une bonne route. Vous pouvez dire à M. Pasquier³⁹ que nous voyons ici par la disposition de ce département ce qui se passe dans les autres, et que les propriétaires espèrent beaucoup qu'ils seront désormais traités comme la partie importante de la nation. Ils se flattent qu'on assemblera les collèges électoraux pour la Chambre des représentants, et je vois que les choix seront bons. Les exagérés de tous les côtés seront écartés, car le royalisme, même dans le midi, est extrêmement libéral. On appuierait les nominations sur la propriété, et on paraît désirer qu'elle forme aussi la majorité des Pairs. Il faut donc penser, ce me semble, à ennoblir l'argent, c'est à dire celui qui sert à enrichir l'État par l'agriculture. Cette mesure bien prise attachera les provinces qui aiment le roi, mais qui craignent la cour. Je vois, ici, une chose dont je n'avais pas d'idée, c'est l'importance que donne une terre dans un pays, la confiance qu'inspire ici le maître d'un château, le crédit qu'il a sur les habitants, le patronage qu'il exerce, et les propriétaires plus riches que nous doivent avoir une plus grande étendue d'autorité. Depuis que mon mari est dans sa terre, le maire du village marche dans une bien meilleure ligne, parce que, vis-à-vis des paysans, il cite M. de Rémusat pour l'appuyer, et que le maître du château, qui choisit ceux qu'il veut faire travailler, qui soulage les pauvres, qui facilite la vente et la dépense des deniers, a nécessairement un grand crédit. Si vous apercevez mon cousin⁴⁰, dites-lui de digérer toutes ces choses dans son bon esprit. Je vous dirais tout cela bien mieux si j'avais la tête plus libre, mais cette maudite garnison de Toulouse m'assomme, et je vais vous quitter pour aujourd'hui.

19 juillet.

Me voilà plus tranquille, mon aimable amie. Le général Decaen a fait enfin sa soumission, et le préfet est parti. On a tiré quelques coups de fusil, les soldats désertent de tous côtés avec leurs armes, et aux cris de *vive l'Empereur*. Ils ont inondé nos routes, et je crois que je quitterai mon château dans deux ou trois jours, parce que la ville sera plus sûre que la campagne. Si on ne s'est point ravisé sur le choix de mon mari, il faudrait lui envoyer sa lettre le plus tôt possible ; le pays a besoin d'un chef qui se hâte de prendre un parti à l'égard des fédérés⁴¹.

XX.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE
X***, A PARIS.

Toulouse, 26 juillet 1815.

Je ne sais dans quelle situation vous êtes à Paris, puisqu'il ne nous arrive rien de vous, et je ne vois ici que des choses qui m'inquiètent. On ne marche pas comme on devrait marcher. Les royalistes de province, plus zélés que prudents, prennent les allures de l'année dernière, et sont trop écoutés ; c'est ce qui aura contribué à cette dernière révolution. Quelques

chefs à qui on a accordé un pouvoir sans bornes s'appliquent à donner de l'*élan* à un peuple qu'il faudrait calmer, et on est si persuadé que c'est la faiblesse qui a tout perdu l'année dernière, que, cette année, on ne parle que de violences, de punitions et d'une réaction terrible. Les premiers jours, la ville de Toulouse était dans une ivresse vraiment française, parce qu'elle était gaie ; aujourd'hui, cette chaleur prend un caractère sombre qui peut devenir féroce, et on voit qu'il est approuvé. On arrête énormément, on parle d'une commission militaire, et je ne sais quel effet causerait une première goutte de sang versée. On se dénonce, on se poursuit, et il plane ici une sorte de terreur. Je suis charmée d'aller respirer à la campagne. Je prévois que la volonté supérieure nous ramènera ici bientôt, mais quelle tâche, ma chère, et que le repos va être loin de moi ! Je me trompe, peut-être, mais il m'est démontré que tout ce pays-ci serait plus calme s'il était simplement gouverné par les autorités administratives. L'arbitraire des autres entrave tout et enflamme tout. Il est urgent d'y porter remède. Je ne puis trop le répéter.

Je vous en prie, ma chère, écrivez-moi souvent ; je ne vous demande plus vos lettres longues pour ne pas abuser de votre bonté, mais je vous les demande fréquentes, jusqu'à ce que l'ordre soit rétabli dans les courriers. Parlez-moi surtout des étrangers ; pénètre-t-on leur plan ? Pourquoi avancent-ils toujours ? Assurément, on ne leur résiste d'aucun côté, et l'armée se fond journellement. Il paraît que les Espagnols, si lents à débiter, voudraient avoir maintenant leur part de la fête, et nous ne sommes pas sans inquiétude de leur envahissement. M. le duc d'Angoulême fait ce qu'il peut pour les en empêcher. Tout cela est noir, et moi aussi, ma belle ; vous le verrez de reste. J'écrivais d'un autre style, à la vue de mes belles montagnes ; je n'ai point à me reprocher de les avoir quittées sans serrement de cœur, et je suis sûre que, cette nuit, je dormirai gaiement en me sentant sous leur abri.

XXI.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.

Toulouse, 1^{er} août 1815.

Tout m'est nouveau ici, l'habitation, les visages, la conversation ; je ressemble au pauvre arbre auquel on a enlevé tous ses étais, et votre Clari, qui ne vous peut plus retrouver, s'est, en vérité, comme perdue elle-même. Je suis bien frêle pour tout cela ; j'ai eu ici beaucoup à souffrir, ma sœur vous en aura dit quelque chose. Les suites d'une fausse mesure nous ont pensé être bien funestes. J'avais prévu beaucoup d'inconvénients, mais mon imagination était loin encore de ce qui devait arriver. Mon mari a été incroyable ; il a bravé les plus grands dangers. C'est une belle chose que le sentiment du devoir d'un magistrat, dans une âme vraiment élevée. On ne saura peut-être jamais tout ce qu'il a valu dans cette occasion. Au reste, il en a la récompense ; on lui rend une justice qu'il mérite, et je puis parler à nos amis de nos dangers, comme d'un orage qui est passé. Nous attendons, demain, monsieur le duc et madame la duchesse d'Angoulême. Obligée de lui céder la maison où je venais à peine de m'établir, je me suis réfugiée dans une petite chambre, sous les toits de cette même maison ; ce dérangement m'a permis de me reposer des visites. Je suis seule, ce soir,

dans mon petit grenier ; je vous écris paisiblement ; mon cœur franchit les distances, et je me sens soulagée du poids qui m'oppressait depuis que je suis ici. Ah ! mon amie, que la raison humaine est courte dans ses calculs ! En demandant cette place, je croyais n'avoir qu'à vous pleurer. Et pendant huit jours, j'écarterais de mon cœur votre image qui m'attendrissait, lorsque j'avais tant besoin de courage.

J'ai vu ce matin madame de B*** ; je lui ai parlé de vous, et cela m'a fait du bien. Elle m'a répondu comme je le souhaitais, et j'ai eu mes mouvements de joie. Ici, ma belle, je les compte, non que je n'aperçoive une société aimable, s'il était possible d'en jouir ; mais, dans ce moment, l'esprit de parti gâte tout : on s'observe, on se juge, et la moindre parole est interprétée selon l'opinion de celui qui l'écoute. *Madame*⁴² sera reçue, demain, avec un grand enthousiasme et qui sera général ; cette joie populaire me ferait plaisir, si je n'avais vu avec quelle facilité elle dégénère en fureur ; mais je suis encore si émue que les moindres cris me donnent une sorte de frisson. Oh ! ma belle, qu'un jour, une heure de conversation avec vous me feraient du bien, seulement un regard ami, au lieu de tous ces yeux observateurs, v'raiment comme braqués sur moi ! Je pourrais bien leur livrer le fond de mon âme, elle est bien pure, Dieu le sait, et mes désirs deviennent de plus en plus bornés.

Je vous parle beaucoup de moi, pardonnez-le-moi, et, quand vous pourrez m'écrire, parlez-moi beaucoup de vous. La situation de M. Molé doit vous raffraîchir le sang. Je crois que vous entrez un peu dans le soin que mon cousin prend de changer le sort qui le poursuivait si injustement, et je lui en sais gré, parce que cela est *bien* dans toute l'étendue du mot.

XXII.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.

Lafitte, 4 août 1815.

Les courriers vont bien mal, ma chère. Heureux encore s'ils ne sont pas retardés ! Les Français, les Prussiens, le diable les arrêtent, et nos paquets sont un temps infini sans arriver. J'en serais fâchée, surtout par rapport à tout ce que nous vous avons adressé la semaine dernière. Il est important qu'on nous envoie une détermination prompte et décisive, car tout marche ici dans un sens opposé à ce que vous faites là-haut. On donne à tout une forme de réaction ; la joie du peuple est un peu féroce, et on l'encourage sur ce ton ; on se dénonce mutuellement, et l'administration, qui eût bien marché dans le premier moment, va devenir plus embarrassante, à cause de toutes les passions qu'on a développées⁴³. Je ne puis assez vous dire combien la conduite de mon mari est convenable au milieu de ce trouble, mais sa situation est bien gênante, et je voudrais l'en voir dehors. M. le duc d'Angoulême, dans une intention qu'il n'a pas assez réfléchi, a élevé sans s'en douter deux partis dans ces provinces : celui qui s'intitule le sien, qui est composé de ce qu'on appelle les purs royalistes, et celui du roi, c'est-à-dire de la constitution. Le prince ignore la moitié des effets de cet inconvénient. Les princes ne sont-ils pas destinés à toujours ignorer ? En vérité, j'admire qu'ils soient encore ce qu'ils sont, en voyant comme on s'empresse de les tromper. Tant il y a, que ce côté, assez heureux pour n'avoir pas d'étrangers et qui aurait été tranquille, commence à s'agiter. Cependant, le temps des élections approche, et se passera moins bien. Le prince est déterminé à ne rien accepter de ce qui est dans les journaux, et il ne croira rien que ce qui lui viendra de la propre main du roi.

Que tout ce que vous me dites des étrangers est douloureux, et que ceux qui ont la folie de vouloir les garder en France doivent être revenus de cette erreur ! Je crois, ma belle, que nous n'aurons besoin de personne, et le roi est si sage qu'il sera plus fort que tous les partis. Je suis donc à la campagne, pas trop bien portante et ne pouvant aller aux eaux à cause de ce qui nous arrive. Je voudrais du repos, pour prix du courage avec lequel j'ai souhaité de me séparer de vous, mais je n'en prévois guère. Ces places de préfet sont diaboliques, et ces têtes du Midi d'une chaleur vraiment effrayante. Je ne puis pas disconvenir, sous ce rapport, que le choix de mon mari ne soit très bon, quel que soit mon peu de goût pour le poste où je le vois. Mais qu'il aura besoin de toute la mesure de son caractère !

Vous êtes heureuse par bien des côtés, ma chère amie ; je le vois, et cela me fait du bien. Comme vous ne craignez pas le mouvement, les situations agitées ne vous déplaisent pas, jusqu'à un certain point, si vous êtes d'abord au fond tranquille sur le sort de vos amis, et cette révolution vous a servie à souhait. Pour moi, chère amie, je suis plus engourdie que jamais ; je me sens vraiment usée ; les moindres émotions me font peur, et, tout de suite après la peine, je crois que ce que je craindrais le plus, c'est une joie un peu vive. Je me sens réellement affaiblie ; j'ai souffert, j'ai beaucoup senti, beaucoup craint, et mon âme est épuisée comme mon corps. Je ne crie que le repos, le repos ! Mais, dans ce pays, on est loin d'en vouloir. Vraiment, les hommes sont fous, et l'expérience, même quand elle est sanglante, n'est bonne à personne. Adieu, ma très chère, je ne suis pas si endormie en amitié que sur tout le reste, et je crois que je vous aime trop pour une personne destinée à vivre à cent-cinquante lieues de vous.

XXIII.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.

Toulouse, 22 septembre 1815.

Voici vraisemblablement, ma belle, la dernière fois que je vous écrirai avant mon départ. Mardi, j'écrirai encore un mot à ma sœur, pour lui dire que rien n'est changé, et, jeudi, je me mettrai en route, je pense. Je dis *je pense*, parce que vous savez comme je suis sûre habituellement de ce que je veux faire. Cependant, je me porte mieux depuis quelques jours, et l'*un peu mieux* me suffira, car si j'attendais le *bien*, je ne partirais jamais.

Un de mes embarras, c'est que je m'aperçois qu'ici j'aimerai mieux les hommes que les femmes. Il est vrai que celles-ci n'ont encore fait que m'apparaître, et puis les voilà parties. J'en ai vu de fort jolies, ce qui m'est assez égal, de fort dévotes, ce qui ne me déplairait pas, si je comprenais leur dévotion, mais elles l'accommodent singulièrement, avec un certain genre de vie qui, après tout, ne m'importe guère, et avec des passions violentes et assez haineuses qui m'importent beaucoup, parce qu'elles nuisent à la tranquillité de ce pays. Je m'étonne de la capacité de leurs cœurs qui peuvent contenir à la fois tant d'amour et de haine. Je ne balance point à dire que ce sont elles surtout qu'il est difficile de contenir, et comme elles parlent beaucoup et crient très haut, elles ont une extrême influence. Les hommes sont plus instruits et plus modérés. J'en trouve déjà un assez bon nombre qui me plaît : M. de Castellane que j'aime en Sévigné, M. de Marsac qui mérite d'être aimé de même, qui possède les originaux de quelques lettres de *notre amie*, et qui sent le prix de ce trésor, M. de Lavalette, parent de tous les Gontaut ; les Villeneuve qui nous font un peu enrager, administrativement parlant, mais qui sont *bien* dans le salon ; enfin,

beaucoup d'autres encore. Tout cela viendra, le soir, chez moi, tant que je voudrai, et y causera fort bien, quand on pourra causer, c'est-à-dire dégorger la politique, s'en fier au roi, aux ministres, aux Chambres, et ne plus se mêler de régler l'État. Quand ce moment arrivera, je dirai, ma chère : « La France est sauvée ! » Mais, jusque-là, je vous avoue que j'ai peur. Au reste, ma chère bonne, si on se portait bien, et si on arrivait dans une ville telle que celle-ci avec plus de vanité que d'affection, avec plus de projets que de souvenirs, on pourrait s'amuser à avoir des succès à fort bon marché. Il me paraît qu'on me trouve assez aimable, je puis le dire sans vanité, car je ne vis encore que sur les provisions que j'ai faites auprès de vous et de quelques autres, dans nos bonnes petites soirées. C'est un peu comme mes anciennes parures que j'avais laissées de côté, et qui, reprises ici, me donnent un certain air d'élégance. Je vis sur mes vieilles robes un peu rafraîchies, et sur tout ce que j'ai retenu de vous, de madame Chéron, et de cinq ou six autres. Je raconte ce que vous contiez, j'amène certaines histoires ou certains bons mots, on m'applaudit, et, malheureusement, vous êtes trop loin pour entendre et pour rire. Il n'y a que ce maudit Charles qui a bonne mémoire, et qui, lorsque nous sommes seuls, se moque un peu de moi, mais il me garde le secret, et se prête de bonne grâce à faire le compère.

XXIV.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT. A PARIS⁴⁴.

Lafitte, 10 novembre 1815.

Eh bien, me voici, mon cher enfant, et, dussiez-vous vous moquer de moi, je vous dirai qu'après avoir épuisé tout mon courage dans ce triste voyage, je suis obligée d'en chercher, et de faire un effort pour vous écrire. Si j'avais de la vanité, je chercherais à vous dissimuler mes faiblesses maternelles, mais je crois que j'y réussirais mal. Il faut donc que je vous dise que je suis si peu maîtresse de moi, que je n'ai d'autres soins que d'éviter, ici, ce qui vous retrace à mon souvenir, et qu'hier je n'ai pas pu prendre sur moi devenir vous parler de la seule manière dont je puisse le faire, à présent. Nous briserons sur cet article, mon enfant : je n'ai pas besoin de votre tristesse pour croire à vos regrets ; je garde le chagrin pour moi, et je vous laisse au plaisir de mener une vie qui vous plaît, et de vivre au milieu d'un monde qui vous convient. C'est un partage tout naturel que nous ferons toujours, je crois ; mais n'allez pas imaginer de le demander à toute autre femme qu'à votre mère.

J'ai voyagé comme un vrai dragon, et je n'en suis pas trop malade. Vous ne pouvez vous faire une idée de ce qu'il y a de triste à se trouver perchée à deux heures du matin sur les hauteurs d'Uzerches. C'est ce qui m'est arrivé cependant ; j'avais hâte de mettre un terme à ma solitude. Je suis arrivée dimanche, pour dîner avec votre père que j'ai trouvé mieux portant. Vous jugez combien de paroles nous avons échangées ensemble, et si vous avez été nommé ! Il m'a ensuite menée dans une petite chambre qu'il m'a fait faire, et qui serait jolie ; mais, l'inconvénient, c'est qu'il a inventé, de concert avec son teinturier⁴⁵, c'est à dire avec l'architecte, d'y faire une alcôve, et voilà des plâtres neufs et les inquiétudes qu'ils me donnent qui font que je n'habiterai point cette chambre. Votre père et l'architecte sont restés sur le coup. J'ai ri de ce que, pour la seconde fois de l'année, votre père me faisait un appartement où je ne pouvais point loger. On n'a rien fait au reste de la maison, et voilà les travaux de votre père, pendant mon absence ! Heureusement qu'il s'entend mieux à ceux de sa préfecture. Il travaille comme un diable, il est content de son imposition de guerre ; surdouze cent mille francs payés dans ce mois par le département, il y a sept cent mille de cette imposition extraordinaire. Vous voyez que nous nous conduisons bien, Messieurs de Paris ; faites-nous valoir un peu. La compagnie départementale⁴⁶ se ferait aussi, si le ministre de la guerre envoyait les inspecteurs qu'on attend. Dites-en un mot à madame de Vintimille ; il est bien nécessaire qu'on la fasse ici, car la force armée nous manque de plus en plus. La plus grande partie de la garde nationale s'engage dans ces corps secrets que tout le monde connaît, et que personne ne peut plus contenir. Il ne se passe pas de nuit qu'ils ne fassent quelque expédition, et il règne ici une espèce de *terreur* qui me semble avoir un peu ralenti la chaleur des sentiments. Votre père est assommé de plaintes et de dénonciations des deux côtés ; il résiste avec une fermeté vraiment inébranlable, refuse son autorisation à tout ce qui devient illégal, mais il n'a que sa plume pour se défendre, et il n'est pas trop secondé.

Nous attendons avec impatience notre prince⁴⁷, son voyage doit décider beaucoup de choses ; il arrivera dimanche. Hier, votre père et le procureur général ont passé une bonne partie de la matinée à étudier la loi que vous

savez, sans avoir pu parvenir à deviner à qui était donné le droit d'arrêter : le soir, est arrivée l'instruction qui rend la chose un peu plus claire⁴⁸.

Je remplirais mes petites pages de beaucoup de fagots, si je vous débitais tout ce j'entends. On me conte mille choses de Paris que je n'y savais point, et on me prend pour une ignorante. Quand le prince nous aura quittés, je mènerai, je crois, une vie fort solitaire. La ville est bien déserte ; je vois, le soir, quelques hommes que vous savez, et le reste du temps, c'est-à-dire dix heures par jour, je suis seule. Je m'arrangerai pour remplir mon temps de mon mieux, et vous savez, cher enfant, vers qui seront tournées mes rêveries les plus habituelles. Si vous voulez croire que la jolie petite dame que vous soignez ici est partie dès qu'elle a su que vous ne reveniez pas avec moi, permis à vous ; car, hier, elle s'en est allée à Paris. Vous n'avez qu'à la chercher, et rire du métier que je fais en vous avertissant. Votre père se meurt de peur que la société ne vous dissipe beaucoup ; je lui réponds que non, et je me rends votre caution. Il est bien certain, mon cher ami, que ma confiance est telle en votre raison que je n'ai que du chagrin de notre séparation, et que mon inquiétude ne porte que sur des pauvretés sur lesquelles je vous prie de me ménager, toute faible que je suis. Ne rentrez donc pas trop tard ; ne vous trouvez pas au milieu du tumulte, s'il y en avait quelque part ; ne brûlez pas votre chambre ni vos rideaux ; enfin, repassez dans votre esprit les petites niaiseries qui ont fait souvent des tracas pour moi, et puis rappelez-vous ce vers de la Fontaine :

Un songe, un rien, tout lui fait peur⁴⁹.

XXV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, dimanche 13 novembre 1815.

Point de nouvelles de vous, ma chère maman. Il est bien singulier que vous ne m'ayez pas écrit de la route ; nous sommes de fort mauvaise humeur, et, si vous ne nous écrivez pas aujourd'hui, dimanche, nous donnerons dans l'inquiétude. De peur que vous n'en fassiez autant, je commence par vous signifier que nous nous portons tous bien.

On commence à trouver, ici, que vous avez bien souvent des événements dans votre Haute-Garonne, et il n'y a guère de journaux qui n'annoncent quelque nouvel attentat dans vos villages. Il est vrai que ces malheureux paysans, *ces enfants de la nature*, ont bien mauvais esprit, quoiqu'ils habitent le séjour de l'innocence, et cela n'est pas étonnant : nous qui sommes moins innocents, nous n'en avons pas un trop bon. Il y a eu de belles causeries, ici, au sujet du maréchal Ney. J'ai été, vendredi, à la séance de son jugement. M. Berryer⁵⁰ a parlé à peu près aussi mal qu'il est possible de parler ; c'est un avocat dans toute la force du terme. En récompense, le

général Grundler, qui n'est pas un avocat, mais un homme d'esprit, a parlé, selon moi, d'une manière admirable, avec une lucidité, une méthode, une convenance bien rares. Une fois l'incompétence déclarée, il y a eu une grande hausse dans les effets des bonapartistes, et en même temps toutes les *mèches* se sont plus allumées que jamais. Heureusement, samedi, tout le ministère est venu enjoindre à la Chambre des pairs de juger le maréchal, et l'on commencera lundi, dans les formes des délibérations législatives. Malheureusement, ces débats ne pourront être publics, et l'on ne sait pas encore si l'on se contentera de l'instruction du procès, ou si l'on entendra les témoins. Pour la première fois, des juges pourront donner tout haut, énoncer, expliquer leur avis. Tout cela occupe beaucoup. Cette mesure, quoiqu'un peu illégale, n'ayant rien de despotique, ne déplaît point et contient les malveillants ; le gouvernement espère qu'elle lui donnera le droit d'être modéré ; et tout le monde dit que, si ce procès était resté là, il en aurait peut-être coûté deux mille têtes à la France.

*Chactas*⁵¹ est tellement tombé dans l'opinion, que la Chambre lui a dernièrement refusé la parole, par une délibération unanime, et les journaux on eu défense de faire mention particulière de son fameux discours. Nous sommes, du reste, les plus contents du monde ; un *député* de notre connaissance⁵² disait l'autre jour, chez ma tante, que la Chambre avait les meilleures intentions, mais qu'elle manquait de talents et de science. « Ah ! monsieur, répondit quelqu'un fort sérieusement, les oies ont sauvé le Capitole. » Cela court tout Paris. Voilà de nos gaietés.

Je vous ai mise au courant de la chronique parisienne ; un autre jour, je vous parlerai de vous et de moi ; mais pour aujourd'hui, c'est assez que vous donner des nouvelles qui vous amuseront peut-être⁵³.

XXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, mercredi 15 novembre 1815.

Votre tante vous aura conté, mon enfant, l'arrivée et le prompt départ du duc d'Angoulême, et vous vous figurez l'étonnement et l'agitation des Toulousains. Il faut être sur les lieux pour concevoir tous les bruits divers que cet incident a fait inventer à nos diseurs de nouvelles. Représentez-vous tous les Toulousains et les Toulousaines dans les rues, madame de P*** en larmes, dans la place Saint-Étienne, redemandant le prince aux murailles de la préfecture. Chacun faisait son récit. Les uns disent que Murat avait envoyé une partie de son armée sur les côtes, et que le prince est allé les combattre ; les autres qu'il marche contre les huguenots, ou enfin contre Clauzel⁵⁴ ou Decaen. Là-dessus les têtes s'échauffant, les vociférations contre les fédérés, un certain mouvement dirigé contre les personnes qui a un peu préoccupé votre père tous les jours ; le départ du régiment d'Angoulême, qui a traversé nos rues au cri de « *Vive le Roi !* » et de tout un monde qui criait : « Sauvez le prince ! défendez-le ! » la garde nationale

voulant marcher sur Nîmes, et assiégeant le cabinet de votre père, pour obtenir de lui l'autorisation de mesures violentes ; voilà, mon enfant, comme nous avons passé la journée d'hier. Vers le soir, la vérité a commencé à se répandre ; on a su que Monseigneur avait ordonné, lors de son passage à Nîmes, que les temples protestants fussent ouverts ; qu'il s'était élevé une émeute lorsqu'on avait voulu exécuter cet ordre ; que le général Lagarde⁵⁵, commandant la division, avait eu une balle dans la poitrine, et que Monseigneur était reparti sur-le-champ, avec une célérité et un dévouement vraiment admirables, pour soutenir de sa présence les ordres qu'il avait donnés. On ne saurait trop louer ce prince pour la promptitude de sa décision, la douleur profonde qu'il ressentait de cet événement, et l'empressement avec lequel il est reparti. Avant-hier, tout décidé qu'il était à quitter Toulouse, il est venu au spectacle. Durant toute la comédie, il ne pouvait parler d'autre chose, et il répétait sans cesse : « Il semble que je sente le poids de cette balle que ce pauvre Lagarde a reçue, pour ainsi dire, par ma faute. Je ne crois pas que ce soit une faute. J'ai voulu faire exécuter la loi, mais je souffre de ce meurtre, comme si j'en étais coupable. » Il voulait partir le soir même ; on a eu bien de la peine à obtenir quelques heures de repos, et, hier matin, il faisait mauvais temps. Comme il allait monter en voiture, il a trouvé dans la cour un monde infini qui le bénissait de tous côtés, et il a dit à votre père : « Je ne crains ni le danger ni la fatigue ; mais il y a des moments où on aimerait à se reposer au milieu des siens. Je vous avoue que je me faisais un plaisir de passer ici quelques jours en famille ; car, à Toulouse, je suis comme au milieu des miens, et vous particulièrement, monsieur le Préfet, vous me recevez si bien, que, quoique je fusse chez vous, je me croyais chez moi. » Nous espérons qu'il trouvera qu'on s'est calmé là-bas, et qu'il n'arrivera que pour consolider le bon ordre.

Ce qu'il fait là doit avoir un grand effet dans le Midi ; tous les bons esprits en sont enchantés, mais nous avons des cerveaux crochus que cette mesure étonne et choque un peu. Vous savez, mon cher ami, comme ici, et un peu en France même, on est depuis longtemps la dupe des mots. Nous avons fait des jacobins des fédérés, des fédérés des protestants, des protestants des huguenots, et peu s'en faut, à présent, qu'on ne veuille se

replacer au temps de la Ligue, et que ces démêlés ne fassent renaître les mêmes troubles. Je ne désespère pas d'entendre, d'ici à peu de jours, parler des Albigeois. On trouvait fort bon que les catholiques de Nîmes eussent fermé les temples protestants, et chassé de cette ville les négociants qui l'habitaient, en brûlant leurs maisons. On ne blâmait pas trop même ce meurtre du général Lagarde (qui, heureusement, n'est point mort de sa blessure), et on s'étonne que Monseigneur aille au secours des *infidèles* et d'un général français. Quand il nous sera revenu, il faudra regarder cet événement comme heureux. Si quelque chose peut apaiser l'effervescence de ce pays, c'est de voir à quel point l'on blâme un prince en qui on a confiance, et je suis sûre qu'à Paris vous penserez comme nous.

Ce matin, la ville est paisible ; on a fait des patrouilles, le maire a fait une proclamation, et votre père me paraît tranquille. J'avais bien quelque envie de m'effrayer un peu, hier ; mais il était si calme, que j'ai pris mon parti de prendre patience, et seulement je disais de temps en temps : « Ah ! que je suis bien aise que Charles ne soit pas ici ! » Si la ville de Toulouse me fournit souvent, mon ami, l'occasion de faire une pareille réflexion, vous imaginez bien qu'elle n'avancera pas beaucoup dans mon amitié. Ah ! mon Dieu, que je serais heureuse de me rapprocher de vous, et d'avoir du repos ! Vous savez comme je suis arrivée à craindre les émotions, et je ne me trouve pas dans un pays où elles me soient épargnées.

XXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, jeudi 16 novembre 1815.

Je ne me plaindrai plus de vous, ma bonne mère ; nous recevons des lettres de tous côtés, et à tous les courriers, et vous nous faites parfaitement la chouette à *tous six*⁵⁶. Celle qui est arrivée aujourd'hui à ma tante n'est pas très rassurante. Il paraît que le bout de *mèche* est tout prêt chez vous, et j'ai bien peur que la traînée ne vienne jusqu'ici. En attendant, n'y pensons pas, car je suis si las du passé, que je fais peu de cas de l'avenir.

C'est en partant de ces beaux principes, que je vous déclare que vous êtes trop bonne de vous attrister tant de notre séparation. Il me semble que, dans ce temps-ci, il ne faut pas s'inquiéter de la situation où l'on est, puisqu'on n'est jamais posé, mais perché. Qu'est-ce qui dure ? Rien, pas même le malheur, quoi qu'on en dise, et j'en remercie Dieu. Comptez du moins qu'il ne vous viendra aucun sujet de chagrin de mon côté, et je ne veux pas qu'on s'aperçoive que je ne suis plus avec ma mère.

Vous devez posséder à présent votre prince ; et je vous vois d'ici dans vos agitations habituelles. Puisse sa présence vous être aussi utile que vous le désirez ! Je crois que le meilleur moyen de salut serait une ferme volonté ici, et une force armée là-bas. M. de Fezensac⁵⁷ prétend que le ministre ne doit pas envoyer d'inspecteur, et que la formation de la légion dépend entièrement du chef de la légion et du commandant du département. Vous allez avoir, en attendant, cette compagnie départementale contre laquelle M. de Villèle a tant crié, pour de bien étranges motifs, si l'on en croit plusieurs personnes ; peut-être cette troupe-là aura-t-elle quelque utilité, si elle est bien choisie.

Nous sommes ici fort occupés du procès de Ney. Le discours du premier ministre a enchanté madame de Ch***⁵⁸ ; et, moyennant la seconde ordonnance du Roi, dont on s'était passé d'abord, cette affaire va le mieux du monde. Il est à croire que l'accusé sera exécuté, quand vous recevrez cette lettre ; il paraît qu'il aurait la tête tranchée. Tout cela est horrible et imposant. Mais il ne faudrait pas que de petites dames, au coin de leur feu, levassent leurs yeux bleus au ciel en disant : « Quelle douce satisfaction ! »

On nous promet, pour demain, ce traité si attendu. On est autant décidé à droite à en être mécontent, qu'on est déterminé à gauche à en être charmé. Voilà de la concorde. Je ne vous dis rien encore aujourd'hui ; mais j'aurai peut-être de grandes nouvelles à vous conter pour la prochaine fois. Sous l'apparence d'une grande stagnation, tout se presse ici et s'accumule. Tout cela est assez drôle à regarder de mon troisième étage, ou des hauteurs de la rue Saint-Jacques.

XXVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE
RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, mardi 21 novembre 1815.

Je vous écris aujourd'hui sur du grand papier, ma chère maman, parce que je prévois que j'en aurai beaucoup à dire. Résignez-vous donc, et, comme vous serez tranquille, je suppose, quand ma lettre vous arrivera, amusez-vous-en. Je viens d'en recevoir une de vous en quatre pages, où vous me parlez de beaucoup de choses. Il faut vous répondre :

Votre affaire de Nîmes a fait un peu parler ; mais notre semaine est si pleine, que nous n'avons pu nous en occuper à fond. Avant-hier, a commencé le procès de M. de Lavalette, lequel a dû, je crois, finir hier ; ma tante m'écrit qu'il a été condamné à mort, à minuit. Reste le roi. Le même jour, il y a eu séance en comité secret à la Chambre des députés, sur la proposition de M. Hyde contre l'inamovibilité des juges, dont M. de Bonald avait fait le rapport. M. Pasquier a parlé contre, fort bien, et M. Royer-Collard a prononcé dans le même sens un discours qu'on dit un chef-d'œuvre. Il sera imprimé, et je vous l'enverrai. Il a combattu M. de Bonald par des citations de ses ouvrages. Il commence ainsi une période : « On fait un crime aux rois. (Là-dessus, grands murmures : « Cela est faux, sacrilège ! on ne fait point de crime au roi) ! » L'orateur reprend : « On fait un crime aux rois. (Nouveaux murmures.). Messieurs, rois est au pluriel. On fait un crime aux rois, dit M. de Bonald, dans sa théorie du pouvoir, etc. » Il me semble que cela est à citer.

Pour continuer l'histoire de notre semaine, hier, a commencé le procès du maréchal Ney. Je compte y aller demain. On dit que rien n'est plus imposant. J'en ai entendu faire la description de la manière la plus touchante et la plus noble par M. le duc de Rohan, qui en parlait en vrai honnête homme ; et je l'ai bien remercié dans mon cœur, quand il nous a dit en élevant la voix : « Je vous assure que toutes ces exaspérations de la société viennent tomber au pied du tribunal, et là on n'a plus à lutter que contre l'indulgence. » Les propos sanglants des belles dames m'ont paru bien petits auprès de cela. Le traité est signé ; on devait le porter aujourd'hui aux deux Chambres⁵⁹. Mais il a fallu laisser reposer la Chambre des pairs. On voudrait l'envoyer samedi, mais le procès retardera tout.

On a pris ici la manie des lettres anonymes. On en a écrit une à plusieurs pairs, où on leur promet, s'ils condamnent Ney, vingt mille coups de poignard. César n'en eut que vingt-deux. On fait courir, au sujet de ce

procès, une foule de bruits alarmants ; la garde nationale est toujours sur le qui-vive. Cependant, il paraît qu'il n'y a rien de sérieux à craindre. On a arrêté les généraux Colbert, Belliard, Ornano, et deux autres. En compensation de tout cela, il n'y a pas un homme raisonnable qui ne reçoive des lettres, anonymes aussi, où on le traite de jacobin, où on lui promet que l'odieuse Charte ne durera point, que les *Royalistes* dont on a pris les biens se vengeront, que nous avons eu une révolution populaire dans un sens, et que nous allons avoir une révolution populaire dans un autre, que les peuples du Midi vont commencer ; et c'est à vous autres de donner un démenti à ces sottises inventées par la malveillance. Il faudrait bien trouver un moyen de fermer la bouche aux nouvellistes ; tous les partis font des nouvelles, et tous les gens impartiaux les croient. On change le ministère tous les jours dans les cafés, et il n'y a point de foyer de spectacle où l'on n'ait fait vingt traités de paix par jour. Tout cela est pitoyable.

Il a paru une brochure très courte, très hardie, pleine de faussetés⁶⁰, mais bien écrite, intitulée : *Question sur le procès du maréchal Ney*. Vous est-elle parvenue, par hasard ? On dit qu'on l'a défendue. Je ne sais si vos journaux vous amusent, le's nôtres sont de la dernière platitude. En général, nous avons tant rempli notre vie depuis deux ans que nous n'avons pas eu de place pour y mettre de l'esprit. C'est, cependant, bien plus nécessaire qu'on ne pense.

XXIX.

MADAME DE RÉMUSAT, A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, mardi 21 novembre 1815.

Vous avez beaucoup d'esprit, vous et votre tante ; mais vous ne savez ni l'un ni l'autre écrire à des gens de province. Je suis bien aise de vous dire que votre père trouve que, lorsque j'étais à Paris, mes bulletins valaient bien mieux que les vôtres, et cela pour une raison fort simple : c'est que j'avais soin de lui écrire ce qu'il ne verrait pas dans les journaux. Votre tante, dans sa dernière lettre, me mandait avec exactitude que le procès du maréchal Ney allait à la Chambre des pairs, et que celui de M. de Lavalette commencerait tel jour, et autres choses de cette importance. Vous, pour suivre un si bon exemple, vous m'apprenez que ce dernier a été condamné à mort, et voilà que les journaux qui sont très obligeants pour moi, m'ont mise dans la même confidence. Mais vous gardez pour vous mille niaiseries qui vous paraissent telles, que je voudrais savoir, et tout cela, maudit paresseux que vous êtes ! parce que vous vous laissez gagner, comme disait *ma chère amie*, par le jour de poste, que vous n'avez point le temps, et que vous étranglez ce qui m'amuserait. Vous ne m'avez point conté ce salon de madame de Catellan, que je ne me connais point, ni madame Récamier ; vous ne m'avez point dit qui vous y avait présenté, et quelle figure vous y avez faite.

En relisant votre lettre, je la trouve, en somme, fort amusante, et il se pourrait bien qu'il y eût un peu de querelle d'Allemand dans cette affaire, ou que, tout bonnement, je voulusse que la lecture de la lettre que je reçois de vous durât jusqu'à l'arrivée de celle qui doit la suivre. Ayez un peu égard

à cette faiblesse et à ma solitude, et faites que je vous perde de vue le moins possible. Ce que vous me dites de la vie que vous menez me rassure sur les visites où je craignais que vous ne fussiez un peu entraîné ; je voudrais savoir quels sont les étrangers que vous voyez chez M. de la Live, et si on vous nomme à eux ? Pensez-vous à aller chez M. de Richelieu ? Êtes-vous retourné chez le garde des sceaux ?

Vous avez de si grandes nouvelles à donner, que je pense que tout ce qui vous arrive de nous vous paraît comme de l'histoire de fourmis. Pour vous piquer d'honneur, et vous ressembler en quelque chose, nous avons un froid très vif avec un beau soleil qui n'empêche pas qu'il gèle très fort. Je demeure au coin du feu, où je me porte presque bien ; cela me donne un peu de cette bonne humeur que vous me connaissez, quand je ne souffre pas. Votre père mène toujours la même vie ; il est un peu en guerre avec son bataillon sacré, dont les excès passent tout ce que vous pouvez imaginer. Je lui voudrais de la gendarmerie et de la garde départementale. Nos gardes nationales deviennent mauvaises, les marchands s'en retirent, parce qu'ils se fatiguent, et il n'y demeure que la mauvaise compagnie. On fera bien de penser à les supprimer bientôt, car on en a tiré tout le bien qu'on pouvait en espérer. Nous sommes toujours contents de la correspondance de M. de Vaublanc⁶¹ ; il paraît lire avec soin les lettres qu'on lui écrit, il est exact à répondre, et par le courrier d'hier il a mandé à votre père, qu'il approuvait toute sa conduite, qu'il avait soin de la mettre sous les yeux du Roi, et que Sa Majesté savait tout ce que ce pays demandait de précaution et de surveillance. M. de Vaublanc nous rassure encore dans sa lettre sur les dénonciations qui pourraient venir, et dit que le ministère saura toujours distinguer ce qui tient à l'esprit de parti.

Nous avons ici un discours de M. Pasquier⁶² su les tribunaux, que je n'ai point encore lu. Nous sommes d'avis de les réduire ; cela ne peut être qu'utile au pays, et on y est toujours préparé. Je ne sais pas ce que notre cousin peut dire contre cette opinion ; je vais le lire aujourd'hui.

J'ai eu le cœur serré de tous ces Moniteurs d'hier si pleins de procédures. Je sens que des punitions sont nécessaires, mais tout cela fait mal. Je voudrais qu'on finît bien vite, et surtout qu'on déterminât la liste des

coupables, en ne l'étendant qu'à ce qu'il faut. Il n'y a que Dieu qui ait le droit des lentes vengeance, parce qu'il est éternel.

Adieu, mon enfant ; si je recevais une lettre pareille à celle-ci, je la trouverais fort ennuyeuse, mais je ne sais qu'y faire. En frappant du pied, il ne me sortirait que des regrets qu'il faut étrangler. Quand je pense que je n'ai encore passé qu'un mois loin de vous, je ne comprends pas comment je porterai tous les autres ; car j'en ai déjà jusque-là de votre absence. Je mets la main bien haut.

XXX.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS
CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, mercredi 22 novembre 1815.

J'attends avec impatience que notre correspondance soit rangée et montée. Quoique je ne doute pas que vous ne vous aperceviez souvent de notre absence, je suis toute aussi sûre que vous n'éprouvez pas la millième partie de ce que je sens, je pourrais dire de ce que je souffre. Votre père, tout homme qu'il est, a encore à présent une larme à l'œil quand il prononce votre nom, et, quant à moi, je pense que vous devinez toutes mes faiblesses.

Soignez donc notre solitude. Vous savez ce que sont les lettres pour les exilés, et pour moi surtout ; ayez donc, je vous en prie, quelques feuilles de papier sur votre bureau, ne les remplissez pas toutes à la fois, parce que cela vous prendrait trop de temps, mais donnez-moi un quart d'heure par jour, et vous verrez que, chaque semaine, vous m'enverrez un assez gros paquet qui sera sûrement mon plus grand plaisir. Ne rangez ni vos mots ni vos idées ; j'ai droit à votre confiance, et dédommangez-vous avec moi de la contrainte où vous devez être vis-à-vis de bien du monde. J'ai même averti votre père qu'il m'arriverait peut-être de ne pas toujours lui lire vos lettres entières, et que sa gravité paternelle n'entrerait pas dans bien des pauvretés qu'il nous accuserait de nous conter. Ma qualité de femme me rapproche de votre jeunesse, puisqu'on a décidé que les femmes restaient un peu *enfant* toute leur vie. Les choses eussent été beaucoup mieux arrangées, si elles étaient demeurées toujours jeunes.

Si on est tranquille à Paris, et que vous soyez, vous, toujours bien sage, je ne me repentirai pas, mon enfant, des sacrifices que j'ai faits, quoi qu'il m'en coûte. Je mène une vie très solitaire. Le prince est allé à Grenoble ; quelques personnes, revenues de la campagne pour lui, y sont retournées, et je passe des journées exactement seule. Votre père est dans son cabinet, soir et matin ; les affaires se multiplient ici ; les audiences, les dénonciations seules prennent un grand nombre d'heures, et il faut employer beaucoup de temps à écouter et apaiser les grognons qui se multiplient, à mesure que les moyens de les placer diminuent. Cette maladie de la dénonciation fait qu'on arrive jusqu'à moi, et on m'a tant poursuivie depuis quelques jours, que je me vois forcée de renvoyer ce portier si révérencieux que nous avons, et que, pour plaire à notre monde, je prends pour portier le fils d'un chevalier de Saint-Louis fort misérable, à qui ce sera moi qui ferai la révérence. On se mêle journellement des bureaux de votre père, et nombre d'individus, fort royalistes il est vrai, mais malheureusement peu habiles, voudraient les occuper. Il arrive ici ce que les gens raisonnables avaient prévu, c'est que ceux qui ont soulevé ce parti dominant, et armé nos bandes secrètes, n'en sont plus maîtres, et commencent à les redouter. Nos prisons sont encombrées, au point de craindre des maladies, et le moyen de les vider, que quelques-uns conçoivent, fait frémir. Voilà le triste effet des réactions.

Nous désirons beaucoup le retour de notre prince ; ses intentions sont si bonnes, il a tant d'envie d'assurer le repos de ce pays-ci, qu'il doit arriver à imposer à tous ces esprits échauffés. Votre père est toujours apprécié par ce qu'il y a d'honnêtes gens dans cette ville, et ceux-là conviennent qu'ils lui doivent le calme dont on jouit, malgré les factieux. Cette estime générale le soutient, mais il a terriblement à faire.

Je pense que, vous et nos amis, devez trouver mes lettres bien ennuyeuses ; je vous conte toujours les mêmes choses. Je ne sais qu'y faire. Si j'étais à Lafitte bien tranquille, je serais bien plus aimable ; car, enfin, je penserais à quelque chose, et, ici, je m'efforce de ne penser à rien. Je ne sais pas encore m'occuper de vous tranquillement ; mes souvenirs me font mal, je glisse dessus, et je suis dégoûtée depuis longtemps d'interroger l'avenir. Je ne peux pas dire, cependant, que je m'ennuie ; mes journées sont si uniformes, qu'elles passent assez vite ; il y a bien longtemps que j'ai dit que c'était le plaisir qui faisait aller le temps lentement. Cela demanderait une explication, mais je ne me soucie point de la donner, et, comme vous entendez assez vite, vous comprendrez que je veux dire le contraire, et vous serez de mon avis, si vous voulez. Ici, comme je ne regrette ni la veille, ni ne souhaite le lendemain, j'occupe ma journée de mon mieux, et elle va assez. Celle du courrier a cependant un peu meilleure mine ; je lis vos ennuyeux journaux avec une attention que vous ne leur donnez sûrement pas ; je me tue à deviner les masques de la Chambre des pairs⁶³, et depuis cette semaine j'ai *le Nain rose* et *le Géant vert*⁶⁴, qu'on m'envoie, je ne sais pourquoi.

Ce jeudi.

Mes pressentiments ne m'avaient point trompée : J'ai eu une lettre de vous tout aimable, mon cher ami, et je vous en remercie de tout mon cœur, parce qu'elle me fait du bien de toutes les manières. Je reçois avec une confiance qui est le plus doux sentiment du monde cette assurance que vous me donnez de votre conduite, et, au milieu de toutes les inquiétudes que rêve ma maternité, celle-là ne me passe pas un seul instant dans la tête.

Vous aurez mis, cher enfant, un grand bonheur dans ma vie, et, comme je suis loin d'être ingrate envers la Providence, je ne me plaindrai point de mon passage dans ce monde, escortée comme je le suis de vous et de votre père. Mais, mon enfant, vous vous trompez ; on s'apercevra que vous n'êtes plus auprès de votre mère, et on vous verra mieux, et on saura ce que vous valez. Je me rappelle que je disais à ma pauvre mère, quelquefois, que j'étais beaucoup plus aimable quand je n'étais pas près d'elle. Il est vrai que, toute bonne qu'elle était, son plan d'éducation posait sur des principes plus sévères que les miens. Mais il y a toujours une certaine retenue devant les parents, et la crainte, lorsqu'on est rentré chez soi, de ce que j'appelais *les observations de la chambre*. Il y en a si peu à vous faire habituellement, que, lorsque je me retrouve avec vous, je me laisse bien plus aller à vous confier tout ce que je n'ai pas pu dire à d'autres, qu'à prendre le métier de mentor ; aussi, vous aurez beau dire, je m'affligerai toujours de votre absence, parce que, non seulement les *entrailles* me font mal depuis que je vous ai quitté, mais votre conversation me manque tout à fait, et je suis sûre que vous me souhaitez de temps en temps, pour soulager votre âme. Mon cher enfant, il y a entre vous et moi une si douce intimité, que je garde intérieurement la conviction que je serai encore votre meilleure amie, lorsque je ne serai plus la femme que vous aimerez le mieux.

Je suis, comme vous, en colère contre toutes ces femmes tant à yeux bleus qu'à yeux noirs. Dès qu'un malheureux coupable est sous le poids de la justice, il faut se taire, l'abandonner au tribunal qui doit en décider, et à Dieu, qui, peut-être souvent, a cassé plus d'un jugement des hommes. Les révolutions mettent la pauvre humanité aux prises avec des positions si difficiles, que, s'il est ordonné aux rois de se montrer sévères pour assurer le repos des États, il faudrait que le public fût indulgent. Mais cette morale est passée de mode, et la charité n'entre plus guère dans les devoirs du chrétien. Je voudrais qu'on persuadât aux femmes que ces passions haineuses les défigurent beaucoup. En vérité, mon ami, l'amour leur irait beaucoup mieux, et, passion pour passion, la haine doit les mener plus sûrement en enfer.

Je n'aime pas trop le discours dont madame de Ch*** est si contente. Je trouve bien qu'il accuse, je trouve mal qu'il juge d'avance ; il y a de la

menace dans toutes ces paroles, parce qu'il y a de l'effroi, et cela n'est pas digne. Tâchez de me dir finement l'opinion de mon *curé*⁶⁵ ; le voyez-vous ?

XXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, dimanche 26 novembre 1815.

Nous voudrions bien avoir des nouvelles de votre Midi, ma chère mère. Nous ne nous en doutons plus, et nous nous faisons tant de bruit à nous-mêmes, que nous ne pouvons guère vous entendre. Pour moi, qui vous entends toujours, je vais répondre à toutes vos questions sur ce que je fais. D'abord, il faut aller à l'École de droit tous les jours à midi et demi, ce qui est fort gênant, et, là, outre l'École de droit, on choisit entre les cours du Collège de France et ceux de la Faculté des lettres. Rentré chez moi, je donne dans les mathématiques, et me voici en pleine algèbre. Outre les mathématiques, je vais me mettre dans le droit, et je compte passer un examen dans peu de temps. D'après les conseils de M. Bertrand, avec l'étude du droit, je ferai marcher de front celle du droit public. Si vous ajoutez à cela les lectures anglaises et françaises, vous aurez l'ensemble de toutes mes études, sans compter celle de l'histoire, que je ne veux pas négliger, à cause de cette belle phrase de Tacite que vous m'aviez dit de

demander à M. Bertrand : « Specta juvenis..... in ea tempora natus es, quibus firmare animam deceat constantibus exemplis. » Mon père vous l'expliquera.

Vous me demandez ce que je lis ? J'ai voulu lire les *Confessions*⁶⁶, et j'ai jeté le livre à la sixième page. Je continue les mémoires de Sully, qu'on n'imprimerait pas dans ce temps-ci, et Cicéron, quoique je ne sois pas le fils de Chesterfield⁶⁷. Mais, malheureusement, tous les bons livres, et surtout l'histoire me rappellent à ce temps-ci, et le passé m'effraye quelquefois pour l'avenir.

Voilà encore l'affaire de Ney renvoyée à huitaine. Je ne sais si ce délai inévitable vous a indignés à Toulouse, comme certaines personnes un peu animées le sont à Paris. Moi, qui ai assisté à la séance, je vous dirai qu'il était impossible qu'on le refusât, sans injustice. J'ai entendu là ce fameux M. Dupin, qui a parlé avec beaucoup de talent, et dont tout le monde fait l'éloge. En attendant, il y a beaucoup de personnes à la Chambre qui sont furieuses, et que le traité et la note additionnelle n'ont point apaisées, bien au contraire. Vous nous en direz votre avis. Je n'ai jamais vu plus de gens inquiets qu'à présent, et cependant, il me semble qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir. Mais on ne peut empêcher les gens qui ont la manie de regarder dans l'avenir, d'y voir les plus grands bouleversements du monde. Il y a certains esprits dans lesquels il est bien difficile de faire entrer la raison.

Le général Ricard⁶⁸ est ici, à ce que m'a dit Mathieu⁶⁹ qui l'a vu chez M. Bertrand, et qui m'a paru très frappé de ses discours et de son esprit ; je tâcherai de le voir. M. de Lavalette s'est pourvu en cassation ; ses amis, la plupart des ministres, s'agitent pour demander sa grâce ; M. Ferrand a refusé de la demander. Ses amis ne sont pas sans espérance ; j'en connais qui sont au désespoir. Que pensez-vous de la Chambre qui rejette la loi de la cour des comptes, par humeur contre le garde des sceaux ? Le roi en a été fort blessé. M. de Catellan disait à ma tante : « Madame, M. Hyde⁷⁰ me représente un orateur de la section de l'Homme-Armé. »

XXXII.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X** A PARIS.

Toulouse, mardi 28 novembre 1815.

Affection à part, vos lettres me satisfont sur mille choses ; vous êtes clairvoyante et attentive ; j'ai confiance en ce que vous me dites ; enfin, malgré le bruit que font les événements sans cesse renaissants à Paris, il me semble que vous m'entendez mieux qu'une autre, et que vous avez une oreille pour m'écouter, un œil pour vaquer à mes affaires. Aussi, ma très aimable, quand vous serez curieuse de les savoir, et que vous n'aurez point de lettres de moi, c'est avec la plus tendre confiance que je vous prie d'envoyer chercher Charles, et de lui demander tout ce que vous serez curieuse de savoir. Par exemple, il vous dira quelque chose du ministre de l'intérieur qui me soutient le courage, et qui aidera beaucoup mon mari dans une conduite difficile à tenir. J'avais écrit à notre enfant pour lui recommander de ne pas trop se laisser gagner par le plaisir des visites, car il faut qu'il emploie son temps à bien du travail. Il me rend un fort bon compte de ses jouissances, il me semble qu'il est *bien sage*. C'est un grand bonheur pour moi de pouvoir me fier à sa jeune raison, et de n'avoir que du chagrin de son absence, et point d'inquiétude. Il m'écrit des lettres vraiment

charmantes, et dans lesquelles il y a bien souvent une sorte d'esprit qui a plus de dix-huit ans. Il me paraît un peu froissé de la violence avec laquelle la société s'attache à des malheureux qu'il faudrait cesser de poursuivre, une fois que la justice s'en est emparée. Il me dit que son âme se repose lorsqu'il vous entend, vous et M. Molé. Je vous demande encore une grâce : Veuillez quelquefois lui donner des occasions de s'épancher avec vous. Il avait pris avec moi l'habitude d'une confiance qui le rendait facilement réservé avec les autres ; maintenant que nous sommes séparés, j'ai recours à vous pour l'engager à vous livrer quelquefois le trop plein de ses opinions. Je crains, ou qu'il ne se livre à quelque oreille peu sûre, ou qu'il ne s'aigrisse seul un peu plus qu'il ne faut, contre ce qu'il voit et ce qu'il entend. Ces funestes révolutions ont ce cruel inconvénient de flétrir avant le temps les illusions qui vont si bien à la jeunesse. Charles a naturellement confiance en vous, et vous saurez mieux qu'une autre le comprendre et le redresser.

Comme il serait possible que vous entendissiez parler de l'affaire de Nîmes de diverses manières, je vous en donnerai les détails que je tiens de Monseigneur lui-même. Depuis longtemps, la différence de religion et des opinions causait dans cette ville des désordres sans cesse renaissants. Les protestants, insultés et maltraités dans leurs temples, avaient cessé d'y aller, et n'étaient point fâchés, du moins leurs chefs, de conserver, en s'abstenant de leur service, le droit de se montrer aussi publiquement persécutés. Monseigneur, pour faire cesser ce mauvais effet, avait ordonné l'ouverture des temples, et il s'en est suivi ce que vous avez su. Le général Lagarde, insulté par une troupe de femmes (car les femmes du peuple sont atroces dans cette ville, et, il faut en convenir, ont fait expirer quelques femmes protestantes sous les plus infâmes traitements), le général Lagarde reçut ce coup de pistolet, et Monseigneur partit, avec la moitié de notre légion départementale qui est déjà formée. Arrivé à Nîmes, ce prince se fait rendre compte de tout, engage les autorités à casser la garde nationale ; car il a un soin, très remarquable ici, de paraître toujours comme ne donnant aucun ordre, mais seulement de soutenir les autorités. Ensuite, s'étant informé du jour du service protestant et du lieu où il se passe, il annonça une revue des troupes qu'il ferait lui-même, à l'heure du service, et sur la place du temple.

Certes, on ne pouvait pas faire mieux. En effet, le jeudi, les canons et les troupes sont en bataille ; le prince s'y rend, mais point les protestants, qui affectent une peur qu'ils ne pouvaient point avoir. Après la revue, le prince mande les ministres, les rassure lui-même, les engage à profiter de sa présence, et leur promet des secours. Vous voyez quelle tolérance de conduite ! Les protestants, moitié par peur, moitié par envie de demeurer victimes, ont continué à ne pas se rendre au temple. Le prince a laissé son régiment ; il a quitté Nîmes, y est revenu, a parlé aux deux partis avec fermeté et franchise, et il est vraisemblable que, l'ordonnance du roi y mettant des troupes, le pays demeurera tranquille ; mais les haines y sont portées à l'excès. Voilà, ma très chère, la vérité ; si on vous dit autre chose, vous pouvez le démentir. Le général Lagarde a eu la balle dans la poitrine, et la clavicule cassée, et cependant il ne mourra point. Vous voyez que la vie tient quelquefois bien ferme.

XXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE
RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, mardi 28 novembre 1815.

Je reçois une lettre de vous, ma bonne mère, où vous me dites de vous écrire un peu tous les jours, et, comme il est près de minuit, et que je me trouve de loisir, je vais commencer ma chronique. Je sors de chez Molé. Il y avait beaucoup de monde, la conversation était fort animée, c'est-à-dire que, d'après nos idées renouvelées des Anglais, les hommes étaient debout au milieu et causaient politique, tandis que les femmes restaient assises, en silence. Or ce qui fait tant parler les hommes, c'est l'acceptation d'une partie de la proposition de M. Hyde sur l'inamovibilité, et le refus de la loi sur la chambre des comptes. Il y a bien décidément deux partis dans la Chambre. Ils se connaissent, et ils comptent leurs voix. Tous les députés de la société étaient fort animés là-dessus. Vous devinez tout ce qu'ils en concluent, tout ce qu'ils prévoient, et, à les entendre, à les croire, on ne saurait où l'on en est, et où l'on va. Je n'aime point tous ces alarmistes. J'ai vu le général Ricard, qui a l'air d'un malheur, et qui ne vous écrit pas, m'a-t-il dit, parce qu'il a peur..... de vous, apparemment ? Le *curé* est un peu plus sombre encore ; et M. de C***, qui fait des enfants en dormant, est tout à fait désolant. Heureusement, je ne crois pas tous ces gens-là.

Vous avez eu la paix, je me trompe, je veux dire le traité. Les avis sont très partagés sur le discours d'Hauterive, prononcé par M. de Richelieu. Il me semble qu'il y a quelquefois de la franchise et de la noblesse, mais souvent de l'obscurité, et point d'esprit. Au reste, la note qui recommande le maintien de la Charte a beaucoup déplu au parti patriotique de la Chambre, qui ne veut pas recevoir de lois de l'étranger. Aussi nomme-t-on, pour remplacer le premier ministre, Mathieu de Montmorency. Que diraient donc ces patriotes, s'ils voyaient une autre note qu'on m'a lue chez le propriétaire de M. Bertrand⁷¹, laquelle règle la nature, l'étendue, la marche du pouvoir du duc de Wellington ? Il est tout-puissant au civil et au militaire ; et les ministres français auront soin de tenir les ministres plénipotentiaires des quatre grandes puissances au courant des affaires de la France, afin que ceux-ci en instruisent le duc de Wellington, qui réglera d'après cela la marche et le mouvement des troupes. *Seulement, il pourra s'entendre avec le roi.* On a rarement poussé l'insolence de la victoire plus loin. Quelques-uns disent que ce n'est point comme cela qu'Armand Duplessis gagna la Valteline. Mais il faut avouer que la situation n'est pas la

même. Pauvre cardinal Fleury, ton ministère a perdu toute réputation par la présence d'un commissaire à Dunkerque ! Il est vrai que c'était ta faute, et c'est ici la faute de la France⁷².

Nous sommes, ici, inondés de projets de finances, pour payer cette fameuse contribution. M. Molé m'a dit, l'autre jour. « Monsieur, je regarde toutes ces conditions pécuniaires comme inexécutables ; et ceux qui en sont les mieux persuadés, ce sont les étrangers. Ainsi, jugez de leurs intentions ! » A mon sens, tout cela, c'est une phrase ; et je crois qu'avec un peu de bonne volonté, on peut réparer tout.

Sauf les phrases de ce genre, il est impossible de me traiter avec plus de bonté que Mathieu. Il est impossible aussi de parler mieux, et d'être plus clair et plus instructif. Je ne sais pas ce que nous deviendrons tous ; mais je crois que c'est un homme qui m'a gagné pour la vie. Gloire et bonheur à lui ! Je ne sais pourquoi je me sers de ces deux mots. Est-ce qu'ils ne sont pas rayés du dictionnaire français ?

Nous tremblons ici des propositions de messieurs La Bourdonnaye et Duplessis⁷³. Le Ministère tâchera de les prévenir, ou de les éventer. C'est à propos de cela, qu'on a affiché à la porte de la Chambre : « Amnistie est accordée à tous les Français, excepté à un tiers qui sera roué, à un second tiers qui sera pendu, et au troisième tiers qui rouera et pendra les deux autres. » Il paraît que le roi est navré que ses sujets veuillent lui ôter jusqu'au droit d'être clément. Ce prince ferait, je crois, toute autre concession que celle-là. Cependant *nos jacobins*⁷⁴ ont la manie de diminuer son pouvoir. Dans leur soif de pouvoir exécutif, ils veulent se mêler des nominations, sous prétexte d'épuration ; témoin, la proposition sur l'inamovibilité. On citait à ce propos, l'autre jour, un beau mot de M. Pitt. Fort attaqué dans la Chambre pour un mauvais choix, il se leva et dit : « Oui, messieurs, le choix est très mauvais, plus mauvais que vous ne le dites, et que vous ne le pensez ; mais le roi a le droit de mauvais choix. »

Nous avons, ce soir, souhaité la fête à l'abbé Morellet, qui marche très lestement, et qui s'est mis à faire des battements, dans le salon, à la lettre, des battements. Je vous assure qu'il sortira l'année prochaine. Il va y avoir un an qu'il s'est cassé la cuisse ; c'était, je crois, pour trouver moyen de faire encore des progrès à quatre-vingt-neuf ans. Cela est merveilleux ; il

nous a lu des stances, pleines de force et d'âme, qu'il m'a promis de me donner, pour vous les envoyer. J'ai vu là M. et madame Suard, qui m'ont fort demandé de vos nouvelles. Le petit Le Clerc se met aussi à vos pieds. A propos, tous vos amis sont venus à bout de lui faire avoir la place de professeur suppléant de rhétorique au collège royal Charlemagne, à la place de M. Villemain, nommé professeur d'éloquence française à l'École normale⁷⁵.

Nous nous plaignons que vous ne nous parlez pas assez de vous dans vos lettres ; vous me ferez peut-être le même reproche. Mais c'est que je sais peu ce que je pourrais vous dire de moi, sinon que je m'amuse plus que je ne m'ennuie ; mais que je ne m'amuse pas plus un jour que l'autre. Ma vie ne change guère ; elle est sans secousse, sans révolution ; et hors deux ou trois regrets, les visites à M. de La Live, à M. de Marbois et autres, je passe le temps sans tracas, et sans inquiétudes sur l'avenir, parce que je n'ai point de but. Ce qui fait qu'on s'inquiète, c'est que l'on craint d'être traversé dans sa marche vers un objet fixe. Mais, quand on vit sans plan, on est tranquille ; le sort ne me dérangera pas, puisque je n'ai rien arrangé. Par exemple, vous comprenez que ce n'est pas moi qui ai arrangé que vous soyez à deux cents lieues du pays où je suis. Il n'y a qu'une chose qui me tracasse, c'est le droit. Je ne puis concevoir le moyen de faire et de suivre une étude qui doit durer encore deux ans. Je ne voudrais, cependant, pas être né au temps où l'on était sûr de tout, où l'on avait son chemin tout tracé devant soi, où tout était prévu, préparé, attendu ; j'aime le hasard.

XXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, vendredi 1^{er} décembre 1815.

Votre plan de travail me paraît bien rangé, et j'aime que vous lisiez les mémoires de Sully. Votre père vous recommande d'y faire attention, parce qu'ils vous donneront une idée de la manière dont on entendait les finances, alors, et l'administration. Vous en pouvez beaucoup causer avec M. Pasquier ; c'est son livre favori, et il le sait bien. Je suis sûre que vous aurez quelquefois les larmes aux yeux, quand vous avancerez vers les derniers volumes, et que vous lirez les bouderies de Sully, et ses querelles avec son maître. Vous direz que ce meilleur de nos rois avait des moments où il était un peu roi comme les autres, c'est-à-dire prompt à juger et à soupçonner ; mais Henri IV avait plus de droits que qui que ce fût à la défiance ; il avait vu les hommes en révolution, et c'est les voir bien vilains. Quand vous aurez fini Henri IV, suivez bien cette époque ; lisez Louis XIII, et faites-vous prêter l'histoire de la mère et du fils. Cette histoire vous fera connaître parfaitement ce que furent les princes du sang alors, et la noblesse ; et puis

entrez sérieusement (c'est l'avis de votre père et *non le mien*), entrez dans le siècle de Louis XIV, fouillez-le par tous les bouts ; vous y trouverez la vraie France, car c'est alors qu'elle a vraiment été créée, et vous verrez les fondements de toutes les institutions sociales qui font qu'elle a résisté, et qu'elle résistera encore à tous les efforts qu'on a faits pour la détruire. Monseigneur le duc d'Angoulême parlait hier de Louis XIV, et, en nous contant les agitations des Cévennes et de tout ce pays : « Il y a toujours derrière ce qu'il a fait, disait-il, une bonne raison. Ce n'est pas sans motif qu'il avait fortifié une ligne assez redoutable, depuis le pont Saint-Esprit jusqu'au milieu du Languedoc. Il connaissait la disposition remuante qui existe dans cette contrée, et, encore aujourd'hui, ce qu'il a fait là nous est très utile ; car, avec peu de monde, grâce à ces travaux, on arrêterait le mal, et on aurait des moyens de se défendre de la contagion. » Ce prince aime beaucoup, du reste, à parler de Louis XIV, et vous pensez que je ne demeure pas court sur ce sujet. Hier, en se mettant à table, il remarqua qu'un de ses aides de camp manquait, et que, cependant, il était six heures : « J'aime l'exactitude, disait-il. – C'est que, Monseigneur, ai-je repris, est comme Louis XIV, qui disait que l'exactitude est la politesse des rois. » Voilà qui allait très bien, mais il m'a pris une distraction, et, dans mon habitude que vous savez, j'ai dit : *Mon ami Louis XIV*, mais cela n'a point trop gâté ma petite citation ; le prince a ri, et moi aussi.

Vous avez jeté au diable les *Confessions* ? à la bonne heure ! Je n'y tiens pas, quoique, avec plus de courage, vous eussiez trouvé des choses piquantes et, assurément, des pages qui sont des modèles de style. Vous y reviendrez quelque jour, et il sera toujours temps. Dans le temps où j'aimais Rousseau, je vous aurais bien querellé ; maintenant, cela m'est égal. Je vous pardonne d'être sévère pour Jean-Jacques, pourvu que vous ne soyez pas trop indulgent avec Voltaire, et que vous trouviez que la satire n'est pas toujours de la gaieté, la critique, de la raison.

Tâchez de voir Ricard, et dites-lui qu'il m'avait promis de m'écrire. Conte-moi un peu ce qu'on dit chez M. Bertrand, et si on vous y parle de moi. Y êtes-vous plus à l'aise ? Où diantre avez-vous pêché que le curé reviendrait à sa cure⁷⁶ ? J'y vois mille oppositions.

XXXV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE REMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, jeudi 7 décembre 1815.

J'ai reçu, par le dernier courrier et par celui d'aujourd'hui, deux lettres de vous, ma chère maman, auxquelles je me crois obligé de répondre, car vous nous rendez un compte si exact de votre Midi, qu'il serait injuste de ne pas vous tenir au courant de notre Nord. Je suis charmé que vous soyez heureuse et contente. J'en vois tant qui ne le sont pas ! Vous n'avez point à vous débattre, comme ici, contre ces bruits de conspiration semés par la sottise ou la malveillance, contre ces débats de la Chambre toujours inquiétants, et vous n'avez point, comme nous, des gens en correspondance avec les habitants de Nîmes, qui ont l'inconcevable absurdité de se plaindre de tout ce que votre prince a fait, et qui l'accusent d'avoir reçu trois millions des protestants pour persécuter les catholiques. J'ose à peine écrire cela ; vous croyez rêver. Eh bien, cependant, voilà ce qu'on m'a dit de vingt côtés. C'est à croire qu'on est fou, que tout le monde est abruti ; mais, cependant, cela est vrai.

Mais, sans vous parler de ces absurdes calomnies, laissons tout cela, et causons de nos affaires. Il y a près de quinze jours que je n'ai été chez M. Bertrand, et je n'irai que la semaine prochaine. Mais, pour Dieu, ne croyez pas que ce que je vous ai dit du curé soit si fou ; je ne vous l'ai dit qu'à bonne enseigne. J'avais même pour moi l'autorité d'Étienne Pasquier, qui, à présent, crie bien fort, lui qui est ordinairement si sociable. Son caractère est tout à fait changé de ce côté. Au reste, ma dernière lettre a dû vous donner plus de lumières sur cela. Il faut vous parler de ce qui nous occupe tous, au risque de me rencontrer avec les journaux ; c'est du maréchal Ney qu'on a fusillé ce matin. Ce procès fait du bruit, et ne plaît pas à tout le monde ; beaucoup de gens pensent qu'il sera le dernier, parce que les interrogatoires et les plaidoyers font dire bien des choses, qu'il ne faudrait pas dire. D'autres, au contraire, espèrent que ce n'est que le commencement, et ceux-ci s'en félicitent. Cependant, ce procès où tout a été si conforme à l'équité, mais si peu à la justice, peut servir de prétexte à bien des mauvais propos. Il est fâcheux qu'on ait trouvé moyen de relever l'accusé si haut, vers la fin. N'a-t-on pas été jusqu'à remarquer que la dernière loi citée dans l'arrêt est de 1793 ? Rien n'échappe à la malignité. Je sais qu'il faudrait bien de l'adresse pour ne lui laisser rien à dire ; mais ne serait-il pas possible d'être adroit ? Sur 160 pairs, 139, je crois, ont voté pour la mort ; sur les 21 autres, 14 ont voté pour la déportation, les autres n'ont point voulu opiner ; de ce nombre sont : M. d'Aligre, qui a donné pour raison qu'on avait interrompu le défenseur de l'accusé ; M. de Montmorency parce qu'il avait été le voisin de terre de Ney ; le duc de Choiseul parce que, disait-il, il avait vu la mort de trop près ; et, au deuxième tour de scrutin, MM. de Fontanes et de Lally ont dit qu'ils n'avaient voté pour la mort au premier tour, que parce qu'ils ignoraient qu'on avait le choix de la peine, et qu'ils opinaient maintenant pour la déportation⁷⁷. Les journaux vous apprendront le sang-froid et la protestation de ce malheureux. Avant-hier, en passant dans le Luxembourg, devant un buste de Henri IV, il a dit : « Il était brave ; il savait pardonner. » On aurait pu lui répondre qu'il ne pardonna pas au maréchal de Biron ; il est vrai que l'on n'aurait pas manqué d'ajouter que Biron avait combattu pour le roi.

J'ai dîné, lundi, chez madame de Rumford⁷⁸, qui m'a traité avec une extrême bonté. J'ai vu là Humboldt, le savant, qui est un bavard sournois, mais amusant. Il me désolait, cependant, lorsque je le voyais, avec une sorte de générosité, plaindre la France, la louer, la défendre ; mais, en même temps, attaquer la marche de son gouvernement sur tous les points, avec un ton de mépris, qu'on ne peut réfuter, à moins de lui imposer silence. Or il est le plus fort, et ce serait difficile. Raisonner avec lui, cela est impossible ; car il ne voudrait pas nous comprendre.

M. Humboldt me fait penser que l'on m'a dit aujourd'hui que Newcomen⁷⁹ partait pour le Brésil. Décidément, ma mère, ils s'en vont tous. Je ne sais si je veux voir trop loin, mais, tandis que l'Angleterre va s'engloutir dans sa dette, dont le principal est de dix-neuf milliards, et que la France plie sous le poids de ses deux milliards, le prince du Brésil a sonné le premier le tocsin, pour appeler loin de nous les arts et le génie ; et ce n'est pas, je crois, la politique russe qui sauvera l'Europe. Appeler l'Orient à son secours, comme on fait, c'est chasser en Occident tous les talents, toutes les lumières qui, nées dans l'Asie, vont suivre la course du soleil, et s'arrêter enfin où il s'arrête. De cette comparaison poétique, qu'on rendrait belle tout autre part, je redescends bien bas, pour vous dire que, la semaine passée, j'ai enfin rencontré au spectacle madame de C***, qu'il était bien difficile que je trouvasse jamais, parce qu'elle passe ses soirées au bal, et que je n'y ai pas encore été une seule fois. J'ai été lui faire une visite fort insignifiante ; elle s'amuse beaucoup, dit-elle. En effet, elle a été, la semaine dernière, au bal du duc de Wellington, lequel a mis toute notre rue, et toute ma place⁸⁰ en rumeur, pendant toute une nuit ; car vous savez qu'il demeure à l'Élysée. Je me souviens d'y avoir vu un restaurateur.

Vous me demandez des notions sur madame de Catellan : j'y ai été quatre fois, je l'ai vue deux fois, dont une fois à dîner. Il y avait peu de monde. M. Pasquier, M. de Tourolle, Bruno⁸¹, etc. La politique y absorbe tout ; les femmes se taisent, c'est aujourd'hui leur lot. Quant à madame Récamier, je ne l'ai vue que la première fois ; je l'ai trouvée jolie, mais pas plus que d'autres. Elle n'a rien dit, ou seulement quelques mots, ce qui fait que je l'ai prise pour une jeune personne, tout nouvellement mariée, pendant la moitié de la visite, et que je suis tombé de mon haut, quand je l'ai entendu

nommer. Elle a l'air de vouloir toujours qu'on pense que c'est elle.
Comprenez cela si vous pouvez.

XXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, vendredi 8 décembre 1815.

Il y a plaisir à vous gronder, votre tante et vous ; vous vous corrigez parfaitement, et j'ai reçu, ce matin, deux petits volumes qui me charment. Je vois que vous êtes décidé à ne point vous inquiéter, et vous avez raison. Il y a peut-être plus de jeunesse que de sens dans ce parti, mais, quoique je ne sois plus jeune, je me sens tentée de faire comme vous. Je vous dirai ensuite, entre nous, que de même qu'il y a un peu de satisfaction personnelle dans la joie des uns, il se trouve aussi, dans l'humeur des autres, quelque vanité blessée, quelque mécompte secret qui rend plus sombre qu'il ne faudrait. Je le répète, on se fait tant de bruit les uns aux autres, à Paris, qu'on s'étourdit et qu'on n'a plus guère d'oreilles pour s'entendre, ni d'yeux pour regarder. Nous, nous sommes trop loin et nous nous trompons aussi ; le vrai point de vue est peut-être à votre troisième étage, ou à cette montagne de Sainte-Genève dont vous me parliez l'autre jour. Continuez à ne regarder que de là ; mais ne livrez vos

observations qu'à gens sûrs ; les amours-propres sont au vif à présent, et on s'écorche en se touchant.

Je pense assez comme vous sur le discours de M. de Richelieu ; mais je ne sais s'il eût été possible de dire mieux dans cette triste circonstance. Il ne s'agissait, avec plus ou moins de phrases, que de ce commencement du vers de Mithridate : *Je suis vaincu !* le reste est de la rhétorique. C'est une convention passée entre les hommes, dont on se tire avec plus ou moins de bonheur. Notre curé eût peut-être dit mieux, mais il n'eût rien fait autre, parce que, entre souverains, on ne se parle bien qu'à coups de canon, et nous n'en avons plus. La génération future réparera tout cela ; celle-ci se traînera comme elle pourra.

Je ne sais pas pourquoi vous trouvez que je ne vous parle pas de moi. Eh ! mon Dieu, que fais-je autre chose ? Il me semble, au contraire, que je vous assomme tous, d'autant qu'il est bien rare que ce qu'on écrit arrive à point, et trouve les esprits disposés. On est de bonne humeur, et ceux qui reçoivent sont grognons ; on grogne à son tour, et les autres sont tous remontés ; on veut espérer, louer, aimer, c'est la critique qui reçoit vos louanges ; on se répond rarement juste, à moins d'entrer un peu dans le ton du moment où on écrivait. Voilà, sûrement, ce qui doit m'arriver dans ma pauvre correspondance, et ce que vous ne craignez pas, vous autres gens de la grande ville, parce que, impérieusement, vous voulez toujours donner le ton. Mais, mon enfant, s'il se rencontre souvent tant de discordance entre les esprits, je suis bien sûre qu'il n'en existe point du cœur d'un fils comme vous à celui de votre mère, et nous pouvons continuer de nous écrire, selon que le vent nous pousse ; nous nous accrocherons toujours par quelque coin.

Le bon Dieu vous bénisse d'aimer le hasard, et de vous réjouir d'être arrivé dans un temps où il a sa bonne part de toutes nos destinées ! Je vous avoue que, n'était le plaisir et l'orgueil d'être votre mère, j'aurais préféré de beaucoup le siècle de *mon ami*, quitte à porter mon argenterie à la monnaie, vers la fin de ma vie. Alors, on pouvait dire encore : *Le bon temps que ce siècle de fer*⁸² ! A présent, on ne peut plus rien dire du tout.

Votre lettre de ce matin, qui est si pleine, m'avait rendue bavarde au point que votre père ne pouvait se dépêtrer de moi, malgré toutes les paperasses qui l'appelaient dans son bureau. J'étais dans une de ces veines de causerie

que vous savez, et, dans mon désespoir de garder votre père, je m'adressais à Rapine⁸³ et à mon chat, et je vous regrettais plus que jamais. Je disais donc (car il faut absolument que quelqu'un m'écoute, et ce sera mon papier) que les femmes en France, et la situation qu'elles ont, ou qu'elles prennent, dans la société, étaient un grand obstacle au gouvernement représentatif. Il faut que nous devenions femmes de ménage comme les Anglaises, et qu'on nous renvoie faire le thé après le dîner, pour laisser aux hommes la liberté des opinions. Ils parlent beaucoup trop pour nous, pour nos applaudissements, pour nos petites passions, et cela leur ôte de leur indépendance. Je disais encore qu'on avait cru composer la Chambre de propriétaires, et qu'on n'y avait mis que des gens de Paris, qui ont, à la vérité, des châteaux en province, mais qui n'y vont point. C'est comme lorsqu'on dit qu'il faut que les anciens seigneurs soient maires, et qu'il arrive que c'est leurs concierges qui administrent nos pauvres communes. Nous ne savons faire que les façades des institutions anglaises, et, en regardant par derrière, nous n'y comprenons plus rien. Oh ! que je disais donc de belles choses, mon ami. Je mourrai d'une indigestion de paroles rentrées, et je deviendrai comme les oies que je vous enverrai le mois prochain.

Il y a, ici, un homme d'esprit et raisonnable, qui se jette aussi dans les gris bruns. Il a été vivement attaqué auprès du prince ; je crois que c'est à tort. Ah ! qu'il faut plaindre les rois des entraves qu'on élève entre la vérité et eux, et qu'il faut cependant les aimer quand ils cherchent à la tirer de tout ce qu'on leur vient rapporter ! Nous devons cette justice à Monseigneur le duc d'Angoulême, c'est qu'il la demande avec le ton d'un homme qui la désire connaître réellement. Je crois que notre commandant de la garde nationale ne nous restera pas. Les verts l'ont dénoncé. Depuis ce temps, par esprit de contradiction, nos *bleus*⁸⁴ qui ne l'aimaient guère s'y sont attachés, et, comme les menaces ont été loin de la part des premiers, il y a eu une espèce de serment de le défendre ou de le venger. Monseigneur conclut à le remplacer, et on parle de leur donner un chef qui est fort bon homme, et généralement estimé. Nous verrons bien. Il s'agit maintenant de faire quitter ces habits verts ; cela est difficile. Le prince l'exige aussi, mais, comme les autres, il y trouve quelque peine, et cette différence d'habits cause ici des

querelles qui tiennent tout le monde éveillé. Vous comprenez de tout cela une suite de paroles, de rapports, d'accusations sans fin, de dénonciations, de justifications, enfin tous les mots en *tions* que vous voudrez imaginer. A tout ce monde, je voudrais dire : « Taisez-vous donc, lisez les traités, plaignez le roi, servez-le, et, encore une fois, taisez-vous. » Mais le *Silence*, *Messieurs*, de l'huissier de Figaro, si nécessaire, ne serait entendu de personne. Votre père laisse aller les paroles, surveille les actions, dit ce qu'il faut, ménage les esprits, s'aide de sa bonne conscience, de son bon droit, de son désintéressement complet de lui-même, et donne de lui aux gens sensés l'opinion qu'il mérite d'inspirer.

Au mois de janvier, j'ouvrirai l'année par un grand bal. Peut-être que les violons feront plus de bruit que les petites langues féminines qui jabotent ici comme à Paris. En attendant, voilà que nous avons payé quinze cent mille francs de notre impôt, notre légion se forme, et, si nous n'avons point de bagarre, d'ici à peu de temps, après, nous aurons du repos, c'est-à-dire des forces ; mais, d'ici là, le pauvre préfet aura eu à ramer. Au reste, je deviens une personne très brave ; je m'accoutume au feu, je ne suis pas effarée, je ne m'agite point, et votre bonne petite tête serait contente de la mienne. J'y ai bien quelque mérite ; car vous savez comme je suis vive, seulement sur deux personnes, et que je suis toujours tentée de crier comme une aigle, quand on y touche un peu. Mais, de ces deux personnes, l'une est loin, et mène une assez douce vie, l'autre a besoin de ma tranquillité, et je ne veux pas me joindre à ceux qui le tracassent.

XXXVII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, lundi 11 décembre 1815.

Je viens continuer mon journal à Toulouse⁸⁵, mon cher ami. La peur d'être cassés a déterminé nos *verts* à se rendre enfin. Votre père avait démontré à Monseigneur, avant-hier, la nécessité de cette mesure, et le prince y avait donné son consentement ; les autres en ont eu vent, et ont cédé. Leur fantaisie maintenant est de ne point quitter l'uniforme vert, et de ne point porter l'autre, sous prétexte qu'il est rouge, bleu et blanc. Votre père, à l'audience du prince, hier matin, a dit à quelques-uns que tous les Français devaient porter l'habit que *Monsieur* lui-même avait porté. Le prince a été ferme sur cet article ; on passe les nuits à faire des habits, et on espère l'emporter encore. Cela est d'autant plus nécessaire que cette différence de couleurs chauffe les uns contre les autres, et excite des rixes dans la ville.

Voici qu'il arrive aujourd'hui à votre père une lettre très forte du ministre de la police qui lui ordonne, au nom du roi, de détruire toutes les

associations secrètes, et de faire connaître que l'autorité regarde comme factieux tout homme qui se liera en secret par un autre serment que celui que la loi demande. Le prince a fort approuvé cette lettre, et ceci va faire un autre tracas, mais est fort nécessaire. Imaginez que M. de Villeneuve⁸⁶, nous disait tout à l'heure que, dans son département, au moment où l'on avait appris l'affaire de Nîmes, les gens qui tiennent à ces associations secrètes avaient été demander à leurs chefs si ce n'était pas le moment de s'armer, et de tomber sur les protestants ! Vous voyez quelles belles Vêpres siciliennes on eût faites.

Vous savez que votre père a des manières simples et sincères, et ce qu'il gagne à se montrer. Le prince l'a mis à l'aise sur tout, et traite avec lui quantité de sujets. Hier, il a été question dans une conversation de la conduite personnelle de votre père, et il est impossible d'être mieux écouté. Comme tout cela a de l'intérêt pour vous, je vous donnerai quelques détails. Hier donc, le prince a dit à votre père : « Je n'ai contre vous qu'une dénonciation, et je viens franchement vous demander ce que vous répondez. On vous accuse de ne pas épurer vos bureaux. » Monseigneur, a dit votre père, les révolutions, en général, portent sur ce point : « OLez les places à ceux qui les ont, et donnez-les-nous. » Chaque parti répète cette phrase, l'un après l'autre. J'ai renvoyé les gens vraiment suspects. Ceux que j'ai gardés ne sont que des instruments nécessaires, dont les opinions sont assez indifférentes, parce que je suis sûr de les faire agir comme il me plaît, et Monseigneur a la bonté de ne pas douter de mes intentions. – Ah ! pour cela, non. – Monseigneur, tout préfet et homme public qui dira qu'il peut administrer, dans les débuts d'une place, sans secours et sans agents éclairés, se vantera de l'impossible. Je ne crois pas être plus malhabile qu'un autre, et j'ai continuellement besoin de recourir aux lumières de ceux qui tiennent l'administration de ce département, en seconde ligne. Les bureaux de la Haute-Garonne passaient depuis longtemps pour être très forts, et j'ai dû les respecter. Je me suis défait de gens passionnés ; mais j'ai fermé les yeux sur les faibles qui avaient agi par peur, parce qu'une autre peur les fera bien marcher, et que ce qu'ils savent me sera utile, et au service du roi. Je suis accablé de demandes de personnages bien royalistes, mais peu instruits, qui sollicitent des places, en m'écrivant sans un mot

d'orthographe ; je les refuse, et ils me dénoncent, cela est tout simple. Je ne vois pas que les ministres de la guerre et de l'intérieur aient désorganisé leurs bureaux ; je ferai les choses lentement, pour les faire bien, et je serai en repos contre toutes les attaques, parce que ma conscience et la bonté éclairée de Monseigneur me rassurent. – Je vous comprends fort bien, a répondu le prince. Eh bien faites comme vous l'entendrez. Vous êtes prudent, je me fie complètement à vous. » Votre père marche donc à son but, ne regarde ni aux menaces ni aux plaintes, et cela est d'autant plus important que Toulouse est comme la métropole du Midi, et donne le mouvement au pays environnant. Ceux qui auront vu de près ce qui s'est passé ici, et ce qui s'y passe encore, trouveront qu'il aura fallu une bonne tête pour maintenir le repos, et seul, puisque la garde nationale est aigrie et partagée, son colonel plus embarrassé que jamais, la légion en garnison à Nîmes, la mairie sans maire⁸⁷, et presque tout le conseil municipal dans les associations. Tout ce qu'on fait à Paris a un contre-coup très sensible ici, et vous n'avez pas un mouvement, pas une querelle dont nous ne nous croyions obligés de faire la parodie. Dieu nous protégera, j'espère, et préservera la France.

Mais laissons un peu la politique. Il faut que je vous dise, mon ami, que je ne reçois que des compliments sur votre bonne conduite à Paris ; mes amis sont contents de votre maintien, de vos discours et de votre modération. Je vous en remercie du plus tendre de mon cœur ; c'est un si grand bien pour moi que ce repos que toutes vos manières et votre raison donnent à mon esprit ! Je vous dois le courage avec lequel je supporte votre absence et mes tracas ici. Heureuse, cent fois heureuse de n'avoir qu'à vous aimer et à vous bénir ! Votre tante, qui est contente aussi, m'écrit qu'elle vous croit amoureux de madame M***. Cela est-il vrai ? Vous trouverez ma question à brûle-pourpoint ; mais nous sommes trop loin pour y faire plus de façons. D'ailleurs, ne donnez pas à cette plaisanterie plus d'importance qu'elle ne vaut. Assurément, je vous permets l'amour, pourvu, cependant, qu'il ne trouble ni votre sommeil ni votre travail. Vous me direz, peut-être, que cela ferait un drôle d'amour, et que j'en parle à mon aise. Eh bien, faites comme vous l'entendrez, mais que je vous revoie, je vous en prie, avec des joues arrondies ; car j'aime que votre aimable visage demeure tel

que je l'ai fait. Il me semble que je ne m'y étais pas mal prêtée, et qu'il réussit assez bien. Il y a bien un peu, dans vos dix-huit ans, quelque chose de Chérubin, au milieu de toutes ces femmes. La tante qui fait des vers, me paraît tout juste comme la Marceline qui fait aussi palpiter votre cœur. Vous allez me dire, peut-être, pour continuer la citation : « Mais c'est une femme ! » et, moi, malgré ma dignité maternelle, est-ce que je rirai comme Suzanne ? En vérité, mon enfant, je prends mes citations, ce matin, dans un singulier auteur, et je suis peut-être un peu plus femme que mère en écrivant tout ceci. Mais, que voulez-vous ! j'ai besoin de me tirer des ennuis de la préfecture, et je m'égaye un moment. Que n'êtes-vous, dans ce moment, au coin de mon feu ! Je me sens en train de dire des folies ; il faudra ravalier tout cela, et garder mes bons propos pour le bienheureux temps où je vous reverrai. J'en suis bien loin encore, et je n'ose y regarder, pour ne pas trop sentir le poids de votre absence. Ah ! mon enfant, qu'elle me pèse, cette absence, et que vous me manquez !

XXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE
X***, A PARIS.

Toulouse, mercredi 13 décembre 1815.

J'espère, ma chère, que vous êtes à Paris comme de vrias Lapons ensevelis sous les neiges ; car, ici, dans le Midi, l'hiver, cette année, est si rude que mes Toulousains, pour me raccommoier avec ce mécompte, m'assurent que vous avez trois ou quatre degrés sur nous. Le fait est que notre Garonne charrie, ce qui arrive fort rarement. Moi qui suis toujours dans mes souvenirs, voilà que je crains l'hiver de 1809 ! Vos éternelles querelles de salon vous rappelleront, à vous, celui de 1788, dont j'ai beaucoup moins d'idée que du premier.

Ma chère amie, un degré de plus, et l'indignation vous faisait faire des vers. Vous savez le dicton latin¹. Mais que vous avez raison, et que j'aime à retrouver votre âme dans cette chaleur ! Oui, vraiment, les femmes sont odieuses, en général, dans ce moment, et, moi qui les aime, je ne sais où j'en suis. Je vous offre, en pendant de votre blondine qui demande des gibets, une dévote fort sévère qui plaignait ce pauvre catholique qui avait assassiné le général Lagarde. Nous ne voyons que des gens qui pleurent le pauvre Holopherne. Honte, honte à jamais à ces insensées ! Quel compte à rendre un jour, de tant de paroles ! Non, ma belle, vous aurez beau faire, vous dites à merveille, vous et l'abbé Barthélemy, sur les révolutions ; mais vous n'arriverez pas à m'en faire voir le beau côté. Je n'aime pas à être assommée parla vérité que vous avez la force de vouloir trouver. Pour le peu de temps que nous avons à passer dans ce monde, je ne haïssais pas à garder mes illusions, et j'ai toujours été tentée de gronder ceux qui croyaient me servir, en me détrompant sur les hommes et sur les choses. Il y a bien un peu de faiblesse dans tout cela ; mais aussi on échappe à mille souffrances, et, au moral comme autrement, je n'aime guère que les palliatifs. En somme, je ne vauz rien pour ce temps-ci. Vous, ma chère, vous y êtes admirable, vous avez toujours de la fermeté et de la raison ; vous avez tout pris, je crois.

Il faut que je vous dise que Charles a à peu près la tête tournée. N'allez pas vous égarer, ni à droite, ni à gauche. C'est de M. Molé. Il prétend que, lui seul, lui paraît net et calme, au milieu de tout le bruit qu'on fait, et il finit tout le morceau animé et jeune qu'il me fait sur lui, par ces mots : « Gloire et bonheur à lui, j'espère ! et, quoi qu'il lui arrive, je lui voue

attachement pour la vie⁸⁸. » Vous savez du reste si j'approuve ce sentiment. J'ai assez causé de lui (je veux dire de M. Molé) avec des personnages qui touchent de près à ce qu'il y a de plus haut ici. On me paraît ne pas le connaître encore tout à fait, mais on commence à l'observer. On m'a paru toujours chiffonné par cette place acceptée pendant l'absence ; j'ai conté fort en détail les trois refus qui avaient précédé, et bien des choses qu'on savait mal. J'ai dit : « Voilà ce que j'ai vu ; » car, mon système à moi, ma chère, c'est de ne point mettre d'affectation à écarter le souvenir du passé, et, quand l'occasion se présente, de dire nettement : « J'étais là, vous n'y étiez pas, et voilà la vérité. » J'ai donc dit ce que je savais, et on m'a fort questionnée⁸⁹. Il m'a paru qu'on croyait, un peu, que le système d'opinions de notre cousin du Marais était celui de ce cousin-ci ; j'ai redressé de mon mieux cette idée, en m'aidant de quelques phrases prononcées récemment dans des discours publics. On m'a dit que la maison de la belle-mère⁹⁰ et, en général, toute cette société visaient à l'envahissement des grandes places. J'ai répondu que non ; mais qu'on ne pouvait empêcher que cette société ne fût composée de personnes distinguées que l'opinion portait souvent.

Nous avons ici un peu plus de tranquillité que la semaine dernière ; je ne m'y fierai plus qu'à bonne enseigne, et je crois qu'il nous faudra un mois pour nous rasseoir, après les mesures qu'on a à prendre. Une lettre du ministre de la police enjoint de détruire soigneusement les associations secrètes ; cela est difficile. Elles sont nombreuses et tenaces, et, depuis deux jours qu'on le sait, l'alarme est au camp ; ce sont les femmes, et toujours les femmes, qui échauffent tout cela. Je vous le répète, ma belle, les confesseurs devraient ordonner l'amour pour pénitence. On arriverait ensuite à la sagesse par ce singulier chemin ; une passion chasse l'autre, et la haine est la pire de toutes.

XXXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, jeudi 14 décembre 1815.

Je n'avais pas encore songé à vous écrire pour cette semaine, ma chère mère, lorsque j'ai reçu votre lettre, qui est bien pleine et qui n'est pas trop rassurante, comme toutes celles qui nous arrivent, depuis dix jours. Pour moi, j'ai pris le parti de ne pas m'inquiéter, en songeant que ce que vous me contiez, il y a six jours, est passé aujourd'hui que je l'apprends, et je vous dirai que, de même qu'à présent vos nouvelles sont moins gaies, les nôtres le sont davantage. Nous marchons mieux, notre ministère s'est consolidé ; vous avez vu cette loi d'amnistie ; nous espérons qu'elle passera, malgré les vives oppositions qui se préparent. Mais *le bon* parti, qui l'a sollicitée, se fait fort de la soutenir, et notre cousin⁹¹, que le parti contraire appelle la Sirène, dispose toute son éloquence ; on attend impatiemment les débats sur ce sujet. Quoique le roi ait bien manifesté l'intérêt qu'il porte à cette loi, en nommant tous ses ministres pour la défendre, ils ne sont pas tous du même avis, et c'est pour cela que, depuis quelques jours, on parle de changement, non pas de ministère, mais de ministres, à la guerre, par exemple, et à l'intérieur. M. de Richelieu a dit, très haut, qu'il était solidaire de M. le garde des sceaux, auquel les députés opposants reprochent d'avoir quelque chose de jésuitique. Ne trouvez-vous pas l'épithète bien choisie ? Tout gît donc, maintenant, autour de cette loi d'amnistie. S'il était possible qu'elle fût rejetée, il faudrait que le ministère sautât, et alors nous serions perdus. Je vous parle à cœur ouvert, et vous répète que la situation est meilleure. Je

vous dirai, seulement, de ne pas vous laisser prendre à la hausse des effets publics. Par le traité, la rente de sept millions du grand livre, à remettre pour cautionnement aux alliés, doit être estimée d'après le terme moyen de la valeur des rentes pendant le trimestre ; et l'on a trouvé une immense économie à sacrifier quelque argent pour maintenir les effets assez haut, pour que lesdites rentes ne soient point estimées trop bas.

J'ai peu à médire aujourd'hui, parce que j'ai peu vu de monde depuis quelque temps ; aussi ne sais-je que vous écrire. Je me permettrai seulement de dire à mon père que je ne veux point qu'une loi suspende, pendant un an, l'inamovibilité des juges ; il faut que la prudence et la réserve du ministre l'empêchent de prodiguer l'institution royale. C'est à lui de profiter de tous les avantages que pourrait avoir la loi, sans rien de ce qu'elle a d'odieux. La proposition n'avait évidemment d'autre but que de casser un article de la Charte, et l'on espère bien que la Chambre des pairs coupera court à tout cela. Quant à ce que vous dites des gouvernements représentatifs, tout cela est spécieux, et confirmé par les circonstances particulières où nous sommes. Cela tient aux individus, à certains caractères, certains préjugés. Ce n'est pas, à présent, que je croirai les Français incapables de discuter leurs intérêts et leurs lois, moi qui suis lancé au milieu des discussions du Tribunat et du Corps législatif. Il est vrai que M. Portalis et M. Treilhard étaient plus forts que M. Sosthènes de la Rochefoucauld, et que M. de Colbert, qui se croit un législateur parce qu'il a fait une proposition tendante à substituer, dans le Code civil, le mot de procureur *du roi* à celui de procureur *impérial*.

J'ai vu le *curé*, ce matin, qui m'a chargé de vous faire mille amitiés ; mille autres personnes m'en ont dit autant.

XL.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, samedi 16 décembre 1815.

Me voici, mon enfant, dans la joie de mon cœur, seule, le soir, dans ma petite chambre, qui est la vôtre, au coin de mon feu, devant une petite table, et causant avec vous. Je me suis ménagé ce plaisir ce soir, et j'y cède, quoique le courrier ne parte que mardi, et assurément que tout ceci ne soit que provisoire. Vous direz peut-être comme les femmes de ménage : *Profusion ! Profusion !* mais laissez-moi parler, et surtout vous parler de votre père. Le prince a eu ce matin une bonne conversation avec lui, sur ce pays, sur les partis qui l'agitent, et sur le *royalisme* un peu factieux de quelques-uns, qui n'est pas toujours *monarchique*, expression de votre père. Le prince a demandé à votre père comment il se croyait dans l'opinion de ce département : « Je crois, a-t-il répondu, que les honnêtes gens, je veux dire par là les gens raisonnables, en masse, sont pour moi, qu'il y a un petit nombre de royalistes de bonne foi qui redoutent quelques-uns de mes principes ou des opinions qu'ils me supposent, parce que j'ai servi

Bonaparte, et qu'un parti exagéré me dénonce sous ce prétexte, parce que tout simplement il voudrait un préfet qui servît sa haine et ses vengeances. » Le prince s'est mis à rire : « Vous savez bien, a-t-il dit, votre département et votre situation. Tout ce que j'ai recueilli se rapproche de ce que vous dites, et moi, à mon tour, je vous dirai que vous êtes fort bien dans mon esprit, que je n'ai aucune arrière-pensée, et que je n'emporte que de l'estime et de la confiance en vous. A présent, dites-moi quelle est votre idée sur la manière de gouverner ces têtes chaudes du Midi. – Monseigneur, a repris votre père, si j'avais été chargé de l'administration de quelque autre partie de la France, je vous dirais qu'il est toujours plus convenable à un magistrat, et plus commode, de suivre la loi avec une rigoureuse exactitude. Mais je pense qu'il faut un peu caresser ici ces esprits animés, et leur accorder quelque chose, pour pouvoir leur refuser beaucoup. Le royalisme est passionné ici, il y est même quelquefois dangereux ; mais, enfin, c'est du royalisme, et il est important de ne pas le froisser. Ainsi donc, j'ose quelquefois interpréter et modifier les ordres que je reçois ; je prête un peu plus l'oreille aux dénonciations que je ne le ferais ailleurs ; j'entre dans les passions, je les calme en ne les repoussant pas entièrement, et je gagne quelque confiance par ce moyen. – Je trouve ce que vous me dites raisonnable, a repris le prince. Je vous entends à merveille ; mais, dites-moi, n'avez-vous pas été inquiet un peu, quand vous êtes arrivé à la tête d'une ville aussi chaude, apparaissant à tout ce monde avec l'inconvénient d'avoir servi Bonaparte ? – Mais non, monseigneur, pas beaucoup. Je m'appuyais sur ma conscience, sur un assez bon fond d'équité qui fait, je le dis franchement, la base de mon caractère. J'étais sûr d'arriver à ne pas déplaire, si on me donnait du temps, et décidé en honnête homme à demander à aller ailleurs, si j'eusse vu que je ne pouvais arriver à vaincre les préventions ; car, dans ce moment, l'intérêt public doit passer avant celui des particuliers, et ce serait un tort réel que d'entraver, par une sotte vanité, le moins du monde, son administration. – Ainsi donc, a dit le prince, vous croyez être dans une bonne assiette ici, et y être utile ? – Oui, Monseigneur. – Eh bien, je le crois aussi. Au reste, je recommande ce département, à vos bontés ; car, a-t-il ajouté en riant, vous savez que j'ai un faible pour lui. »

La loi qui nous est arrivée hier, et qui a été proposée à la Chambre avec tant de solennité⁹², a produit ici un grand effet, et ne contribue pas peu à faire habiller nos verts en bleu. Cette grande affaire avance beaucoup ; les humbles fantassins de ce bataillon sont venus trouver votre père, et lui confier qu'ils ne demandaient pas mieux que de changer leur uniforme, mais que leurs officiers les avaient engagés à tenir bon. On a d'autant mieux fait, que je ne sais où serait arrêtée la terreur qu'on établissait ici. Pour dernier coup, ils avaient imaginé de se transporter, avec je ne sais quelle ordonnance d'un commissaire de police, dans les villages environnants, et d'arrêter ce pauvre diable de Duplan⁹³, qui tremblait comme un lièvre dans sa tanière. Parce qu'il a mis autrefois des papillotes à madame Bonaparte, ils le menaient en triomphe ici, comme s'ils avaient tenu quelqu'un de bien important, et lui faisaient subir les plus mauvais traitements. Nous ne verrons plus, j'espère, de pareilles choses ; on arrêtera et on surveillera les factieux avec exactitude ; car plus le roi est clément, plus il faut que la police soit éveillée, mais les coiffeurs resteront tranquilles. Quant aux associations secrètes, il n'y a plus moyen de louvoyer après la lettre sévère du ministre de la police aux préfets. Votre père en a fait faire des copies qu'il fait courir où il le croit utile, et voici qu'on commence à se défendre d'en être.

J'ai écrit à votre tante, ce matin, bien des petites pages sur mes *pétoffes* avec les dames. J'ai eu le bonheur de faire la conquête de plusieurs. Mais nous en avons deux ou trois difficiles à gagner ; l'une surtout qui est vraiment la tête la plus singulière que j'aie vue de ma vie. Elle a arrêté, il y a quelques jours, notre archevêque en pleine église, pour lui dire, à lui et à ses soixante-quinze ans, qu'il méritait d'être mis au séminaire pour ne pas faire plus d'épurations dans son clergé. Je crois que le pauvre homme n'ira point au séminaire, mais bien dans l'autre monde ; car il est fort malade. Une autre dame qui me donne un peu de peine aussi, est une belle femme riche, spirituelle, grande, avec un air digne et froid. Elle recevait une grande partie des serments secrets, et, en effet, je crois bien qu'on aimait assez à les prêter à ses genoux. Elle est bien encore un peu sur le *qui vive* avec moi, mais je suis si déterminée à l'accabler, elle et toutes les autres, de politesses, qu'il faudra bien qu'elles se rangent. N'allez pas croire, cependant, que tout

le monde me fasse la moue ici ; j'y ai, monsieur, des amies et des amis, et je vois bien, je vous prie de le croire, que quelques-uns me trouvent aimable. Je vous dis cela, en passant, pour que vous n'imaginiez pas que je ne puisse compter, ici, quelques succès.

Lundi.

Je ne me plains pas de mon courrier, cette fois, quoiqu'il ne m'ait rien apporté de vous ; mais je ne m'y attendais pas, et, d'ailleurs, j'avais beaucoup d'autres lettres. Si je m'en croyais, je vous dirais : Écrivez-moi sans cesse, et il me faut toute ma raison pour me dire que vous avez mieux à faire. Au fond, je sens que je voudrais qu'une lettre de vous me durât d'un courrier à l'autre. Elles m'amuse, me plaisent, et causent fort bien. Quand mon mal du siècle de Louis XIV me prend, je trouve que vous me *rappelez* le marquis de Sévigné. Vous êtes gai et naturel comme lui, un peu faible, n'est-ce pas ? comme il était. Et vous aimez votre mère comme il aimait la sienne. Je ne pousserai pas trop loin cette comparaison, parce que vous imaginerez que je suis capable de la pousser jusqu'à me donner à moi une trop belle place. A Dieu ne plaise, mon enfant, que je manque à *mon amie* de cette manière ! J'ai un grand respect pour la manière d'écrire de nos dames de ce temps ; mais, si on nous imprimait, on verrait une grande différence. Ma favorite contait beaucoup, et nous ne contons guère ; elle ne dissertait pas, et nous sommes plus ou moins jetées dans la dissertation, ce qui nous rend plus ou moins lourdes. Non, mon cher ami, je suis *moi*, je ne suis que *moi* ; mais je suis votre mère, et c'est bien assez pour ma vanité et mon plaisir.

XLI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A PARIS.

Paris, lundi 18 décembre 1815.

Vos lettres, ma mère, changent comme le vent. Tantôt rassurante, tantôt inquiétante, vous nous promenez d'impressions en impressions, et nous avons de la peine à vous suivre. Il me semble cependant que vos *verts* doivent maintenant être mis à la raison, et que vous n'aurez plus qu'à vous occuper de danser, puisque vous dansez à Toulouse. Nous ne dansons pas ici, et nous n'en avons point envie ; nous sommes, depuis cinq jours, sous le poids de l'incertitude du sort de M. de Lavalette, et il se joint à cela quelque petite inquiétude sur cette fameuse amnistie. Quant à moi, je crois qu'elle passera. Ce n'est pas qu'il n'y ait ici des gens toujours aussi fous ; figurez-vous que, depuis que cette loi de clémence a été proposée, il n'a pas été possible d'arracher un mot là-dessus à l'amie de ma tante. Ils appellent cela *bien* penser ; ce n'est pas du moins bien sentir, et M. Julien⁹⁴ disait l'autre jour fort drôlement : « Oh ! moi, je pense bien, je suis stupide. »

Nous n'avons manqué à aucun de nos devoirs : Nous avons fait une visite à l'abbé Morellet, et à madame de Rumford, et, dans l'entr'acte, à M. de Catellan ; tout cela le même jour. Il me semble que voilà de l'activité. Qu'est-il résulté de toutes ces visites ? Rien, sinon quelques conversations *savantes* avec M. Garnier, qui ne peut s'empêcher de parler de Racine partout où il est⁹⁵. A propos de Racine et de visites, il y a un article pas mal burlesque dans votre lettre. Il faut que vous ayez peu compris celle de ma tante, quand elle vous parle de madame M*** ; c'est une plaisanterie sur laquelle nous roulons toute la journée. Ce serait un plaisant amour, et même un plaisant objet ! Tout cela n'est point pour dire une dureté à madame M***, que j'aime fort, quoi que j'aime son mari au moins autant qu'elle. Je n'aime pas beaucoup plus que vous vouliez faire de moi un *chérubin*. Outre que je n'ai pas la peau assez blanche, ce serait une assez vilaine chose qu'un chérubin de dix-neuf ans, et il y a quelque sévérité dans le rapprochement que vous faites de ces dames et des dames de Beaumarchais. Passez-moi le reproche ; vous savez que je suis plus difficile que vous, et que là-dessus j'ai le goût sévère. Ma tante pourra bien vous faire des histoires qu'elle croira vraies, car je l'amuse comme je peux ; je la sers dans son goût. Une des choses qui contribuent le plus à la rendre contente de moi, c'est que je lui fais raconter, et que j'écoute ses impressions. Elle a bien de l'esprit, elle est adroite, je crois ; elle connaît bien ceux qu'elle connaît ; mais elle ne connaît que les âmes superficielles ; je dis les *âmes*, car je suis sûr qu'il y a des âmes, comme des esprits superficiels. Or je crois n'être pas de ces âmes-là ; ou, du moins, j'en suis moins qu'on ne croit. Pardonnez-moi mes jugements.

On raconte de belles histoires, ici ! On assure que la vie du duc d'Angoulême a été menacée, et que c'est mon père qui a découvert le complot. On fait de cela un récit fort détaillé que je ne vous répéterai pas, puisque vous devez le connaître mieux que moi. En général, nous sommes inondés de nouvelles de toutes couleurs ; on en raconte de Naples qui sont bien étranges, qui nous arriveront peut-être, et que je vous écrirai, si elles se vérifient. Je ne sais si vous avez du blé ; la misère est extrême ici, et l'on n'a pu empêcher l'augmentation du pain. Les murs sont placardés d'appels à la bienfaisance ; toutes les municipalités font de grands efforts, et,

malheureusement, personne, à présent, n'a l'humeur donnante. J'ai été bien surpris l'autre jour lorsque notre *curé*⁹⁶, plus curé que jamais, m'a dit qu'il attendait le maire de notre arrondissement, pour se concerter avec lui sur les moyens de secourir les pauvres de la paroisse. Cela est bien cependant, et il ne s'en vante pas.

Il a paru ici un ouvrage qui fait assez de bruit, c'est le *Congrès de Vienne* de M. de Pradt⁹⁷. On dit qu'il y a de l'esprit, et des choses spécieuses. Je vois que la grande idée, le paradoxe principal de l'ouvrage, c'est que l'agrandissement de la Prusse est la sauvegarde de l'Europe contre la Russie ; ce qui ne me paraît pas démontré. La Prusse est une puissance nouvelle, qui ne tient pas qui n'est pas liée, qui n'a point la force de l'habitude pour elle, et qui peut disparaître et se désunir, sans une grande secousse. Si vous joignez à cela qu'elle reste bien unie avec la Russie jusqu'à présent, vous en conclurez que c'est bien plutôt l'Autriche, cette vieille puissance, ce centre de l'Europe appuyé de tout notre Occident qui doit servir de barrière à la Russie, s'il peut désormais y avoir une barrière. C'est la politique du *curé* et de moi.

XLII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS
CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, samedi 23 décembre 1815.

Oh ! que c'est, par ma foi, bien la peine d'avoir de l'esprit pour me dire : « Je ne sais que vous écrire, parce que je n'ai vu personne. » Est-ce que je me soucie du monde, imbécile ? et croyez-vous que je m'aperçusse d'une douzaine de pages qui ne me parleraient que de vous ? Que faut-il donc que je fasse, moi qui vois encore moins que vous, quoique je reçoive un tas de personnages divers durant tout le jour ? « Vous taire, » me diriez-vous peut-être, sans le respect qui vous retient ? Mais, tout ce qu'il vous plaira, moi, que j'aie à dire ou non, je parlerai toujours.

Mon cher ami, nous trouvons que vous baissez en logique, puisque vous soutenez le gouvernement représentatif sur les beaux exemples tirés du Tribunat et du Corps législatif : « Qu'il ouvre les registres des parlements, dit votre père, il verra qu'on savait depuis longtemps tout ce qu'ont dit ses Treilhard et compagnie ; ces jeunes têtes nous prennent pour des nigauds qui n'avaient rien su, avant qu'ils arrivassent. » Ensuite, malgré vos paroles, ce père, passablement têtue, tient à ses opinions sur les juges, et trouve que votre opposition dans la Chambre, même la raisonnable, est encore un peu beaucoup étourdie par sa vanité. Moi, je trouve que je ne puis affubler celui que vous dites de cette gracieuse épithète de *Sirène*, et je pense que celles qui arrêtaient Renaud aux portes du palais d'Armide étaient faites sur un autre modèle.

Je suis bien embarrassée sur les journaux. Ils m'ennuient tous ; faites-en un, et je m'y tiendrai ; en attendant, abonnez-moi à vos *Annales*⁹⁸ ; je ne veux pas les prendre ici, parce qu'elles y déplaisent déjà souverainement. Nous avons le nez fin sur la raison ; nous la sentons de loin. Ensuite, ne me renouvelez pas les *Débats*, mais faites-moi avoir *la Quotidienne*. Ce sera l'antidote de l'autre.

M. Bertrand m'écrit qu'il vous donne quelquefois une tasse de thé, et que vous causez bien ensemble ; il me dit qu'à l'entresol⁹⁹ on traîne le temps. Vous y reçoit-on bien ? Y êtes-vous moins timide ? Vous pouvez vous y livrer ; vous avez du tact et vous n'irez jamais trop loin, et ce qu'on y aime le mieux, c'est le naturel. On y a le nez très fin sur les moindres apparences de recherche dans les autres, et je n'y ai jamais réussi qu'en me laissant

aller, sans regarder à mes paroles. En général, dans cette conversation, il faut prendre les choses en masse, et surtout entendre bien et vite, donner occasion de dire, laisser tomber tout ce qu'on a voulu dire, et ce qu'on ne voudrait pas qui fût relevé. Approuvez du sourire et du regard, ce à quoi celui dont je parle est fort sensible, et laissez percer l'approbation et l'affection sans les trop étaler, parce qu'on n'aime point dans cet endroit les émotions fortes. Tout cela demanderait mille petites explications que vous ajouterez vous-même ; et, surtout, remarquez encore que le plus grand plaisir de cet esprit, entre nous un peu blasé, c'est de découvrir et non de voir. Quand on le connaît un peu, cela est commode, parce qu'on n'a tout bonnement qu'à être soi, et à le laisser faire. Si vous comprenez quelque chose à tout ce galimatias, vous serez habile. Vous en tirerez ce qu'il y a de bon et de vrai, qui est caché là-dessous quelque part.

Voilà M. de S*** qui est entré ; j'étais en train de me perdre dans mes finesses, mais il m'a détendue, et il n'y a pas grand mal. C'est un homme qui a pris un drôle de parti ici, celui de rire de toutes choses d'un gros rire qui me rend triste à mort, mais qui lui ôte le souci du commencement et des fins de phrase. Il s'en tient donc au milieu ; il rit, prend un autre milieu, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il s'en aille, et, quand il est sorti, on ne s'aperçoit pas qu'il est entré, excepté lorsqu'il dérange une lettre comme tout à l'heure. Il est un des fidèles de madame d'H*** et a prêté, je crois, dans ses mains un beau serment. Que votre imagination n'aille pas ailleurs qu'où je la mettrai, car madame d'H*** est une femme très sage, et l'amour n'est pour rien dans ce que je vous dis. Plût à Dieu qu'il fût là, et ailleurs, et partout ! Voilà une exclamation qui ne devrait pas trop entrer dans une correspondance maternelle. Il est pourtant plaisant que ce soit moi qui parle toujours de ce pauvre abandonné, et que vos lettres soient remplies de dissertations politiques. Oh ! mon enfant, le monde est complètement à la renverse.

XLIII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, 26 décembre 1815.

Mon enfant, je neveux pas que ce courrier arrive dimanche à Paris sans vous porter les plus tendres souhaits paternels et maternels. Il y a un peu du monde à la renverse dans ceci, car ce serait à moi à attendre vos compliments ; mais, comme il n'y a de compliments ni d'un côté ni de l'autre, mais la plus sincère affection, je compte que j'aurai quelque chose de vous, lundi prochain, et je ne vois aucune raison pour que je ne vous souhaite pas de tout mon cœur, santé, bonheur et même plaisir, parce que j'aime toutes vos satisfactions. Quant à moi, mon ami, souhaitez-moi de vous revoir et de vous revoir heureux, c'est tout ce qu'il me faut ; je me tirerai d'affaire avec le reste, mais notre séparation me paraît de jour en jour plus pesante. C'est, à la lettre, que je crois sentir comme un peu moins de vie, depuis que je ne vous vois plus, et qu'il me paraît que, si seule ment je vous voyais passer dans mon jardin, quantité de ressorts de ma pauvre machine engourdie reprendraient leur mouvement. Fi ! ne parlons pas de cela, disait *ma chère amie*, qui me devient d'autant plus chère, qu'elle dit, presque à chaque mot, tout ce que j'éprouve, et qu'elle a deviné tous les

sentiments des mères passées et futures. Eh bien, faisons comme elle, ne parlons point de cela, et portons courageusement, c'est-à-dire moi, ce temps d'épreuve et d'absence. Il vous aura été utile ; il faut que je m'y soumette, car votre avenir n'est point à moi, mais il sera bien à vous, mon cher Charles, malgré les événements, si vous continuez à fortifier votre raison des réflexions que vous ferez sur ce qui se passe sous vos yeux. Je puis vous assurer que votre bon et aimable esprit contribue beaucoup à fortifier votre père, au milieu des tracasseries dont il est entouré. Exempt d'inquiétudes sur votre compte, parfaitement confiant en vous, il me dit souvent qu'il se délasse en songeant au bonheur que nous vous devons. Ce mot est juste, cher enfant, laissez-le passer. Il y a aussi une reconnaissance des pères aux enfants, et c'est un sentiment doux que vous connaîtrez un jour, et dont vous mesurerez, alors seulement, le prix et l'étendue. Ne me demandez rien de plus aujourd'hui ; j'ai laissé épancher mon âme, et, en vous parlant de ma tendresse, je me suis distraite des tristes pensées que le courrier d'hier m'a données. Je ne veux point toucher à ce sujet qui flétrirait ce que j'éprouve de si doux dans ce moment. Il y a, cher ami, de vous à moi et de moi à vous, quelque chose de pur qui nous restera, et qui nous donnera de la force contre tout le reste.

XLIV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, mardi 26 décembre 1815.

Bonjour, ma mère. Voici une lettre qui vous arrivera pour le jour de l'an ; je pourrais bien m'attrister sur ce que c'est la première fois que je commence l'année sans vous. Mais je ne suis pas en train, attendu que j'étouffe de rire depuis huit jours. Quoique notre politique aille à la diable, l'approche du carnaval lui donne un petit air burlesque, que j'ai pris le parti de regarder, au lieu de faire du noir. D'abord, que pensez-vous de M. de Lavalette qui se sauve en chaise à porteurs¹⁰⁰ ? On vient le dire à M. Anglès¹⁰¹, qui se trouve mal, tout net. On envoie M. Bellart interroger madame de Lavalette dans sa prison, et cette femme est tellement émue, tellement ébranlée, qu'elle répond à ses questions par des éclats de rire nerveux, dûment constatés dans le procès-verbal. Pendant ce temps-là, la Chambre qui bourdonne, murmure, tempête, et toute cette belle séance de samedi ! M. de Bouville qui déclare que M. de Lavalette habillé en femme a dû *trahir son sexe en enjambant*¹⁰²... et tout le monde convenant que cette

évasion est un motif suffisant pour faire rejeter la loi d'amnistie. Force m'est bien de rire de pareils raisonnements ; car ils feraient horreur. Tantôt, pour m'amuser encore, c'est M. de Bonald qui veut qu'on déclare l'amovibilité des juges, et qu'on proclame *l'inamovibilité de l'époux*. Je ne sais si M. de Bonald¹⁰³ est un époux inamovible, mais cela me paraît singulier. Un autre vient demander qu'on remplace par des rois de France la statue de Cicéron, qu'il prend pour Mucius Scaevola. Tout Paris s'écrie qu'il faut au moins mettre Pépin le Bref sur la tribune, et en chasser Louis le Bègue. Un troisième veut qu'on place un crucifix derrière le président ; et c'est ce même monsieur qui demande le rétablissement de la potence. Voyez d'ici, chez M. de Marbois, une petite dame, en rose, dire d'un air pincé, et en serrant les lèvres : « Monsieur le garde des sceaux, est-ce qu'on va nous rendre nos anciens supplices ? » Plus loin, c'est Sosthènes à qui M. le duc de Berry dit en riant : « On vous appelle Démosthène à la Chambre ? » et qui répond sérieusement : « Pas encore, Monseigneur. » Tout, cela est comique, vous en conviendrez, et, si vous ne riez pas, dans quel temps auriez-vous donc ri ?

La société est assez divertissante. On s'y dit des injures, on connaît réciproquement ses opinions, on se dispute, et l'on ne se brouille pas. J'ai sous les yeux deux femmes qui sont les plus drôles du monde : « Alix, ne dites pas cela, ou je m'en vais. – Comment ! que je ne dise pas ? mais je vous assure, ma très chère, que ce sont des gredins. – Au reste, ils sont bien habitués à ce qu'on les *déjoue* (expression à la mode, mais inintelligible) et l'on sait qui vous dit tout cela. – C'est M***, n'est-ce pas ? – Eh bien, oui, mais qu'importe ? C'est qu'il a de la raison et de l'honneur ; et vous n'avez ni de l'une ni de l'autre. – Je n'aime pas les coups de patte. – C'est que vous aimez les coups de poignard. – Alix, as-tu lu le roman de miss Montagu ? – Non, ma petite. » Et c'est journellement la même chose ; et, moi, je pouffe de rire. A propos de roman, le jour de l'an a fait paraître quelques ouvrages. Sans compter M. de Pradt, dont je vous ai parlé, on lit assez deux ouvrages sur l'Angleterre, l'un malin et scandaleux, de M. Pillet ; l'autre nul, d'un M. Rubichon. Je vous enverrai le discours de Villemain¹⁰⁴, s'il est imprimé ; j'y joindrai ce que je trouverai d'intéressant.

Tandis qu'on oublie l'esprit, que la satire a fait place aux injures, personne ne fait attention à un ouvrage qui semble n'avoir paru que pour moi. C'est le recueil des chansons de Béranger ; c'est le chansonnier le plus remarquable que je connaisse ; c'est bien mieux que Collé, bien mieux que Désaugiers. De l'esprit, de l'indépendance, de la hardiesse, de la bonhomie, et point de routine : c'est un chef-d'œuvre ; il n'y a plus que moi qui sache apprécier les chansons.

XLV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, 1^{er} janvier 1816.

Nous sommes si bêtes à Paris, ma chère mère, que nous écrivons nos lettres de nouvelle année, le premier jour de l'an, sans songer qu'elles arrivent huit jours après. Vous n'aurez donc point de *lettre du jour de l'an* de ma part, car elle viendrait trop tard, et c'est tout au plus si je répondrai à celle que j'ai reçue de vous et de mon père. Je n'aime pas à prolonger les attendrissements pendant quinze jours, et parce que vous m'avez fait pleurer, dimanche dernier, je ne vois pas qu'il soit nécessaire de vous faire

pleurer, dimanche prochain. Je vous remercie donc bien tendrement de vos lettres, et je n'y réponds point. Pardonnez-le-moi.

Le jour de l'an n'a pas été bien gai. Il est cependant étonnant de voir combien on a vendu, acheté, d'étrennes. Les boutiques étaient tout aussi brillantes que dans un temps de prospérité. C'est que le luxe ne prouve pas la richesse. Je n'ai, pour ma part, rien fait de bien remarquable, que des visites, et je ne sais rien qui vaille la peine d'être cité. Dans la société que je connais, il n'y a pas un bal, pas une tête ; et, sans le dimanche de madame Labriche¹⁰⁵, qui survit à tout, on ne se rencontrerait jamais ; encore m'ennuie-t-il à la mort. Madame de Vannoise vous contera sans doute comme quoi nous avons passé la soirée du jour de l'an ensemble, chez elle, à boire du punch et à entendre un chant du poème de son frère¹⁰⁶. Nous avons dit plus de folies que vous n'en entendriez, en dix ans, à Toulouse, et nous avons ri comme je croyais qu'on ne rit plus. Voilà une phrase assez peu grammaticale, mais je ne sais plus ni parler ni écrire. Le droit me désapprend tout. A propos de droit, vous traitez un peu légèrement mon Corps législatif et mon Tribunat. Lire les registres du Parlement, dites-vous ? Je vous demande pardon ; mais il me semble qu'ils ne me parleraient guère du Code civil décrété en l'an XII. Quant aux discours dont je vous parle, je dis que vous ne les avez point lus, et que je ne vois pas pourquoi on ne parlerait pas bien législation, dans ce siècle-ci. Je dis que le projet de Code civil de Cambacérès n'est pas un discours à mépriser ; que les discours sur la promulgation des lois et sur le mariage, de M. Portalis, sont aux rangs des plus beaux morceaux d'éloquence que je connaisse ; que celui de M. Treilhard sur le divorce vaut bien les phrases dont M. de Bonald vient d'emprunter le fond aux déclamations de M. Carrion-Nisas ; je dis que MM. Siméon, Bigot, Savoye-Rollin, et d'autres, parlent fort bien sur les lois et beaucoup mieux que M. de la Bourdonnaye. Je ne vois pas pourquoi l'on n'aurait pas bien dit et bien fait dans notre siècle. Le Parlement fut bon dans son temps, nous le serons dans le nôtre ; il faut tout apprécier. Si j'étais bien têtue, je coudrais ici une dissertation sur l'inamovibilité des juges ; je dirai seulement que, dans son temps, L'Hospital adressa une espèce de *monitoire* aux parlements de Toulouse et autres, où il reproche aux individus qui les composent des torts bien autrement graves que ceux des magistrats actuels,

quelque mauvais qu'on les suppose ; et cependant, il ne passa point par la tête de ce premier de nos magistrats de dire à un homme : « Jugez vos pareils pendant un an, faites-vous des ennemis, et puis allez vous promener. »

L'Hospital me ramène naturellement à nos députés. Ces pauvres gens visent tant qu'ils peuvent à la Terreur ; j'ai peur qu'ils n'arrivent qu'à la pitié, je le leur souhaite même. La discussion sur l'annistie occupe tout le monde. On dit que M. Royer-Collard a été admirable. On commence à *recroire* que la loi passera.

Le *curé* est malade, on me charge de vous dire de lui écrire.

XLVI.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY, A PARIS.

Toulouse, vendredi 3 janvier 1816.

En attendant que les puissances d'en haut veuillent bien faire la bonne action de nous réunir ensemble, je vous réponds à vous, et aux conseils que me donne Charles, et à ce que me disent madame de Rumford et madame Chéron, qu'il n'est pas aussi facile de secouer ce monde que vous le croyez,

et que nous devons y mettre d'autant plus de précautions qu'il faut éviter, politiquement, d'aigrir des gens irascibles, et sur lesquels on doit essayer de reprendre de l'influence, afin de les empêcher d'amener quelque bagarre que l'autre parti verrait éclater très volontiers ; ensuite, qu'il ne faut pas que le gouvernement puisse dire jamais que notre humeur personnelle a ajouté aux humeurs de ce pays, et que nous aurions dû y mettre plus de douceur et de patience. La haute noblesse de ce pays correspond avec les personnes qui entourent Monsieur et M. le duc d'Angoulême. Le dernier mot de ce prince, en partant d'ici, fut à mon mari : « Vous administrez bien, mais vous ne soignez pas assez ma noblesse de cette ville ; elle est importante, et il est de l'intérêt du roi qu'on la ménage. » Il est très vraisemblable qu'après avoir eu tort avec nous, elle se plaindra ; c'est l'histoire du cœur humain. Il est si facile d'accuser les absents ! Vous savez ces phrases banales qui commencent par ces mots : *On aurait dû... Il aurait fallu... Peut-être que si on eût fait...* etc. Vous entendez tout cela, et vous comprenez que je ne puis pas envoyer promener ce monde, et ne pas me soucier complètement d'eux.

D'un autre côté, les jacobins et il y en a de violents, charmés de cette froideur entre nous et le *grand ban*, veulent tâcher de se serrer contre mon mari, et se vanter de le compter dans leurs rangs. Par conséquent, ils se rapprochent quand les autres s'éloignent, et deviennent une barrière de plus. Il faut les tenir à distance, leur prouver qu'on n'est pas de leur bord, mais de celui de la modération et de l'ordre. Dans un pays comme celui-ci, pour éviter de prendre une couleur ou extravagante d'un côté, ou flétrissante de l'autre, il faut donc ou tâcher de voir les deux partis, à quelque prix que ce soit, ou se renfermer absolument, comme si on avait la peste, et prendre la position attristante d'un préfet des *Cent-Jours*. Votre beau-frère manège admirablement dans tout cela, et vraiment, quelque disposition que j'eusse à être contente de ce qu'il fait, je demeure encore surprise de sa tenue ferme, noble, et toute pareille. Quant à moi, plus vive et moins maîtresse de moi que lui, je souffre plus intérieurement, et suis forcée de me débattre davantage avec moi-même.

Cependant, je sais qu'on dit ici que ma politesse est si adroite, qu'il y a bien de l'embarras pour s'en défendre. J'agis assez comme vous m'y engagez. J'ai donné des dîners, j'ai pris un jour ; mardi dernier, j'ai fait

danser douze jeunes filles ; je fais des visites le matin, je prends pour bonnes les réponses des portiers ; je tiens sur ma table deux listes : celle des visites que je fais, et celle des visites qu'on me rend ; je rendrai à mon tour ces dernières. Ce qui me soulage, c'est que je dis tout cela gaiement, et assez haut. Je ne nomme personne, je ne me plains d'aucun individu, je laisse à chacun une petite porte pour revenir. Depuis deux jours, je me suis fait écrire avec mon mari chez toute la ville. C'est l'usage ; il faut être soi-même dans sa voiture et mettre des cartes à toutes les portes. Je m'étais couchée dans mon carrosse avec une chaufferette, et bien des couvertures ; j'ai roulé six heures. Mon mari et moi, nous avons fini par nous endormir pendant cette course ; enfin, nous sommes au complet de la politesse ; nous allons voir ce qui en arrivera.

Voici donc, enfin, des débats à la Chambre. Hors les chaleurs de M. de la Bourdonnaye, je trouve que tout cela se passe convenablement. M. de Villèle a parlé, à mon avis, posément, sèchement, et quelquefois d'assez de bon sens. Il y a une idée dans son discours ; peut-être serait-elle bonne à suivre, plus tard ; à présent, c'est infaisable. M. Royer-Collard m'a paru fort lourd, quelques autres ennuyeux ; M. Cardonnel absurde, MM. Cuvier et Courvoisier lumineux et francs, et puis, de tout cela, il est clair que la loi passera et les autres aussi¹⁰⁷.

XLVII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS, CHARLES DE RÉMUSAT A PARIS.

Toulouse, 3 janvier 1816.

Mon enfant, j'ai reçu deux lettres de vous depuis quelques jours qui m'ont occupée, amusée, fait rêver, penser et sentir plus qu'il n'arrivera sans doute à toutes les paroles que j'entends. Je vous en remercie de tout mon cœur, et je voudrais vous tenir une heure seulement, au coin de mon feu, pour causer bien à l'aise avec vous ; car il ne faut pas que vous pensiez que je suis tellement affadie, que je ne fusse en état de vous répondre. Quand vous m'écrivez, je me sens réveillée et toujours dans le chemin de la raison, car je pense comme vous, à peu près sur tout ceci, soit dit sans trop exciter votre vanité ! Vous me disiez bien juste, l'autre jour, sur la différence des âmes, et sur ce qu'il en est comme des esprits. Il y a bien longtemps que je suis persuadée que nous avons tous une certaine faculté de penser ou de sentir la pensée (passez-moi cette expression qui rend assez bien mon idée), qui tient à quelque chose de plus intime que ce qu'on appelle l'*esprit*. C'est un fait juste, calme sans être froid, qui nous avertit promptement, et sur lequel il est bien vrai de dire que glissent les personnes du genre de celle dont vous me parlez. Je trouve votre manière d'agir avec cette personne très bonne, et je vois par ce qu'elle m'écrit que vous lui convenez. Prenez intérêt à toutes ces pauvretés qui l'amuse, mais gardez toute votre vie cette façon de voir, de juger et d'apprécier que vous avez. Ne la découvrez qu'à un petit nombre d'élus, car vous devez remarquer à quel point on craint dans le monde, non la gravité des sujets, mais bien celle des sentiments. Vous voyez une quantité de personnes qui vous prouveront la vérité de ce que j'avance, et surtout dans votre société intime un homme de

mes amis, dont l'esprit se prête à toutes les affaires graves et qui, au bout du compte, se trouve être assez superficiel pour ceux qui le connaissent bien.

Votre Mathieu¹⁰⁸ n'est pas de cette étoffe, et me rappelle mieux mon bon temps, que vos lettres me rendent souvent. Mais, monsieur, cependant, prenez-y garde. Il perce dans votre correspondance quelque bout d'oreille de votre goût pour Voltaire. Vous pouffez de rire comme lui, quand vous avez de l'humeur. N'allez pas rire, cependant, de manière à être obligé de faire un voyage en Hollande, et, après m'avoir amusée par votre courroux un peu satirique, et après tout bien fondé, parlez-moi toujours, comme vous le faites, des princes et du roi. Que ce dernier me paraît bon et supérieur dans cette occasion ! que je l'aime lorsqu'il imposa silence à ceux qui blâmaient M. de Lavalette devant lui ! que je trouve *bien* que, le 21 janvier, il fasse lire pour tout éloge le testament de Louis XVI ! M. de Charette, qui arrive de Bordeaux, nous a dit que Monseigneur s'était expliqué très nettement devant lui sur la loi d'amnistie, et qu'il souhaitait qu'elle passât, telle que le roi le voulait. J'ai lu, ce matin, le rapport de cette commission : je le trouve mauvais¹⁰⁹. Je ne comprends pas comment on arrive, après un avant-propos au moins imprudent, dans lequel on discute les droits de la Chambre à bannir des individus sans les juger, comment on arrive, enfin, à proposer des amendements plus arbitraires que l'ordonnance. J'oserais dire avec vous, l'abbé Morellet et votre Condillac, que cela est sans logique ; j'aimerais assez que la nation se montrât plus sévère que le roi sur les régicides, mais je n'ai point d'avis sur le reste, si ce n'est qu'il faut, à tout prix, en finir. Le repos de ce pays-ci est attaché à vos décisions de là haut, et nous fermenterons toujours, d'ici là.

Quant à moi, mon cher ami, je suis dans un tintamarre qui m'ennuie et me fatigue. Hier, huit tables de jeu dans mon salon, bien des bougies. beaucoup de paroles, point de conversation, et la migraine. Les comtes et les bourgeois, un peu pêle-mêle ; un quart d'heure d'écarté avec M. de H***, un autre avec M. Darlet¹¹⁰, une robe couleur de rose qui me faisait assez jeune, et une suite de jolis propos qui me donnent mille peines à trouver, et que je puise dans mes souvenirs et dans tout ce que je vous ai entendu dire, à vous autres beaux esprits de Paris. Ils me trouvent aimable, et je ne sais pourquoi, car je vous assure que je ne leur montre pas mon plus

beau ; il est vrai qu'ils diraient peut-être que ce *beau* est laid. Samedi, je donne un beau bal, et je crois qu'après, ma société sera à peu près gagnée ; mais elle m'a donné du mal. On était, encore tout à l'heure, sur le *qui vive* avec moi. Je n'ai pas eu l'air de le voir.

Dites-moi donc, si vous recevez mes lettres, si vous avez aimé tout ce que je vous ai conté de votre père. Vous avez la manie, vous autres de Paris, de ne jamais répondre un mot sur ce qu'on vous mande. Madame de Sévigné appelait cela ne pas relever la balle ; mais vous vous entendez parfaitement à la jeter.

XLVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, lundi soir 8 janvier 1816.

J'ai reçu votre lettre, ce matin, et, avant de me coucher, je viens vous dire encore un mot. Ne croyez pas, mon cher enfant, qu'en étranglant vos paroles d'affection, vous m'évitiez des larmes. Je suis un peu sur votre sujet comme cet homme qui, en lisant l'affiche de la Comédie française, et en voyant l'annonce d'*Andromaque*, se mettait à pleurer, en disant : « Oh ! que cela sera touchant ! » Quand je lis mon nom sur vos adresses, je ne dis pas : « Cela sera touchant, » bien au contraire ; mais je sens que vous êtes loin, que je ne peux plus que vous lire, et mes yeux se rougissent ; et quand je lis, quand j'ai envie de rire de ce que vous m'écrivez, ou que je l'approuve, mes yeux se rougissent encore. Que voulez-vous que je vous dise ? Je suis pleine de faiblesses. Ne laissez donc pas de me dire, quand vous en sentez l'envie, que vous m'aimez, que vous me regrettez, que vous vous apercevez d'un vide, au milieu de vos plaisirs et de vos occupations ; l'attendrissement que vous me causerez me fera du bien. Je ne veux pas que mon absence

vous chagrine, Dieu m'en préserve ! Mais je veux que l'espoir de nous revoir vous égaye quelquefois, et votre père, qui est un peu femme pour le cœur, dit comme moi. Mais, à propos de lui, vous avez donc fait la gageure de ne jamais me faire savoir si vous recevez toutes mes lettres, et surtout celles déjà assez anciennes où je vous le racontais ? Il me semble que mes récits valaient bien un merci.

C'est un drôle d'homme que votre père, qui s'avise d'aimer à savoir si vous êtes content de lui, et, quand il voit toutes mes pages, il se moque de moi, et me dit : « Bah ! est-ce que vous croyez que Charles lit tout cela, et y fait attention. Il a bien autre chose à penser. » Moi, je soutiens que non ; arrive une belle discussion sur les enfants. En vrais parents, nous en disons du mal, puis il arrive un *mais Charles...*, et alors un accord parfait, et puis des projets, et puis des espérances, et puis on pleurniche, dix heures sonnent, on va se coucher, et on rêve qu'on est à Paris. Je crois que le temps où l'on dort est en vérité, mon enfant, celui où je suis le plus éveillée. Mettez entre ces deux idées tous les intermédiaires nécessaires pour les entendre, car je n'ai pas le courage de m'expliquer mieux.

Vous ne voulez donc pas m'abonner aux journaux que je vous ai demandés ? Il me faut au moins vos *Annales et la Quotidienne*, sinon, pour me venger, je vous abonne à notre *Ami du roi*, qui brille aujourd'hui par un article un peu algérien de votre père qui serait tenté de défendre, à peu près, de parler dans son département. Il a de l'humeur des sots rapports qui lui viennent de partout : que Bonaparte arrive avec des Turcs, avec des argus, avec des hommes à trois yeux, et les pauvres paysans qui croient tout cela, et qui veulent cacher les drapeaux blancs ! Je dis à votre père qu'il mérite mieux que jamais le nom de *satrape* ; il n'y a rien de libéral dans sa prose, aussi a-t-elle fait un peu sourire nos grognons. Mon Dieu ! qu'il est difficile de maintenir cette balance ici ! Dans les deux côtés, les têtes sont de feu ; les jacobins ont levé la tête, les verts ont repris leurs habits. Faites arriver à M. de Vaublanc qu'il devrait bien nous envoyer l'expédition de la loi sur la Garde ; elle n'arrive point, et je ne dors guère quand je vois ces *verts-bleus* garder la Préfecture. Hier, j'ai été attendrie et troublée de voir venir ce bon Ramel¹¹¹ dire à votre père : « Monsieur, je ne vous l'ai pas dit, mais, il y a quinze jours, vous étiez bien menacé, et nous couchions trois cents de la

garde nationale, qui vous sommes dévoués, tout armés et habillés, prêts à établir notre quartier général à la Préfecture, en cas d'attaque ; savez-vous qu'on parlait d'y venir ? » Votre père a répondu, comme le grand maître des templiers : « Je le savais. » Et moi, j'ai dit aussi *je le savais*, mais pas si bien que votre père et Saint-Prix ; car je me suis mise à pleurer. En tout, mon cher, je pleure souvent ; je pleure de peur, d'ennui, d'attendrissement par votre fait, de souvenir et d'espérance encore par vous et pour vous, quelquefois d'humeur ; et, avec tout cela, on dit généralement dans la ville que je suis aimable, parce que je suis d'une extrême gaieté. Il est vrai que je fais quelquefois des éclats de rire qui trompent mes amis, comme le procureur général se trompait sur ceux de madame de Lavalette ; car j'ai beaucoup de mal de nerfs, et, quand je puis échapper à ma belle société, je me réfugie dans ma baignoire. Tout cela s'arrangera comme tout le reste, et s'arrangera, surtout si vous vous arrangez là-haut, ce que je crois.

XLIX.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE
RÉMUSAT. A TOULOUSE.

Paris, 10 janvier 1816.

Vous m'aviez laissé trois courriers sans lettres, ma bonne mère, et je craignais qu'il ne s'en fût perdu quelqu'une, lorsque celle que j'ai reçue, hier, m'a montré que c'était tout simplement de la négligence. Voilà ce que c'est que de donner des bals, des soirées, de voir du beau monde ! Nous sommes bien plus fidèles et plus sentimentaux dans le faubourg Saint-Honoré. Vous pouvez compter qu'on ne vous oubliera pas, tant que vous y enverrez des canards qui font boire à votre santé. Il n'est bruit que de vos monstrueuses volailles, et M. de Clarac, qui part pour le Brésil avec M. de Luxembourg, en emportera le plus doux souvenir. Rappelez-vous, toujours de la même manière, à vos amis.

Le rapport de la commission ne vous a pas plu ? Je le crois. Mais que pensez-vous de la discussion ? Nous sommes, et surtout moi, dans l'admiration de M. Pasquier¹¹². Je ne pense pas que, ni lui, ni les autres, dussent soutenir leur opinion de cette manière ; mais, le plan une fois accordé, il a été vraiment étonnant. Le résumé de M. Lainé passe pour un chef-d'œuvre. Le discours de celui qui jouait *l'Amant bourru*, et qui le joue encore, fait verser des larmes à tous les yeux bleus du quartier¹¹³. Tout cela aboutit à cette loi qui n'est ni cruelle ni raisonnable. Cette concession du ministère a découragé tout son parti, qui gémit d'avoir soutenu si fort une chose, et de se voir démenti d'une manière si éclatante. La loi, car c'en est une, puisqu'elle a passé à la Chambre des pairs, hier, est à peu près telle que vous le désiriez. Pour moi, je ne suis pas du tout de votre avis sur les régicides. Je pense que, s'il y avait quelqu'un au monde qui n'eût pas le droit de les punir, c'était la nation française. Si c'était l'été dernier que le crime eût été commis, à la bonne heure ; les Français pourraient peut-être protester, et citer devant eux les coupables. Mais, après vingt-deux ans, poursuivre un crime qu'on a souffert, disons plus, dont on a profité ; après avoir laissé le pouvoir public entre les mains de plus d'un régicide ; après avoir approuvé le crime, du moins par son silence, que signifie cette réclamation tardive ? C'est avouer qu'on a menti vingt-deux ans, ou qu'on ment aujourd'hui. S'il y a un crime prescrit, c'est celui-là. Au contraire, une seule personne avait le droit de le punir, c'est le roi. Rien ne l'engageait, lui. Par un effet de sa bonté et de sa politique, il a pardonné, ou plutôt il a oublié le passé. Ses déclarations et la Charte sont formelles là-dessus ; ils sont

donc bien téméraires, ceux qui l'ont forcé à céder ; car on sait d'une manière certaine qu'il a résisté bien longtemps, et qu'il est amèrement affligé. Le grand malheur de tout cela, c'est que la Chambre se montre doublement difficile sur le budget. Il est pourtant à prendre ou à laisser, et le ministre n'en fera pas un second ; et ce qui devrait tout déterminer, c'est que lord Wellington est de son avis. Mais c'est à quoi ces messieurs pensent le moins.

Tout cela ne serait rien, car, enfin, la France ne s'anéantira tout à fait qu'à la fin du monde ; mais, par malheur, la société en souffre. Promenez-vous de maison en maison, vous êtes sûr que les clubistes de la rue Sainl-Ilonoré, appelés par les journaux anglais les *barbistes*¹¹⁴, vous diront tous la même chose, à la même heure ; et il en sera de même chez les adeptes de la rue Thérèse, surnommés les *hideux*. Ceux à qui, comme moi, cela est égal, ou plutôt ceux qui, comme moi, ont des opinions auxquelles ils tiennent trop pour les mettre en discussion, vivent en paix avec tout le monde, mais (la remarque est peu modeste) les esprits courts sont en guerre. Quand les pensées ne passent pas le cœur, on ne craint ni de les voir combattues, ni de les défendre. De là, ces disputes dont le contre-coup va jusqu'à Toulouse. Je vois souvent votre cousin ; il est un peu entraîné ; il sait se tenir dans le tête-à-tête, mais il paraît qu'il ne peut se tenir dès qu'il y a discussion devant lui. Vous avez dû vous apercevoir qu'il se met souvent en colère, et qu'il est tranchant, comme dans notre salon. Cela lui fait des ennemis, mais aussi cela fait de l'effet ; et, pour le présent, la vanité a remplacé la prudence. Il est sûr qu'il se fait une réputation, qu'on parle de lui dans le public, et que le parti contraire au sien tâche de l'entraîner à lui, et cependant c'est un homme léger. Il m'aime assez, me traite fort bien, mais avec une politesse qui me tient à distance, j'entends sur les choses sérieuses, car il est très familier avec moi, dès qu'il s'agit de niaiseries et de persiflage. J'aime mieux l'autre¹¹⁵, et cela par la raison que j'ai prise à votre *curé*, c'est qu'il est *grave*. Je l'ai vu deux ou trois fois, et je suis tout à fait à mon aise avec lui. Il m'écoute avec une extrême complaisance, et puis il parle de lui avec une sorte de confiance qui séduit. Il a de l'âme et c'est à l'âme que je veux parler, c'est l'âme que je veux entendre.

Je ne croyais pas, à mon âge, et le connaissant aussi peu, trouver un homme qui me confiât ainsi, non seulement des opinions, mais jusqu'à des sentiments. J'ajouterai que nous sommes du même avis sur beaucoup de choses, ce qui lui fait honneur. Je ne suis cependant pas aussi noir que lui, car il l'est terriblement¹¹⁶.

Je ne sais comment les lettres se remplissent, et on n'a le temps de rien dire. Je vous ai abonnée à votre chère *Quotidienne*. Vous y trouverez des principes dignes de celui-ci, extrait d'une brochure nouvelle : « Il faut punir les coupables, *la population de la France pourra bien en souffrir*, mais il faut que justice se fasse. » On en poursuit les auteurs.

L.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE
RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, dimanche 14 janvier 1816.

Je reçois, ce soir, une double lettre de vous. Ce que vous me mandez et mille autres circonstances exigent une réponse un peu étendue, et je la commence aujourd'hui pour l'envoyer, mercredi. Le récit de votre bal est fort amusant ; vous vous en êtes tirée très bien, et vous vous en tirerez

toujours de même, parce que vous avez vu un certain monde qui vous a stylée à tout (car c'est toujours dans ce monde-là que s'est faite toute éducation), et puis parce que vous avez de l'esprit, et que je crois, plus que jamais, à l'utilité solide et sérieuse de l'esprit ; on a tort d'en faire une qualité frivole. Henri IV en avait beaucoup. Vos récits sur vos *verts* sont moins gais, mais, enfin, le courage sauve de tout. Puisque vous demandez mon avis, c'est ici l'occasion de vous dire que nous approuvons fort la conduite et l'adresse de votre préfet. Je ne sais si sa position est la même que la nôtre, mais il me paraît que, dans ce moment, on peut gouverner, si l'on veut bien connaître toute sa force. C'est parce que notre ministère n'a pas connu toute la force qu'il a, qu'il s'est fourvoyé deux ou trois fois. Ce n'est donc pas ici le cas d'être seulement libéral, il faut être *monarchique* ; c'est le seul esprit à opposer à l'esprit *féodal* qui nous inonde ; car, ne nous y trompons pas, tous ces messieurs ne sont pas pour la monarchie, pour le despotisme même. Ils sont proprement *aristocrates*, ce qui ne veut pas dire *royalistes*, comme on le croyait pendant la Révolution.

Parlons maintenant de politique. On craint fort que la Chambre ne rejette le budget ; son intention serait de traîner en longueur, pour se rendre nécessaire. Vive l'amour du bien public ! M. Corvetto¹¹⁷ dit qu'il ne fera point un autre budget. M. de Barante¹¹⁸, qui est à peu près dans le même cas, dit : « Dans quinze jours, je serai en Suisse. » Il paraît, d'après ce que nous a dit M. Pasquier, que la discussion sur le budget est le comble de l'ignorance et de l'ineptie. Au reste, l'opinion publique se venge bien. Heureusement, le ridicule est là, c'est ce qui nous console, nous autres rieurs. En attendant, des sots répandent les bruits les plus funestes ; on tâche par mille rumeurs ridicules d'inquiéter sur la fidélité de la Garde. Par bonheur, la police est active et sévère. Plusieurs maréchaux suspects ou convaincus ont été éloignés. Tout cela fait parler beaucoup ; mais n'importe que la France bavarde, pourvu qu'elle soit sauvée ? Si je faisais une statue du roi, je le représenterais au milieu d'une foule de gens qui parlent en même temps, seul, debout, avec la figure d'Harpocrate, un doigt sur la bouche.

On ne sait pourquoi le général Maison¹¹⁹ a été déplacé ; il faudrait l'apprendre au public, car cela décourage. Dessoies, lui, notre général de

Toulouse, autant d'énigmes dont Aimery¹²⁰ seul a les mots. Il paraît que le duc de Raguse¹²¹ a bien des ennemis, mais le roi le soutient. Un homme que le roi n'a aucune raison de protéger, c'est M. de Talleyrand. Tout le monde dit qu'il est exilé, je ne le crois pas ; on voudrait qu'il partît, voilà tout, cela serait bien fait. Par malheur, ce Wellington est fort gênant¹²².

Voilà assez de politique. Au milieu de ces grands intérêts, de ces grandes inquiétudes, on a pensé qu'il était urgent de danser comme feu Charles VII, et les bals commencent. J'y vais demain, chez M. Thellusson. Madame Suard a pris une belle passion pour moi, et m'a invité pour mardi ; elle fête sa cinquantaine, ce jour-là. Je ne sais pas si M. Suard¹²³ sera en mesure ; j'espère qu'elle ne me chargera pas d'y suppléer.

J'ai été, la semaine dernière, dîner au *Rocher de Cancale* avec Amédée et nos autres camarades ; ce sont là les jours où je m'amuse le plus¹²⁴. Il me prend quelquefois envie de vous envoyer de nos chansons, mais je n'ose les envoyer par la poste, à cause des ports de lettres. Je passerai mon premier examen de droit de demain, ou d'après-demain, en huit. Après cela, je m'amuserai comme un roi, en me jetant dans les sciences et l'histoire. Vous ne savez peut-être pas que je deviens un grand chimiste ? Dites-le à mon père. Vous concluez bien de tout ce que je vous ai dit que j'irai demain matin chez le curé. Mercredi, j'y ai été en effet, mais la visite n'a rien rendu ; je ne l'ai jamais vu si jovial qu'hier.

S'il faut tout vous raconter, je vous dirai que le bal de madame Thellusson était charmant, et que je m'y suis fort amusé. On ferait bien mieux de danser que de s'inquiéter et de faire des prédictions ou des conjectures, comme nous en faisons tous, au coin de notre feu. La fête de madame Suard était aussi fort jolie. Un faiseur de tours, de la musique, un proverbe joué par Joly en marionnette, tout était à souhait. La bonne dame est venue droit à moi, et m'a dit avec toute l'expansion que vous lui connaissez : « Monsieur, vous ne sauriez croire combien j'ai de plaisir à vous regarder !... » et elle est restée là, et moi aussi ; heureusement elle a repris : « C'est que je crois voir madame votre mère, » et, là-dessus, elle a détaillé toutes les qualités qu'elle vous trouve.

Je vous ai abonnée au journal de M. Barbé ; je pense que vous le recevez à présent, ainsi que la *Quotidienne*. Il s'en faut de beaucoup qu'il soit

piquant ; mais, enfin, il n'est pas beaucoup plus bête que les autres. Je crois que vous aurez dû recevoir *le Constitutionnel* jusqu'au 15 de ce mois, et alors vous aurez vu le récit de la séance de M. Lemer cier à l'Athénée. Il a eu un grand succès, un succès qui tient du délire¹²⁵. On en parle beaucoup, et, en effet, les citations que vous devez en avoir vues méritent bien d'être remarquées. Ce qu'il dit ne manque ni d'adresse ni de noblesse. Le passage de l'Espagne est fort bien.. Nous avons parlé de tout cela, avec lui, au bal de madame Thellusson, et, tandis qu'on jouait des contredanses, nous avons fait un peu de politique historique et générale que n'auraient certainement pas comprise le duc de D. et le duc de M. qui étaient à quatre pas de nous. Mais je vous parle peut-être ici de choses dont vous n'avez pas l'idée. Tâchez donc de vous procurer le *Constitutionnel* de lundi, 15, s'il s'en trouve un dans tout Toulouse.

Que dites-vous, vous autres, de ces Anglais arrêtés ? Figurez-vous que M. de Lavalette n'est parti de Paris que le 8 janvier. Ce Wilson l'a accompagné, puis il est revenu, le tout en trente-huit heures. On dit que cette évasion n'est que la moindre chose ; que cet homme a trempé dans toutes les intrigues possibles, qu'on a trouvé chez lui des projets, des plans, des listes¹²⁶. Des listes ! comment ose-t-on prononcer un pareil mot ! Ne sait-on pas que ces listes mystérieuses ont toujours été un des artifices menaçants d'une puissance usurpée ? C'est une arme conventionnelle ou impériale. Plaise à Dieu que l'on ne croie pas trop légèrement à l'importance et aux complots de ces Anglais qui sont de véritables intrigants, connus pour tels en Angleterre, ennemis personnels du duc de Wellington, et correspondants du *Morning Chronicle* ! On ne sait encore ici si l'on fera le procès à madame Lavalette. Il me semble qu'on ne devait pas hésiter là-dessus un moment. Il ferait beau voir une femme aux galères, pour avoir sauvé la vie à son mari ! Ces dames qui déclament si fort contre elle, admirent Éponine dans l'histoire ; c'est, cependant, à peu près la même chose, et ce n'est pas le cas d'imiter la seule cruauté de Vespasien. Par bonheur, le roi s'est prononcé là-dessus avec sa générosité accoutumée ; mais, il y a des gens qui comptent pour rien sa volonté, et qui espèrent toujours faire du mal, en dépit de lui.

A propos, on a exhumé, et réimprimé ici, un passage du *Moniteur* où le ministre de l'intérieur exprimait des opinions qu'il n'a plus. Là-dessus, il s'en est pris au ministre de la police, et a déclaré qu'il fallait choisir entre eux deux. Est-ce que des ministres devraient avoir de ces petites guerres ? Si M. de Richelieu voulait, il devrait mener tous ces secrétaires d'État rondement. Mais, pour cela, il faudrait avoir un chapeau rouge.

LI.

MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY, A PARIS.

Toulouse, lundi 15 janvier 1816.

Il me semble que nos affaires vont assez mal, ma chère amie, ou plutôt qu'elles ne vont plus. Je tâche de faire comme ceux dont elles dépendent, c'est-à-dire de n'y plus penser. Au reste, nous sommes tranquilles, et des grandes précautions sont prises pour le blé. Notre peuple est sage, et donne un bon exemple à notre bonne compagnie. Celle-ci est toujours fort déraisonnable, et, la voyant de près comme je le fais, je vous avoue que je suis loin d'entrer dans les plaintes de notre marquise provençale, qui m'écrit des gémissements sans fin, sur l'injustice dont on est à l'égard de la

noblesse. La grande prétention de celle-ci est de n'avoir pas trempé dans les souillures du service de Bonaparte, et, en vérité, ma petite, il faut que votre beau-frère soit un bien bon homme, car il a ses cartons pleins de lettres, de demandes, de mémoires, laissés par ses prédécesseurs, et signés par les plus purs d'aujourd'hui, qui prouvent que, s'ils n'obtenaient pas quelque chose, ce n'était pas faute de courtoisie l'autorité. Un autre que lui pourrait tirer des vengeances assez malignes, avec ces paperasses ; mais son admirable modération d'esprit fait qu'il n'en est pas seulement tenté. Il m'arrive quelquefois de rencontrer, chez des personnes chez qui je vais, quelques-unes de celles qui ne viennent plus chez moi ; vous ririez des attitudes qu'on se croit obligé de prendre, et de toutes ces sottises. J'en ris bien aussi, de temps en temps ; mais cela se renouvelle trop souvent pour ne pas m'ennuyer.

Votre amie, qui vient de m'écrire, me dit des merveilles de votre santé et de celle de votre enfant. Je ne sais si je me trompe, mais il m'a semblé qu'elle m'écrivait un peu sèchement, votre amie. Elle me paraît, comme disait M. de la Rochefoucauld, manger des pois chauds, en traitant l'article politique. Enfin, vous le dirai-je ? je trouve toujours que personne n'est si vrai, de si bonne foi, si naturel que moi, sur tout cela. Je ne me sens gênée par aucun de mes souvenirs. Ma conscience ne me reproche aucune de mes opinions. Je ne crois pas avoir, dans toute ma vie, mis en avant une seule impression qui ne fût pas, tant sur les choses que sur les personnes, celle que je ressentais réellement. J'avoue, sans embarras, que je me suis quelquefois trompée. J'en conclus que je me tromperai sans doute encore, que je pourrais bien me tromper aujourd'hui, et cela me garantit de tout entêtement. Le calme que cette disposition me donne est mon seul moyen de me tirer d'affaire vis-à-vis de ces gens-ci. Elle les étonne quelquefois. Je les vois tout ébranlés quand je fais alternativement l'éloge de certaines manières de discuter de nos députés, soit dans un parti, soit dans l'autre, et cela, sans qu'ils puissent me soupçonner de vouloir les flatter, car je mets ensuite le correctif à ma louange, si je le sens nécessaire ; enfin, cette façon de faire m'est commode, et me donne un peu de repos.

LII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, 21 janvier 1816.

Votre père, qui raisonne juste souvent, dit que vous raisonnez un peu en faisant abstraction des circonstances, des temps et des hommes. En révolution, mon très cher, il ne faut jamais mettre cela de côté ; et, si l'on a été vingt-cinq ans sans pouvoir ni vouloir poursuivre les régicides, il faut regarder à quelle forme de gouvernement nous avons affaire. Et, ne vous y trompez pas, c'est toujours votre père qui parle, si Bonaparte avait osé, sans déplaire au parti qu'il avait soin de caresser, il les aurait poursuivis ; car, une fois sur le trône, il sentait la nécessité de défendre les têtes royales. Il est tout simple que le retour du roi ranime les souvenirs, surtout lorsqu'on a, comme nous venons de le faire, éprouvé tant de désordres et de malheurs, par suite de ce crime vraiment effroyable. Ainsi, l'amendement de la Chambre est bon, est à sa place ; le pardon du roi était surnaturel, et nous trouvons bien qu'on ait cédé sur cet amendement, et repoussé les autres qui auraient rendu les vengeances interminables. C'est une singulière chose que le résultat de cette affaire où les deux partis se croient battus. Madame de X*** m'écrit la victoire de la Chambre sur les ministres, et nos députés

écrivent ici que notre défaite est complète. A présent, écrivez l'histoire ! Vous ne vous tromperez pas en disant que les hommes sont composés de beaucoup de bizarreries, et que rien n'est si singulier, je dirais presque si comique, que le drame de leurs révolutions.

Si j'avais eu plus de temps, j'aurais longtemps causé, car votre dernière lettre ressemble si bien à une conversation qu'elle m'a fait un extrême plaisir à lire, et que j'ai cru, un moment, vous entendre. Vous dites, à merveille, sur les motifs de votre patience à entendre les opinions des autres. Conservez-la bien, car je vois une telle chaleur dans les sociétés, qu'il faut, s'il est possible, éviter de se frotter à ce feu. Madame Molé dit fort bien aussi qu'elle se tait, de peur de paraître partie intéressée ; si tout le monde avait autant de bonne foi et de sincérité qu'elle, on se tairait beaucoup, en disant des deux côtés la même chose, et tout irait mieux. Je suis en colère, aujourd'hui, contre les parleurs ou contre les écrivains qui disent des sottises dans leurs lettres. Je viens d'en recevoir une de madame de C***, vraiment à peu près folle. Elle me dit nettement qu'elle ne m'aime pas tant qu'elle m'aimait, qu'elle n'a nulle envie de me voir, à présent ; et tout cela, parce que je lui écrivais que, par respect pour le roi, et pour le soulager dans le fardeau qui lui est imposé, nous devrions tous nous réduire au silence : « Non, me dit-elle, il faut qu'on parle ; on trompe le roi, en lui parlant de sa clémence ; il nous faut sa justice sévère ; il faut qu'il fasse tuer, qu'il punisse tous les scélérats, etc., etc. » Quelle pitié, mon enfant ! Que l'esprit de parti égare, je ne dirai pas de bons esprits, mais de bonnes âmes !

LIII.

M DAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, vendredi 26 janvier 1816.

Je suis charmée que vous ayez été au bal, et je voudrais que vous vous amusassiez un peu ; la politique, même la politique historique, est, à la longue, une nourriture fatigante, et je crois que, dans ce temps-ci, il faut se garder d'avoir toujours les yeux fixés sur la même chose. On finit par être comme un *moutard* qui, se tâtant toujours, se trouve mille maux ; excusez la comparaison, à cause de l'à-propos. Il y a du bon sens à tâcher de tout bien voir, mais il y a aussi du bon sens à s'efforcer de ne pas tout regarder. Votre société est composée de gens qui ne se distraient guère des affaires publiques, et qui, je crois, s'embrouillent un peu, à force de spéculations. Laissez-les donc faire, à leur manière ; mais amusez-vous ; allez un peu au spectacle ; dansez quand vous pourrez ; faites des chansons, et surtout envoyez-les-moi. Ne craignez pas la dépense pour cela ; j'aurai toujours de l'argent pour ce plaisir, et cette dépense pour vos paquets me sera payée avec usure par l'amusement et la consolation qu'elle me donnera.

Mais savez-vous ce qui m'est arrivé, depuis quinze jours que je suis malade ? C'est qu'étant absolument seule, hors d'état de recevoir des visites, et plus des trois quarts de la journée sans votre père qui avait des affaires, peu à peu, je retirais mon imagination de Toulouse, et mon esprit, mon âme, mon cœur, *tout mon moi*, enfin, *mon vrai moi*, se transportait au milieu de mes amis et près de vous, avec lesquels je me trouvais vivre, en quelque sorte. Cette manière de passer mon temps le faisait passer assez bien, et si, au travers de mes rêveries, la vérité de votre éloignement venait, parfois, m'oppresser d'une façon pénible, au moins, je n'étais pas forcée de vous chasser de mon souvenir, pour prendre un air gai et gracieux avec mille indifférents, et j'aimais mieux verser solitairement une petite larme, à mon aise, et reprendre le cours de mes plans, de mes projets pour vous et toujours pour vous. La société de Toulouse s'est fort bien conduite pendant cette réclusion ; elle a souvent assiégé ma porte, regrettant beaucoup, je pense, que les fêtes fussent interrompues ; mais, comme je ne pouvais faire un choix sans blesser quelqu'un, et que je n'aurais supporté qu'une ou deux personnes, j'ai été forcée de n'en recevoir aucune. Ce qui retardera le moment où je pourrai les revoir, c'est que, dès que ma chambre s'ouvrira, ils afflueront tous. Voilà, mon enfant, le grand inconvénient de ma santé que j'ai toujours redouté pour la place que j'occupe ; elle s'affaiblit des efforts que je fais, et encore ils sont insuffisants. Oh ! quand donc arrivera le moment où, en voyant votre père bien placé, moi cependant, je retrouverai la liberté de souffrir paisiblement et patiemment, au milieu de mes amis ?

Je n'ai pas grand'chose à vous mander, aujourd'hui, mon cher ami. Je puis à peine manger, et nous sommes tellement machines, que cet esprit, dont vous faites tant de cas, tient au plus ou moins de solide qu'on digère, et que je suis bête à faire pitié. Je relis vos lettres qui, assurément, devraient m'animer, car elles sont pleines de mille choses auxquelles je voudrais répondre ; mais, aujourd'hui, il n'y a pas moyen, et je ne sens aucune parcelle de tout cet esprit que vous et madame Suard voulez bien me donner. Je n'aurai que la force de convenir avec vous que, si votre père vient à bout de son monde ici, c'est bien par l'effet de son bon esprit. Tout se calme beaucoup ; il commence à être à la mode de l'aimer et de le louer ; on l'entoure, on lui dénonce mille choses qu'il savait déjà, et qu'il feint

d'apprendre ; quelques-uns se fâchent, se brouillent, s'accusent, et il reçoit les louanges, avec la même sincérité qu'il recevait les plaintes.

LIV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, samedi 27 janvier 1816.

Je ne sais pourquoi, madame ma mère, vous ne m'écrivez plus que des lettres écourtées et fort peu instructives. Il me semble que je vous en écris de bien longues, et que je dois surtout vous donner l'occasion de faire bien des conjectures, et de tirer bien des inductions. Cependant, j'ai moins de temps et moins de facilité que vous. Que faites-vous donc, s'il vous plaît ? Est-ce un ouvrage ? est-ce un roman ? Rendez-m'en compte.

Quant à nous, nous en sommes toujours au même point. Nous lisons l'Apocalypse, pour savoir ce qui nous arrivera ; et nous ne nous occupons pas de la semaine prochaine. Espoir et crainte, voilà la vie de tout le monde. Nous vivons dans l'avenir, et, quand nous sommes au bal, nous ne pensons pas même à la contredanse que nous dansons. A propos de bal, le duc de Wellington en a donné un, hier au soir. Il y a invité M. le garde des sceaux,

et, sur le billet en papier rose, il y avait : « On est prié de venir en habit de caractère, ou en domino, sans masque. » Vous figurez-vous M. de Marbois en arlequin ? Sa Seigneurie n'a pas osé permettre le masque ; elle a craint les vengeances de la gaieté française, et elle part aujourd'hui pour aller trouver dans son pays la gloire et l'envie qui l'y attendent ensemble. Heureuse la nation qui assiste du haut de son île aux convulsions de l'Europe à l'agonie, et qui, au milieu de ces bouleversements, tranquille au milieu des eaux, ressemble à ce Neptune de Virgile élevant sa tête au-dessus des flots agités : *Placidum caput extulit undâ*. Il est possible que les Anglais nous trahissent ; qu'ils soient les auteurs de ce désordre toujours croissant, mais je ne veux pas le croire que je ne le voie, et j'avoue que j'aurais de la peine à les condamner aussi vile qu'on le fait autour de moi.

Je suis étonné moi-même des considérations sérieuses dont j'entremêle, involontairement, mes lettres, mais vous me les passerez, et vous me pardonnerez de changer de ton si souvent. Le sérieux n'est pas à la mode ici. M. de Romanzoff reprochait à je ne sais qui¹²⁷ d'être trop sérieux ; ce n'est pas notre défaut, à présent. Il semble, à entendre certaines gens, que nous soyons sur des roses ; il y a de fières épines à ces roses-là, et je ne sais comment on nous guérira de la piquûre. Si vous aviez des journaux supportables, vous seriez au fait des débats de la Chambre, et de mille choses que *le Moniteur* n'indique pas, et que je ne puis guère vous expliquer. En attendant, gémissiez sur le sort de ce pauvre clergé qui ne pourra recevoir de donations au-dessus de mille francs, sans l'autorisation du roi !

Je voulais, de plus, vous dire que je suis têtû, et que vous avez beau faire. Je ne trouve nullement la *Gazette officielle* de vendredi dernier d'accord avec le Testament¹²⁸, lu le lendemain. Je disque ce testament a bien manqué son effet, s'il vous a fait approuver l'espèce d'abrogation qu'on en a faite ; que, pour moi, je ne comprends pas qu'on puisse, après cette lecture, concevoir d'autres idées que celles d'oubli et de pardon, au point que je me suis senti tout disposé à pardonner à nos députés, en lisant ces mots : « Je pardonne aussi à ceux dont le zèle mal entendu. » J'ai été content de voir qu'ils se trouvaient ainsi amnistiés d'avance, et sur la même ligne que ceux qu'ils poursuivent. Quant à ce que vous me dites, que, pendant le quart de

siècle qui vient de s'écouler, on n'était point libre, je le sais. Mais ne faut-il pas être descendu au dernier degré d'avilissement pour déclarer, au nom d'une nation : « J'ai été esclave pendant vingt-cinq ans, et j'ai démenti continuellement, pendant tout cet espace de temps, les sentiments que j'avais dans le cœur ! » Voilà de ces aveux qu'il ne faut jamais faire, sous peine d'infamie. Enfin, si, demain, j'assassinais mon voisin, au bout de dix ans de silence, on n'aurait pas le droit de m'accuser ; c'est une règle invariable et générale, et ce n'était point le cas d'y déroger.

Il vous arrivera peut être une histoire d'« Il est minuit ! » qui n'est pas vraie, mais qui est assez amusante¹²⁹. Nous en avons mille de cette sorte, mais malheureusement je ne puis vous les écrire¹³⁰. On dit surtout que les malveillants cherchent à séduire la garde royale ; jusqu'à présent, elle s'est très bien conduite, et, comme tout dépend des premiers pas, je pense qu'on peut avoir en elle pleine confiance. Il le faut bien, car c'est la seule force armée que nous ayons. On dit beaucoup que le duc de Tarente¹³¹ se retire ; je ne le crois pas. C'est une querelle d'un moment, mais voilà tout.

Dites-moi donc de quelle espèce sont les chiens à ma chienne ; je ne les suppose pas lévriers, mais, enfin, que sont-ils ? Votre chatte sera-t-elle mère aussi ? A propos de chat, c'est Manon¹³² qui fait tout, vous devez vous en être aperçue.

LV.

MADAME DE RÉMUSAT À SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, lundi 29 janvier 1816.

Vous demandez une réponse¹³³ ; la voici : Aux indifférents : « Monsieur ou madame, je ne sais point la raison de mon père, mais je suppose qu'il en a une bonne, et qu'elle est relative au pays où il est, et qu'il paraît bien connaître. » Aux amis, mais au petit nombre, mille choses que vous auriez pu deviner, et qui ressortent de la situation où l'on se trouve ici. Puisque votre imagination ne vous a rien fourni, mon cher ami, écoutez donc encore une fois ce que je vous ai déjà, je crois, conté plus d'une. Dites-vous bien qu'en province, et surtout dans celle-ci, il faut dire beaucoup pour obtenir un peu, qu'un homme raisonnable, qui est sûr de lui, peut impunément prendre des arrêtés arbitraires, lorsqu'il sait qu'il n'en tirera parti qu'à bonnes enseignes, et que, de même que nous nous trompons souvent sur les effets de votre conduite à Paris, vous pourriez bien vous tromper sur ce qui convient dans notre Midi. Votre père s'est trouvé, depuis six semaines, dans une situation fort difficile dont je vous donnerai tous les détails, parce

qu'après tout, si on ouvrait ma lettre, on ne serait, je pense, ni surpris ni choqué de voir une mère s'épancher avec confiance avec son fils. Une ville de 50 000 âmes à peu près oisives, et gasconnes ; des royalistes un peu exaltés ; un tas de mauvais sujets couvrant leurs dettes et leur mauvaise conduite de la cocarde blanche ; des campagnes agitées par des officiers en demi-solde, ou des soldats renvoyés qui répandent mille faux bruits ; des associations secrètes dans lesquelles se trouvaient une partie de la noblesse, presque toute la municipalité, le commandant du département, le procureur général ; un commandant de la division craintif et nul, un premier président plus craintif encore ; des tribunaux mal composés ; une partie de la garde nationale en révolte ouverte, s'habillant autrement que l'autre, payée par la noblesse et obéissant à un chef à demi caché ; des prêtres faisant prêter des serments ; point de force armée ; point de commissaires de police, et la police tout entière dans les mains de la municipalité ; une grande population n'ayant rien à faire ; la disette de cette année faisant beaucoup de misérables, et ces misérables enrôlés par les associations, armés et habillés de vert ; votre père, seul, soupçonné, accusé souvent, dénoncé quelquefois, et menacé, en secret et ouvertement, de voir renouveler pour lui la fin tragique de Ramel¹³⁴ ; cependant, l'ordre reçu de détruire les verts et les associations ; le grand voyageur prenant cet ordre, publiquement, avec vivacité, et ordonnant, sous main, de l'exécuter avec ménagements. Voilà de grands obstacles sans doute ? Eh bien, avec de la persévérance, avec de la franchise et de la mesure, votre père a surmonté tout cela. Il a méprisé le danger, de manière à me faire frémir, au point d'envoyer chercher un jour les plus violents, de leur dire : « Je sais vos projets, mais je ne reculerai point. On saura pourquoi vous m'avez tué, et votre affaire n'en sera pas meilleure. »

Il a fallu qu'il détachât, soit par la douceur, soit par la menace, les autorités supérieures qui tenaient aux associations, et j'ai vu un moment où il portait à lui seul la responsabilité de toute l'administration, forçant les autorités civiles, militaires et municipales de marcher, malgré elles, dans la ligne que le ministère traçait. Après le départ de Monseigneur, il a été plus fort, parce que les bontés du prince ont imposé silence. Mais, alors, les deux partis, toujours ici en présence, se sont mis en guerre l'un contre l'autre, par

des moyens de paroles qui étaient les seuls qui leur restassent. Ceux que nous appelons les fédérés ici, voyant que les verts étaient contenus, ont levé la tête et répandu mille faux bruits que la multitude accueillait avidement. Tantôt le roi malade, le duc d'Orléans, le roi de Rome, Bonaparte, que sais-je ? le diable, revenant avec une armée, les étrangers déclarant la guerre, de fausses proclamations semées dans les villages ; les verts ou leurs partisans fomentant ces bruits, pour prouver que tout allait mal depuis qu'on détruisait les associations secrètes, et répandant aussi que le préfet et le commandant de la garde nationale étaient mandés à Paris, pour y rendre compte de leur conduite ; des détails exagérés faits dans les cafés sur l'impôt des droits réunis, qui chiffonne déjà le peuple, et qu'on aggravait encore pour le mécontenter ; le renvoi continuel des ministres ; des groupes dans les rues se débitant tout cela, et citant des lettres de Paris ! Que faire à tout cela ? Demandez à ces sévères juges qui décident dans leur cabinet ce qu'il faut faire à deux cents lieues d'eux, et, comme dit votre père tout en caressant son chat auprès de ma chaise longue : « Qu'on les envoie à ma place, et ils verront ! » C'est alors qu'en dépit de la libéralité de ses opinions, il lui faut prendre des arrêtés un peu arbitraires, parler fort pour pouvoir agir modérément, et menacer beaucoup, pour calmer, sans punir. Voilà le fait, mon enfant, et la recette de votre père est bonne, puisqu'en un mois de temps, il a apaisé les têtes, satisfait le prince, contenté cette noblesse qui le prône maintenant, prévenu les troubles des campagnes, et retenu les langues qui débitaient tant de faussetés. Avant-hier encore, tout retentissait de bruits sinistres ; votre père a fait venir l'homme qui les répandait, et, d'interrogatoire en interrogatoire, est remonté à la source, c'est-à-dire à une mauvaise lettre de Paris qui n'a pas été écrite sans intention. Envoyez-lui des troupes, donnez de l'ouvrage à ses ouvriers, du bon sens à quelques salons, et faites-lui nommer un commissaire de police, et vous le verrez rentrer dans son administration, dont il ne voudrait pas sortir.

Voilà, cher enfant, un bien long article ; vous en pourrez tirer des réponses sur les attaques que vous entendrez faire ; mais laissez dire ou tomber, plutôt que de parler de tout cela à beaucoup de monde. Lisez ma lettre à votre tante, si vous voulez, et à notre cousin, à la bonne heure ;

quant aux autres, laissez dire. Il est bien difficile d'espérer qu'un homme en place soit toujours jugé avec équité ; il faut se soumettre, se fier à sa conscience, et prendre toujours comme viager, et très viager, ce qu'on tient des autres, et qu'on peut perdre si facilement. Je crois que votre père écrit à notre cousin pour le remercier, et lui donner ses raisons que son amitié et sa sagacité me paraissent n'avoir pas attendues. L'important, c'est que ce pays soit en repos, et je crois qu'il y sera désormais. Les plus grandes difficultés sont aplanies ; on se rapproche ; votre père augmente tous les jours le nombre de ses amis ; les verts s'accusent et se dénoncent ; les bourses qui s'ouvraient pour eux se ferment ; la garde nationale départementale va se former, et notre légion, qui était cantonnée à Nîmes, nous revient.

Vous voyez que, puisque je vous écris une si longue lettre, je me porte mieux. Vous êtes aimable de me gronder sur cette petite lettre de jeudi ; je souffrais beaucoup ce jour-là, et je vous écrivais de peur que vous ne fussiez inquiet, en ne voyant pas mon écriture. Je suis, à présent, en convalescence de cette petite maladie, mais encore un peu faible, et surtout avec un ébranlement de nerfs tel, que, ce matin, j'étais beaucoup plus émue qu'il ne fallait de ce que vous écriviez à votre père. Il s'est moqué de moi, et il a eu raison ; mais il faut pardonner quelque faiblesse à une pauvre femme qui vient de boire quinze pintes de petit lait, qui a pris quarante bains, et vécu de poisson à l'eau. Et cela, toute seule, rongé son frein dans son lit, avec un vieux médecin qui n'y voit goutte, et pas un ami auprès d'elle, pour l'aider à prendre courage. J'ai lu des sermons et des romans ; j'ai pensé beaucoup à vous ; j'ai fait des plans où je n'entrais guère, et où vous entriez pour beaucoup ; j'ai été patiente et soumise au mal, et enfin, il s'en va doucement. Je suis mieux, je me lève, je mange un peu, je sors en voiture, et je serai tout à fait bien quand cette lettre vous arrivera. Voilà la vérité toute pure et bien entière.

J'ai lu l'article de Lemerrier ; j'en suis assez contente, mais c'est dommage qu'il soit si mal écrit. Cet homme ne dit jamais ce qu'il veut dire. Il y a pourtant une très belle période sur les Espagnols ; mais c'est encore dommage qu'il n'y ait pas de vérité dans les éloges qu'il leur donne. Au reste, il faut laisser passer cela, car cela a bonne mine.

Pendant que j'étais malade, j'ai lu aussi l'abbé de Pradt. Il y a là des chapitres vraiment raisonnables, et je trouve, comme vous, qu'il parle bien de l'Angleterre et de Bonaparte. Quant à la politique européenne, je ne suis pas assez habile pour avoir une opinion. Que pense le curé de cet ouvrage ? Que pensez-vous, vous autres, du quatrième numéro de Fiévée, qu'on me conseille de lire, comme très curieux ? Que dit-on à Paris de ce Fiévée et de ses lettres ? Ici, c'est notre catéchisme. Mais surtout que dit-on de la guerre ? Croyez-vous à la brouillerie de la Bavière et de l'Autriche ? Qu'est-ce que cela nous fera ?

LVI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, jeudi 1^{er} février 1816.

Les lettres de madame de G***, dont vous me parlez, ne m'étonnent point. Il faut avoir infiniment d'esprit pour être toujours bon. Madame de D*** n'en a pas même assez pour cela, à plus forte raison votre Provençale. C'est là ma doctrine. Elle vaut mieux, ce me semble, que l'opinion trop commune : qu'on est bon quand on est bête. La véritable bonté, c'est-à-dire celle qui se joint à l'élévation, et qui doit être la bonté royale, comme nous en avons aujourd'hui un si bel exemple, est inséparable d'un esprit élevé. Point de grands sentiments sans de grandes pensées. C'est là ma mesure ; et ce qui m'a le plus fait apprécier la supériorité de l'esprit de quelqu'un qui lira cette lettre avec vous, c'est qu'il est *plus bon* que les autres.

Vous me dites de m'amuser, de peur que le spectacle monotone de la politique ne m'attriste. Grande erreur ! Eh ! bon Dieu ! il n'y a que la politique qui m'amuse, et, si elle présente quelquefois une face affligeante,

le ridicule est là pour me consoler. D'ailleurs, je m'amuse assez dans le sens ordinaire du mot. Nous avons eu un bal charmant, lundi, chez madame de Pourtalès¹³⁵, dans cette maison que vous savez si jolie et si propre à donner des fêtes. J'irai, je crois, au bal, samedi, chez madame de Caumont¹³⁶. Ne craignez rien, je me soigne bien de ce côté-là. Mais, croyez-moi, il y a longtemps, bien longtemps, que ce qui est sérieux me plaît avant tout.

Vous nous jugez un peu vite, quand vous nous reprochez nos réflexions, nos spéculations, etc. Je vous assure qu'elles sont toutes fondées sur des faits. Les symptômes sont assez prononcés pour ne rien laisser à la médecine conjecturale. Les preuves s'accumulent tous les jours, et vous ne sauriez croire combien certaines opinions, que vous prenez pour des rêveries, sont à présent unanimes. Elles sont avouées de tous les gens de bon sens ; on part de là pour raisonner, pour trouver le *comment*. Impartial que je dois être, je ne cède à aucune prévention, et je tâche de regarder sans préjugés. Il y a, je vous assure, des choses qui sautent aux yeux, mais que vous êtes trop loin pour voir.

Voulez-vous des nouvelles ? Les journaux vous auront appris la mort malheureuse de M. de la Tour du Pin. Ne croyez pas, comme ils vous le diront, que son adversaire ait eu aucun tort. Il y a eu un autre duel, à Melun, entre M. de Marbeuf et M. de Saint-Denis, tous deux officiers des lanciers de la garde. Le premier a reçu un tel coup de sabre à la cuisse, qu'on la lui coupera, s'il ne meurt avant l'opération. La mode des duels s'établit, entre les militaires ayant servi, et n'ayant pas servi. Et, comme ceux de la première espèce ont le malheur d'être plus adroits que les autres, la société leur donne toujours tort. On assure qu'ils ne devraient point tuer leur homme, et mille autres choses de la même force. On a levé-le masque tout à fait dans la Chambre ; les agents de toute cette vaste trame, qui se déroule devant nous depuis quelque temps, se montrent enfin. Elle était travaillée de mains de prêtres, cette trame-là ; je ne m'étonne plus qu'elle fût si habilement ourdie. On nous assomme de propositions en faveur du clergé : donations, dotations, restitutions, aliénations, etc., et les communautés religieuses, et l'état civil dans les mains des curés ! Et jusqu'à M. Laborie¹³⁷ devenu un orateur séraphique ! On nous annonce une proposition encore plus forte, de la part d'un jeune homme¹³⁸ dirigé par quelqu'un que

vous révèrez beaucoup, et dont je n'ose juger, sinon la conduite, du moins les opinions. L'empereur de Russie vient de bannir les jésuites. Il leur faut bien un asile, et l'on espère leur ouvrir le royaume de Henri IV. Cet article-ci est un peu dur, mais il faut me le passer en faveur de la vérité.

On se chamaille ici pour les préfectures. Le premier ministre, qui cède sur les choses, ne cède pas sur les personnes ; cela est d'un homme d'honneur. Il a offert sa démission, il y a quelques jours, au sujet du frère de celui qui fait vos listes de bal¹³⁹. Je ne sais ce que tout cela deviendra. Le dit *monsieur* a refusé Bourges ; il ne paraît pas cependant qu'il ait Versailles.

Vendredi 2 février 1816.

Savez-vous ce que j'ai fait ce soir ? Je viens de chez madame d'Houdetot, où nous étions tous réunis, et où nous avons lu tout haut. devinez quoi ? J'ai bien envie de vous le laisser deviner ; mais je ne sais si vous en viendriez à bout. Nous avons lu, enfin, au grand plaisir de tout le monde, certain petit roman donné pour étrennes par une certaine dame à une dame de ses amies¹⁴⁰. Tout le monde a été charmé ; on a pleuré. Madame d'H*** a fait des observations, dont vous pouvez supposer la force et la profondeur. Le père était dans l'extase. J'assurai que Claire avait eu tort d'écrire à Charles, et de continuer la correspondance, et les petites filles soutenaient qu'elle avait eu raison, et qu'elles en auraient fait autant. Madame de Bazancourt a lu cela avec sa voix touchante ; madame de Barante a pleuré, et ses larmes l'ont distraite de celles qu'elle verse encore tous les jours¹⁴¹. Elles disent toutes deux que vous devriez bien les dédommager de votre maladie, et leur écrire, puisque vous vouliez le faire. Il est réellement joli, votre roman ; il me plaît, à moi qui suis difficile. Je ne le connaissais pas, et j'ai été charmé de le connaître. J'ai dit à ces dames qu'il m'était revenu que vous en faisiez un autre. Vous devriez bien me l'envoyer, une fois qu'il sera bâclé. A propos, est-il donc bien vrai que vous ayez perdu celui des *Lettres de Cécile* ?

Dimanche 5 février.

Rien de nouveau. Un bal insignifiant, hier soir. M. le duc de Berry y est venu. Il y avait, dans une chambre voisine de celle où l'on dansait, un grand poignard pris par le maréchal de la Force à Ravillac, et ce poignard est teint du sang de Henri IV. Il y a aujourd'hui une grande revue de la garde royale, qui tourne toutes les têtes. Gustave y sera dans tout l'éclat de son nouvel uniforme¹⁴². On parle d'un changement de ministère ; je n'en crois rien ; mais notre cousin y croit. Le duc d'Angoulême serait chef du Conseil. Je crois que ma première lettre vous dira bien des choses. A propos de lettres, vous ne m'avez guère compris au sujet de ces chansons. Il s'agit bien de la dépense que cela vous ferait ! Je vous en enverrai pourtant ; s'il s'en trouve d'*envoyables*¹⁴³.

LVII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS
CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, 2 février 1816.

Mon Dieu, non, je n'écris point de romans ; mais j'en ai lu quantité, pendant que je gardais mon lit, et, en rêvassant les nuits, je faisais un mélange de vous, des Chambres, et des revenants de mes romans, qui me donnait le cauchemar. Cependant, il est vrai que j'ai fait le plan d'un petit roman qui serait fort joli, si je l'écrivais bien. Vous savez que je tourne toujours sur ce frère amoureux de la sœur ; ils ne sauront pas qu'ils sont frère et sœur, mais la mère le saura, ayant introduit son bâtard dans la maison. Vous voyez la punition, et comme cela est moral. Mais, de plus, comme je suis un peu en train de mélancolie, je veux, pour me distraire, que ceci soit gai. Il y a un vieux capitaine de vaisseau, qui est aussi dans le secret, et qui est un original. Ce ne sont point des lettres, mais de petits chapitres ; il n'y a que le commencement et la fin qui me gênent, car je voudrais finir gaiement, et puis, je ne sais si, dès le début, il faut mettre le public dans le secret de la *consanguinité*. Réfléchissez y sérieusement, et donnez-moi votre avis.

Eh ! pourquoi voulez-vous que je disserte sur ce que vous me mandez ? Vous radotez tous, sages et fous, et rien n'arrivera de tout ce qu'on prédit, quoi qu'on prédise. Depuis que vous vous perdez dans les spéculations de tout genre, moi, mon enfant, ma politique est, de plus en plus, terre à terre. Je pense toujours que les avantages ou les inconvénients, comme vous voudrez, de la civilisation nous sauveront, et qu'il y a toujours de la ressource dans un pays où chacun rentre chez soi, pour dîner et se coucher. Votre *Il est minuit* voudra toujours dire pour la majorité des Français : « Il est temps d'aller dormir. » Quant à votre entêtement sur la loi d'amnistie, je vous dis, moi, qu'on a bien fait ; car je suis têtue, aussi. Il serait bien commode d'avoir assassiné Louis XVI, pour pouvoir conspirer, après, tout à son aise, et être toujours à l'abri par ce divin Testament. D'ailleurs, soyez sûr que l'impunité pour de pareils crimes qui bouleversent l'ordre social si fortement, est d'un mauvais exemple. Louis XVI pieux, prêt à monter au Ciel, plus homme que roi, au moment de quitter la vie, devait pardonner ; Louis XVIII, sur le trône, doit venger la royauté outragée ; Bonaparte a souvent été tenté de le faire, mais il n'osait pas sévir contre des gens qui tenaient à un parti qu'il ménageait ; il a cru se tirer d'embarras en imaginant ses autels expiatoires. Quant à cet aveu d'esclavage, que vous trouvez

flétrissant pour nous, votre père me charge de vous dire que les nations ne sont point en cela flétries, comme les particuliers ; que les Romains, après la tyrannie des décemvirs, et surtout des triumvirs, reprenant leurs lois, et rentrant dans leurs habitudes, furent bien forcés de convenir qu'ils avaient courbé leurs têtes sous un joug humiliant ; et, enfin, qu'au contraire, c'est une belle leçon morale politique que vingt-cinq ans de temps n'aient pas sauvé de la punition les auteurs d'un forfait dont les suites ont coûté tant de sang au monde entier, et ébranlé tous les trônes. Vous avez confiance en votre père, croyez-le donc cette fois, et voyez qu'il le prend de très haut, et, si j'ose dire, d'un très beau point de vue. Il faut que ce que nous disons soit si vrai que je vous avouerai qu'en trouvant très bon tout ce que les députés qui ont défendu la loi ont dit contre les autres amendements, je voyais toujours de l'embarras et de la faiblesse dans leurs arguments contre celui des régicides, et qu'ils ont tous été obligés de mettre les phrases à la place de la raison.

Voilà mon avis, et j'espère qu'il sera le vôtre, quand vous aurez pesé toutes ces considérations. Mais, si je risque, monsieur, de m'écarter de votre opinion, je reviens bien vite à m'y ranger quand vous parlez si bien de la bonté.-J'ai toujours pensé qu'on pouvait lui appliquer ce qu'on a dit de la religion : « Un peu d'esprit en écarte, et beaucoup d'esprit y ramène ; » et je m'étendrais davantage sur cet article si ma modestie ne se souvenait pas, à temps, qu'un jour M. de Talleyrand me disait que ce qu'il aimait de mon esprit, c'est qu'il était ingénieux à louer et à défendre. Et, en effet, je ne suis point haineuse de ma nature, et je trouve en moi-même de quoi excuser souvent les autres. Il m'arrive souvent, en imagination, de me placer vis-à-vis des circonstances, et alors, de bonne foi, avec ma conscience, je crains de conclure sévèrement. Vous me direz, peut-être, que cela implique contradiction avec ce que j'écrivais dans l'autre page, et vous aurez tort ; car c'est moins pour punir les criminels, que je veux qu'on les poursuive, que pour donner un grand exemple ; et je m'appuierai encore sur la mort de Biron. J'ai lu avec beaucoup d'attention ce qui le concerne ; je suis à peu près convaincue que Henri IV a bien un peu pressé la mesure de ses torts ; que, comme homme, il y avait de quoi pardonner, mais qu'il a pourtant bien fait de n'agir qu'en roi. Vous retournez cette jolie maxime de Vauvenargues,

qui disait que « les grandes pensées viennent du cœur », et, au fond, votre opinion est la mienne, et la même que la sienne, et, à mon avis, vous avez raison tous deux.

Quant à vos amis les Anglais, à la bonne heure, mon fils, je veux bien ne pas les juger aussi vite qu'on le fait en France ; mais, pourcela, je séparerai la nation et la constitution, du ministère qui dirige les choses maintenant. Je crois qu'il est habile, mais il manque de grandeur, et, en partant de plus haut (vous voyez que je parle, aujourd'hui, comme madame de Vannoise), ils nous auraient vendu moins cher leurs dangereux services. Le fond de tout cela c'est qu'ils veulent payer la dette de l'Angleterre, et avoir tout le commerce, et, pour y arriver, il faut nous donner assez d'affaires pour nous empêcher de rétablir notre marine. Il y a cinquante ans que ce commerce est la cause de tout le mal que les Anglais ont cherché à nous faire, et qu'ils nous feront encore. La grande faute, dans ce moment, c'est qu'on a pris la politique dans l'intérêt, et que le moment était arrivé de la prendre dans la morale. C'est là ce que notre ami de la rue Saint-Florentin¹⁴⁴ appelle la *haute politique* ; c'est là ce qui faisait qu'au Congrès il voulait relever le trône de Saxe. Causez-en avec lui, s'il y consent, et je suis sûre qu'il dira que je dis bien. Au reste, votre comparaison belle et juste de l'Angleterre avec le Neptune de Virgile me fait trembler, et je vous avoue, mon enfant, que j'ai un peu peur du *Quos ego* !

Vous voyez, par tout ce bavardage, que j'ai du temps de reste, et que je suis tranquille. Nos affaires vont bien ; on s'apaise de jour en jour, et les petits arrêtés contre lesquels vous sévissez ont un bon effet. Il devient à la mode, dans ce pays, d'aimer et de louer votre père. Il me disait, hier, avec ce bon sens fin que vous lui connaissez : « Depuis les plus petites places jusqu'aux plus grandes, il est toujours dangereux, avec les hommes en général, et particulièrement avec les Français, de commencer par exciter l'enthousiasme. » Et, en effet, je vois les têtes qui s'échauffaient tant pour certains individus, se refroidir extrêmement. Il ne s'en faut de presque rien que nous n'aimassions mieux ici voir arriver Manon que son fils¹⁴⁵. Mon cher ami, c'est bien de l'admiration qu'on peut dire : *Et, montée sur le faîte, elle aspire à descendre.*

LVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, lundi 4 février 1816.

Je suis dans une colère, je suis dans deux colères, je suis dans trois colères, je suis dans quatre colères très fortes. Vous ne m'avez pas écrit depuis mille ans, mon fils ; ensuite vous ne m'envoyez pas vos chansons, et puis, ce matin, vos *Annales politiques* m'arrivent enfermées selon la coutume dans de petites bandes de papier, et savez-vous ce que c'étaient que ces bandes de papier ? Des morceaux de lettres de madame de Sévigné. Juste Ciel ! Les lettres de madame de Sévigné en enveloppes ! Et vous ne voulez pas qu'on désespère de la République ! Enfin, je vois qu'au Cirque-Olympique on annonce un mélodrame qui s'appelle *Clarisse et Lovelace*. Est-ce qu'on va mettre, bon Dieu ! mon amie Clarisse à cheval, et la faire représenter par madame Franconi ? Tâchez donc d'intéresser la police à s'opposer à de pareilles choses. Si on trouble, si on profane madame de Sévigné et Richardson, il n'y aura plus rien de sacré dans le monde ; je vends materre de Lafitte, et je m'en vais au Brésil. Ne riez pas, mon fils, je

suis fort en colère. Je n'ai jamais pensé trop de bien de ces *Annales*, malgré les vers de madame Céré-Barbi qu'on y insère tout du long, et me voilà brouillée avec elles, et entièrement rangée dans le parti de *la Quotidienne*, malgré les mauvaises plaisanteries de votre père. Quant à votre chanson, si elle ne m'arrive pas dans la semaine prochaine, c'est sûr que je ne vous écris plus. Puisse cette menace vous faire quelque effet ! Je n'en voudrais pas jurer.

J'ai reçu beaucoup de petites lettres qui ne me disent pas grand'chose. Vous devenez bêtes à Paris, ou vous êtes échauffés comme des démons sur ces Chambres, ou vous ne savez plus rien conter. Pour moi, je me promène et je fais connaissance avec les environs de notre ville. Quand je vois que le ciel est bleu ici et les arbres verts, je me persuade que cela est de même qu'aux environs de Paris, et que jen'en suis pas si loin. Je rêve, en me promenant avec Albert, mes deux chiens et mon chat, à mille choses qui me plaisent. Oui, je fourre tout ce petit troupeau dans ma voiture ; cela se mord et s'égratigne pendant le trajet ; mais Albert parvient à mettre l'ordre, et moi, je m'enfonce dans mes rêveries. Quand je rentre, je dine, je joue au loto, et je reçois mon monde. Notre ville prend un train brillant. Tous les soirs, on soupe quelque part, et nos dames sont les plus pimpantes du monde. Il y en a de jolies, il y en a d'aimables, il y en a de sottes, et je fais à toutes la même mine. Je sais l'écarté, je deviens habile au whist, ainsi qu'à découper des dindons qui sont le fond de tous nos rafraîchissements. Lisez-vous Fiévée, vous autres ? c'est notre catéchisme ; je tiens le quatrième numéro ; je le trouve insolent pour tout le monde. Cet homme a l'air de se faire le grand régulateur des mondes ; mais il a bien de l'esprit, il est ingénieux et il m'amuse¹⁴⁶.

Nous avons un temps admirable qui me ragaillardit un peu. Le soleil luit pour tout le monde : grande et profonde vérité dont je fais mon profit. Hier, j'étais à la messe, j'entends bien du bruit autour de moi, c'était madame de P. qui enjambait des chaises pour me joindre, pour s'informer de ma santé, me dire qu'elle avait passé à ma porte elle-même, etc. Moi, je réponds poliment comme si je n'étais pas surprise, et j'irai la voir demain. Je reçois des billets qu'on signe : « Votre admirateur. » Dieu merci, je ne soupire qu'après la solitude, et tous les soirs mon petit salon est plein.

LIX.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, lundi 5 février 1816.

Je reçois ce soir, ma bonne mère, une longue apologie de cet arrêté qui sentait un peu le satrape, et que je n'ai pas lu. Je n'en avais pas besoin, pour moi, et je ne la montrerai ni à ma tante, qui a déjà oublié de quoi il s'agit, ni au cousin, qui ne s'en soucie guère. Vous savez combien, à Paris, nous nous faisons du bruit à nous-mêmes. Nous nous occupons fort peu de ce que vous faites là-bas, et nous ne nous doutons pas qu'il faut plus de talent et, certes, plus de courage, pour être préfet, que pour être ministre d'une certaine manière. Ici, le danger n'est pas immédiat ; on peut faire bien des fautes avant de s'en apercevoir ; à votre place, la moindre maladresse a de prompts résultats. Et, dans ce moment, le gouvernement fait si peu de choses, et cependant tout va si bien, qu'il ressemble à un prince dont les généraux gagnent des batailles. Qui en sera récompensé ? Je ne sais ; mais nous voyons que les empereurs romains recevaient les honneurs du triomphe pour une victoire remportée par un consul à 500 lieues de Rome.

Parlons un peu de littérature. Je suis content que le *Congrès de Vienne*¹⁴⁷ vous ait amusée. Vous demandez l'opinion du *curé* ? Il dit que c'est un homme qui a osé imprimer ce que tout le monde pense et n'ose pas dire. Quant à Fiévée, il s'agite pour faire du bruit. Le premier ministre l'a invité à dîner, il a refusé, disant qu'il n'était pas de ces plats valets qu'on achète avec un dîner. C'est un homme qui sait injurier, qui déchire, et qui n'inquiète pas ceux qu'il insulte. Son quatrième numéro ne renferme qu'une lettre, insignifiante comme les autres, mais des notes qui amusent, parce qu'elles sont virulentes, et un morceau estimable sur les élections, où il fait tomber en poussière la pauvre loi présentée à la Chambre sur cet objet, laquelle est, je crois, retirée avant d'avoir été discutée. Cependant, Fiévée est assez prôné par certaines personnes ; mais sa dernière livraison l'a un peu brouillé avec les *purs*¹⁴⁸. C'est lui qui fait d'insignifiants articles signés T.L. dans le *Journal des Débats*.

Il y a un autre ouvrage dont on parlerait dans un autre temps. : c'est l'*Antiromantique* de M. de Saint-Chamans. C'est une réfutation judicieuse et agréable de madame de Staël, M. Schlegel, etc. ; on reproche à l'ouvrage des longueurs. Mardi, il paraît aussi un ouvrage de madame de Genlis : *Jeanne de France*. J'ai recueilli les suffrages ; il me paraît que c'est un roman très peu historique, fort commun, fort insignifiant, purement et froidement écrit. Je ne sais si ces rogatons vous arrivent à Toulouse, mais ils font bien peu de bruit ici, et l'on rougirait d'en parler. On aime bien mieux disputer sur la discussion au sujet de Mat¹⁴⁹, laquelle indigné tout le monde, excepté une certaine espèce de gens qu'il faudra finir par ne plus estimer. Il n'y a que madame de Labriche qui dise avec sa bonté ordinaire : « Mais, je vous assure que ce sont d'honnêtes gens. » Je commence à n'en plus rien croire. Ils font trop de sottises pour cela, et je soupçonne la vérité de ces vers de Rousseau :

« de Paris jusqu'à Rome,
Onc ne verrez sot qui soit honnête homme. »

Un député passait l'autre jour en uniforme dans la rue, et, comme les poissardes d'Athènes se montraient Démosthènes, une dame de la Halle dit à sa voisine : « Tiens, vois-tu ce monsieur-là, c'est M. *Rancune*. » J'ai été, ce soir, dîner au *Rocher de Cancale* où nous avons été fort peu aimables et fort peu joyeux. Nos professeurs n'ont aucune envie de rire, et la tonsure dont on les menace ne les accommode pas.

Jeudi. – En voici bien d'une autre : Ce pauvre duc de Rohan vient de mourir en deux jours, d'une goutte remontée ! C'est un grand malheur. Qui sait ce qu'on mettra à sa place¹⁵⁰ ? On ne pense pas que ce soit son fils. Ceci va être le sujet d'une nouvelle dispute, et le choix qu'on fera ne manquera pas d'être blâmé. Ma foi, qu'on y mette qui on voudra. Dans un temps comme celui-ci, c'est bien peu de chose qu'une place pareille, et c'est aux choses qu'il faut tenir. Si cela vous intéresse, je vous dirai qu'Alexandre Vannoise a été supprimé, ainsi que quarante-sept autres officiers de l'état-major, parce qu'ils ont été nommés par ce traître de général Maison.

Dimanche. – J'ai été hier soir chez M. de Catellan, et je m'y suis fort amusé. S***¹⁵¹ y était. On y a disputé, et j'ai regardé les combattants. C'est une bonne chose que de le voir répondre au maître de la maison. Celui-ci, qui est toujours sérieux, l'attaque gravement, et lui jette à la tête tout ce qu'il fait, et il fait beaucoup. L'autre tâche de tourner la chose en plaisanterie, ne comprend rien aux faits que l'autre lui rappelle, et n'a d'autre réponse sérieuse que celle-ci : « Il y a de bonnes raisons à répondre à tout cela. » En vérité, c'était à faire pitié. Certainement, M. de Catellan a plus de connaissances que tout autre ; mais il n'est pas permis d'être aussi grossièrement ignorant, aussi lourdement absurde que son adversaire. On a parlé des jésuites. Quelqu'un a nommé les *Lettres provinciales*. S*** a répondu qu'il ne prenait pas ses opinions en province. M. de Catellan a tourné le dos, et a été, en se promenant, au bout de la chambre. M. d'Harcourt m'a poussé, et je me suis mordu les lèvres. Comme les passions sont toujours les mêmes, et que l'esprit humain marche toujours sur les mêmes errements, et ne fait que s'attacher aux mêmes opinions auxquelles le temps et les mœurs donnent des formes nouvelles, il ne serait pas difficile de prouver que ces messieurs, qu'on nomme *les gentilshommes de la*

Chambre, sont des ligueurs, et leurs opposants des royalistes à la manière de Sully. Mais ce qui est encore plus clair, et ce qui le deviendra davantage, c'est que leur querelle est maintenant une querelle de janséniste à moliniste, ou plutôt de Port-Royal à jésuites. S*** appelait hier M. de Catellan janséniste. Il disait : « Vous autres jansénistes, etc. » Tout le monde tonnait contre les jésuites, et il disait d'un air profond : « Oh ! il y a bien des choses à dire à cela. » Ne voyez-vous pas M. de Saint-Romain¹⁵² qui, dans son beau discours sur l'éducation, dit que Port-Royal est une des institutions enseignantes qu'il faut oublier ? Aussi, il est dans de beaux draps, le pauvre homme ! Tous mes amis de l'Université en disent de belles, et il a paru une critique violente de son discours. Vous vous souvenez que les confesseurs de Louis XIV accusèrent les solitaires de Port-Royal d'opinions antimonarchiques, et d'un peu trop de goût pour la liberté. La même calomnie pèse aujourd'hui sur ceux qui défendent la cause du bon sens. Leurs ennemis devraient se rappeler, cependant, que, si les jésuites, à force d'intrigues, détruisirent Port-Royal, ils furent chassés à leur tour, et, comme on l'a dit énergiquement, lapidés avec les pierres éparses de l'abbaye de Port-Royal qu'ils avaient démolie. Qui nous l'aurait dit, que tout ceci aboutirait à une dispute de théologie ? Car, voyez-vous, ce n'est plus que cela. On ne songe plus guère à changer le ministère, car, Dieu merci, celui-ci ne les gêne plus ; et je connais quelqu'un du parti ministériel qui, au scrutin par *assis et levé*, s'est levé, lui septième.

Pour moi, je ne me salis guère dans cette boue de la politique. Je travaille un peu, je m'amuse peu, je fais de la chimie, j'écoute M. Thénard, qui est un homme de talent. Je me dis : « Voilà un homme indépendant¹⁵³ ; il n'y a de libre ici-bas que la science ou le génie ; et les révolutions n'empêcheront pas que l'eau soit composée d'oxygène et d'hydrogène. »

Le droit ne me donne pas cette consolation ; car le jurisconsulte Rougé et le législateur Laborie risquent chaque jour de bouleverser toutes mes études¹⁵⁴.

LX.

MADAME DE RÉMUSAT, A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, 10 février 1816.

Je vous grondais, l'autre jour ; j'ai reçu une grande lettre de vous qui m'a fort amusée ; je suis contente, et je vous remercie, mon enfant. Ce que vous m'écrivez est toujours un antispasmodique excellent, et vous m'égayez encore, même en me parlant sérieusement. A la bonne heure ! Divertissez-vous au sérieux, si cela vous plaît ; il me semble que la matière ne vous manquera pas. Vous voulez que je juge mal, parce que je suis trop loin ; peut-être êtes-vous, à votre tour, trop près ; à la bonne heure, encore, et toujours à la bonne heure ! Je disais, l'autre jour, à votre tante que le printemps était ouvert dans nos champs ; aujourd'hui, il est refermé. J'ai été toute surprise, en m'éveillant, de trouver mon jardin blanc de neige ; j'ai peur que mes amandiers n'en soient encore plus étonnés que moi. Cela m'aurait rendue grognon, sans votre lettre qui m'a tenu lieu de soleil.

Ah ! vous vous amusez à lire ce petit roman¹⁵⁵ ? Vous êtes assurément, de tout cet auditoire, la personne la plus difficile, et celle à qui j'aurais eu le plus d'envie de plaire ; je le dis tout naïvement. Si vous êtes content, je suis contente, et cela m'encourage à mon petit plan nouveau que j'ai pris en

affection. Mais vous êtes un drôle de corps de me le demander, dès qu'il sera fait. Vous en parlez comme d'un pâté : « Ma mère, envoyez-moi le roman que vous allez faire. » J'ai bien envie de vous dire : « Mon fils, envoyez-moi le... » Mais non, je ne le dirai pas, parce que je tournerais à quelque sottise, et vous ne les aimez pas. N'allez pas, cependant, monter votre imagination sur ce que je voulais dire ; je ne me suis arrêtée que parce que vous êtes un tant soit peu prude ; cela vous passera avec vos dix-huit ans.

J'ai bien envie, à propos de vos dix-huit ans, de vous demander ce que vous en faites ? Votre tante prétend qu'il vous prend des accès de mélancolie, et même de découragement, dit-elle, parce que vous ne savez comment arriver, avec de certaines dames, où vous voudriez. Si vous m'en croyez, cher enfant, veuillez le plus tard que vous pourrez. Votre père dit que votre santé et votre cerveau y gagneront. Et puis, si cependant vous me répondez : « Il vous plait à dire ! » Alors, en vous parlant un peu plus en femme qu'en mère, je vous dirai qu'une certaine ignorance pratique, avouée de bonne grâce, ne nous déplaît guère à rencontrer, et elle met à l'aise, une fois qu'elle est une affaire convenue. Votre tante prétend qu'elle vous donne des leçons, et qu'elle vous conseille de les appliquer à une certaine Toulousaine, dont vous ne me parlez guère, et que vous voyez beaucoup. Allons, franchement, vous croyez-vous un peu amoureux ? Si vous l'êtes, si par hasard on vous écoute, je vais vous donner un conseil qui n'est peut-être nullement applicable à vous dans ce moment, mais que vous pouvez adopter pour l'avenir : Évitez avec madame N***, et quelques-unes des personnes qui l'entourent, tout ce qui éveillerait sa curiosité sur un pareil sujet, relativement à vous. Elle ne se pique pas d'une grande discrétion en pareille matière, et, comme vous n'avez aucune disposition à la fatuité, Dieu merci, je crois que vous accepterez très volontiers mon opinion qu'un homme d'honneur doit garder un secret imperturbable sur tout ce qui touche à cet article. C'est une bonne réputation à se faire, cela est délicat, de bon goût, et cela assure davantage le succès.

Tout ce que je vous dis là est bien entre nous ; ne laissez entrevoir à personne que je vous ai parlé de ce que votre tante me mande, et ne croyez pas que j'y mette de l'importance. J'ai trouvé, en passant, l'occasion d'un

conseil, je le place, mettez-le dans votre tas. Les mères, mon enfant, sont gens de provision, surtout quand, ainsi que moi, elles n'ont guère de la vie que ce qu'il en faut pour regarder vivre un fils tel que vous. Mais c'est bien assez, et ce qui fait que je me plains un peu, dès que je suis malade. Au reste, je ne me plains plus à présent, car ma belle santé est revenue, vous pouvez le dire en toute sûreté, du moins pour aujourd'hui.

J'ai donc donné hier un dîner fin, un dîner excellent, M. d'Escouloubre le père, par convenance ; à son fils, sur la parole de M. de Bastard, qui dit qu'il est aimable ; à M. de Lavalette, dont je suis éprise ; à M. de Mac Mahon, qui l'est un peu de moi ; à M. de Rességuier, qui s'intitule mon *admirateur* ; à M. et madame de Villeneuve, que j'aime ; à madame de B***, que je soigne ; à M. de C***, qui a été bien avec elle, autrefois, et à M. de Marsac, que je ménage, parce qu'il a de l'esprit, mais qu'il est caustique en diable. Nous étions tous de bonne humeur, la balle a fort bien roulé ; madame de B*** est bien, un peu, dans les chaleures, mais elle a vraiment de l'esprit, ainsi on peut se retrouver. Je la plaisante légèrement, je lui parle raison en riant, et nous nous entendons bien. Madame de Damas lui avait écrit, le matin, deux pages de douceurs pour moi et votre père, et que M. le duc d'Angoulême rapportait de bonnes impressions du préfet de Toulouse ; je suis charmée que cette parole soit arrivée ici, par cette voie. Votre père était aussi en train d'être aimable. La soirée s'est passée fort bien, et, le soir, il ne m'est venu aucun ennuyeux. Je ne suis pas souvent si bien traitée, mais je commence à m'y faire, et à rouler mes journées comme il plaît au prochain.

Nous sommes tranquilles. Votre père est un peu occupé, à cause des subsistances et de la misère, qui est considérable. Comme on est pauvre, on vole beaucoup ; notre police n'a les yeux ouverts que sur les fédérés, et ne s'amuse pas à regarder aux assassins. D'ailleurs, elle n'est pas bien sûre elle-même, puisque vous voyez qu'un de nos commissaires de police se faisait une argenterie à fort bon marché. Savez-vous ce que disait madame de P*** : « C'est une infâme calomnie ! On a mis des couverts dans la botte de ce pauvre homme pour le perdre, parce qu'il est... etc. » Et une autre dame : « Comment, il avait besoin de couverts, le cher homme ? Que n'en demandait-il, nous lui en aurions toutes donné ! » Le pauvre cher homme

est pourtant en prison, ainsi que cinq ou six verts qui, dernièrement encore, soutenus secrètement par un membre de notre municipalité, se sont avisés d'arrêter un pauvre diable qui rentrait chez lui, de le mener dans une maison écartée, de le menacer du pistolet, et de le dénoncer, le lendemain, comme fédéré, s'il ne leur signait un billet de deux mille francs. Ce malheureux a signé. Rentré chez lui, il a eu une fièvre chaude ; après cela, il a fait sa déposition. Le procureur du roi reculait pour la recevoir ; l'autorité l'y a forcé, car elle est très ferme, ici, l'autorité. La procédure se suit, et alarme beaucoup certains protecteurs en cornette. Mais, pour faciliter les choses, le premier président est beaucoup plus craintif de déplaire. Vous ririez de voir le bon sens de votre père s'irriter, quand toute cette magistrature vient sans cesse s'appuyer de lui. « Voilà des gens, dit-il, qui font joliment leur métier ! est-ce qu'ils devraient avoir besoin de moi ? » D'un autre côté, le Villèle qui veut garder sa belle chemise *blanche*, et qui sait comme notre municipalité est mauvaise, voudrait la changer, mais que votre père en eût l'endos : « A la bonne heure, dit votre père, car il faut en finir, mais certainement je suis bien ici, monsieur Pépin¹⁵⁶. » Au reste, tout cela commence à me moins tourmenter, puisque je vois que sa manière de faire réussit. Cependant, vous pourriez faire là-haut telles choses qui nous rendraient un peu d'agitation. Je ne sais quoi diantre on a voulu faire, en répandant, tout à coup et comme à la fois, tant de nouvelles mauvaises dans les départements ; le diable veille toujours, et il est bien malin.

LXI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, lundi 12 février 1816.

Il faut que vous ayez mis une de vos lettres trop tard à la poste, chère mère ; car j'en ai reçu deux, dimanche soir. Cela fait, en tout, dix pages ; c'est beaucoup, et je ne sais où vous trouvez de quoi les remplir, car elles sont bien pleines. Ce qu'il y a de mieux, c'est qu'elles sont gaies, et certes elles ne ressemblent guère à celle que j'ai fait partir, dimanche. C'est que nous sommes d'un triste à Paris ! mais d'un triste qui fait pitié, et nous avons beau essayer de nous amuser, à cause du carnaval, nous n'avons aucune grâce à cela. Nous ne pouvons pas venir à bout d'avoir l'air content, et nous allons au bal en noir. Il faut être à Toulouse pour dire et pour écrire des folies ; il faut manger de vos dindons, et ne pas voir donner le fouet à la raison, comme nous le voyons tous les jours. Je ne sais d'où vous tombez. Vous nous avez déjà demandé vingt fois des nouvelles de votre lettre du Jour de l'An ; et nous devons avoir répondu à cela, depuis longtemps. Certainement nous l'avons reçue, et lue couramment. Quant aux chansons, elles sont parties, et vous serez bien difficiles à amuser si elles ne vous divertissent pas, car elles sont tristes à porter le diable en terre. Pour celle que vous voulez qu'on fasse sur le fameux *Il est minuit*, je ne la tiens pas, et, d'ailleurs, elle viendrait trop tard. L'à-propos est perdu. Quant à votre roman, je ne sais guère comment vous prétendez l'égayer, car il n'y a rien de moins risible qu'un inceste¹⁵⁷. Le monsieur aura été changé en nourrice ? Mais personne n'en voudra rien croire. La mère croira avoir eu un bâtard, mais elle se trompera, on le croira encore moins. Faut-il que le public soit dans la confidence ? Il me semble que non. Quelque chose de mystérieux,

des demi-mots, des soupçons, des indiscretions du marin, une guirlande de roses mousseuses, une tresse de cheveux blancs comme chez madame de Genlis ; et puis... ce que vous voudrez, car j'ai beau tourner et retourner votre sujet dans ma tête, je n'en tire rien. Faites vite le roman, et envoyez-le-moi. A propos de roman, avez-vous toujours perdu celui de *Cécile* ? En vérité, cela est déplorable. Il est hors de doute qu'on vous imprimera. Au reste, cela vaudrait encore mieux que s'il était perdu tout à fait¹⁵⁸.

Nous avons eu, lundi, une triste cérémonie *commémorative* pour la mort de mon oncle. Il y faisait un froid horrible, et, je n'y ai malheureusement rien remarqué que la Constantine, qui pleurait et sanglotait tout haut et montrait sa gorge. Auguste de S*** est marié, sa femme est assez gentille ; ils sont assez contents l'un de l'autre. Mais qu'est-ce que c'est que cela ? en vérité, qu'est-ce qu'un mariage qu'on fait comme une affaire, par intérêt, par convenance ? En général, on dit : « Je veux me marier ; » et puis on se met à chercher une femme. Bien rarement, on trouve une femme, avant que le désir vienne de se marier. Y a-t-il rien de plus ridicule que de dire ainsi : « Je veux aimer quelqu'un, je veux que quelqu'un m'aime et fasse mon bonheur ? » Il serait aussi bien de dire : « Je veux être un homme de génie, je veux faire une belle action. » En général, les arrangements d'amour me paraissent beaucoup plus raisonnables que les mariages. Cela paraît singulier, mais c'est vrai.

J'ai vu le *curé*, hier matin. Il vous écrira ; il dit que les mauvaises nouvelles que je vous ai mandées cessent d'être fondées. On s'est lassé ; toujours la même indifférence qui le sauve. Il m'a fait un éloge, en tous points, de mon père. Il sait quelle a été sa position, admirablement. Je lui ai dit ce que vous disiez au sujet de l'enthousiasme.

Le carnaval est-il bien beau, à Toulouse ? On va beaucoup au bal ici ; j'irai peut-être à celui du ministre de la police¹⁵⁹, ce soir, mercredi. Vous dites que les *Annales* sont bêtes, je le crois bien ! Au reste, les autres journaux ne sont pas plus piquants. Villemain y met bon ordre¹⁶⁰. Il est unique, ce Villemain ! Il me disait l'autre jour : « Monsieur, je fais un métier infâme ; on n'a jamais traité les livres comme je le fais. » Voilà pourtant ! Pourquoi attaquer toutes les institutions d'un homme, et prendre ses manières ? C'est le contraire qu'il faut faire.

LXII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, 18 février 1816.

La seule chose qui soit réellement plus jolie ici qu'à Paris, mon cher ami, ce sont les bals. Je vous y regrette quelquefois, parce que je crois que vous vous y amuseriez, quoique vous me disiez qu'il n'y a que les choses graves qui vous amusent. On se pare ici, et on est fort bien mis ; il y a une assez grande quantité de jolis visages, et on danse avec gaieté, ce qui n'arrive pas trop dans les grandes villes. Enfin, comme tout le monde a économisé pour faire un peu de figure dans l'hiver, on ne lésine sur rien dans ces occasions ; tout est éclairé, les soupers sont recherchés ; enfin, cela est bien. Vous imaginez, je pense, que je fais un peu mieux que les autres.

Nous sommes fort contents de la lettre que M. le duc d'Angoulême a écrite à Nîmes, pour le rachat des temples protestants ; cela convient fort, et fait un effet excellent, parce qu'on dit que, depuis longtemps, ces derniers avaient envie de reprendre leurs temples, qui étaient autrefois hors la ville, et qu'ils raccommoderont de cette manière. Je vois que le prince a conservé

au milieu de vous le bon esprit avec lequel il a donné tant de repos à notre Midi.

J'ai ri de tout mon cœur, ce matin, de ce que vous me contez des *Provinciales*. Cela est-il vrai, bon Dieu ? Votre père en pâmaît ; il dit que vous avez raison sur ce que vous dites de cette similitude des folies des hommes qui ne varient que dans les noms des choses, et dit que vous pourriez remonter jusqu'aux Stoïciens et à l'Académie d'Athènes, dans vos comparaisons. Mais, puisque nous sommes les mêmes, mon enfant, nous ferons comme nos pères, qui se disputaient, et qui, de guerre lasse, après s'être usés de toute façon, finissaient par en venir au repos. Il y a, en France, un vrai besoin d'ordre et de repos que quelques mauvaises têtes compromettent encore. Ah ! si on voulait ! ou plutôt, si on voulait vouloir !

Comme je deviens un peu bête, je n'ai pas été aussi mécontente que vous autres de cette *Jeanne de France*, et cela m'a fait passer deux ou trois heures agréables ; c'est assez pour une *nouvelle*. Je m'amuse aussi de Fiévée, qui a bien de l'esprit, et une arrogance de vanité qui me divertit beaucoup. Il est certes fort singulier qu'un ancien magistrat se croie le droit de publier les lettres confidentielles d'un ministre, qui l'entretenait d'affaires d'administration ; mais, puisque le Gouvernement ne le trouve pas mauvais, cela nous amuse, nous autres du parterre. Quant à vos *Annales politiques*, vous m'avez fait un triste cadeau, je les trouve plus pâles que *la Quotidienne*. Elles sentent bien la majorité de sept à la Chambre.

Vous êtes un joli garçon ! Vous écrivez à votre père, vous le grondez, vous dites qu'on le blâme ; vous demandez ce qu'il faut répondre, et, quand on vous l'envoie, vous n'en voulez plus. Moi qui suis moins légère, j'ai voulu des chansons ; après les avoir lues, je les trouve charmantes toutes deux ; il y a de la finesse dans la vôtre, assez de poésie dans celle d'Amédée¹⁶¹, et un beau couplet vraiment sur ceux qui nous ont trompés, sans nous avoir vaincus.

Il faut que je vous conte un joli mot de votre père, qui ne vous paraîtra rien peut-être, mais si vous voulez vous représenter cette espèce de négligence fine avec laquelle ledit monsieur laisse tomber certaines choses, vous trouverez qu'il a bien dit. Vous savez que madame de B*** a une profonde admiration pour M. de Chateaubriand, et qu'elle est convaincue

qu'il ferait merveille dans quelque ministère. L'autre jour, elle dînait chez moi, et M. de Lavalette, M. de Marsac et moi, nous nous amusions à la tourmenter dans cette belle passion. Votre père était à l'autre bout du salon, traitant gravement l'administration des hospices, avec M. d'Escouloubre. « Mais, madame, disais-je, liguez-vous donc ce que deviendraient de pauvres préfets recevant des circulaires qui sembleraient toujours datées des déserts de l'Amérique, ou des rives du Jourdain, et de ce que nos maires de Saint-Gaudens et de Muret feraient de tout cela. – Enfin, dit madame de B***, je ne puis croire qu'on soit inhabile par la raison qu'on a du génie, et je suis sûre que M. de Rémusat, nommément, ne serait point embarrassé de cette correspondance. » Et, là-dessus, elle se retourne et appelle votre père : « Monsieur, lui dit-elle, si M. de Chateaubriand était ministre de l'intérieur, et qu'il vous adressât quelques circulaires, qu'en feriez-vous ? – Moi, madame, répond votre père sur-le-champ, et sans avoir entendu la conversation, je ne serais point embarrassé, je les traduirais. » Et, cela dit, il reprend avec M. d'Escouloubre le fil de ses hospices. Si vous ne le trouvez pas joli, c'est votre faute, ou la mienne, qui vous le conte mal. Nous avons bien ri, et madame de B*** a dit de très bonne grâce qu'il n'y avait jamais moyen de se tirer d'affaire avec un homme dont le bon sens était toujours si fin.

J'ai dans la tête que vous me gronderez, quelque jour, sur la lettre que je vous ai écrite par le dernier courrier ; car vous me grondez quelquefois. Je le veux bien ; mais je voudrais aussi que vous me dissiez si vous m'aimez toujours et si vous me regrettez ! Cela me ferait du bien ; je pense que vous n'en avez guère le temps. Allez-vous au spectacle ? Avez-vous assisté à quelques-unes de ces chutes ? M. Lemer cier donnera-t-il quelque chose ? Aurons-nous le poème de Grandmaison ? Qu'est-ce que fait votre petit Le Clerc ? Et vous-même, écrivaillez-vous ? Pardonnez-moi le mot. Vos douceurs sur ce petit roman m'ont mise en train. J'en fais un que je trouve le plus joli du monde. Il y a de l'adultère, un peu d'inceste, un naufrage, des noyés ; tout cela est cependant assez gai. Une seule chose, c'est que ce n'est point en lettres, et je trouve beaucoup plus difficile de conter. C'est un des talents de madame de Genlis. Lisez quelque chose d'elle, une fois,

Mademoiselle de Clermont, par exemple, et vous verrez comme elle narre avec rapidité, et comme elle entend le dialogue.

LXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT. A TOULOUSE.

Paris, dimanche 18 février 1816.

Je ne sais si vous avez le printemps, ma bonne mère ; mais, en attendant, il gèle ici, et il neigeait hier. Voyez quelle différence il y a entre votre Toulouse et notre Paris ! Quelle distance de vous à moi ! Je ne sais quand je la franchirai, cette distance ; retournerai-je avec mon père ? m'en irai-je en même temps que ma tante ? je l'ignore. Je ne vois pas ce qui vaut le mieux. Je n'ai pas de volonté ; tant mieux, car le hasard m'en fera une. En attendant, nous allons danser comme des fous, cette semaine, et puis nous ferons pénitence après.

Vous aviez raison de dire que j'avais oublié d'aller chez M. Suard. J'y ai été vendredi. J'ai trouvé là ce gros homme, qui est si sensible, si lourd, si éloquent¹⁶². Il me plaît, cet homme, parce qu'il est libéral par principes, et non par circonstance. Il disait en parlant d'un de nos amis : « Tous ces gens-

là, il ne faut pas y compter ; ce seront toujours des gens au pouvoir, et puis encore au pouvoir, etc. » C'est un honnête homme, ma mère, et si vous saviez combien il a l'air profondément indigné, vous comprendriez comment, nous autres indifférents, nous sommes si animés. Point d'honneur, point de loyauté nulle part ; cela est odieux !

La personne¹⁶³ qu'a vue notre cousin, et sa femme qu'a vue ma tante ont dit du bien de vous, mais négligemment, froidement, comme font toujours ces espèces de gens-là. Mais cela est indifférent, car où le contraire mènerait-il ? Je suis bien triste : on nous a supprimé les journaux anglais. Les débats du Parlement sont plus intéressants que jamais. J'ai entendu dire au *curé* et à d'autres que, rarement, on avait prononcé de plus hardis et plus beaux discours que depuis l'ouverture de la session. Cela fait un beau pendant pour notre Chambre, et nos orateurs doivent être un peu embarrassés du rapprochement.

Voilà un commencement de lettre un peu sérieux ; je ne suis pas digne des bouffonneries de la vôtre. « Je suis prude, » dites-vous ? A la bonne heure, cela n'est pas commun à mon âge. « Cela passera avec mes dix-huit ans ? » A la bonne heure, encore. Et puis quelle histoire me faites-vous ? Ma tante vous a écrit ? Regardez, au moins, si c'est sérieusement que ma tante vous écrit. Quand on écrit d'aussi loin que vous et moi, on est lourd et inintelligible ; c'est un des plaisirs de l'absence. Mais supposons que cela soit sérieux. « Mon fils, il ne faut pas le dire à votre tante ; la discrétion... etc ! » Eh ! mon Dieu, ma mère, suis-je né d'hier, et ne sais-je pas ce que me commanderait un des devoirs les plus sacrés de la société des salons ? Je crois que je sais ce qu'il faut dire à ma tante, et certes on n'a pas besoin de confiance avec elle ; elle s'en passe le plus aisément du monde. Mais il faut l'amuser et je la laisse s'égayer avec cette histoire, sur laquelle elle dit mille choses fort plaisantes. Il n'y a rien de comique comme de l'entendre raconter les leçons qu'elle prétend me donner, et les répétitions qu'elle dit qu'elle me fait faire. Je passe ensuite à vos conseils : « Veuillez tard, veuillez tôt. » Eh ! mon Dieu, est-ce qu'il y a là à vouloir ? Moi qui ne veux rien, je ne commencerai pas à vouloir pour cela. Ensuite, je vous prie de me connaître un peu davantage, et de ne pas supposer qu'une dame comme celle dont parle ma tante puisse être quelque chose pour moi. Je croyais que

vous me supposiez un goût plus difficile, plus délicat. J'aime le sérieux, moi, sans que cela paraisse, et puis, qui plus est, grâce à vous, j'aime l'esprit, trop peut-être ; c'est mon défaut, car c'est pour cela que je suis sec.

En vérité, je ne sais comment remplir le papier blanc qui me reste, car je n'ai rien à vous conter. Mais, à propos, j'ai été, mercredi, au bal du ministre de la police. Beaucoup de bougies, de glaces, un monde fou ; on étouffait ; la chaleur était telle, que, dans la galerie, l'air s'est avisé de se décomposer, et, grâce à cette opération chimique, les bougies n'éclairaient plus dans certains endroits, et il pleuvait dans certains autres. Nous nous sommes retirés à trois heures, après un souper fort beau, mais qui se ressentait de la cohue.

L'abbé Morellet n'est pas bien. On lui a mis les sangsues deux fois ; cela est inconcevable à son âge. Aussi il s'affaiblit ; on craint l'apoplexie. Après tout, quand il mourrait à présent, il aurait toujours vécu le double de ce que je vivrai, pour le moins, et c'est bien assez. Et puis que lui reste-t-il à voir ? Qui sait s'il ne doit pas éprouver des dégoûts bien plus amers encore que tous ceux dont il se plaignait dans ces beaux vers que vous avez lus ?

Villemain m'a prié de le rappeler à votre souvenir. Il va toujours son train, mais il meurt de peur qu'on ne rétablisse les jésuites. C'est un beau gâchis dans ce moment-ci que l'Université et l'Institut. Moi qui ne suis pas savant, je m'en réjouis. M. de Saint-Romain a proposé, l'autre jour, de fermer toutes les écoles pour dix ans, parce que l'ignorance vaut mieux que les mauvais principes. Je le voudrais bien, car je me passerais alors de l'École de droit. Vous savez bien qu'on dit à Laborie : *Tu Marcellus eris*¹⁶⁴. Voilà cependant mes quatre pages pleines, ou vides si vous l'aimez mieux.

LXIV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, samedi 24 février 1816.

J'ai été hier matin voir Villemain. Il est au désespoir ; ce que vous désirez étant fait comme vous le désiriez, il m'a supplié de vous dire de lui demander le contraire, car il voudrait avoir fait quelque chose qui pût vous plaire, et il n'a pas ce mérite-là. Je l'ai trouvé, au moment de son triomphe, que je ne savais pas¹⁶⁵. Il m'a raconté son prix, et il m'a dit que son discours ne valait pas grand'chose, qu'il n'était solide ni profond. Il est convenu, avec assez de grâce, que, du moment qu'on était d'un certain ordre, on faisait très facilement un ouvrage supérieur aux autres, sans y avoir un grand mérite, et qu'une fois qu'on a du talent, on n'a besoin ni de temps, ni de travail, ni d'efforts, non pas pour faire un ouvrage qui reste, mais pour faire un ouvrage qui brille. C'est un drôle d'homme, ce Villemain ; il tourne, il change, avec une étonnante facilité ; il descend de ses tréteaux avec moi, parce qu'il sait qu'il me plaît davantage en me mettant dans la confiance. Il a vu que je devais être son compère, puisque je ne pouvais être sa dupe. C'est, dans le fond, un bon enfant, plus ambitieux qu'avide, que son talent a exempté de beaucoup de souplesse pour parvenir, et à qui ce talent conservera peut-être quelque indépendance.

Le petit Le Clerc, qui est plus sage, est toujours retiré et silencieux. Il s'amuse avec sa classe de rhétorique, il fait des chansons mordantes pour nos mardis ; il regarde, de dessus la montagne Sainte-Genève, nos tracasseries d'enfants et de méchants enfants ; il est libre, et il se croit vengé quand il a fait une épigramme. Malheureusement, cette vengeance ne suffit pas à tout le monde ; et il me semble que, dans ce siècle, chez un peuple

éclairé, elle ne devrait suffire à personne. J'avais cru, j'avais rêvé plutôt, que, de notre temps, on était en droit d'exiger de la raison de tout le monde. Il suivrait de là que la sottise serait punissable, et qu'il faudrait condamner les fous, comme perturbateurs de l'ordre public. Tout le contraire arrive : nous laissons la sottise impunie, et nous sommes pour la déraison d'une merveilleuse tolérance.

Vous me demandez si j'écris. Oui, j'écris, mais je noircis du papier. Avec l'esprit et la science des autres, je fais des extraits, et je n'ai pas le temps de penser par moi-même. Comme je suis sérieux, ou comme je crois et prétends l'être, ce que j'écirais serait grave et triste. Vous devez vous en apercevoir à mes lettres où il n'y a pas le mot pour rire ; et il me serait impossible d'écrire un roman comique comme vous faites, et de me transporter dans un autre monde que celui où je vis, et au milieu d'autres personnages que ceux à qui je vois jouer tous les jours de si pitoyables rôles. Pour le moment, mon rôle à moi, c'est celui de danseur.

Vendredi, bal chez madame de Rumford ; hier, chez M. de Caumont ; mardi dernier, chez M. Anglès¹⁶⁶. Quant aux trois jours de carnaval, tout le monde a eu si peur d'avoir trop à faire, que nous ne faisons rien. Je suis bien invité, pour lundi, chez M. Germain¹⁶⁷ à Melun ; mais personne ne voulant y venir, je n'irai point tout seul. A propos, je me suis avisé, jeudi dernier, sur la foi de ma tante, d'aller au bal de l'Opéra, où je me suis ennuyé comme un mort ; personne ne m'a rien dit, je n'ai rien dit à personne.

Savez-vous ce que je fais, aujourd'hui, dimanche ? Madame Suard m'a pris dans une telle affection, qu'elle m'a invité à déjeuner, pour faire connaissance avec M. Soumet¹⁶⁸, ancien auditeur, poète, lauréat de l'Académie, lequel va retourner à Toulouse, sa patrie, et dont elle veut que je puisse vous parler avantageusement. C'est le fils d'un administrateur du canal. A propos de canal, que pensez-vous du rapport et de la loi présentée par le grave ami¹⁶⁹ ? Cela passe pour bien fait, ici. Il y a bien un peu de duretés par-ci par-là. Mais il n'y a que M. Lally et moi qui voulions des lois humaines. Ainsi, passons. Je vous envoie pour votre carnaval une nouvelle chanson. Mais, je vous en prie, chantez-la, ne la lisez pas. C'est le N° 910 de *la Clef du Caveau*¹⁷⁰.

Dimanche 25.

Vous allez vous impatienter, mais je me suis avisé de laisser ma lettre d'hier et de ce matin dans ma poche, et par conséquent elle n'est point partie. Elle ne partira que mercredi, et vous serez longtemps sans nouvelles de moi. Voulez-vous savoir ma journée ? Mon déjeuner chez madame Suard a été assez nul, sauf quelques mots ridicules qui amuseraient dans une autre, mais auxquels elle nous a habitués. Ce M. Soumet est un assez bon enfant ; c'est un esprit fort ordinaire, mais qui vous paraîtra sublime, puisque vous faites tant de cas de B***. Au sortir de là, j'ai été un peu me promener. Il faisait beau, tout le monde était dehors ; on allait à Longchamp, sur le boulevard. Puis, je suis rentré, puis j'ai été dîner chez madame de Labriche, puis j'ai fait une visite chez madame de Catellan, et me voilà.

Je trouve une lettre de vous, et j'y répons. Elle est bien folle, votre lettre, et je ne sais où vous prenez toute cette gaieté-là ; apparemment que c'est à moi que vous l'avez prise, car je ne m'en trouve aucune.

Vous êtes bien heureuse de donner un bal, mardi. Nous n'en avons point à Paris ce jour-là, et notre carnaval finira sans bruit. Il a été joyeux, notre carnaval, plus populairement joyeux que depuis deux ou trois ans. En effet, ce ne fut jamais plus le cas de danser ! Le Père Aubry¹⁷¹ vous a amusée ? Tant mieux. Tâchez de lire une lettre de lui signée Z. dans le *Journal des Débats* d'il y a cinq ou six jours ; elle est sur l'Institut, fort modérée, fort mauvaise. Elle fait scandale dans la république des lettres. Que dites-vous de l'opinion de Beaunay¹⁷² ? Elle fait grand bruit. On le relève vertement dans la Chambre des pairs ; les députés sont furieux. Voilà une petite guerre engagée. Tâchez de lire le rapport de l'abbé de Montesquiou ; on le dit remarquable.

Vous parlez du *Tartuffe* ; vous savez que Charles¹⁷³ est un peu malin, et qu'il observe tout. Il me disait l'autre jour : « Où en sommes-nous ? Sommes-nous plus sages, plus fous, plus libres que nos pères ? Où nous mène donc l'habitude des partis, du soupçon, de l'exagération ? Car, enfin, voici une question : Permettrait-on aujourd'hui la représentation de *Tartuffe*,

permise par Louis XIV ? La permettrait-on, surtout si l'on n'ose pas jouer *le Bourgeois gentilhomme*, comme cela est vrai ? » Je vous avoue que je n'ai trop su que répondre à cela ; sinon que, s'il fallait répondre par la négative, il devait demeurer prouvé que, dans le siècle le plus éclairé, il y avait des barbares, et que ces barbares avaient de l'influence. Bonaparte craignait Tacite, comme une femme craint son miroir.

Vous avez deviné tout juste ce que j'ai répondu à votre dernière lettre ; vous avez pressenti vous-même la vérité, et je n'ai plus besoin d'explications sur ce sujet. A propos, que vous semble-t-il de cette lettre de la reine ? Elle est fort belle, mais elle ne pouvait pas être autrement, et elle est loin du testament du roi. Que pensez-vous de M. Chateaubriand, qui pleure tout le temps de la lecture de la lettre, puis, dans un moment d'enthousiasme, s'élance à la tribune, et tire de sa poche un morceau de papier pour lire le discours dont *le Moniteur* vous a regalée ?

Mercredi, 28. – Voilà le carnaval fini. Enfin, on va avoir un peu de repos ; j'en avais des plaisirs par-dessus la tête. Chacun va penser à son salut, la Chambre à son budget, et tout le monde fera pénitence.

Que pensez-vous de lord Castlereagh ? Je l'aime assez, et je le crois plus vrai qu'on ne pense. Il y a d'étranges et importantes nouvelles concernant l'Espagne,... Eh ! que me font l'Espagne et l'Angleterre et le diable ! Je renonce à la politique et vive la joie ! Vous avez bien raison de vous tenir en bonne humeur. Notre chagrin ne changera rien aux tracasseries de la vie. Tâchons d'en rire.

LXV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, dimanche 10 mars 1816.

Il y a bien des choses dans votre dernière lettre, auxquelles je pourrais répondre en forme. Premièrement, je pourrais dire, au sujet de la sécheresse dont vous me détendez si bien, que je ne pense nullement qu'elle soit inhérente à la jeunesse, et que je ne connais que Nina Vernon qui soit plus tendre que jamais, depuis qu'elle est majeure. Vous me reprochez d'être peu entreprenant, et puis vous me défendez de l'être, comme si l'on était quelque chose en général, comme s'il n'en était pas de cette qualité-là comme de toutes les autres, que l'on a aujourd'hui, et que l'on n'a pas demain.

Vous êtes bien dure envers mon gros homme sensible. Que m'importe à moi qu'il ait été séduit par ce qui séduisait tout le monde¹⁷⁴ ? Je vous dirai pourquoi il me plaît : c'est qu'avec ses opinions qui sortent de sa conscience, il n'a ni importance ni crédit ; on rend seulement justice à son grand talent ; en un mot, il n'a point de parti, il n'y tient pas ; c'est, en

révolutions, ce que nous appelons un *niais*. Et j'ai toujours pensé que c'est là ce que je serai, si j'ai jamais une vie politique, comme disent les Anglais.

Un petit mot maintenant de la Chambre : Vous avez vu les interminables et démocratiques discussions sur les élections ; nous avons eu hier les trois rapports sur le budget¹⁷⁵ ; ils sont aussi antiministériels que possible. Cependant, il ne paraît pas que les craintes qui semblent si positives doivent se réaliser ; et l'on pense que cela tournera comme je crois l'avoir indiqué dans ma dernière lettre. A propos ! comment, vous ne savez pas qu'il y a un député qui soutient, qui encourage toutes les mesures de dévotion, surtout celles qui ont le caractère de la petitesse et de la minutie, et qui s'appelle M. de Marcellus ? En vérité, cela n'était pas difficile à comprendre, et vous avez l'esprit bien peu présent. Que serait-ce donc, si je pouvais vous envoyer tout ce que nous disons de ce genre, à Paris, car nous sommes d'une gaieté folle ?

Madame de G** a écrit à ma tante une lettre de six pages ; je n'ai pas pu en rire. Cela m'attriste, moi, de voir qu'une personne qui peut, à la rigueur, passer pour une bonne femme et pour une femme de bon sens, peut écrire des lignes aussi dégoûtantes d'ineptie et d'atrocité. Madame de Vintimille est comme moi ; elle dit que cela l'indigne et elle a raison. Il y a une petite phrase assez verte sur vous ; elle dit, cependant, qu'elle vous aime quand même¹⁷⁶.

J'ai réfléchi, l'autre jour, que je suis le plus heureux des hommes que je connaisse. Ceci vous surprendra, puisque vous êtes à deux cents lieues ; mais, aussi, je ne dis pas que je sois le plus *content* ; je veux dire qu'on est plus heureux, selon qu'on est bien traité par plus de personnes. C'était au bal chez madame de Rumford, que je faisais ces réflexions. D'abord, il est impossible d'être meilleure qu'elle ne l'est pour moi. C'est une bonté presque attentive, presque de tous les moments. Il y avait là madame Molé, qui est encore meilleure qu'elle ; les d'Houdetot, qui m'aiment, Dieu sait ! plus loin, c'était Jules, qui me préfère à tout ! madame de Vintimille, avec qui je suis toujours en coquetterie de tendresse. Si je passais dans le salon, je trouvais M. de Catellan, qui m'adressait tout de suite une belle réflexion politique. Il n'y avait pas jusqu'à M. de Humboldt qui venait me dire bonjour avec son air doucereux. Et, si je voulais sortir de ce salon, et le

curé, et madame de Labriche, et madame Chéron, et l'abbé Morellet, et madame de Vannoise ! Que sais-je, moi, tout ce que je connais ! Ils semblent tous s'être donné le mot pour me rendre heureux. Il n'y a pas jusqu'à madame Suard qui me chérit, quoiqu'elle ait dit, l'autre jour, à Villemain : « Il est intéressant, ce jeune homme, mais il est moins sensible que M. Soumet. » Et, comme Villemain lui répondait qu'elle était bien dure, et qu'elle tranchait bien vite : « J'ai une idée nette de ce que je vous dis, » a-t-elle répliqué. Pour en revenir à ceux qui me traitent bien, il faudrait mettre, avant tout le monde, ma tante, dont je ne vous parle jamais ; car vous prévoyez bien sa bonté parfaite, sa tendresse toute maternelle. Nous causons ensemble le plus follement du monde ; nous vivons ensemble sans l'apparence d'un tracas, et cependant c'est la personne dont l'esprit est le moins en rapport avec le mien.

Je n'ai point été au spectacle ; cependant, il y a deux ou trois choses à voir que je verrai : cette *Comédienne*, par exemple¹⁷⁷. Je suis libéral et immoral par conséquent, cela me plaira. Il y a deux ou trois vers dans cet esprit que l'on applaudit avec fureur. Beaucoup de gens font la grimace. Il va paraître, pour nous récréer, un nouvel ouvrage de l'abbé de Pradt : c'est la *Campagne d'Espagne*. Des personnes, madame de Labriche entre autres, qui en ont entendu la lecture chez le duc de Raguse, disent que c'est très amusant, et de la plus insolente sincérité au sujet de la famille régnante en Espagne, et surtout de la Reine mère ; je le crois.

Que pensez-vous de M. de Linois¹⁷⁸, du parlement d'Angleterre, de l'évêque de Langres, etc.? Je lis *Mademoiselle de Clermont*¹⁷⁹. Est-ce que cela n'est pas niais et commun ?

LXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, mercredi 13 mars 1816.

Vous êtes une maudite personne, ma mère. Comment, vous ne pouvez pas danser au bal sept ou huit jours de suite, sans être malade ? Cela est désolant. C'est mon père qui nous écrit, mais c'est à vous que je réponds, parce que cela me portera bonheur, peut-être, et je vous suppose guérie. De notre côté, cela ne va pas mieux : voilà Stephen¹⁸⁰ qui a la rougeole, et moi séquestré de lui, car personne ne voudrait plus me recevoir. Ceci nous dérange tout à fait. La rougeole, la coqueluche et l'esprit de parti, voilà au reste les trois maladies à la mode. Chacun les a successivement, et elles vont de porte en porte dans tout notre quartier.

Vous savez peut-être que j'ai aujourd'hui dix-neuf ans. C'est un âge bien insignifiant. Quinze, dix-huit, vingt ans sont des époques, mais dix-neuf cela est bien plat. Savez-vous que me voilà vieux, et d'âge et d'expérience ? Hélas ! je sais bien peu de choses pour mon âge, et puis, cependant, je sais trop ; j'ai tout deviné, ou tout découvert. Il n'y a plus de mystère, plus d'inconnu pour moi. Voilà une phrase un peu romantique, mais tant pis, il faut un peu de tout. Quoi qu'il en soit, de puis dix-neuf ans que je roule sur *ce globe terraqué*, voilà la première fois que je suis loin de vous, le jour de ma naissance, et cela me met d'assez mauvaise humeur. C'est là mon seul tracas ; car, du reste, comme je crois vous l'avoir dit dans ma dernière lettre, je ne reviens pas de mon bonheur. En revenant sur tout le temps passé, je trouve qu'il a toujours été le même, et, quoique tout ait changé, que tout ait dû se déranger, il a survécu à tout :

J'ai vu la France heureuse et fière,
Au milieu des peuples vaincus,
Mériter l'amour de la terre.
Elle avait encor des vertus.

Je l'ai vue, hélas ! bien moins sage,
Captive et secouant ses fers,
Dans tous les coins de l'univers,
Traîner la gloire et l'esclavage.

Par les armes de l'étranger
J'ai vu ses frontières conquises,
Et je l'ai vue, au lieu de se venger,
Se consoler par des sottises.

Et, moi, j'ai ri. J'aurais fait mieux
De pleurer les maux de la guerre.
Mais c'est la faute de ma mère ;
Que voulez-vous ! j'étais heureux !

Il faut que j'aie donné un coup de pied à l'École de droit ; de là, chez M. Le Clerc, et, de là, au collège Duplessis, pour entendre mon ami M. Thénard avec ses cheveux ébouriffés, et son éloquence simple et savante. Chère mère, liberté ! liberté ! je voudrais être un savant. Il est vrai que, dans nos siècles civilisés, les savants ne s'en tirent pas mieux que d'autres. Témoins Bailly et Lavoisier. Qu'y faire ? *Chanter, danser*, c'est le mot de Sardanapale, et il fut brûlé dans son palais avec ses trois cents femmes. C'est dans cette consolante perspective que je vous embrasse, vous et mon père.

LXVII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, 18 mars 1816.

Non, mon ami, je ne vous gronderai pas d'être demeuré quinze jours sans m'écrire, parce que, de mon côté, j'en ai fait autant, et, si vous vous êtes amusé, vos raisons valent mieux que les miennes, qui sont toutes prises dans mes souffrances. Je me porte mieux, mais je ne suis pas remise encore. Vous savez comme ma santé est lente à se raccommoder. Je vous remercie mille fois de la lettre que j'ai reçue ce matin, elle m'a fait un bien extrême ; j'ai respiré mieux qu'il ne m'était arrivé depuis quinze jours, en lisant ce que vous me dites sur votre bonheur. Soyez heureux, mon enfant, soyez même content, malgré notre séparation ; à Dieu ne plaise que je souhaite que mon souvenir vous coûte le moindre sentiment triste ! Laissez-moi les regrets de l'absence ; ils entrent dans mon métier, ils ont même aussi leurs charmes ; car j'aime tout ce qui me vient et par vous et pour vous. Le cœur maternel a des allures toutes particulières, et vous satisfaites le mien de toutes les manières. Mais vous êtes un drôle de corps de vous mettre à rêver

dans un bal ; je croyais que cela n'arrivait qu'à moi. Il y a quelques jours que j'écrivais à ma sœur : « Que faire en un bal, à moins que l'on n'y songe ? » Mais je n'aurais pas dit cela à votre âge. A propos, vous avez eu dix-neuf ans avant-hier ; vous imaginez bien que nous nous le sommes dit, votre père et moi, et vous devinez, à peu près, avec quel accent.

Je suis charmée de m'être rencontrée avec vous pour tous ces changements. Après avoir reçu la lettre presque menaçante dans laquelle votre tante m'annonçait un grand mouvement, j'ai dit à votre père que je pariais encore que, cette fois, une souris serait le résultat de cet accouchement. Je vous demande pardon d'avoir été si bête sur le « Marcellus » ; c'est qu'à la distance où je suis, les bonnes choses s'évaporent, et l'existence de ce député n'était pas venue jusqu'à moi ; vous en concluez que je lis fort mal le *Moniteur*. A propos encore, dès que la brochure de l'abbé de Pradt paraîtra, achetez-la et envoyez-la. Elle pourrait bien être promptement défendue, et ne pas nous parvenir ici.

Votre père a passé la journée, hier, au comité dit des *Jeux floraux*. Le bureau s'est assemblé chez lui ; il a lu vingt odes, autant de sonnets et d'épîtres ; il dit que tout cela ne valait pas le diable. Ce qui vaut beaucoup, au contraire, c'est votre chanson. Hier, j'ai cherché l'air, je l'ai chanté avec une voix un peu tremblante encore ; mais, entre nous, si elle était émue, je crois que ce n'était pas seulement de faiblesse. Il faut que vous me le pardonniez, mon enfant, et que votre force d'âme masculine compatisse à mes misères, mais il est bien rare que ce qui vient de vous ne me fasse rougir les yeux.

Je parie que votre *Comédienne* est une mauvaise pièce, rien qu'aux extraits des journaux. Quant à *Mademoiselle de Clermont*, je ne sais que vous en dire ; il y a longtemps que je ne l'ai lue. Je l'avais trouvée *bien*, et on disait que c'était le chef-d'œuvre de madame de Genlis. Il me semble qu'il y a de l'élégance dans le style, de la délicatesse dans les sentiments. Après cela, si vous voulez, je vous l'abandonne.

LXVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Melun, 19 mars 1816.

La date de cette lettre, je veux dire le lieu d'où elle est datée, vous surprendra, ma bonne mère ; mais un certain bal nous a conduits ici, où je passe deux ou trois jours avec mesdemoiselles d'Houdetot. Il y fait un temps horrible. D'affreuses averses entremêlées de grêle et de rayons de soleil, et toutes les giboulées du mois de mars nous empêchent de mettre le nez dehors, et de parcourir les riches campagnes de la fertile Brie. Comme vous avez souvent passé par ici, je ne vous ferai pas la description du village de Melun. Je vous dirai seulement que je souhaiterais à mon père des administrés comme ceux-ci. Mon hôte dit qu'il est le plus chaud de son département. Ainsi, jugez du reste ! Les étrangers ont fait du dégât partout, mais les habitants n'en payent pas moins les impositions à merveille. Ils achètent les bois royaux neuf cents francs l'hectare, et ne croient pas faire mal. Ils ont la conscience, cependant, tout aussi éclairée que ces messieurs qui se déclarent si hautement contre le gouvernement. Vous me direz que

tout cela vous est égal, mais on écrit ce qu'on entend, et je n'entends pas autre chose. Je suis plein de ce sujet-là, et il faut bien que mes lettres s'en ressentent. J'ai, cependant, d'autres inquiétudes encore. Vous n'avez écrit qu'une petite fois depuis que nous avons reçu la nouvelle de votre maladie. J'ai peur qu'elle ne vous empêche encore d'écrire, et, comme mon père, grâce au ciel, n'a ni le temps ni l'envie de nous rassurer, je gémis de cette absence qu commence à me paraître un peu longue. Je sou pire après l'arrivée de mon père, et cela pour toute sorte de raison. Le plaisir que j'aurai de l'embrasser est sans doute la plus forte. C'est une chose vraie que celle-là ; et, quand on traverse des temps aussi durs que ceux-ci, forcé qu'on est de douter de tant de choses, on ne se rattache que plus fortement à de pareilles vérités.

J'ai été voir *la Comédienne*. C'est peu de chose ; on pouvait en tirer meilleur parti. Il y a peu d'esprit dans les détails et dans le style, mais il y en a dans la conduite de plusieurs scènes. Quant à la morale, je trouve que la pièce représente de mauvaises mœurs, mais qu'elle n'a point un but immoral, au contraire. Ce n'est point un éloge, c'est la plus forte satire des comédiens. Il y a un homme qui propose à une actrice de l'entretenir ; mais, dans *le Glorieux*, mais dans *Tartuffe* ? J'avoue ensuite que mademoiselle Mars sauve tout. Il est impossible de mieux peindre son talent, son métier, sans s'en moquer durement, ce qui serait inconvenant. Tout en faisant voir tous les torts des acteurs, elle les montre avec un air de regret ; il semble que la vérité lui échappe malgré elle ; c'est ce qu'on n'a point assez remarqué.

Si vous voulez lire quelque chose qui a le plus de succès ici, ayez *l'Enfant du champ de bataille*, par A. Lafontaine. On en parle beaucoup dans la société. Que n'en parle-t-on davantage, et un peu moins de la loi du 23 décembre 1814 ! La société est unique à présent ; elle est d'une liberté singulière, il n'y a rien qu'on ne dise. Dans le salon de Caroline, de sa mère, de celle d'Amédée¹⁸¹, tout le monde parle haut, et émet les conjectures les plus singulières, les plus hardies. Vous souvenez-vous du temps où, malgré Bonaparte, on parlait de lui si librement dans les salons, et où nous nous étonnions de cette indépendance qui l'étonnait lui-même ? Eh bien, sauf toute injuste comparaison, la même licence se reproduit, si ce

n'est qu'il ne paraît point de *Censeur* comme alors, mais bien des journaux qui sont la honle d'un peuple aussi éclairé que les Français. Vous ne concevez pas cela en province, où l'esprit n'est point comme ici, le magistral inamovible dont personne ne récuse la compétence. Avec cela, sauf la distance, depuis que je suis ici, je vous trouve bien heureuse. Si vous saviez ce que c'est que l'hôtel de la préfecture et la société qui y vient ! Pendant la belle saison, par exemple, on peut se regarder à Melun comme à la campagne, et y recevoir qui on veut.

LIXX.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, dimanche 24 mars 1816.

J'espère de vos nouvelles demain, mon cher enfant, et, en attendant, je viens causer un peu avec vous, pour faire mon dimanche, en me récréant. Je commence par vous dire que je me porte bien. J'ai été voir ce Blagnac qui appartient au général Compans¹⁸² ; c'est un joli endroit avec une vue charmante, et un château bien arrangé ; j'y mènerai votre tante, cet été, et peut-être vous ; je n'en désespère point encore, et je garde l'espérance de vous voir, dans un vague qui m'est déjà une douce chose.

J'ai reçu, la semaine passée, des lettres de personnes aimables qui renferment beaucoup de bien de vous. Tout le monde me dit que vous êtes affable, poli et modeste ; j'en suis charmée. Je vous avouerai que, par-ci par-là, j'avais eu une petite inquiétude que, malgré votre disposition habituelle, il n'arrivât que l'accueil qu'on vous fait, l'aisance qu'il vous doit donner, l'habitude de voir les mêmes personnes, la familiarité qui en doit résulter, un peu de confiance de jeunesse, enfin le sentiment secret que nous

avons tous de ce que nous valons, ne vous donnassent, peut-être, un peu plus d'assurance dans les manières que votre jeunesse n'en comporte ; et cette assurance, qui annonce toujours un peu de penchant à l'indépendance de l'opinion du monde, n'y réussit jamais, parce que les hommes aiment assez qu'on paraisse avoir besoin d'eux, et rechercher leur jugement. Mais, par tout ce qu'on me dit que, quoique vous ayez l'air d'aimer la conversation sérieuse, et que vous y teniez fort bien votre place, cependant vous n'oubliez point vos dix-huit ans, vous laissez parler, vous ne vous pressez pas, et qu'il est clair que vous ne montrez pas tout, je suis tranquille, et je dirai même que vous faites mieux que moi ; car, dans ma jeunesse, mariée de bonne heure et un peu gâtée, j'avais assez des défauts dont je parle. Le bizarre pays¹⁸³ que j'ai habité longtemps m'a été utile, sur ce point. Je vous demande pardon, mon fils, de n'avoir pas pensé assez de bien de vous ; je suis assez sujette à ce travers. Mais, avant de finir cet article, ne vous moquez pas de moi, et laissez-moi vous demander si vous parlez doucement, sans bredouillage ? Mon enfant, c'est mon métier que je fais. Votre père me disait hier de vous demander aussi si vous grandissez encore, si vous êtes fort ! Faites-vous mesurer par Auguste et dites-nous votre taille, cela nous amusera. Ces pères et mères sont de drôles de corps. Voulez-vous – que je vous donne à rire ? Il y a huit jours que je pense que vous irez à Longchamps à cheval, peut-être avec le manège, et je m'en fais un tracas. Je suis sûre d'avance que cette idée me troublera dans les dévotions de la semaine sainte. Ayez soin de m'écrire par le courrier d'après. Mon ami, conservez-moi mon fils ; c'est comme si je demandais ma vie : en vérité, c'est bien plus !

Mais, à propos de dévotion, j'ai lu dans les journaux des extraits des conférences de l'abbé Frayssinous qui me font désirer que vous ayez pris le temps d'en suivre quelques-unes. Je ne croirai jamais que, quelque bruit que vous fasse votre jeunesse qui est sage et rangée de sa nature, vous ne pensiez jamais à détourner vos idées de ce que vous et Voltaire appelez *ce monde terraqué*, pour les tourner vers ce qui est hors de notre courte vie et qui nous régit et nous observe. L'idée de Dieu agrandit l'homme, étend l'espace, détruit la mort, et répond à certaines facultés de notre âme que la réflexion sur ce qui se passe seulement ici-bas ne satisfait, à mon gré,

jamais entièrement. Je dirai, avec M. de Chateaubriand, qui l'a volé à Massillon, « qu'il y a au dedans de nous quelque chose de plus grand que nous, qui s'élance vers l'éternité » La rédaction de cette phrase m'appartient, car je ne me souviens pas exactement des paroles de M. de Chateaubriand et de Massillon, mais enfin, c'est l'idée. Tournez, tournez quelquefois vos pensées vers ce que je vous dis, et croyez, mon enfant, qu'en repassant sa vie, il arrive toujours à celui qui voit venir son dernier jour de s'endormir plus tranquillement, s'il n'a manqué à aucun de ses devoirs. « Dans le doute, dit La Bruyère, il faut se souvenir qu'il n'y a rien à risquer à faire, et tout danger à s'abstenir. » Avez-vous jamais lu le chapitre de La Bruyère sur les esprits forts ? Vraiment, vous ne direz pas que je vous conseille, cette fois, de fades romans ! Avant de quitter ce siège, je vous dirai que j'ai toujours regretté, toutes considérations graves à part, que vous ayez perdu de vue cet abbé Frayssinous, que j'estime de beaucoup de manières. Si, par hasard, vous pensiez comme moi, il me serait fort aisé par l'évêque d'Alais, et en lui écrivant, de nous rapprocher de lui ; les événements politiques et les absences sont des excuses très suffisantes. Si vous voulez, je vous enverrai un billet pour lui, dont vous ferez ce qu'il vous plaira, mais à votre volonté absolument sur ce point ; je ne vous ordonne rien. Je crois l'abbé Frayssinous très supérieur à tout ce qu'il y a de son état, maintenant, et, en vérité, à cause de lui, M. de Saint-Romain devrait bien pardonner à l'Université.

J'étais montée sur ce ton sérieux, ce matin ; je me suis levée, j'ai été à la messe ; j'ai été voir madame Adrien de R***, qui est malade, et me voilà. Toulouse est tout parfumé de violettes, aujourd'hui. M. de Fontenilles¹⁸⁴ a assez bien imaginé d'obliger sa légion à en acheter ce matin, et à en porter ; cela fait tomber les querelles qui s'élevaient un peu, et c'est une affaire finie. Cette petite R*** est fort aimable, et fort jolie dans son bonnet de nuit. Vous ne vous souciez guère de toutes ces choses. Que voulez-vous ! Encore faut-il parler, un peu, de ce qui se passe sous les yeux.

Je crains bien que la lampe de l'abbé Morellet ne soit à sa fin. Madame Chéron m'en paraît fort triste. Elle me parle avec un grand courage des pertes qu'elle a faites à Au vers ; elle a bien de la philosophie pratique. Mais, ce qui m'amuse, c'est son courroux contre le gouvernement

représentatif. Elle m'écrit que la nation est *parlière*, et elle a raison ; si nous n'enrayons sur le bavardage, il faudra essayer d'autre chose que des assemblées. Je crois que celle où vous serez un jour, sera la meilleure de toutes. En attendant, j'ai sauté en l'air du discours de M. Brevet ou Grenet¹⁸⁵, et je m'étonnerai toujours que des ministres se laissent injurier avec tant de patience. Et à quoi bon, mon Dieu, publier à la tribune que nous ne sommes point d'accord en France ? Est-ce qu'on ne voit pas que l'Europe nous regarde ? Je ne finirais pas sur cet article. M. de Vaublanc s'est trompé aussi, avec sa circulaire, car elle a inquiété. Nous sommes terriblement chatouilleux, et bien difficiles à mener. Je ne sais si c'est parce que j'aime la vérité, mais je crois toujours qu'elle tirerait mieux d'affaire que les fausses finesses ; il y aurait peut-être une grande ruse à n'en employer aucune. Au reste, je vous dirai que, votre père et moi, nous sommes en plein jansénisme ; après le dîner, nous jouons au loto ; ensuite votre père se met dans les patiences, et, jusqu'à ce que mon monde vienne, je lui lis Nicole. Nous nous interrompons quelquefois pour en être contents, pour souhaiter que Messieurs de la Chambre en fassent leur catéchisme. L'abbé de Cambon, qui vient me voir quelquefois, et qui est très moliniste, me permet le jansénisme jusqu'à Nicole. Lui et votre père m'expliquent saint Augustin et la grâce, et j'ai bien peur que nous ne l'ayons pas encore en France, cette grâce. Je vais aller tout à l'heure la demander à Dieu pour nous, pour vous et pour moi.

Lundi, 25 mars.

Il faut que je vous conte une histoire qui nous fait beaucoup parler ici, et qui vous paraîtra passablement comique. Je crois vous avoir déjà parlé d'un de nos commissaires de police, grand dépisteur de fédérés, plus royaliste, disait-il, que toute la ville de Toulouse, accablant les autorités de dénonciations sur tout le monde, l'ami le plus chaud des verts, et le protégé de certaines dames dont vous devinez les noms. Enfin, cet homme, qu'on appelle Beaurecueil, était tellement habile à s'emparer des gens, qu'il était venu à bout d'inspirer confiance même au duc de Damas, qui avait une correspondance secrète avec lui. Mais voilà qu'un jour, dans un grand dîner

de police donné dans une auberge, deux couverts d'argent viennent à manquer. L'aubergiste demande qu'on se fouille ; on y consent, Beaurecueil de fort mauvaise grâce. On lui tire ses bottes, et les deux couverts en tombent avec bruit. Grande nouvelle ! grande rumeur ! Celui qui arrêta les autres est arrêté ; on se désole ; d'un côté, on veut le sauver ; les gens raisonnables avouent simplement qu'ils se sont trompés et que cet homme est un fripon ; la justice s'en empare. Un homme de votre connaissance n'a pas mal contribué à ce que cette affaire se passât comme il le fallait. Voilà mon homme en prison ; et il y trouve tout ce qu'il a fait arrêter, depuis quatre mois. Imaginez que les prisonniers, pour se désennuyer, ont inventé de se partager en deux chambres qu'ils appellent Chambre des pairs et Chambre des députés, et chaque camarade qui arrive est obligé de défiler son chapelet, pour savoir où il doit être admis. On reçoit le Beaurecueil avec beaucoup de cérémonie comme commissaire de police ; on étale sa conduite, mais il a volé, et on ne veut pas de voleurs à la Chambre des députés ; on le chasse de même à la Chambre des pairs, et, pour maintenir la paix dans la prison, il a fallu le garder seul. Son procès a commencé avant-hier ; toute la ville y était. Écoutez la défense de cet homme ; elle est curieuse. Je n'y ajoute rien : « Messieurs, a-t-il dit, pendant les Cent-Jours, un fédéré m'a donné un coup de sabre sur la tête. Ces fédérés frappaient comme des sourds. Ce coup m'a altéré le bon sens, par moments ; j'ai quelquefois des absences, et alors je suis saisi d'un tic qui me porte à cacher tout ce que je vois, dans mes bottes. Ce malheureux tic m'a pris au dernier dîner ; c'est un malheur dont il faut avoir d'autant plus de pitié que je suis un bon royaliste, et, pour vous le prouver, je corresponds avec MM. les ducs et MM. les comtes tels et tels ; et voici entre autres une lettre de M. le duc de Brancas qui prouvera la confiance que ces messieurs ont en moi. » Là-dessus, il tire la lettre de M. de Brancas, où ce dernier remercie cet homme d'un très bon fromage qu'il lui a envoyé, ainsi que d'une très jolie fille, oui, une fille qu'on nomme ici Adèle, qui est à la mode à Toulouse, et qui a porté à Paris de telles recommandations, qu'elle est parvenue à voir le duc de Mouchy, le prince de Poix, et à obtenir, par parenthèse, au moyen de la protection de ces messieurs, un bureau de tabac de M. Barante. Vous jugez si on a ri. Le jury, le président et l'assemblée n'ont point trouvé que le

fromage, la fille, le coup de sabre du fédéré, et même le royalisme de l'individu fussent des excuses à son tic ; il a été condamné à huit ans de galères, à l'exposition ; il en a appelé. Ainsi finit l'histoire.

LXX.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, mercredi 27 mars 1816.

Je suis revenu depuis quatre ou cinq jours de ce petit voyage, où je me suis amusé un peu, et, dans ce temps-ci, un peu est plus que beaucoup, dans un autre siècle. J'ai retrouvé, à Paris, un commencement de printemps, le plus beau soleil du monde, et un air de fête et de gaieté tout à fait en harmonie avec les sentiments de chacun. Je suis bien sûr que vous n'avez pas si beau temps à Toulouse, et je parierais notre Nord pour votre Midi.

Vous dites que vous ne comprenez rien à la politique ; cela est possible. Nous avons eu, samedi, une journée des dupes. Effrayés des dénonciations du Comité secret de vendredi, ils ont cédé, et je crois qu'ils auraient cédé sans cela. La Chambre, qui s'attendait à les faire sauter a été désolée de leur faiblesse¹⁸⁶, et je crois qu'ils en sont moins fâchés qu'elle. Tout cela ne les sauve pas pour l'avenir. Vous pouvez voir qu'ils perdent la partie dans

toutes les discussions partielles. Vous voyez par exemple qu'on vous donnera cinquante écus de rente pour notre contribution de guerre. Il y a des gens qui auront dix francs. Tout le monde vendra ces brimborions de rente inutiles. Les gens d'affaires en profiteront, et vous jugez comme cela fera baisser les effets. Autre nouvelle importante, contre laquelle on crie, et qui me plaît : c'est le rejet de l'*income-tax* à une majorité de 37 voix. Le ministère anglais en a été ébranlé. Je ne désire pas qu'il tombe, mais il importait, ce me semble, à la gloire de l'Europe, que le seul pays où il y a de la raison montrât qu'il n'en avait pas désappris l'usage, et fit soutenir aux gouvernements qu'il est ridicule de dire tous les ans que les circonstances sont extraordinaires, parce que ce qui arrive tous les ans risque fort d'être ordinaire.

Si vous faites une ovation à M. de Villèle, nous ne lui ferons pas la conduite, nous, quand il sortira de Paris. Remarquez cependant les inconséquences de l'opinion ! M. de Villèle est antimonarchique ; il a soutenu, et même fait, cette loi démocratique des élections, et cependant, vous autres, vous l'adorez, et cependant il a écrit, l'an dernier, contre la Constitution. Quel gâchis ! que d'impostures, de charlatanisme !

M. Suard est bien content. Son académie est la première ; mais, selon la raison de l'Évangile, les premiers sont les derniers¹⁸⁷.

LXXI.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

Toulouse, 30 mars 1816.

Bonjour, mon cher fils, je ne vois nulle raison pour que je ne ne vous écrive pas, puisque je m'en sens la fantaisie, que c'est demain le courrier, et qu'il fait un beau soleil. Vous me demandez, peut-être, ce que fait le soleil dans cette affaire ? Je vous dirai que c'est qu'il me met en bonne humeur, et j'aime à causer avec vous, alors. Je me porte bien, aujourd'hui ; je viens de courir la ville à pied, et me voilà. Je pense que cela vous importe peu, mais, comme vous dites quelquefois, il faut bien parler de ce qu'on fait. Toute notre ville est très occupée du mariage que vous savez. Le futur est arrivé, frais et joli comme de coutume ; il a trouvé une future maigre, qui tousse, qui meurt d'amour, et qui n'en peut parler sans d'horribles quintes. Cependant, elle dit qu'elle mourra si elle n'épouse pas. Le père n'a pas le sol, le mariage est bon ; on dit que c'est ce qui l'embarrasse. Les parents craignent les émotions du mariage, ils craignent celles d'une espérance trompée. Il y a un air d'hôpital au milieu de tout cela qui est triste ; tout le monde s'en mêle ; les uns trouvent que ce serait le cas d'attendre, les autres le cas de finir ; on bavarde, on raconte, on blâme, on s'en parle dans les rues. Votre père est charmé de cette distraction au budget, et, moi, j'ai pitié de ce bonheur, de cette jeunesse toute gâtée.

Mais voyons donc un peu ce budget. Je suis toute fière d'avoir si bien deviné, de n'avoir cru à aucun des bouleversements qu'on m'avait annoncés ; je conclus qu'il faut bien peu savoir, pour bien voir. J'attends, maintenant, le rejet de la loi des élections, ou au moins quelques amendements. Je trouve assez plaisant que ce soient les Chambres qui

amènent toujours les ministres à céder, et que ceux-ci restent, et je parierais qu'il y a certains députés fâchés de leurs succès, car je pense que le véritable amendement à toutes les lois était le désir de changer de ministère. Ainsi, il s'ensuivra que personne n'est content, et, malgré cela, ou peut-être à cause de cela, les choses iront bien. Tout ce raisonnement n'est peut-être pas non plus, au premier abord, très fondé en logique ; mais, en y regardant, il est bien plus près du bon sens qu'on ne le croirait. D'ailleurs, on dit que le roi a exprimé la volonté formelle de garder ses ministres ; notre devoir à nous est de défendre sa volonté. Mon ami, j'aime le roi ; au milieu de toutes ces passions, il me paraît bien calme, un peu au-dessus des nuées, dominant les orages. Dieu le conserve !

Eh bien, vous vous apercevez donc que je vous manque, et vous vous avisez aussi de sentir l'absence ? Vous êtes bien aimable, mon ami, de me l'écrire de Melun. J'ai senti cette date, et mon cœur vous en remercie. Pour moi, je vous souhaite à tous les instants de la journée ; je me sens étouffée de mille choses que je voudrais vous dire ; nous nous entendrions parfaitement, et j'ai la prétention de vous entendre encore mieux que ceux qui le font le mieux. Quand je suis en tête-à-tête avec votre père, il nous arrive souvent de dire : « Si Charles était là, il dirait.... il rirait.... il répondrait... etc. » Par exemple, si vous y aviez été avant-hier, ah ! que vous seriez moqué de nous ! Le printemps a éveillé la belle jeunesse de mon chat ; il nous a plantés là pendant un jour et deux nuits ; l'alarme était au camp ; votre père et moi, nous furetions partout ; j'ai vu le moment où nous allions sur les gouttières, où il s'était établi. Enfin, la faim me l'a ramené, maigre, pâle, honteux, se couchant à mes pieds, me demandant à manger, se laissant frotter, baigner, restaurer, écoutant très bien les exhortations paternelles de son maître, nous caressant, ne voulant plus nous quitter ; c'était une vraie comédie, à laquelle je n'ajoute rien. Plusieurs personnes se sont crues obligées d'envoyer savoir de ses nouvelles !

LXXII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, dimanche 31 mars 1816.

Je ne sais rien, je ne vois rien, depuis huit jours, ma mère, et je n'ai rien du tout à vous écrire, si ce n'est que je trouve vos lettres rares et courtes, et que tout le monde en dit autant. Il me semble, cependant, qu'il est plus facile de beaucoup écrire de là-bas que d'ici. On a tant de questions à faire, de renseignements à demander ! Nous, nous avons l'embarras du choix, et réellement, je ne vois point de nouvelles à vous annoncer.

M. de Pradt a paru ; je ne l'ai point lu ; je le lirai si j'ai le temps. Ses ouvrages sont les seuls qui surnagent sur les flots de plates brochures dont on nous inonde. Il y a, cependant, un livre que vous n'aurez point lu, mais qui est remarquable et fort. C'est l'histoire du ministère¹⁸⁸ de Richelieu par M. Jay¹⁸⁹. En le lisant, on se croit au temps des fables.

Vous ne voulez pas qu'on nomme Villemain de l'Institut ? Il y a longtemps que je lui ai dit de n'en rien faire, et il n'en fera rien ; il ne sera point nommé. On assure qu'on nommera M. de Vaublanc, et... et... voilà qui

est singulier, j'ai oublié qui, je me souviens vaguement que c'est un auteur assez médiocre. Les membres nommés d'en haut, les derniers élus ne feront point de discours¹⁹⁰, et j'en suis bien fâché. Heureusement, il y a longtemps que M. de Chateaubriand a fait le sien ; celui de M. Ferrand serait moins agréable. Mais on assure qu'à la séance publique du 24 avril, nous aurons des lectures intéressantes. Ah ! je m'en souviens à présent, c'est M. Auger qu'on veut nommer. On assure que c'est le seul homme capable de remplacer M. Suard¹⁹¹. Je le crois, cela n'est pas difficile. Il a fait des notices et des articles de journaux. Ce sont des impuissants.

Voilà bien des bavarderies ; mais il faut me les passer ; je ne sais pas, comme vous, parler de vous et de moi, de ma tendresse, ou plutôt de notre tendresse. Vous avez beau m'y engager ; je ne trouve pour cela d'expressions, ni de langage, et il faut me permettre de vous aimer sans le dire, comme font tous les amants transis, dans les romans. J'ai été un peu dur pour *Mademoiselle de Clermont*. Cela est bien écrit, et il peut y avoir des réflexions fines et vraies. Mais tout cela sent le monde, et par le monde j'entends les salons, et encore les salons d'une certaine époque. La grâce de madame de Genlis n'est que la grâce d'une femme en paniers, dans une chambre meublée de damas, et auprès d'une toilette couverte de poudre et de pommade. Il ne peut donc jamais y avoir de naturel ni de profondeur, et voilà ce qu'il me faut, à moi. Le style est pur, mais sans caractère et sans vie. Il y a vingt fois plus de choses dans madame de Staël. et, malgré ses folies, son style barbare, au moins, c'est une occupation que de la lire. C'est la différence d'un vin qui peut bien faire déraisonner quelquefois à de l'eau sucrée qui affadit l'estomac.

Dimanche soir.

Toutes les fois que je reçois une lettre de vous, ma mère, je suis tenté d'y répondre sur-le-champ, car il me vient mille choses à vous dire, que j'oublie après. Ainsi, quoique je vous aie écrit ce matin, il m'arrive une longue épître à laquelle je veux répondre tout de suite ; et je commence ma lettre qui ne partira peut-être que dans huit jours.

Ce que vous me dites sur la manière d'être dans le monde est très vrai ; mais j'avais prévu ce que vous avez craint, et je me suis préservé souvent, corrigé quelquefois, de ce défaut. En effet, lorsqu'après avoir fait une observation dans ma chambre, trouvé un résultat, à la suite de plusieurs réflexions que m'ont fournies mes lectures ou ma mémoire, j'arrive dans un salon, il est difficile de n'être pas tenté de produire tout à coup cette vérité, trop élevée, et quelquefois trop embrouillée, pour être comprise, et qui, présentée tout crûment, sans explication préalable, passe pour une sottise, ou pour une énigme. C'est transporter, tout à coup, les hommes au point où vous êtes arrivé, mais comme ils n'ont point fait le même chemin que vous, ils ne savent où vous êtes. Ce ne serait rien de n'être pas entendu, car cela est continuel dans le monde ; mais, qui pis est, on est jugé là-dessus, et condamné. De tous les orgueils, celui de la raison est peut-être le plus insupportable ; et je serais bien heureux, ma foi, de ne risquer jamais que de tomber dans celui-là. Mais, grâce au ciel, je suis sur mes gardes. D'abord, je vais très peu dans le monde ; ce n'est pas à souper chez madame Labriche ou chez sa fille¹⁹² que l'on a un mot à dire ; chez ma tante, on ne risque rien de trancher sur certains sujets, et sur d'autres je n'ai aucune envie de lui dire le fond de mon opinion. D'ailleurs, nous ne disons pas quatre mots de sérieux en un mois, et je ne la vois jamais que seule. Chez M. de Catellan, j'ai la prétention d'être *fort bien* ; il y vient beaucoup de gens d'esprit et de science ; je les écoute beaucoup ; aussi m'adressent-ils la parole fréquemment. Vous ririez de me voir écouter avec une silencieuse attention un botaniste ou un mécanicien qui me parlent tout bas. Reste madame Chéron ; c'est celle avec qui je cause le plus mal, parce que je voudrais causer librement avec elle. Je me laisse aller, et, comme nous ne sommes jamais dans le même ordre d'idées, nous ne nous entendons jamais. Nous nous répondons faux, sans cesse ; c'est une continuelle dissonance. Chez madame de Vintimille, rien de plus simple ; chez madame de Vannoise, je dis tout ; mais, là, je n'ai pas besoin de soin. En tout, je parle peu dans le monde, et je fais quelquefois des conquêtes. J'en ai fait une, par exemple, à Melun : c'est celle de M. Germain. Je l'ai beaucoup écouté, celui-là ; il aime cela, et il est impossible en revanche de m'avoir témoigné plus de bonté, plus d'intérêt, et un intérêt sérieux. C'est un brave homme. Je ne vois

pas M. Pasquier dix minutes par semaine, quoique je le voie tous les deux ou trois jours. Vous comprendrez tout cela.

Votre politique me paraît excellente. Mais parlons de haut et en général. La Chambre vous paraît mauvaise, funeste, etc. Cela vous indispose contre le gouvernement représentatif, mais il faudrait alors en vouloir à la monarchie quand on a un mauvais roi, à la médecine quand on a un mauvais médecin, etc. Et puis, songez à une chose, c'est qu'une Chambre n'est pas obligée d'être raisonnable ; il doit en sortir des opinions de toutes les couleurs ; on choisit, et c'est là l'important. Mais il ne faut pas que l'opinion déraisonnable ait la majorité ? D'accord. Mais croyez-vous qu'elle l'aurait sous un ministère fort et habile ? Ainsi, rarement le mal vient primitivement de l'assemblée. Dans un gouvernement, une Chambre sensée ne rendra jamais habile un ministre qui ne l'est pas ; un ministre habile rendra raisonnable une Chambre déraisonnable. Concluez maintenant.

Parlons de moi. Si je grandis ? On me le dit, mais c'est presque insensible, du moins pour moi. Selon Auguste, j'ai cinq pieds quatre pouces. Si je suis fort ? Pas trop, parce que vous ne l'êtes pas. Du reste, je me porte extrêmement bien. Quant au traitement de mon esprit, outre le droit qu'il faut tenir au courant, j'ai ces mathématiques où je ne fais guère de progrès, parce que je n'ai aucune disposition ; c'est-à-dire tout ce qui est science, méthode, théorie, je le comprends, l'ensemble ne m'échappe pas ; mais tout ce qui est application, opération, m'échappe, ou me paraît indéchiffrable. M. Fercoc¹⁹³ ne peut précisément m'aider que pour la théorie générale ; et j'ai peu besoin de lui pour cela. Il m'a donné des livres, et la plupart sont mal faits ; je les refais ; ma manière d'étudier est lente. J'écris tout ce que j'apprends ; cela perd un temps énorme. La chimie m'amuse davantage, mais m'occupe peu. Je commence demain un cours d'électricité par M. Lefèvre-Gineau¹⁹⁴. Je suis bien fâché de ne pas avoir su assez de mathématiques pour suivre le cours de physique, en même temps que celui de chimie. Si vous joignez à tout cela, et le cours d'éloquence de Villemain ou je vais m'amuser, et les lectures, et Montesquieu, et Rousseau, et Machiavel, et Bolingbroke, et l'histoire, j'en ai plus qu'il ne m'en faut, sans

compter le nombre immense de petites choses qu'un enfant de douze ans sait, et que j'ignore.

Je ne comprends rien à ce que je deviendrai, à ce que je ferai. J'ai envie d'aller à Toulouse, mais le Droit ? Et puis, ce n'est pas tout, et ma chimie, et mes cours ! Il est vrai, que, raisonnablement, l'an prochain, je ne pourrai pas rester ici ; et là physique alors, et mille sciences ? J'ai envie d'être savant. Tout cela est trop compliqué, et je n'y pense plus ; cela s'arrangera. Il faudra bien que cela s'arrange. Vous ferez ce que vous voudrez. En ne partant qu'à la fin de juillet, tous les cours seraient finis, je ne perdrais rien ; mais il y a loin d'ici là. Je vous prie de croire que, dans tout cela, je n'ai d'autre envie que de vous voir. J'ai pu désirer de venir à Paris, mais je n'ai plus la hardiesse de rien désirer, j'attends ; je me livre au hasard, au hasard que j'aime comme vous me l'avez dit. Si je voulais regarder plus loin, quelle nuit ! Sais-je un mot de mon avenir, de ma vocation ! Et puis, qui sait si, dans un an, il y aura une carrière ! Ne comptons sur rien ; ne raisonnons d'après aucune hypothèse ; ayons soin seulement que le sort nous trouve armés, et préparons-nous des biens qu'on ne perd pas ; car, pour finir par une autorité grave, Montesquieu a dit cette parole qui doit être la règle fondamentale, perpétuelle de notre conduite, si nous sentons que nous ne sommes pas faits comme tout le monde : « Le mérite console de tout. » C'est un livre que ce mot-là. C'est une vie tout entière.

Jeudi soir, 4 avril.

J'ai reçu ce matin encore une lettre de vous. Il faut d'abord que j'achève de répondre à la dernière. J'irais très volontiers aux conférences de l'abbé Frayssinous, mais il y a un monde fou, et à peine peut-on entendre quelques mots ; j'essayerai cependant. Quant à lui, je le verrai très volontiers. De tous les hommes de son ministère que j'ai vus, c'est celui que j'ai eu le plus de plaisir à connaître ; c'est même le seul, et je ne serai pas fâché de renouer connaissance, pourvu que les changements qui sont arrivés depuis deux ans ne l'aient point changé aussi.

Nous sommes dans les quêtes et les sermons jusqu'aux oreilles. Madame Molé a quêté à l'Assomption, mercredi, et a été à Feydeau, le soir. Dimanche, l'abbé de Boulogne a prêché un sermon dont le texte était cette phrase célèbre de M. de Vaublanc : *La France veut son Roi*. Le premier point a été employé à démontrer cela, et le second à prouver que « vouloir le roi », c'était vouloir la royauté gothique, et, là-dessus, un grand éloge des députés et un éloge un peu plus froid du roi, *qui n'a d'autre accueil que son indulgence*. Chaire de charité, esprit de l'Évangile, où êtes-vous ? Curés de la Ligue, n'êtes-vous pas morts ?

Quant à ce que vous dites, d'après Massillon et M. de Chateaubriand, cela me semble très juste. Oui, la pensée de Dieu est nécessaire à l'homme, et il ne peut pas plus s'en passer que de la lumière ; car, pour citer l'Évangile, Dieu est la vraie lumière *et erat ille lux vera* ; mais, malheureusement, nous ne tirons peut-être pas, vous et moi, de cette vérité-là, les mêmes conséquences. Je voudrais bien ne pas disputer là-dessus ; mais, sans parler théologie, dites-moi, est-il bien vrai que l'idée de l'autre vie, telle que la religion la présente, doive rendre nos derniers moments tranquilles ? La perfection chrétienne est si impossible et si incompatible avec notre nature, que, sans illusions et sans orgueil, on ne doit jamais se croire innocent. Ceci n'est qu'une question de lait.

Vous lisez Nicole, j'en suis charmé. C'est, je pense, comme homme d'esprit et comme janséniste que vous le lisez ? Car, en vérité, va-t-il jamais au fond de notre cœur, lui et tous les sermonnaires ? Pour moi, je ne sais, mais je n'ai jamais pu tirer une instruction bien utile de ces livres-là. Vous me direz que je les ai peu lus ? Mais je les ai peu lus parce qu'ils me semblaient superficiels. Je m'en vais dire une chose, peut-être singulière, mais vraie. Le défaut de mon esprit, c'est d'être lourd. Je suis dogmatique, moi. Ne le trouvez-vous pas à mes lettres ? C'est là l'effet que je me fais. A propos, je ne crois pas aller à Longchamps à cheval, calmez-vous.

Voulez-vous de la politique ? Vous devez avoir vu les capucinades de Saint-Laborie, les philippiques de M. de la Bourdonnaye, le discours sévère et court de notre cousin dans la séance d'avant-hier. Lui et tous ceux qui s'y connaissent disent que, si la France avait besoin d'une chose de plus pour

être perdue, cette chose serait le budget. Nous sommes, à les entendre, ruinés pour l'année prochaine. Vivons bien, cette année.

Vous avez vu le rejet de la loi des élections ; il faut ici prendre un parti ; on dit que celui que l'autorité prendra sera dans l'intérêt de la Chambre basse, et que les ministres se retireront. Je parie qu'ils resteront, malgré cela. Il faudra voir. Au reste, voici enfin un moment décisif.

Avez-vous M. de Pradt ? Qui nommez-vous de l'Institut à la place de Ducis ? C'est un autre tracas que l'Institut. Leurs séances sont des farces continuelles. C'est à qui s'égayera au sujet de M. Suard, de M. de Bonald, de Michaud. MM. de Choiseul et Lallyont été reçus à bras ouverts. Savez-vous pourquoi l'abbé a été nommé de l'Institut ? Parce qu'il est auteur du *Voyage à Gand*¹⁹⁵. Si celui-là n'est pas joli, comment les voulez-vous ? Vous voulez voir M. de Villèle ? je le crois. D'après ce qu'on dit, les Chambres ont bien encore pour trois semaines de session. Je tâcherai de le savoir mieux, mais qui le sait ? Celui qui le saurait saurait tout. M. de Catellan s'applaudissait de votre Cour royale, i-s'est donc trompé ? Au resle, il a été tancé vertel ment, violemment même, par quelqu'un qui l'a fait venir et qui connaît Toulouse¹⁹⁶. Je le crois bien, qu'il s'attend au fagot ! Mais qui ne s'y attend pas ?

LXXIII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, vendredi saint, 12 avril 1816.

Je l'ai reçu hier, cet aimable volume. C'est une conversation tout entière à laquelle je répondrais bien vingt pages, si je me laissais aller. J'ai bien ri en l'ouvrant ; car votre père, qui était présent, a fait un gros soupir, et dit : « Dieu merci ! voici la manie de l'écriture bien établie dans ma famille ! » Pour moi, j'ai commencé à lire avec ma précipitation accoutumée sur tout ce qui m'arrive de vous ; ensuite, j'ai recommencé plus doucement. Votre père écoutait, et disait d'abord : « Il a raison ; » et ensuite : « Certainement, il a raison ; » et puis, un moment après : « Que diantre ! il a encore raison. » J'ai vu l'instant où, de même que dans le *Voyage sentimental*, d'exclamation en exclamation, il serait arrivé au fond de la langue.

Vous dites très bien, mon ami, sur le mécompte qu'on trouve ordinairement dans le monde à y apporter, tout chaud, les réflexions qu'on a faites et mûries à part soi. Je mettrais volontiers cette page de votre lettre dans le traité de Nicole : « Des moyens de conserver la paix avec les

hommes. » Mes amis de Port-Royal, que je me promets bien de défendre quelque jour contre vos critiques voltairiennes, n'auraient point refusé de s'approprier ce que vous dites sur *l'orgueil de la raison*. Vous avez écrit tout cela vite, sans y regarder, et j'en suis fort contente. En tout, mon cher enfant, je le suis extrêmement de vous. Faites, faites comme vous l'entendrez, et gardez surtout ce bonheur d'expressions qui vous est naturel en écrivant, et qui est la plus agréable chose du monde. Il me semble que je vous vois dans tous ces grands et petits salons où vous me conduisez, que je vous écoute, et vous applaudis même quand vous ne parlez pas ; car ce n'est peut-être pas alors que vous auriez le moins à dire. Mais je ne vous recommande que ma pauvre madame Chéron. Ne brisez pas votre logique contre la sienne, et ménagez-vous, dans vos discussions avec elle, cette gaieté de l'esprit qu'elle aime et qui la tire souvent du principal pour s'arrêter à la forme qui l'a séduite. C'est une recette qui ne m'a guère manqué avec elle, et que vous pouvez employer mieux qu'un autre. Au reste, elle me paraît fort contente de vous ; elle m'écrit qu'elle aime à vous voir, que vous l'amusez, et que vous donnez du mouvement à son esprit. Mais elle est de ces personnes qu'il ne faut guère essayer de convaincre ; ce qu'elle a pensé une fois, elle le pensera toujours. D'ailleurs, qu'est-ce qui veut être convaincu, c'est-à-dire vaincu ? Personne, en ce monde. « On fuit toujours, dit ce pauvre Nicole, ces esprits, quelque habiles qu'ils soient, qui veulent prendre de l'ascendant. » Cependant, vous m'avez à peu près convaincue sur les Chambres. C'est à cet endroit que votre père a laissé échapper son *diantre*. Je ne trouve rien à vous répondre. Va pour le gouvernement représentatif, puisque vous me le garantissez, et faisons de bons ministres. Nous nommons ici M. de Villèle à l'intérieur, M. de Blacas à la tête de tout ; nous convoquons les Chambres pour le mois de septembre, et surtout nous disons un mal abominable de votre sotte ville de Paris. Ah ! que j'en dis, moi, de vos prédicateurs ! Votre père est charmé de s'être rencontré avec vous, car il criait aussi aux curés de la Ligue. Mais je voudrais, monsieur, pour vous imposer silence, que, sans vous prévenir, l'on vous récitât tout à coup quelques-uns de ces beaux sermons de Massillon, qui n'ont pas l'honneur de vous plaire. Lui aussi parlait du roi en chaire, et même il le louait ; mais de quelle louange ! de quelles belles

leçons elle était assaisonnée ! Quels coups de massue sur l'amour de la guerre, sur les malheurs des peuples, sur la responsabilité des rois ! Aussi, Louis XIV, qui avait un tact admirable, ne trouvait rien de mieux pour louer à son tour Massillon que de lui dire : « Lorsque je viens de vous entendre, je sors toujours mécontent de moi. » Il me semble que ce mot est un éloge admirable du prédicateur et du pénitent. Mais je n'en veux pas dire davantage, aujourd'hui, sur ce sujet, ce sera bon pour ma lettre théologique ; car je vous en promets une de ma façon. N'ayez pas bien peur, ce sera de la théologie de Port-Royal, et celle-là est prise de haut.

Savez-vous que je suis épouffée de tous vos cours, et que je ne comprends guère comment vous pouvez vaquer à tant de choses ? Votre père dit que vous prenez les mathématiques par un bon côté ; que, dans la ligne où vous êtes, il suffit d'en avoir bien saisi l'ensemble métaphysique ; qu'il ne faut pas vous entêter, ni vous casser la tête aux équations ; que ce travail demande une nature d'esprit particulière qu'on n'a pas toujours, et que ce serait une fatigue en pure perte. Moi, je demande qu'après tout cela, vous sachiez compter par livres, sols et deniers, le mémoire de votre blanc

Nous sommes, ici, en solennités de la semaine sainte ; c'est le beau moment de Toulouse. La ville est dans un mouvement qui lui va bien. Hier, on allait, d'église en église, faire des stations. Nos prédicateurs ne sont pas mauvais ; ils ont, chose étrange ! plus de raison que les vôtres. Je n'ai rien entendu en chaire qui ne m'ait fort convenu ; mais que tout cela est loin de cette belle passion de Massillon ! Je ne sais comment vous l'entendez, quand vous dites que cet homme ne va point au cœur. Moi, j'ai pleuré deux ou trois fois, ce matin, en lisant ce sermon. Allez, allez, mon fils, vous ne l'avez pas lu.

LXXIV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, vendredi 12 avril 1816.

Votre courrier vous portera, cette lettre, ma chère mère, et le livre que vous demandez. Pour la lettre, elle sera assez insignifiante, assez vide, et ne pourra guère avoir d'autre intérêt pour vous que de venir de moi. Quant au livre, c'est autre chose. Il y a des passages admirables, des traits de force ou de lumière, un style brut, incorrect tant qu'on voudra, mais animé, mais vif, mais caractérisé, et, par-dessus tout cela, une certaine solidité, un fond, un esprit de pratique, fort rares. Il n'y a pas un émigré qui écrivît un livre comme celui-là, c'est tout au plus s'il l'entendrait. On voit que l'auteur a passé sous le feu de la Révolution et de Bonaparte ; et, pour prendre une comparaison infernale qui ne leur va pas mal, il a été trempé dans le Styx¹⁹⁷. Mais, en voilà assez. Je ne veux point vous faire un article de journal.

Ce mot de journal me rappelle que vous devez m'en vouloir. Votre lettre est venue trop tard ; vous redemandez votre *Quotidienne*, et, moi, je vous avais déjà abonnée au *Journal général*, que les dénonciations des députés

ont beaucoup relevé dans l'opinion publique, depuis quelque temps. J'y ai joint les *Annales*, que vous devez prendre par charité. Si elles ne vous sont point venues le 30, c'est qu'elles ont été arrêtées. Il y avait, ce jour-là un petit récit du procès du général Travot¹⁹⁸, qui n'était pas à l'eau de rose. A propos de procès, M. Hyde disait, l'autre jour, que rien, depuis Robespierre, n'avait été si atroce que la mise en liberté de Drouot ! En attendant, ç'a été une chose très noble et très touchante que ce procès-là. Sincérité courageuse du maréchal Mac Donald, noble résignation de l'accusé, et bonté vraiment royale du roi. Voilà de ces choses que beaucoup de gens ne sont pas faits pour sentir.

Vous avez vu la petite farce que nous a jouée la Chambre des députés ? Ces pauvres gens n'ont plus même le plaisir de faire du scandale, et ils renverraient maintenant tous les présidents du monde que personne ne s'en formaliserait, et qu'on trouverait cela tout simple de leur part¹⁹⁹. On ne sait pas encore ce que les ministres feront de leur loi des élections. Ceci est important ; et, du parti qu'ils prendront, il pourra résulter beaucoup de bien, ou beaucoup de mal. A la garde de Dieu ! Si, par hasard, vous n'avez pas remarqué le discours de M. de Vaublanc, de mercredi, relisez-le ; c'est une chose à étudier et à retenir. En attendant qu'on forme la croisade qu'il a prêchée contre les Barbaresques, M. de Chateaubriand va nous donner ses *Abencérages*. A la bonne heure, cela vaudra mieux que sa politique. Qu'il fasse des nouvelles et des romans, mais point de discours. A propos de discours, on en veut un peu à l'Académie d'avoir nommé M. de Laplace²⁰⁰ ; mais on n'est pas au bout, elle en fera bien d'autres. Vous écrivez que vous êtes contente de sa *réformation* ? Oui, c'est une chose bien faite, indépendance à part. On compte sur M. Dorion²⁰¹ pour remplacer M. Ducis. Il prendra le fauteuil de Voltaire.

Voilà une chronique, et rien pour vous, rien sur moi. C'est que j'ai tout épuisé dans ma longue et grande dernière lettre, et, quoi que vous en disiez, je n'ai pas grand'chose à vous mander. Voulez-vous savoir ce que j'ai fait aujourd'hui ? J'ai été me promener aux Champs-Élysées, avec Stéphen. C'était *Longchamps*, le plus plus beau temps du monde, et beaucoup de voitures et de dames ; on ne demande qu'à s'amuser, et l'on a raison, c'est autant de pris sur l'ennemi ; par l'*ennemi*, j'entends l'*avenir*.

Demain, je pourrai bien aller voir le curé, qui fait je ne sais quoi, et qui paraît tellement endormi, et quelquefois tellement inconséquent, qu'il faut qu'il soit fou, ou que nous le soyons. Nous pourrions bien l'être, en effet, et lui peut-être nous attrape. Je veux être pendu si j'y comprends un mot.

« Je vous assure que je ne l'accepterai pas, dit le cousin, je me perdrais pour rien. Ce serait la plus folle des folies. – Ce n'est pas moi, certes, qu'on y prendra, dit l'Évangéliste²⁰², avec son air grave, la peste ! Je me réserve pour de meilleures occasions. – Mais, messieurs, dit au milieu de tout cela M. Duplessis, que diable voulez-vous que je fasse ? J'ai là un niais sur les bras dont je ne sais que faire, et dont personne ne veut les restes. Pour me débarrasser de lui, il faudra que je perde mon janséniste, avec sa maigreur, sa vertu et sa pie-grièche de fille. Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! j'aurais mieux fait de rester chez moi. » Vous y voilà : tire-t'en, Pierre. Et Pierre ne s'en tirera pas. Je ne sais si vous trouvez en lisant tout ceci que j'ai beaucoup plus de raison que lui ; mais, ma foi, c'est le vendredi saint, il est minuit, le sommeil me gagne, et je vais me coucher.

LXXV.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS
CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, samedi 13 avril 1816

« Je vais dire une chose extraordinaire, que pourtant je crois vraie. C'est que je suis lourd, moi, et dogmatique. Ma mère, ne le trouvez-vous pas, à mes lettres ? »

N'est-ce pas là ce que vous m'écriviez, l'autre jour ? Me voici, pour vous répondre. Eh bien, non, mon fils, il n'y a nulle pesanteur à vos lettres. Vous y abordez cent choses différentes ; votre goût naturel vous avertit fort bien de les quitter, quand il faut. Vous pouvez vous rassurer sur ce point, et croire que le cœur ne m'aveugle pas. Vous savez que je suis assez difficile, en fait de style épistolaire : « Ma mère, vous avez vos raisons pour cela. —

Mon fils, voilà qui est bien poli, mais passons. » Je vous assure que je vous juge bien, et que je vous dirais franchement votre bonne vérité. D'ailleurs, indépendamment de votre esprit, qui vous mène juste, vous n'êtes pas sans un peu de penchant à quelque imitation de Voltaire. Il n'y aura pas de mal, tant qu'en disant comme lui, vous prendrez garde à ne pas toujours penser de même. Le dénigrement de Voltaire aurait desséché son esprit, si cet esprit n'avait pas été souvent du génie. L'habitude de la satire aigrit la pensée, passez-moi cette expression, et je suis convaincue qu'une jeune tête, qui se laisserait aller à prendre toutes les choses de ce monde par le côté de leurs ridicules, se trouverait très vide au bout d'un certain temps, parce qu'on arrive toujours à rejeter ce dont on s'est moqué. Mais, comme j'espère que vous éviterez cet écueil, je ne suis point fâchée de vous retrouver un peu trempé de la façon de dire de Voltaire ; ses lettres sont un modèle, et personne ne possède mieux que lui cet avantage d'une opposition inattendue entre la légèreté de la forme et la solidité du fond, qui amuse beaucoup en n'appliquant que ce qu'il faut. Mais je vous dirai, pour correctif à mes louanges, que ce diantre d'effroi que vous avez du langage du cœur, de l'expression des sentiments, laisse un vide qui s'aperçoit dans vos lettres, d'ailleurs si aimables, si piquantes, si solides et, en général, si bien écrites. C'est un charme que rien ne remplace. Je ne vous dis pas cela pour moi, car je ne veux rien vous imposer à mon égard. Je sais que vous m'aimez, je vous soutiendrai même, s'il le faut, que vous m'aimez plus que vous ne le croyez ; mais je vous avertis pour d'autres occasions, et, sans

parler de celle où les avis vous deviendront très superflus, sachez, en amitié seulement, qu'on aime dans une correspondance à retrouver le cœur ainsi que l'esprit de qui nous écrit. Il en résulte une variété de sensations ; enfin, c'est une couleur de plus qu'il ne faut pas négliger d'employer, et, quand vous me direz : « Ma mère, c'est que je vous l'ai déjà dit, je suis sec, » je vous répondrai : « Mon fils, il faut vous corriger, car soyez convaincu que, sans affectation, on arrive à attendrir son cœur, comme à assouplir son esprit, et pourtant on n'a pas cessé d'être ; on a seulement donné un peu plus d'évidence à ce qu'on sent. Si vous trouvez que je vous conseille la fausseté, c'est que, soit votre faute, soit la mienne, vous ne m'aurez pas comprise. »

Laissons vos lettres. Quant à être lourd dans votre habitude d'esprit, eh ! non, encore ; un peu dogmatique, quelquefois, peut-être. Vous aimez les généralités, comme tous les jeunes gens qui s'appliquent aux choses sérieuses. Dans le début de la vie, toutes les pensées sont des découvertes ; elles devancent l'expérience, elles prennent la forme de résultats ; l'esprit humain aime à conclure. Et cependant, si on clôt le chapitre trop tôt, et qu'on n'attende pas cette expérience, on applique souvent à faux des conséquences sorties tout armées d'un jeune cerveau ; on fait comme votre ami Mathieu²⁰³, qui s'est trompé en raisonnant droit, sans raisonner juste ; on s'isole, on blesse le monde, qui s'aperçoit qu'il n'a pas contribué à vous faire ce que vous valez, et qui, en général, n'aime guère qu'on ait appris à marcher tout seul. Quand l'âge arrive, il faut, cependant, revenir à ce monde qu'on n'abandonne jamais impunément ; on s'interroge sur certains mécomptes, car le doute vient avec les années, et il n'est aucun bon esprit qui, après avoir vu et pensé, ne dise enfin comme Montaigne : « Que sais-je ? » Je me souviens qu'un jour, j'écrivais à votre père : « Il faut passer la vie à apprendre ce qu'on sait, » et qu'il me répondit : « Vous n'avez jamais rien dit de mieux. »

Puisque je parle de votre grave ami, je vous dirai que ce qui me fait penser du bien de lui, c'est que, averti depuis quelques années par ses observations, il est descendu du point excentrique où il s'était placé, et qu'il est revenu, de bonne grâce, sur certains arrêtés que son esprit avait, à vingt ans, comme pris du conseil d'en haut. Vous n'en êtes pas là ; une de vos

qualités que j'aime, c'est que vous avez envie de plaire. En vous évaluant juste, vous avez une modestie naturelle qui se-retrouve à la manière franche dont vous parlez de vous-même ; enfin, vous vous sauverez du dogmatique ; car, si vous voulez que votre caractère soit grave, votre esprit est gai, et le lourd est dans la forme. Et, pour tout dire en un mot, sans que je sache trop ce que vous pensez des femmes (ce qui est assez bizarre, au fonds), je vois qu'elles vous aiment, et leur tact est très fin pour les détourner de ce qui est un peu pesant, c'est-à-dire ennuyeux.

Aimez, aimez donc vos livres graves, sans inquiétude ; mais ne dites point que mon Nicole ne vous donne point à penser. Savez-vous que, moi, sur cette belle opinion, je vous accuse tout bonnement de légèreté ? Nicole et consorts ne parlent guère à l'esprit, et voilà pourquoi ils ne vous plaisent pas. Il va tout droit au fait par la raison, il n'arrête point, il n'y a nul effort à le lire, nulle victoire à remporter ; car il ne s'amuse point à donner à deviner ce qu'il veut dire. On va même jusqu'à croire que, sans lui, on eût pensé tout ce qu'il dit. Mais l'eût-on enchaîné dans la même manière, n'eût-on rien laissé comme lui à la réplique ? Je ne vous demande pas de mettre le nez dans ses *Essais théologiques*, mais, après avoir conseillé des romans, je vous engage à lire le premier volume des *Essais de morale*. Prenez le traité *Des moyens de conserver la paix avec les hommes*. Ne vous ennuyez pas, trouvez tout simple qu'un moraliste chrétien s'appuie sur les Pères et l'Évangile, et dites franchement si on ne trouve pas, dans ce traité, toutes les recettes pour la conversation, la sûreté et l'agrément de la société. Enfin, votre père, avec qui nous le lisons, en est charmé ; et, moi, je trouve que l'aimable et facile caractère de votre père m'offre précisément la pratique active de toutes ces théories usuelles si bien présentées. Si vous faites ce que je vous dis, vous me direz si vous n'avez pas, comme moi, pensé à un de nos amis, dans ce chapitre où Nicole parle de ces gens qui ont bien de la peine à ne pas croire qu'ils aient toujours raison, parce qu'ils ont une grande facilité à le prouver. Cela n'est pas trop bien de lire de pareilles choses pour les appliquer aux autres ; mais je vous prie de croire que j'avais d'abord fait ma part ; et puis je finis en vous permettant de ne rien lire de tout cela, si vous avez autre chose à faire. Mais promettez-moi, à votre tour, de me croire sur parole, et de penser, avec moi, du bien de mes amis.

LXXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, dimanche 21 avril 1816.

Me voici en face de quatre grandes pages blanches, sans savoir comment les remplir, malgré la manie d'écrire que mon père se plaint de voir si bien établie dans sa famille. Il faudra vous contenter de quelques ragots, dont nous ne savons que faire à Paris, et qui auront peut-être quelque prix à Toulouse ; car ce qui vient de loin, comme ce qui date d'il y a longtemps, est toujours sûr de réussir.

Vous devez être, ma bonne mère, dans les joies du budget fini, ou à peu près fini, et de la fin prochaine de la session. Ainsi, vous n'avez guère affaire de ma politique. On parle toujours d'un changement de ministère partiel. Mais l'ambition est aujourd'hui découragée. Pour la première fois, c'est à qui refusera, et l'on pourra bien conserver les ministres actuels, parce que personne ne voudra de leur place. *Nous verrons bien*. Après la session, on nous promet la grande réforme. Il faut attendre. En cas qu'ils entrassent quatre, Étienne et Mathieu²⁰⁴ pourraient bien entrer ; et, comme

cela peut se faire d'un moment à l'autre, si vous voulez en profiter, il faudrait d'avance, je ne sais comment, vous assurer du cousin, afin qu'il vous assurât de l'autre, à qui, moi, j'en parlerai en passant, en riant. Du reste, cela me semble difficile. Si le bonheur voulait que mon père fût ici alors, cela serait plus aisé. En général, il devrait bien venir pendant que M. de Vaublanc est encore là ; car, assurément, un nouveau ministre, en arrivant au ministère, ne lui donnerait pas de congé.

Voilà pour les affaires ; voici pour le monde : Il est fort plaisant dans ce moment, le monde. Savez-vous que l'on commence à citer le faubourg Saint-Honoré, et, par le faubourg Saint-Honoré, on entend la maison de madame de Labriche, qui ne s'en doute pas ? Il est certain qu'on y voit régulièrement les douze ou quinze gens d'esprit et de raison qui sont en vue à présent, lesquels ne se gênent pas pour draper la sottise ou la méchanceté des parleurs du jour. Cela est assez amusant.

L'affaire de mademoiselle Adèle²⁰⁵ a fait du bruit ; elle est revenue à M. de Barante qui la raconte ; et c'est à qui se moquera de lui là-dessus. Il dit qu'il a écrit à mon père, pour lui demander des renseignements sur cette fille. Il dit qu'il fera ce que vous lui avez demandé pour M. Pascalis. Sa femme vous fait dire qu'il y a un siècle qu'elle vous doit une réponse, mais qu'elle a été si souffrante, qu'elle n'a pu vous répondre. Et, en effet, on lui défend d'écrire ; voilà deux mois qu'elle passe dans sa chambre, et sur une chaise longue. Le mariage de M. de V*** commence à me paraître infaillible, ou plutôt inévitable. Il doit partir pour le Mans à la fin de la semaine ; on publie ses bans aujourd'hui. Madame de V*** dit qu'elle ne vous écrira que quand *tout sera fini*. S'il y a quelque chose de fini, cela m'étonnera bien. C'est le mari qui pourrait bien être fini.

Quand je vous ai dit que je ne pouvais passer l'hiver prochain ici, j'ai parlé selon mon cœur, et sans beaucoup de réflexion ; car voici un plan que j'ai fait, à part moi : j'irais vous rejoindre au mois de juillet ; si je veux profiter de tout ce que j'ai commencé, je ne puis partir avant. Je resterais avec vous jusqu'au mois de novembre. A cette époque, je voudrais reprendre mon Droit, et faire, outre cela, d'autres études, celle de la physique, par exemple, que je n'ai point faite, par ignorance, et celle de la médecine, que j'ai négligée, par oubli. Au mois de juillet 1817, j'aurais fini

mon Droit, et j'aurais vingt ans passés. Alors, j'irais rejoindre mon père pour travailler avec lui, ou dans une autre administration, comme cela se présenterait. J'y resterais deux, trois ans ; remarquez bien que je veux passer tout ce temps à travailler, à faire une place sans l'avoir, à remplir une fonction volontairement, comme cela serait avec mon père ou avec quelqu'un qui me prendrait avec lui, et à vingt-trois ans, je me trouverais sachant assez les affaires pour être employé quelque part, je ne sais où. Si l'on faisait des maîtres des requêtes, soit ; si l'on me faisait sous-préfet, va encore ; si l'on m'emmenait dans une ambassade, ou dans un simple voyage, cela me conviendrait encore ; si l'on ne voulait de moi pour rien, eh bien, je ne serais rien ; et je raisonne toujours dans l'hypothèse où l'on serait tranquille, et où mon père resterait là-bas. Il ne faut point prendre de résolution pour un temps très éloigné ; il faut seulement faire en sorte que l'on soit prêt à tout, et, d'après mon idée, j'arriverai à ce but. A vingt-quatre ans, je me trouverais tout armé, sans être enchaîné. Reste donc cette maudite place de M. de la Live²⁰⁶ ; mais elle me gêne plus qu'elle ne m'accommode, et je l'écarte toujours dans mes projets. Amusez-vous de tout cela ; pour moi, je. vous le livre. Certainement cela n'arrivera pas, car il n'arrive jamais rien de ce qu'on a arrangé ; peut-être, au milieu de tout cela, m'en irai-je comme l'enfant prodigue, peut-être me ferai-je soldat ou épouserai-je la fille de mon cordonnier. Ainsi soit-il !

LXXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, lundi 22 avril 1816.

Quel volume m'est arrivé hier au soir ! Y répondrai-je ? Mais sans doute, car j'ai la manie d'écrire, comme vous, ma mère ; et encore que je ne sache pas du tout écrire une lettre, quoi que vous en disiez, je sais très bien écrire une dissertation, et ma lettre ne sera guère que cela. Puisque nous en sommes aux compliments, je pourrais vous en faire beaucoup sur la vôtre, qui est vraiment charmante et savante, et telle, que je ne sais pas une femme, depuis six mois, qui soit capable, je ne dis pas de l'écrire, mais de la dire, mais même de l'entendre. En vérité, vous êtes une personne forte, et votre style aussi, quoiqu'il soit gai ; mais force et gaieté vont très bien ensemble, selon moi. Demandez à Henri IV.

Je suis beaucoup trop flatté, et très fâché, et très surpris, de cette prétendue ressemblance avec Voltaire. Je suis beaucoup plus sérieux et plus croyant, plus facile à séduire que lui. Il est possible qu'il se débarrassât de tout, et restât libre ensuite et à son aise ; il pouvait bien rester vide alors, comme vous me le faites craindre. Mais je ne crois pas qu'on reste vide parce qu'on rejette toutes les choses de ce monde, si l'on sait les remplacer par autre chose. Je crois que tout est double ; il y a ce qui est, et puis ce qui devrait être, un monde réel de choses et d'idées communes, puis un monde tout entier de théories, où toutes les choses sont portées à leur perfection, toutes les idées élevées à un ordre plus sublime. C'est le monde du beau idéal ; et il y a un beau idéal pour tout. Lorsque l'imagination nous porte dans cette sphère-là, nous pouvons bien prendre en pitié, ou en mépris, les gouvernements, les ouvrages, les sentiments qui nous entourent, sans être

secs et malveillants. Il ne faut pas croire, cependant, que tout cela soit une pure hypothèse, un rêve entièrement dégagé de la réalité. Mais c'est la réalité de tous les lieux et de tous les temps, dont on a comme défalqué tout le mal. Dans ce monde-là, on n'a de roi que comme Henri IV ; on ne joue qu'*Athalie* et *le Misanthrope*. Il n'y a de peintre que Raphaël, d'orateurs que Cicéron et Bossuet, et un seul homme aurait le droit d'y révéler la loi du créateur du monde, c'est celui qui a expliqué le monde ; le prêtre, c'est Newton. Je crois que cette illusion, ce sentiment du *mieux* qui nous fait apercevoir les défauts, la petitesse des hommes et de leurs institutions, bien loin de nous éloigner d'eux, nous excite à travailler à leur *mieux être*, et nous conduit à ce perfectionnement. En général, il n'y a point de suprême mérite, sans l'idée et l'amour d'un beau idéal quelconque, et cela en politique, comme dans les arts. Henri IV, que je cite pour la troisième fois, rêvait le monde perfectionné, la république européenne, et ne dites pas que cette chimère est trop belle, qu'elle séduit, qu'elle égare ; on sent bien qu'il est impossible d'atteindre au modèle, mais la question est d'en approcher plus ou moins. Cette croyance, cette espèce de religion peut être la source de tous les talents comme de toutes les vertus. Elle les rend plus faciles à acquérir ; elle éclaire celui qui y aspire ; c'est la lumière de la conscience. Pour moi, bien plus fait pour concevoir cette idée que pour la mettre en pratique, je maudirais volontiers ma faiblesse et mon impuissance. Il me serait plus aisé qu'à tout autre de donner à cette illusion un air de réalité ; et, auprès de ces exemplaires de rois, de poètes, de sculpteurs, etc., je sais bien que je mettrais encore pour servir de modèles dans un autre genre. Vous et mon père, vous ne vous doutez pas que vous êtes précisément ce que Platon eût appelé des *types*.

Mercredi, tandis que je vous écrivais toutes ces belles choses, arrive votre lettre, qui me rappelle à la terre et au mal. C'est un événement affreux que tout cela²⁰⁷, et plaise au ciel qu'on n'en rende pas les suites funestes ! Votre lettre est bien découragée, bien décourageante. Est-il donc vrai qu'on soit si malheureux là-bas ? Mais vous, n'êtes-vous pas aussi un peu contente d'y pouvoir quelque chose ? N'y a-t-il pas une consolation dans vos bienfaits ? Ce doit être une chose assez douce que le pouvoir, quand ce pouvoir fait du bien aux hommes. Pensons bien à cela, je vous en prie ; c'est peut-être le

seul dédommagement de l'ambition. Mais que pensez-vous de cette horreur qu'on appelle la guerre, et dont les préparatifs même sont des calamités ? On fait sauter des Français pour aller fusiller un Hongrois. Les apprêts d'un crime sont un crime. Voilà les hommes, voilà les sanglantes absurdités qu'on veut que j'estime ! Non : mépris pour la raison humaine, souvent pour le cœur humain ; pitié, amour pour l'humanité. Peut-être, en travaillant à les rendre heureux, travaille-t-on à les rendre meilleurs, car, si la vertu mène les individus au bonheur, il serait très possible que le bonheur menât les nations à la vertu, et cela serait d'autant plus vrai, qu'en dernière analyse, bonheur et vertu pourraient bien se trouver synonymes.

Je partage bien, je sens d'ici votre indignation contre la froide et cruelle vanité des petits messieurs et des petites dames. Hélas ! toute la France elle-même est à plaindre comme vous, et il y a des gens chargés de la représenter qui semblent oublier qu'ils représentent le malheur. Ces gens-là oublient de pleurer ; ils ne se souviennent pas de leurs misères, ou plutôt ils sont égoïstes, et l'égoïsme est le ver rongeur, le germe de mort du corps politique. Ceci soit dit en passant.

Voulez-vous un sujet plus gai ? J'ai été, ce matin, à l'Institut. L'assemblée était fort nombreuse. En même temps que le président²⁰⁸, est entré un membre qui s'est assis froidement, qui a fait grande sensation dans l'assemblée, et que M. de Vaublanc a paru un peu déconcerté de trouver là : c'est M. de Talleyrand. M. de Vaublanc a débuté par un discours ; beaucoup de phrases sur l'entrée du roi : *L'Institut*, dit-il, *tombé avec la monarchie, se relève avec elle.* » Pas un mot de la gloire nationale, de ces vingt-cinq ans qui marqueront dans l'histoire de l'esprit humain ; pas un mot d'encouragement, de liberté, de gloire, etc. M. de Richelieu a répondu convenablement, sèchement, brièvement, pas assez au nom de l'Académie. Puis M. de Fontanes a parlé. C'était une autre langue. Mais c'est à travers bien des embarras, bien des longueurs que nous avons distingué un beau morceau, bien classique, bien commun, mais bien écrit, sur le style, quelques phrases piquantes sur la société, et quelques propos un peu légers sur les sciences. Puis est venu le mémoire sur Homère de M. de Choiseul²⁰⁹. Il y a de l'esprit et du goût ; mais ce sont des pages d'un livre ; point de fin, ni de commencement. Enfin, M. Cuvier est venu. Il a relevé vertement M.

de Fontanes. Quelquefois, parlant haut et déduisant de l'expérience les vérités devinées par Bacon avant les découvertes, tantôt familier comme Fontenelle, malin comme d'Alembert ; profond, frappant, lumineux, et par-dessus tout Français. Il m'a plu, il m'a charmé ; et, parce qu'il n'y avait que lui qui fût d'aplomb, qui sût de quoi il parlait, il est le seul qui ait été dans la question ; et, comme il a dit des vérités, il a été indépendant, appréciant le passé, louant le présent, par ce qu'il peut faire, et par ce qu'il promet ; il a osé dire que le sucre de betterave est aussi bon que le sucre de canne, ce qui est parfaitement vrai, et ce qui a indigné. Après lui, a parlé M. Quatremère de Quincy, qui a vraiment été bien au-dessous de lui-même. Verbiage commun et sans ordre, éloges mal digérés, longs et froids. Enfin M. Campenon a lu un petit bout de discours fort touchant sur ce chrétien républicain, qui faisait des tragédies et qui aimait le roi, et qu'on appelait Ducis. Tout cela précédait une épître à M. de Boufflers où il y a des choses charmantes, surtout à quatre-vingt-un ans. Par exemple, ces vers-ci que j'écorche :

Lorsqu'il n'est qu'isolé, tel se croit solitaire. . .
..... Il existait un sage, né Boufflers,
Mais bonhomme.

Jeudi, 25 avril.

Encore une lettre cet après-midi ; certes, je ne m'en plains pas, mais elle est bien triste. Tout l'est, même un peu moi. Cependant, ne vous inquiétez pas de vos agitations ; je ne crois pas que votre poudrerie vienne par une traînée jusqu'à Paris. Nous sommes habitués aux explosions, ici ; mais, depuis longtemps, elles font long feu. Ce qu'on vous a conté de MM. de Chabrol et de Kergariou me paraît peu probable ; je n'en ai point entendu dire un mot. Il n'y aura pas de changement, que je crois. Mais, s'il y en a,

c'est MM. Pasquicr, Molé, Portal, et peut-être le duc de Raguse qui prendraient les quatre places, que l'on voudrait voir autrement occupées qu'elles ne le sont. Du reste, je vous ai dit, dans ma dernière lettre, ce que je pensais de tout cela. Quant au Boiteux, c'est un conte inventé par ce fou de M. de Salaberry²¹⁰. Bien loin de tout mener, toutes les fois qu'on prend une mesure sage et modérée, il est désolé. On ne lui donne pas souvent ce plaisir. Il est parti, ce matin, et m'a dit, avant-hier, qu'il vous aimait, que vous aviez de l'âme et qu'il s'en allait là-bas *pour y mourir le plus possible*, ce sont ses termes.

Quant à la Chambre, elle ne peut plus guère avoir d'influence funeste. La démission de M. Lainé la tue. La fermeté, la présence d'esprit de M. de Serre sont admirées de beaucoup de gens ; il étonne, car il a fait là ce que personne n'avait encore fait : il a résisté.

Que pensez-vous du procès des Anglais²¹¹ ? En vérité, il y a de belles choses dans leurs discours, et dans celui de l'avocat. C'est un mot bien fort que celui-là : « La France ne peut condamner un Anglais pour avoir sauvé la vie à un Français. » On a cependant bien fait de les punir ; car c'est la loi. Il ne faut pas qu'on s'amuse à nous donner souvent des procès pareils ; l'opinion publique se prononce trop fortement, comme le simple récit des journaux a dû vous le faire pressentir.

Madame de Rumfort, qui vient de partir pour Londres, assure qu'elle vous aime. A propos d'amour, vous me trouvez donc sensible ? A la bonne heure ! Et puis vous voulez que je le montre ? Vous me dites bien de ne point m'imaginer que vous me conseillez de la fausseté. Eh ! oui, j'enlends, c'est seulement *la coquetterie de la sensibilité*. On en aura, madame, on s'arrange pour en avoir. Mais, franchement, cela n'est pas mon genre ; et, quand je dis que je suis sec, si plusieurs fois j'ai démenti cette assertion, cela s'explique. Oui, je suis facile à émouvoir, très facile même, mais ce n'est point là de la sensibilité. Je ne sens pas très vivement, très profondément, voilà ce qui est vrai. Le reste est faiblesse, peut-être, tendresse, si vous le voulez ; je n'y tiens pas. Il y a un certain endroit où vous m'avez dit que je faisais comme Mathieu, et il est certain que je lui ressemble en quelque chose ; la comparaison ne me flatterait pas. Il est certain que ces opinions qu'il eut à vingt ans furent l'ouvrage de son

éducation et de ce qu'il avait vu. L'anarchie le mena à une chose, le despotisme m'a mené à une autre. Ce sont des opinions différentes, mais c'est la même marche. J'ai l'esprit fort indépendant, et l'âme fort soumise ; c'est un peu lui. Nous sommes très faibles. Il est violent, je ne le suis pas, et beaucoup d'autres choses. Mais, enfin, il y a vraiment quelques points de comparaison. Vous dites que vous l'estimez de s'être corrigé, et en effet, c'est ce que je trouve de mieux en lui. Ma tante le juge avec une sorte de partialité qui me déplait. Du reste, elle est bien amusante quand elle conte une histoire, et je la fais conter toute la journée. Tout cela me ferait tourner à la méchanceté, si je n'étais pas beaucoup plus indulgent que je ne le parais peut-être, et beaucoup trop ami du bien, partout où je le vois, pour le méconnaître.

LXXVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, mercredi 1^{er} mai 1816.

J'ai là deux lettres de vous, ma chère mère, et il faut répondre tout de suite à la dernière. La personne pour qui vous m'écrivez n'est plus à Paris ; ainsi il n'y faut plus penser. Quoique je ne voie presque aucune chance pour ce que vous désirez, j'en parlerai un peu à l'évangéliste, qui pourrait, dans le très grand nombre des possibilités du moment, se trouver en position d'y avoir égard. Mais tout cela est fort incertain, et je crois que, si chose²¹² avait été ici, votre lettre aurait été, moins une chose utile, qu'une marque de confiance qui lui aurait plu. Quant à la liaison qu'on lui prête, je crois déjà vous avoir répondu à cela. C'est l'eau et le feu. Je suis désolé que vous preniez Toulouse ainsi, en triste ; car je ne vois guère de moyen d'en sortir. Quand mon père viendra, il verra les choses. Tout marche, non pas peut-être à la stabilité, mais à la stagnation. Je sais bien que le spectacle d'un pays où le malheur ne fait qu'irriter la haine doit être pénible. Il n'y a rien de si

hideux que des hommes qui se battent sur des ruines, et pourtant on en est là.

Je ne sais comment vous reviendront vos députés, ils partent sur trois ou quatre affronts : le rejet de la loi des élections, des pensions viagères, l'acceptation du budget, mais avec la déclaration expresse de M. Garnier, que ce budget nous perd, que le malheur des temps seul peut forcer le gouvernement à l'accepter. Enfin, figurez-vous que ce renvoi tout simple de la Chambre indigna ses adorateurs. « Comment, dit Aglaé, comment renvoyer une Chambre pareille²¹³ ! » Elle voulait, ils voulaient tous, ces gens qui se piquent d'être partisans de l'autorité du roi, que la Chambre restât toujours, et, comme elle s'arrogeait tous les jours une partie de l'exécutif, elle devenait portion du gouvernement, et bientôt portion la plus forte.

Les gens qui bégayaient le mot *constitution*, et qui sont à l'*a b c* de la politique et de l'histoire, disent qu'ils voulaient nous mener au despotisme ; cela n'est point vrai, ou du moins ce n'est pas au despotisme comme ils l'entendent ; c'est au gouvernement aristocratique, comme l'a tenté depuis huit siècles la noblesse française, mélangé de l'oligarchique, rêvé si longtemps et toujours par les parlements ; et, ce qu'il y a de pis, arrivés au terme de leurs désirs et de leurs efforts, ou du moins supposé qu'ils y arrivent, je vous assure qu'il y en aura quelques-uns bien étonnés de ce qu'ils auront fait. Il se trouvera que les hommes qui voulaient détruire le gouvernement représentatif auront marché avec ceux qui veulent établir le gouvernement des assemblées *nationales* (qu'il faut bien distinguer des représentatives), de même que, dans l'autre parti, ceux qui veulent et soutiennent le despotisme se trouveront avoir suivi la même route que ceux qui sont pour le système anglais. Plaise aux dieux (pourquoi donc ce paganisme), à Dieu, dis-je, que ce soit cette dernière opinion qui triomphe ! En attendant, on nous parle de brouilleries entre la Russie et l'Angleterre, et, quoiqu'elles ne soient pas aussi violentes qu'on les fait, elles existent, et, si elles éclatent, elles nous perdront ; car notre système actuel, c'est l'alliance avec la Russie, alliance sans avantages, et qui accélère peut-être la ruine de l'Europe.

Voilà de la haute politique. Parlons d'autres choses. Vous lisez donc La Bruyère, et il vous plaît ? Je le crois, c'est un grand esprit. Voici ce que je trouve dans de vieilles notes à moi, faites il y a trois ans : « Que de belles choses renferme La Bruyère ! Je pense comme lui presque toujours. Quelle éloquence dans les discours d'Héraclite et Démocrite ! Chapitre 12, quelle philosophie !... et, dans le chapitre 13, quelle grâce, quel atticisme ! L'homme à la mode, l'homme de mérite et Eustrate, beaux portraits ! Et la belle définition du dévot ; et ce passage : *Les dévots ne connaissent de crime...* et les réflexions sur le prône au chapitre 14. Singulière opinion sur la magie : *Que penser de...* Bonnes réflexions sur les libertins hypocrites (ch. 16), et le commencement du ch. 10 : Il n'y a point de patrie ; et le portrait du plénipotentiaire ! et la comparaison du berger, chapitre 10 ! La preuve de l'existence de Dieu est belle, bien écrite et forte, mais longue et un peu obscure. » Voyez tout cela. Quant au parallèle de Corneille et de Racine, il n'est ni complet, ni entièrement vrai, comme tous les parallèles du monde, où l'on cherche plutôt les différences que les ressemblances ; et les caractères ni les esprits ne sont point tranchés d'une manière si précise. Personne ne fait homme à part. J'ai là le même parallèle en latin, par un jésuite. Il compare Corneille à un aigle, et Racine à une colombe qui voltige sur des myrtes. Mais il est obligé de convenir plus bas que l'aigle a souvent cédé la foudre à la colombe, et voilà la comparaison inutile. Quant à la phrase : « Corneille peint les hommes. » C'est une idée du siècle. Le goût n'était point formé ; car le siècle des grands écrivains n'est pas celui du goût, puisque ce sont eux qui le font naître. C'était l'exagéré, la recherche, la fausse grandeur qu'on aimait ! De là ces romans *si chers*, et *Clélie*, et *Cyrus*. On voulait des sentiments hors de nature. Corneille a été sous l'influence de son siècle. Ses amants ont une galanterie pastorale ou chevaleresque. Ses héros, quand ils ne sont pas damerets, sont exagérés en force ou plutôt en enflure ; ils sont romanesques à leur manière. C'était là ce qu'on appelait « peindre les hommes tels qu'ils devraient être ». Quand Balzac écrivait à Corneille : « Les Romains me paraissent, dans vos tragédies, plus Romains que dans leur propre histoire, » Balzac ne se doutait pas que c'était une critique. J'ajoute que Corneille n'a point fait de tragédie sans amour, que Racine est le premier qui en ait fait une ; que

celui-ci n'affaiblit par l'amour que des personnages faibles par eux-mêmes, Xipharès, Bajazet, tandis que Corneille énerve les hommes forts : César, Sertorius, Pompée. Après tout, ce serait un défaut que de peindre les hommes comme ils devraient être. Citons Aristote : « La poésie, dit-il, est une imitation des gens meilleurs qu'ils n'ont été. » Pour Corneille, *meilleurs* veut dire ici *supérieurs*, plus brillants. La sculpture donne aux héros une taille au-dessus de nature. La poésie embellit, mais elle ne doit embellir que la vérité ; elle fait des portraits ressemblants, mais mieux que leurs modèles, comme tous les beaux portraits. Elle embellit même le crime, car elle lui donne de grands motifs, et il n'en a presque jamais que de petits. Quant à La Bruyère, il donne, sans le vouloir, l'avantage à Racine ; car il lui attribue plus spécialement le *touchant* et le *pathétique*, et c'est l'essence de la tragédie. Il est vrai qu'il est obligé d'ajouter que ces qualités n'ont point manqué à Corneille. Que conclure de tout cela ? Qu'il ne faut point faire de parallèles.

LXXIX.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS
CHARLES DE RÉMUSAT, A PAIRS.

Toulouse, mercredi 1^{er} mai 1816.

Vous avez appuyé bien plus que moi-même sur votre ressemblance avec votre grave ami ; vous l'aimez et cette idée vous plaît, vous vaudrez mieux que lui à certains égards. Vous avez sur lui le *collège*, qui lui a manqué et qui était nécessaire à son caractère, et puis vous avez naturellement envie de plaire ; il manque absolument de cette coquetterie²¹⁴ que je vous conseille ; car, il faut en convenir, vous avez trouvé le mot. Je tournais autour de cette idée, et vous l'avez saisie tout d'un coup : il y a toujours un peu de la femme dans les avis d'une mère. Enfin, vous m'entendez à merveille ; vous êtes aimable de ne jamais m'obliger de vous le dire.

Ah ! que votre imagination rêve un beau monde idéal ! Si vous pouviez le réaliser quelque part, assurément le nombre de ses habitants ne donnerait pas aux administrateurs un embarras pareil à celui de votre père pour arriver à nourrir suffisamment ses administrés. Si c'est toujours vers ces élus que vous tournez votre esprit, je comprends que ce qui est sous vos yeux vous fasse un peu pitié. Je m'écarterai tant que je pourrai du souvenir de cette page de votre lettre, et je prendrai patience, en entendant tous les regrets qu'on fait éclater ici sur la légèreté de la punition infligée à ces trois Anglais. Moi, je pense qu'ils n'étaient guère coupables devant la loi ; mais je crois qu'une haute police devrait les renvoyer chez eux. Je n'aime pas trop ces étrangers qui viennent ici courir les chances d'un jeu qui les amuse, se servant de notre argent, c'est-à-dire de notre repos ; je conçois qu'ils s'amuse à parier, sans rien déboursier du leur ; mais nous ne sommes pas assez tranquilles pour nous prêter à leurs délassements. Au reste, je trouve que le ministère public s'est bien conduit dans cette affaire, et je trouve surtout qu'il ne fallait pas l'entamer, elle et quelques autres de cette espèce. J'ai, Dieu merci, une opinion fort opposée à celle de nombre de gens que je vois journellement, qui voudraient qu'on augmentât les listes de proscription, et qui ne voient pas que rien n'est embarrassant comme les procédures politiques. Je conçois les proscriptions de Sylla ; si on est fort et cruel, rien de mieux que de se défaire vite des gens qu'on craint, et encore, malheureusement, ou plutôt très heureusement, quand on tuerait toute la journée, on n'aurait jamais assez tôt fait ; mais, dans un système différent, il faut élaguer les coupables, et en revenir à ma citation favorite de Massillon,

que M. Bertrand prétend que Machiavel eût enviée : « Quand les fautes sont générales, il est séant et utile de pardonner. » Ah ! mon Dieu, si madame de P*** m'entendait, elle ne viendrait pas demain chez moi ! Mon enfant, quels étranges gens, quel aveuglement de petites passions ! Heureusement que le roi me paraît du même avis que Massillon. Convenez que la morale de la religion est belle, quand elle ordonne ainsi, de toute la puissance *d'en haut*, ce que la prudence humaine s'efforce de conseiller.

Vendredi.

Vous m'avez mieux conté l'Institut que les journaux ; je trouve les discours médiocres. Je veux pourtant bien de Fontanes et de M. Cuvier. Je suis charmée du succès de mon tendre Campenon ; j'ai toujours aimé ce garçon, parce qu'il a l'âme douce ; cela est assez rare.

Hier, au milieu des entrechats, on entendait des paroles violentes sur la procédure de Cambronne, et puis, dans un autre coin, quelques militaires qui se réjouissaient qu'il eût échappé²¹⁵. Je les entendais tous, et j'opinais du bonnet ; car, en vérité, à force de me taire sur ce que je pense, j'arrive à ne plus guère penser ; il me semble seulement toujours que le silence serait utile et séant dans la bouche des amis du roi ; mais qui sait se taire, bon Dieu ? Enfin, si vous alliez là-bas acquitter Decaen, par ma foi, je ne sais ce que nous ferions. Mais son affaire me paraît plus mauvaise ; soyez sûr que nous enverrons des mémoires d'ici.

Je voudrais bien quelques détails sur le départ de Talleyrand ; ici, on le dit exilé. Je demande pourquoi, on ne me répond rien, et je n'y conçois rien. On nous annonce ici M. l'abbé de Montesquiou et madame de Balby ; ce serait bien de l'esprit à la fois, cela me fait peur.

LXXX.

HARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

Paris, dimanche 5 mai 1816.

Vos lettres font ma joie, ma mère ; elles valent mieux que les trois quarts et demi de tout ce que j'entends, et, dans le fait, ce n'est pas en faire un grand éloge. Mais elles seraient charmantes partout, et elles me rendraient heureux dans tous les temps. Toutes les autres personnes qui en reçoivent disent la même chose, et je viens de voir madame de Vannoise, qui est dans l'enchantement et qui raffole de vous. Qui êtes-vous donc, bon Dieu ? et comment faites-vous ? Jusqu'à madame de D*** qui crie merveille à chaque page. En vérité, il y a là de la magie. J'ai tort de dire *en vérité*, car la magie serait de l'art, et vous, esprit et cœur, vous êtes *vraie*, voilà tout le prestige. Oui, oui, nous avons été surpris de recevoir votre *Ami du Roi*²¹⁶, et nous vous remercions et surtout M. Manavit, de cette obligeance. Croirez-vous que Z. et sa mère l'envoient chercher chez ma tante : « C'est tout ce que j'aime, dit l'une. – Ah ! que je suis aristocrate ! dit l'autre en levant les yeux au ciel. – Vous n'êtes donc pas monarchique ? » dis-je moi, entre mes dents. Et, pour le dire en passant, ma mère, sans invoquer les idées libérales, on peut tomber sur ces gens-là, et leur dire : « Vous manquez à Louis XIV, à Richelieu, à Henri IV, à Charles V, à Philippe le Bel, à saint Louis, à Philippe-Auguste, à tous nos grands rois. » Passez-moi la digression. Ma tante, impatientée, a fini par leur faire dire qu'elle ne recevait plus votre journal, et nous le leur cachons soigneusement, comme on cache des bonbons à des enfants.

Vous me faites toujours des questions sur la société, et je ne la sais guère. Je ne la vois que dans les réunions. Je vois des hommes et des femmes se promener ; c'est une pantomime pour moi, et je ne suis pas dans le secret. Ma tante rentre un peu dans le monde ; nous avons été avec Éliisa et elle, hier, entendre madame Catalani ; point de place nulle part ; nous nous sommes juchés au cinquième, vulgairement nommé *le paradis*. Nous étions immédiatement au-dessous du plafond. Nous voyions les acteurs en raccourci, nous étouffions ; du reste, nous disions des folies, et Dieu sait comme j'aime à présent la musique italienne ! Ce que fait M. de Bonnay²¹⁷ ? Il nage entre deux eaux. Il les soigne toutes deux ; cependant, il va plus, je crois, chez madame de Labriche, où il trouve plus de monde, et surtout les gens de son opinion et de son goût, les Vérac, les Caraman, les Boissgelin, les Castellane, les Raguse, les Lally. C'est, du reste, un homme d'esprit, même en 1816 ; non pas, je crois, très supérieur, mais adroit, plus fin que profond, et assez ferme. Du reste, détesté de Z., qui trouve la mère de Caroline exaltée, et qui le lui reproche plus qu'à toute autre. Du reste, il part bientôt pour Berlin.

J'ai été, hier soir, chez madame Molé, et j'ai dit à son mari tout ce qu'il fallait lui dire. Il a pris tout cela avec sa bonté accoutumée, mais ne voit rien à faire. C'est là que j'ai appris ce que vous allez savoir : c'est qu'après une alternative de chutes et de succès, pendant tout hier, M. de Vaublanc a cédé la place à M. Lainé²¹⁸. Ainsi donc, nous n'aurons plus le continuel étonnement où nous jetaient les découvertes que son prédécesseur nous faisait faire sur l'étendue de la bêtise humaine. On dit que M. Portal irait aux finances. On disait, hier, qu'il y avait eu un mouvement à Toulouse ; n'est-ce que ce que vous m'avez mandé ? J'en suis inquiet²¹⁹. D'une autre part, il paraît qu'il y en a eu un bien fort à Grenoble. Au reste, les bruits de guerre dont vous parlez s'accréditent beaucoup parmi le peuple, mais je n'y crois guère. C'est la Russie, la Prusse, les Pays-Bas contre l'Angleterre et l'Autriche. Notre neutralité serait impossible, on se battra sur notre terrain. On parle d'une alliance avec la Russie, Dans ce cas, la France serait perdue. Mais ce n'est pas là ce qui me paraît le plus pressant. Je ne m'effraye pas beaucoup non plus des conspirations dont tout le monde parle ; celle des Vendéens contre les ministres, celle des Autrichiens, celle des jacobins, et

enfin celle de ces associés qui prêtent serment au duc d'Orléans ; tout cela me paraît se réduire à quelques propos imprudents, à des enfantillages coupables, mais sans importance. Je vous écris tous ces bruits, parce qu'ils vous arriveront bien gros là-bas, et qu'il faut que vous soyez en garde contre ces inquiétudes. Le fait est que l'on a arrêté pas mal d'étourdis. Mais cela, je crois n'ira pas loin. Du reste, s'il est vrai que les *acquéreurs*²²⁰ se soient remué dans le Dauphiné, voilà les fruits des fureurs insensées de la Chambre et la perfidie de deux ministres. Malheur sur eux ! Leur pays les maudit. Au moins M. Lainé, c'est un homme de courage et de talent. On va le détester, le déchirer, le noircir, et il n'est déjà pas en faveur. Je voudrais voir ce qu'en vont dire les bêtes de journaux.

LXXXI.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Toulouse, mardi 14 mai 1816.

Vous avez bien raison, mon enfant : il est vraiment fort curieux de voir deux partis qui, dans ce moment, louent et blâment cette Chambre presque également à faux, parce que, disent-ils, elle tend à augmenter l'autorité

royale. Je ne suis qu'une femme, et je le dis avec plus de vraie modestie que votre ami Anacharsis disait, quand il voulait parler d'Homère : « Je ne suis qu'un Scythe »(car vraiment je suis effrayée de voir les femmes se jeter dans ces graves matières politiques) ; mais, enfin, il me semble qu'il saute aux yeux que cette Chambre, moitié s'en doutant, moitié sans le savoir, prenait la route d'une véritable assemblée constituante ; elle serait bien arrivée, je crois, par son initiative, à nous rendre quelques institutions ou plutôt quelques lambeaux des anciennes institutions monarchiques de notre France, mais, comme elles auraient grimacé avec ce que nous sommes devenus, elles n'auraient point tenu, et il ne serait resté de tout cela qu'un principe fort commode à une assemblée future qui profiterait dans des intentions différentes des formes dont on aurait donné l'exemple. J'aurais voulu que vous entendissiez votre père, hier soir, qui causait de tout cela à mon avis d'une manière fort lumineuse, avec un petit nombre de gens raisonnables, et qui disait à M. de Lavalette qui aime le système de cette Chambre, non par ce qu'elle a fait, mais parce qu'elle nous avance, dit-il, vers votre chère constitution anglaise, que la France serait plus bouleversée que jamais si on s'obstinait à vouloir suivre exactement ce modèle. Il me semble que j'ai fort bien retenu une de ses plus importantes raisons : « En Angleterre, dit votre père, il y a fort peu d'administration. En France, tout est et sera longtemps administration. En Angleterre, l'esprit public fait tout ; vous en aurez toujours moins dans un pays continental, souvent en contact avec ses voisins, sujet à la guerre, et d'ailleurs, il ne faut jamais faire abstraction absolue du caractère national. Ainsi donc, si la France a besoin d'être réellement administrée, le pouvoir exécutif doit être autre qu'en Angleterre ; en ne s'écartant point de cette idée fondamentale, vous aurez deux Chambres, une constitution, mais un roi qui aura le pouvoir nécessaire. La puissance du gouvernement anglais est dans la Chambre des pairs, et de longtemps les nôtres ne seront pas assez riches pour exercer dans une province ce patronage des grands seigneurs anglais. » Tout cela, mon cher petit anglomane, ne vous paraît-il pas raisonnable ?

Je disais, ce matin, à votre père que je vous manderais ce qui m'avait frappée dans cette conversation. « Ce n'est pas la peine, disait-il, mais je conseille à Charles d'en causer avec M. Molé, et je suis persuadé qu'il lui

parlera dans ce sens. » Enfin, il est toujours fort piquant de voir nos royalistes persuadés que cette manière d'agir nous aurait amenés à ce qu'ils souhaitent. Ah ! que l'expérience est chose rare ! Je lisais, hier, dans la fameuse lettre de Burke à un député de l'Assemblée constituante (car vous voyez, mon fils, que je touche à tout) que les grands malheurs ne profitaient pas plus aux nations que les grandes prospérités. A propos de ce Burke, il n'est pas, ne vous en déplaise, de votre avis sur Henri IV. Il lui trouve, ainsi qu'à Sully, le grand défaut d'être trop royaliste, et de n'avoir jamais arrêté sa pensée sur la moindre des prérogatives des nations. Vous vous démêlerez sur ce point avec lui, et moi je vais me reposer des dissertations constitutionnelles.

Ce beau budget va donner de la besogne aux préfets. Notre blé baisse de prix ; j'espère que, malgré la malveillance du zèle, nous demeurerons tranquilles. La misère est bien grande. Il faut dire, à la louange des gens de ce pays, qu'ils sont fort charitables, et ce qui vous touchera comme moi, c'est que de pauvres soldats ont donné leur paye à ceux qui ont souffert de notre explosion, et de malheureux prisonniers se sont cotisés, et ont envoyé à ces familles une masse de pièces de deux sols qu'ils avaient réunies dans leurs cachots.

Puisque vous aimez mes histoires, il faut que je vous en conte une que je mettrai dans mon grand livre sur l'esprit de parti. Vous connaissez bien ce G*** ? vous savez bien ce qu'est son fils ? Ce jeune insensé avait imaginé d'insulter, tous les dimanches, sur la place publique tout ce qu'il rencontrait d'officiers en demi-solde. Il y a huit jours qu'il s'adresse à une vieille moustache moins endurante que les autres. La moustache relève le mauvais propos, et l'appelle en duel. G*** refuse de se battre, en disant qu'on a le droit maintenant d'insulter de pareils coquins, sans qu'ils aient celui de se fâcher. L'affaire s'échauffe, le soldat poursuit, recherche son agresseur, s'appuie sur une assez bonne conduite qu'il tient ici, sur vingt ans de guerre, je ne sais combien de blessures, et enfin lâche le mot de *poltron*. Il a fallu se battre, et le G*** a eu un coup d'épée, dont il est assez malade. Là-dessus, on vient trouver votre père, qui dit : « Mais, messieurs, que voulez-vous que je fasse ? Pourquoi insultez-vous ces gens-là ? – Monsieur, ce sont des coquins. – A la bonne heure, laissez la police les surveiller. – Mais,

monsieur, il est pourtant désagréable qu'on ne puisse leur dire leurs vérités sans avoir un coup d'épée ; ces hommes-là sont faits, maintenant, pour tout supporter. – Messieurs, je vous le répète, ne les insultez pas, ou battez-vous mieux qu'eux. L'autorité n'est pas obligée de vous défendre, quand vous les avez attaqués. » Et, cependant, on fait venir le soldat, on l'interroge et il se trouve si clair que cet homme n'a point cherché la querelle, qu'il n'a répondu que lorsqu'il ne pouvait s'en empêcher, qu'il n'y a rien à faire que de le laisser tranquille, et de conseiller à son adversaire de se guérir et de se taire. Que dites-vous de cette folie ? Mon ami, notre génération mourra dans l'impénitence finale. Mais, vous autres, je l'espère, vous vaudrez beaucoup mieux que nous.

LXXXII.

MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS

Toulouse, mardi 14 mai 1816.

Vous êtes un fripon, monsieur Charles, et voilà que vous usez de mes avis avec moi, et que vous me cajolez. Eh bien, mon enfant, je ne demande pas mieux, et je me laisserai aller au plaisir que me font et vos caresses et vos

douceurs. D'ailleurs, vous m'encouragez dans mon plaisir favori, qui est de vous écrire, et, puisque mes lettres vous arrivent bonnes, quand, moi, je trouve qu'elles partent quelquefois assez médiocres, à la bonne heure ! Je suis charmée de vous dire que nous nous ressemblons en ce point, c'est que, dès que j'ai lu les vôtres, je meurs aussi d'envie de mon côté d'y répondre à la chaude, comme dit ma chère amie²²¹, et, comme j'ai moins de choses à faire que vous, je me passe cette douce fantaisie, comme aujourd'hui par exemple, quoique je croie bien que ce paquet-ci ne partira que jeudi, parce que je veux vous conter l'entrée triomphale de M. de Villèle, que nous attendons ce soir.

Nous avons été, hier, voir M. d'Aldéguier, que nous n'avons pas trouvé, mais bien M. Cardonnel²²² ; toute la ville s'était transportée chez ces messieurs, et malgré la dignité, votre père n'a pas voulu se distinguer des autres. Ils reviennent mécontents, et un peu enivrés de leur importance ; ils se font du bruit à eux-mêmes. C'est là le vrai mal français de ce temps-ci. Ils sont furieux du choix de M. Lainé. Je vous dirai, pour ma part, que j'en suis fort aise. Nous n'avons eu aucune conspiration ici ; un peu de redoublement de chaleur, la nécessité d'une surveillance plus active, et c'est tout. On dort toujours un peu sur le feu, c'est une nécessité pour un préfet, à présent ; mais nous n'avons rien de plus, et, comme je suis une correspondante exacte, vous seriez instruit toujours des premiers.

Je crois que je vous amuserai beaucoup, d'ici à huit jours, avec mes récits. Vous savez que ce peuple aime les occasions de courir les rues, et, si le temps est beau, il ne laissera pas cette occasion. On a élevé un arc de triomphe pour le passage de M. de Villèle ; or, comme il vient par la diligence, c'est la diligence qui recevra les honneurs. On a planté des mais aux portes des députés ; on a mis des inscriptions, des vers, des couronnes. Eustache de Saint-Pierre ayant sauvé Calais n'excitait pas un plus grand enthousiasme.

Oui, vous avez raison, les *aristocrates* ne sont pas du tout monarchiques. Voilà le nœud de l'affaire, et tous ces rois que vous citez, à commencer par mon ami Louis XIV, auraient trouvé à redire aux remontrances de notre Chambre. Je suis jalouse en Louis XIV de ce que vous me paraissez monté à ne jamais regarder qu'à Henri IV ? Si jamais je puis parvenir à me

ressaisir de vous, je me viderai le cœur là-dessus, et vous m'accorderez qu'ils ont été admirablement les rois de leur temps. Le tact est, je crois, le grand moyen en toute chose, et ces deux monarques en avaient tous deux si bonne dose, qu'ils sont parvenus à ce grand succès des rois habiles, je veux dire de se rendre maîtres de l'esprit de leur siècle, en commençant par ne pas s'en écarter. Aussi le pourpoint percé de Henri IV lui va-t-il aussi bien que les grandes perruques à mon ami, qu'il payait vingt-cinq louis. Burke leur reproche à tous deux de n'avoir pas pensé à donner aux Français une constitution. Mais il n'y a de constitution qu'avec l'esprit public, et il n'y a d'esprit public chez les nations qu'avec de la richesse, du commerce et des arts. C'est donc tout cela que Louis XIV a fondé. Il a fait la nation, et nous lui devons ces belles facultés de prendre aux idées libérales que vous estimez tant. Je ferai un livre pour prouver que Louis XIV était, avec ses apparences despotiques, plus près des idées libérales. Mais il lui paraissait tout simple d'affamer Paris pour le forcer à le reconnaître pour roi. Louis XIV a contenu et rabaissé la noblesse, pris ses ministres dans une classe inférieure, donné rang à Racine et place à Molière auprès de lui, fait le janséniste Pomponne son ministre, épousé tout bonnement madame de Maintenon, et, qui pis est, la veuve Scarron, et enfin, favorisé les lumières qui, en formant la nation, lui fournissent des moyens d'échapper au pouvoir arbitraire. Voilà ce que j'ai à vous dire : « Mais, ma mère, vous répondez à votre bonnet, car je ne dis pas de mal de Louis XIV. – Mais, mon fils, je sais ce que je sais, et je réponds bien. »

FIN DU TOME PREMIER



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62094990>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs

millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

1 Ces dangers étaient ceux de la bataille livrée sous les murs de Paris le 30 mars, et de l'entrée des alliés le 31 mars 1814.

2 On s'étonnera peut-être que j'imprime cette lettre, et cette gronderie maternelle. Il m'a semblé que c'était là pourtant un témoignage intéressant de l'état de l'esprit et des opinions d'une partie des Français de ce, temps, que mon père a donné dans sa vie assez de preuves de modération et de bon jugement pour qu'on ne prenne pas de lui une mauvaise opinion, et enfin cette publication me permet d'imprimer la note suivante qu'il a jointe à cette lettre de sa mère, et qui explique bien ce qu'il pensait à dix-sept ans. Voici cette note : « J'avais assisté à la crise de la Restauration. Mes impressions avaient été vives, mais fort mélangées. J'en savais assez sur l'empereur, j'en comprenais assez de ce qu'on pouvait penser de son égarement et de l'impossibilité pour lui de revenir soit à la paix, soit à la victoire, pour ne pas le regretter. Sa chute personnelle me touchait peu. Il n'en était pas de même des revers et des souffrances de l'armée française. Cependant, d'une autre part, j'avais été frappé de *je ne sais quoi* de généreux et de libéral dans l'attitude des souverains alliés, et notamment de l'empereur Alexandre. L'idée, très confuse, d'une sorte de victoire de la civilisation générale me courait à travers l'esprit. Pacification, délivrance, modération, ces mots me touchaient. Cela me rendait assez accessible à l'idée de la Restauration. C'était, d'ailleurs, un ensemble de noms, de choses, et de pensées que j'acceptais sur parole comme respectable, en écoutant tout le monde autour de moi, à peu près comme on accepte la religion dans l'enfance, quand on n'est ni dévot, ni incrédule. En même temps, et presque aussitôt, on m'avait parlé du gouvernement anglais, et l'idée de l'établir en France avait illuminé mon esprit comme une lueur qui, depuis, ne s'est pas éteinte. Mais, assez disposé à la satire, témoin de toutes les niaiseries qui accompagnent ces sortes d'événements, surtout quand il s'agit d'une restauration, j'en étais assez frappé pour que cela ôtât beaucoup à ma sympathie pour la chose ; mais, surtout, et ce qui vaut mieux, j'étais horriblement choqué des propos violents et injurieux qui, dès le premier moment, venaient outrager dans sa chute le régime dans le sein duquel j'avais été élevé. Mes parents, animés par l'événement, émus d'un

royalisme sur lequel on pouvait gloser, et qui cependant était naturel et sincère (car on se sent toujours entraîné à animer par l'émotion et l'enthousiasme ce qu'on ne devrait accepter que par l'approbation de la raison) s'efforçaient de se retenir dans un milieu fort difficile, et de célébrer la chute de l'Empire, sans le diffamer. Mon père surtout, dès les premières vingt-quatre heures, fut en garde contre l'humiliation que voulait infliger à la France la doctrine de la *légitimité*. Cependant, sans les blâmer, en pensant très sincèrement qu'en leur qualité de *grandes personnes*, mes parents avaient raison d'être ainsi, j'étais fort en deçà d'eux ; je me dédommageais aux dépens des exaltés du moment, et rentré au collège, ayant lu des fragments de la brochure de Chateaubriand, auquel d'ailleurs j'étais littérairement très hostile, j'écrivis à ma mère qu'il se *vautrait dans la boue*, et que sa brochure était mal écrite. C'est à cela que ma mère me fit la présente réponse, en m'envoyant la brochure. » La lettre dont il est ici question a été perdue. La brochure de M. de Chateaubriand est intitulée : *Bonaparte et les Bourbons*.

3 On peut lire le récit de cette scène dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* par M. Thiers, tome XVII, pages 705 et suivantes. Le grand historien n'en a pas dissimulé l'horreur, ni caché la proposition d'un des maréchaux de se débarrasser de l'empereur par un assassinat. Il ne paraît pas toutefois qu'ils aient été jusqu'à lui arracher son abdication par la force. Cette scène avait lieu le 4 avril. Les maréchaux, accompagnés du duc de Vicence, vinrent, en effet, à Paris, le 6, annoncer ce grand événement, mais n'obtinrent point du gouvernement provisoire la régence pour l'impératrice et le trône pour son fils. Le Sénat, d'ailleurs, s'était déjà prononcé contre eux, et avait voté la déchéance de la dynastie tout entière. Les maréchaux revinrent auprès de l'empereur qui, après une scène moins vive que la première, abdiqua sans conditions.

4 Voici ces vers :

16 mai 1814.

Tandis qu'au fond de l'ermitage
Où les chaînes de l'esclavage
M'ont retenu jusqu'aujourd'hui,
Je regrette cet âge unique,

Cet âge heureux qui s'est enfui
Noirci de l'encre scolastique,
Et je meurs de grec et d'ennui,
Sur les bancs de la rhétorique,
Vous dictez le sort des États,
Des sujets et des potentats,
Et, réglant la chose publique,
Des scènes de la politique
Vous suivez en riant tout bas
Le spectacle tragi-comique.
Malgré l'honneur, malgré les lois,
Vous voyez de honteuses brigues
Tromper l'ignorance des rois.
Vous voyez les viles intrigues
Des modernes Athéniens ;
Et les perfides politesses,
Et les orgueilleuses bassesses
Et les cruelles petites
De messieurs mes concitoyens.
Oh ! ne croyez pas que j'envie
L'insipide variété
D'un monde bruyant, agité,
Vaste empire de la folie.
J'aime mieux la tranquillité,
Et jusqu'à la monotonie
De mon oisive obscurité.

Loin des pauvretés révoltantes
Et des crimes et des travers,
Loin des bagatelles sanglantes
Qui troublent ce sot univers,
Je veux cacher mon existence
A vos valets, à vos héros,
Et garder mon indépendance

Au sein d'un durable repos :
Le bonheur, c'est l'insouciance.
Adieu, l'éclat et les grandeurs ;
Je veux dans les bois d'Idalie,
Aux doux mensonges des neuf sœurs
Livrer le rêve de ma vie.
De ceux qu'enivrent les honneurs
Je fuis la contrainte importune,
Et laisse à l'aveugle fortune
Ses aveugles adorateurs.

Puisse un aveugle plus aimable
Me porter son divin secours !
Pour charmer des moments si courts,
Du ciel la bonté secourable
Nous laisse un bien, et c'est l'amour.
Tendre amour, loin de ta présence,
Le cœur glacé d'indifférence,
Semble se flétrir sans retour.
Mais, quand ta puissante magie
Revient s'emparer de nos sens,
L'âme se ranime attendrie.
Au souffle des zéphyrs naissants
Ainsi la fleur est rajeunie.
Encouragé par les désirs,
L'espoir renaît à ta parole ;
A ton aspect l'ennui s'envole.
Dieu des larmes et des soupirs,
Toi seul es le Dieu qui console.

O toi que je ne puis nommer,
Déité qu'en tremblant j'implore,
Toi que mon cœur tout jeune encore
Adorait et n'osait aimer ;
Hélas ! quelle loi trop sévère

Me défend de suivre tes pas ?
Puis-je aimer sans chercher à plaire ?
Ma bouche peut-elle se taire,
Lorsque mon cœur ne se tait pas ?
En chantant au bruit de sa chaîne
Le captif allège ses maux,
Et je ne puis charmer ma peine
En la racontant aux échos.
Bravons une défense vaine !
J'irai, e redirai son nom
Aux bosquets de l'heureux vallon
Qu'arrosent les flots d'Hippocrène.
Là, des plaintes de mes douleurs,
Je verrai la naïade émue ;
Souvent sur la rive connue,
J'irai verser de tendres pleurs,
Ou tresser des festons de fleurs
Pour en couronner sa statue.
Et par mes vœux et mon encens,
Honorant la déesse absente,
Je veux que mes simples accents,
Et que ma lyre obéissante
Rappellent l'image charmante
De ces jours où j'avais quinze ans.

Mais, qu'ai-je dit ? Le plaisant style !
Pourquoi ces fadeurs de l'Idylle ?
Comment, c'est à vous que j'écris !
Vraiment, on ne le croirait guère.
Dans quel siècle, dans quel pays
Entendit-on jamais un fils
De ce ton parler à sa mère ?
Mais vous, votre maternité
Tolère cette liberté

Dont j'use en toute confiance.
En recevant ces vers nouveaux,
Pardonnez-moi ces madrigaux
Griffonnés avec négligence,
Par un poétique travers.
Vous savez que l'amour en vers
Ne tire pas à conséquence.
Nos romances de troubadour
Sont souvent des effets sans cause,
Et si je vous parle d'amour,
C'est pour parler de quelque chose :
Car j'ai le malheur, entre nous,
De n'en pouvoir parler qu'à vous.

O vous, que j'aime sans mérite,
Accueillez l'hommage rimé
D'un pauvre poète enfermé
Dans sa pédantesque guérite.
Salut, plaisir, et caetera !...
Menez toujours de compagnie
La politique et l'opéra,
Les Kalmouks et l'Académie ;
Surtout, sans trop savoir pourquoi,
Pour mon bonheur, conservez-moi
Cet amour de mère et d'amie.

5 Au mois de septembre 1814, mon père et mon grand-père partirent pour Toulouse, afin d'y visiter la terre de Lafitte dont mon grand-père était propriétaire depuis quatre ou cinq ans, l'ayant rachetée aux créanciers de M. de Bastard.

6 Madame Chéron avait une propriété à Auvers, près de l'Isle-Adam, où demeurent encore ses petits-enfants. Son fils a épousé mademoiselle Jollivet, fille du député de ce nom, tué le 24 février 1848, près du pont tournant des Tuileries.

7 C'est-à-dire l'*Histoire de mon temps*, par M. de Thou.

8 Le budget de 1815 avait été présenté à la Chambre des députés par M. Louis, ministre des finances. Ce budget, très attaqué, fut supérieurement défendu par le ministre, dans un discours écrit avec une ardeur, même une fureur singulières qui persuadèrent la Chambre. Il ne dut céder, en effet, que sur les centimes additionnels, mais sur l'ensemble il eut 140 voix contre 66. La Chambre des pairs accepta la loi de finances sans débat, et la loi de la presse en retranchant le préambule, après une longue discussion. L'abbé de Montesquiou était ministre de l'Intérieur. La loi sur la restitution des biens est la loi rédigée par une commission dont M. Ferrand était rapporteur, et qui proposait de rendre aux anciens propriétaires les biens que l'État n'avait pas aliénés. Cette loi fut adoptée avec divers amendements.

9 Il s'agit de l'abbé de Montesquiou, beau-frère de madame de Fezensac, laquelle était sœur de madame de Vintimille.

10 Cet ouvrage de Carnot, assez singulier en effet, est un mémoire, adressé au Roi, sur le régicide, Il y reproduit les arguments des conventionnels, soit sur la théorie même du régicide, soit sur l'application à Louis XVI. La nation française, dit-il, en nommant la Convention avait donné à ses membres la mission de juger le Roi. L'avaient-ils bien ou mal jugé ? C'est à l'histoire seule à prononcer. D'ailleurs, la France avait par des milliers d'adresses confirmé leur jugement, et quelques-uns d'entre eux avaient été élevés aux plus hautes fonctions. Les émigrés, moins que tous les autres citoyens, avaient le droit de le leur reprocher, car ils s'étaient enfuis au moment du danger, avaient porté les armes contre leur patrie, et avaient soulevé contre Louis XVI un orage de colère sous lequel il avait succombé. Ce mémoire, publié sans autorisation de l'auteur, fit grand bruit, et les libraires qui l'avaient mis en vente furent poursuivis.

11 Sainte-Lucie, l'une des petites Antilles, est située entre l'île de la Martinique et celle de Saint-Vincent.

12 Cette expression est souvent employée par madame de Sévigné. C'est un euphémisme pour *Diable*.

13 Henry Chéron.

14 Joséphin de Foresta, fils d'une sœur de mon grand-père.

15 M. de Talleyrand était parti, le 14 septembre, pour le congrès de Vienne.

16 Le voyage de mon père et de mon grand-père à Lafitte fut très court, et ils revinrent dès le commencement de l'automne à Paris. Il n'y a donc point de lettres à publier pendant toute la fin de l'année 1814. Le mois de janvier 1815 trouva toute la famille, c'est-à-dire le père, la mère et les deux fils, établis dans un appartement meublé que leur louait madame de Mézy, dont il a été question dans les premières lettres et qui habitait alors la préfecture de Troyes, avec son mari. Comme on l'a vu, mon grand-père avait quelquefois la pensée d'être employé par le gouvernement de la Restauration dans une place administrative, comme préfet ou comme conseiller d'État. Toutefois, il y comptait peu, il comprenait de plus en plus ce que le nouveau gouvernement apportait de préjugés et de rancunes. Le fond de la Restauration lui convenait, mais un grand nombre de fautes commises chaque jour le blessaient. Ni lui, ni ma grand mère n'étaient alors bonapartistes, ni libéraux, et ils auraient voulu être royalistes, tout en trouvant que les royalistes n'étaient ni habiles, ni raisonnables. Des ennuis de fortune et des chagrins de famille s'ajoutaient à cette situation pénible, et, sans se décourager encore, ils étaient attristés et mécontents. Je crois qu'ils ne savaient même plus s'ils désiraient le succès de leurs amis qui sollicitaient pour eux. En même temps, mon père, sorti du collège au mois d'août 1814, entra dans le monde, et apportait chez ses parents des opinions plus hardies, plus libérales, et il s'éclairait sur les fautes de la Restauration et sur le véritable esprit du pays. Dès les premiers mois de l'année 1815, ils ne semblent guère croire à la durée de l'ordre de choses établi. Pourtant, on ne prévoyait pas de quelle façon se terminerait cette première tentative de Restauration, lorsqu'on apprit le départ de l'île d'Elbe, le débarquement de l'empereur, et son voyage vers Paris. Il était à quelques lieues de sa capitale, lorsqu'il signa un décret qui en exilait un certain nombre de personnes, une quinzaine, parmi lesquelles étaient M. Pasquier et mon grand-père. Celui-ci partit aussitôt pour Lafitte, laissant à Paris son fils et sa femme qui devaient le rejoindre peu de temps après. Cette première lettre et celles qui suivent furent écries par eux après son départ, et avant qu'ils l'eussent rejoint.

17 M. de Lameth n'accepta pas la préfecture de la Haute-Garonne.

18 Ce ministère était composé du duc de Vicence, du duc Decrès, du duc de Gaëte, et de MM. Fouché, Carnot et Mollien.

19 Le *Moniteur* publia diverses pièces à cette époque, entre autres des lettres de M. de Talleyrand, dans l'une desquelles il indiquait au roi Louis XVIII, encore en Angleterre, mon grand-père comme pouvant être utilement employé auprès de lui, pour le renseigner sur les hommes et les choses, à son arrivée en France, pour le *piloter*, en quelque sorte. Ce fut la première nouvelle que mes parents eurent de cette recommandation qui contribua, à leur insu, à leur exil.

20 Il est peut-être nécessaire d'expliquer, tant ces temps sont loin de nous, que payer mille francs d'impositions, cela veut dire être éligible à la Chambre des députés.

21 M. de Guerchy était maréchal de logis du palais. Il a été plus tard directeur, ou associé du directeur, du Vaudeville. Il est mort du choléra, en 1832.

22 M. Treilhard fut, en effet, préfet de la Haute-Garonne. C'est celui qui a été préfet de police après la Révolution de 1830. Il est mort conseiller à la cour de Paris.

23 C'est l'empereur qui est ainsi désigné, à cause de la poste.

24 Voici cette chanson :

AU DESTIN, OU L'EXIL.

AIR : *Ermite, bon Ermite.*

O toi, dont le caprice
Dispose seul de nous,
Ou sévère, ou propice,
Je me ris de tes coups.
Laissant à ta puissance
Décider de mon sort,
J'obéis en silence
A la loi du plus fort.

Va, reprends pour la vie,
Richesse et dignité,
Sauve-moi de l'envie,

Mais pour la vie,
Laisse-moi la gaîté.

Loin du puissant qui veille
Sur un lit broché d'or,
Sur l'herbe, sous la treille
Je puis dormir enco
Enivrés de fumée,
Que d'autres, jour et nuit,
Cherchent la renommée ;
Je n'aime pas le bruit.
Oui, les chants de la gloire
Me semblent de vains sons :
Destin, veux-tu m'en croire ?
Reprends la gloire,
Laisse-moi mes chansons.

Dans un obscur asile,
Oubliant l'univers,
Seul, à l'écho docile
J'apprendrai quelques airs.
Là, je n'ai guère à craindre
Les pièges des flatteurs ;
Je vois fuir sans me plaindre
Protégés, protecteurs.

Qu'ils partent, ô fortune,
Ils seraient compromis.
Mon sort les importune,
Mais, ô fortune,
Laisse-moi mes amis.

Oui, l'amitié fidèle
Me promet son secours,
Mais, si jeune, peut-elle

Seule remplir mes jours ?
Mon cœur gronde et soupire,
Et trop tôt dominé,
Pour un faible sourire
Ne s'est-il pas donné ?

Destin, Dieu tutélaire,
Fallût-il pour toujours
Perdre l'espoir de plaire,
Dieu tutélaire,
Laisse-moi les amours.
Telle est la loi suprême,
Bientôt il faut partir.
Permits qu'à ceux que j'aime
Je laisse un souvenir.
Que pour sécher mes larmes,
J'emporte en mon séjour
Des regrets pleins de charmes,
Et l'espoir du retour !

Souvenir, espérance,
C'est assez pour mon cœur ;
Grâce à la souvenance
Et l'espérance,
Laisse-moi le bonheur

25 Partie de Paris, avec mon père, au commencement du mois de mai, ma grand'mère arriva très souffrante à Toulouse, et ne put rejoindre son mari à Lafitte qu'après un repos de quinze jours ou trois semaines.

26 Elle avait trente-cinq ans.

27 Madame de Nansouty, sœur de ma grand'mère, ayant perdu son mari, le général de Nansouty, au mois de février 1815, s'était retirée au château d'Orain, près de Dijon, chez madame de Nan-souty-Beauregard.

28 Ce doyen est Dominique de Bastard, doyen du parlement de Toulouse, né en 1683, mort en 1777, qui avait souvent habité Lafitte.

29 Ce curé, Casabon, que j'ai vu dans mon enfance, et qui doit être mort vers 1837 ou 1838, était un ancien capucin qui avait juré la constitution civile du clergé.

30 Madame de Sévigné.

31 M. de Vineuil était un des amis de madame de Sévigné, exilé par le Roi. Voir la lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan du 9 octobre 1675.

32 Madame de Bazancourt.

33 Madame de Barante.

34 M. Pasquier, exilé par l'empereur, avait obtenu l'autorisation de revenir à Paris, et était, de là, venu passer quelques jours à Orain.

35 *Clarisse Harlowe*, roman de Richardson, un peu oublié aujourd'hui, assez injustement.

36 Par les journaux du 30 juin, on avait appris à Lallte la bataille de Waterloo livrée le 18, le retour de l'empereur à l'Élysée, le 21, et sans doute l'émotion produite par la défaite, la joie des-royalistes et le découragement des libéraux et des bonapartistes, la réunion de la Chambre des députés, le message de l'empereur aux Chambres, le discours de M. de Lafayette demandant l'abdication, la décision des députés de traiter avec les puissances, au nom des Chambres et en dehors de l'empereur, l'abdication de Napoléon en faveur de son fils, la nomination d'une commission exécutive composée de MM. Carnot, Fouché, Grenier, Caulaincourt et Quinette, le départ de l'empereur pour la Malmaison, puis pour Rochefort, le 27 juin. Louis XVIII n'était pas encore proclamé, et le canon dont il est parlé est sans doute celui que les alliés tiraient dans la plaine Saint-Denis.

37 Les événements avaient rapidement marché depuis le 30 juin. Paris avait capitulé le 4 juillet, M. de Talleyrand était redevenu ministre, et Louis XVIII roi de France. Mon grand-père venait d'être nommé préfet de la Haute-Garonne, sans pourtant en recevoir la nouvelle autrement que par une lettre particulière. Il se rendit cependant à Toulouse, et y trouva un autre préfet nommé par le duc d'Angoulême qui prenait des façons de roi dans le Midi. Il rendit compte de cette situation au ministre, et demanda des ordres qui se firent quelque temps attendre, comme on verra.

38 M. Molé venait d'être nommé pair de France. Il avait été sous le gouvernement précédent conseiller d'État, puis grand-juge, et en dernier lieu directeur général des ponts et chaussées.

39 M. Pasquier était ministre de la justice et de l'intérieur.

40 M. Pasquier.

41 On appelait ainsi une partie des gardes nationales réunies par l'empereur, avant la bataille de Waterloo.

42 Madame la duchesse d'Angoulême.

43 Tout ceci ne paraîtra pas exagéré, si l'on songe que le général Ramel, huit jours après, était assassiné pour avoir tenté de dissoudre les *Verdets*, troupe royaliste.

44 Comme les lettres précédentes le font prévoir, ma grand'mère et mon père quittèrent Toulouse au commencement d'octobre 1815. Us arrivèrent à Paris le samedi 7. Paris était encore garni de troupes étrangères, et l'on était sous l'influence des élections de la Chambre dite de 1815. Les passions de toute sorte s'agitaient. La crainte et la colère se disputaient les cœurs. Le ministère du duc de Richelieu s'occupait du traité de paix, et la situation, socialement et politiquement parlant, était des plus tristes. Les Chambres s'ouvraient, précisément, le 7 octobre. Ma grand'mère repartit, après trois semaines de séjour, laissant son fils dans un petit appartement, rue des Saussayes, pour suivre des études de droit, de sciences et de lettres. Dès son retour à Toulouse, elle commença avec lui la correspondance dont les premières lettres publiées ne sont que la préface.

45 Je ne sais si cette plaisanterie du *teinturier*, très familière à la génération qui m'a précédé, et que je ferais encore, est comprise aujourd'hui sans explication. C'est une allusion à un personnage de l'*Avocat patelin*, de Brueys et Palaprat, où M. Guillaume, marchand-drapier, complimenté par l'avocat sur la couleur d'un drap et félicité de l'avoir trouvée, avoue modestement qu'il en est l'auteur *avec son teinturier*.

46 Il s'agit de la création de ces légions, ou compagnies, qui devaient remplacer par une force régulière la seule force armée destinée à maintenir l'ordre, qui était la garde nationale, ou plutôt, comme on disait, la *garde urbaine*, car le mot *nationale* était un terme révolutionnaire que les royalistes n'eussent pas accepté. Cette garde était animée d'un zèle exalté, et

se livrait à mille vexations, visites domiciliaires, arrestations, etc. Les *verdets* faisaient partie de cette garde recrutée parmi les soldats des régiments d'Angoulême et de Marie-Thérèse, qui avaient été improvisés pendant la vice-royauté du duc d'Angoulême. Le dernier de ces régiments portait même l'uniforme vert et rouge-amarante, aux couleurs de *Monsieur*.

47 Le duc d'Angoulême était déjà venu deux fois à Toulouse, depuis la Restauration. C'était un prince modéré, et son influence était plutôt bonne. Ma grand'mère remarque même, dans quelques lettres, qu'à chaque voyage, il revenait plus raisonnable.

48 Il s'agit d'une loi sur les extraordinaires, œuvre un peu confuse, et très odieuse, de la Chambre de 1815.

49 Vers de la Fontaine, dans la fable des *Deux Amis*.

50 Il s'agit de M. Berryer, père du célèbre avocat qui fut député sous le gouvernement de Juillet et sous le second empire. Le maréchal Masséna présidait le conseil de guerre ; le général Grundler faisait les fonctions de rapporteur. C'est le lendemain que Berryer prit la parole, pour décliner la compétence du tribunal. L'impression de mon père, sur le plaidoyer, fut l'impression générale, et les journaux du temps ont rapporté plus d'une phrase déclamatoire, notamment celle-ci sur les juges qui *échangeaient*, disait-il, le *glaive de Bellone contre celui de Thémis irritée*. Le général Grundler parla dans le même sens, et le conseil se déclara incompétent, après un quart d'heure de délibération. C'est, peut-être, un malheur ; car les compagnons d'armes du maréchal, qui, pour la plupart, avaient quelque chose d'analogue à se reprocher, ne l'eussent sans doute pas condamné à mort, comme l'a fait la Chambre des pairs.

51 Chactas désigne évidemment M. de Chateaubriand, qui était assez mal vu de la société au milieu de laquelle vivait mon père, et dont les hommes politiques étaient MM. Pasquier et Molé. Il était alors l'organe du parti violent, des mèches ou des *ultra*, comme on disait alors.

52 Ce député est M. de Catellan, né en 1759 et mort en 1834. C'était un ancien procureur général au parlement de Toulouse, avant la Révolution. Il appartenait, dans la Chambre, au parti libéral.

53 « Pour bien comprendre mes lettres de ce temps, a écrit mon père quelque part, il faut savoir que par quelques expressions, par quelques

insertions, j'affectais plus d'impartialité que je n'en avais réellement, et plus de sympathie royaliste que je n'en éprouvais. Cela paraissait une précaution nécessaire, pour s'écrire librement. D'ailleurs, j'étais en effet dans une sorte d'opinion abstraite et intermédiaire, un peu artificielle, qui s'efforçait d'être assez bourbonnienne et assez libérale, et, surtout, en soutenant des intérêts et des théories d'opposition aux idées de la Restauration, de se séparer de l'opposition, alors plus ou moins hostile et conspiratoire, du moins par ses vœux, et plus bonapartiste que libérale. Enfin, j'empruntais quelquefois (et même, je m'en souviens, dans la conversation), avec une ironie contenue, les expressions du parti dominant, pour faire passer des observations destinées à lui déplaire. Il y a de tout cela dans mes lettres. Mon effort était de me tenir en dehors de tout. » On peut ajouter à ces réflexions, que bien souvent, dans ces lettres, il répète les propos d'alors, sans se les approprier, afin de mettre sa mère au courant.

54 On croyait toujours que le général Clauzel, propriétaire d'une habitation à Auterive (Haute-Garonne), y était caché.

55 Le comte de Lagarde était un émigré, ami du duc de Richelieu. Il passait pour un homme de cœur et de sens.

56 Il m'est impossible de savoir exactement quels sont ces six correspondants ; je n'en retrouve que quatre : mesdames de X*** de Nansouty, Chéron, et mon père.

57 M. de Fezensac était gendre du duc de Feltre, ministre de la guerre.

58 Ceci signifie que le discours du duc de Richelieu, déférant l'affaire du maréchal Ney à la Chambre des pairs, devait satisfaire les ultra-royalistes. Ce discours est, en effet, d'une violence extrême, et réussit mal à la Chambre et dans le public. On dit que c'était l'œuvre de M. Lainé, et que M. de Richelieu ne le connaissait pas avant de le lire à la tribune.

59 Le traité de paix entre la France d'une part, et l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie de l'autre, établissait les bases des arrangements territoriaux, pécuniaires et militaires au prix desquels la France allait acheter la paix, et il répartissait entre les alliés les districts et les places qu'elle était forcée de céder.

60 Cette expression, *pleine de faussetés*, paraît être une précaution oratoire,

61 M. de Vaublanc était ministre de l'intérieur.

62 M. Hyde de Neuville avait proposé à la Chambre des députés la diminution du nombre des tribunaux, et la suspension de l'inamovibilité des juges, pendant une année. M. de Bonald, allant plus loin, demandait la suppression même de l'inamovibilité. MM. Pasquier, de Serre, Royer-Collard, de Barante, combattirent la proposition, mais la suspension n'en fut pas moins votée par 189 voix contre 58, à la Chambre des députés. Elle fut repoussée par la Chambre des pairs.

63 Les procès-verbaux de la Chambre des pairs étaient publiés sans les noms propres.

64 *Le Nain couleur de rose*, journal politique, littéraire et moral, par Théaulon et Dartois, n'eut que quarante-sept numéros, de septembre 1815 à mai 1816. *Le Géant vert, ou Mélanges de politique et de littérature*, a eu une existence plus éphémère encore. Ce journal avait paru en juin 1815, sous le titre du *Nain vert*, était devenu *le Géant* et devint, en 1816, *La Chronique politique et littéraire*. Le premier était libéral, le second royaliste.

65 M. de Talleyrand.

66 Les *Confessions* de J.-J. Rousseau.

67 Lord Chesterfield recommandait à son fils d'apprendre à danser, de lire Cicéron et d'avoir les mains propres.

68 Le général Ricard avait commandé à Toulouse.

69 M. Molé.

70 M. Hyde de Neuville était député du Midi. Il a été ministre de la marine dans le ministère Martignac. Mais il appartenait alors à l'extrême droite, à ceux qu'on appelait quelquefois les *jacobins blancs*, et c'est à cela que faisait allusion M. de Catellan, député libéral.

71 M. de Talleyrand, chez lequel logeait M. Bertrand, rue Saint-Florentin.

72 Ce traité n'a pas seulement inspiré à mon père ces patriotiques réflexions, mais la chanson suivante, qu'il envoyait à sa mère, dans cette même lettre :

DERNIÈRE CHANSON, OU LE VINGT NOVEMBRE.

AIR : *Vaudeville des maris ont tort*.

Vous voulez que je chante encore ?...

C'est donc pour la dernière fois.

De mon luth la corde sonore
Va se détendre sous mes doigts.
Jadis aux fils de la victoire
Offrant de bien légers tributs,
Ma faible voix chantait la gloire.
Français, je ne chanterai plus.

Lorsque Mars éteint son tonnerre,
Lorsqu'au repos nous renaissions,
La paix qui revient sur la terre
Devrait ranimer nos chansons.
Mais en vain l'on posa les armes,
Hélas ! Pour nos cœurs abattus
La paix même a perdu ses charmes ;
Français, je ne chanterai plus.

Essayons au moins de rapprendre
Les airs chéris du troubadour.
L'écho ne sait-il plus entendre
Les accents discrets de l'amour ?
Mais comment offrir à nos belles,
Des cœurs flétris, des fronts vaincus ?
Nos chants seraient indignes d'elles ;
Français, je ne chanterai plus.

Chers amis, sauvons l'espérance,
Ne la laissons pas aux vainqueurs.
Unis pour relever la France,
Pardonnons-lui tous ses malhe
Mais que vois-je ? Un affreux génie
Nous ravirait-il nos vertus ?
Où fuit l'amour de la patrie ?
Français, je ne chanterai plus.

Il est impossible de ne pas rapprocher ce refrain de celui de Béranger, d'un sentiment tout semblable :

Rassurez-vous, ma mie,
Je n'en parlerai plus.

La chanson de Béranger est du mois de juillet 1815, c'est-à-dire antérieure de quelques mois à celle-ci, qui pourrait n'en être qu'une imitation. Pourtant, comme on le verra plus loin, le premier recueil de Béranger, alors très inconnu, ne parut qu'au mois de décembre de la même année. Il est probable que tous deux se sont rencontrés dans le même sentiment.

73 M. Le Courbe de La Bourdonnaye, ancien émigré et député, et M. Duplessis de Grénédan avaient proposé deux lois, dans la séance du 10 novembre 1815, sur les poursuites à exercer contre les auteurs de la conspiration du 1^{er} mars, c'est-à-dire du retour de l'île d'Elbe. Le mot d'*amnistie* était bien prononcé dans la première de ces lois, mais avec des exceptions qui justifient la plaisanterie qu'on lit dans le texte deux lignes plus loin.

74 C'est du côté droit qu'il s'agit.

75 C'est à la faculté des lettres que M. Villemain fut alors nommé professeur d'éloquence française.

76 C'est-à-dire que M. de Talleyrand redeviendrait ministre.

77 Les pairs qui ont voté pour la déportation du maréchal Ney sont MM. Porcher de Richebourg, de Maleville, Lenoir-Laroche, Lemercier, Lanjuinais, Klein, Herwyn, Gouvion, Coland, Chollet, Chasseloup-Laubat, Berthollet, Curial, et le duc de Broglie, qui donna cette preuve d'humanité et de courage, ayant à peine l'âge requis pour siéger.

78 On sait que madame Lavoisier avait épousé, en secondes noces, M. de Rumford.

79 Musicien allemand, élève de Haydn.

80 La place Beauvau.

81 Le marquis de Boisgelin.

82 Vers du *Mondain*, de Voltaire.

83 Levrette.

84 Ces *bleus* désignent les soldats aux uniformes bleus, par opposition aux verts. L'expression n'avait pas, je crois, le sens qu'on y attachait pendant la Révolution en Vendée, ni le sens plus général qui lui vint plus tard.

85 Entre cette lettre et la précédente, se place un voyage très court à Lafitte.

86 M. de Villeneuve était préfet de Tarn-et-Garonne.

87 M. de Villèle, maire de Toulouse, était à Paris, comme député.

88 Cet attachement de mon père pour M. Molé a duré en effet jusqu'à la mort de celui-ci, en 1855. Mais ils ont eu souvent des opinions très différentes et ont suivi des partis fort contraires.

89 Cette place, *pendant l'absence*, est la direction générale des Ponts et Chaussées acceptée par M. Molé pendant les Cent-Jours. Il s'était en effet rallié à l'empereur revenant de l'île d'Elbe, tandis que la plupart de ses amis, M. Pasquier et mon grand-père, par exemple, étaient dans l'opposition ou exilés. Le roi Louis XVIII, à la seconde restauration, lui conserva la direction générale et le nomma pair de France ; mais il inspirait une grande défiance aux royalistes.

90 Madame de Labriche et, en général, ce qu'on appelait la société du faubourg Saint-Honoré, opposé au faubourg Saint-Germain.

91 M. Pasquier.

92 La loi d'amnistie avait été proposée à la Chambre des députés par le duc de Richelieu, le 8 décembre, avec un préambule, ou comme on dit aujourd'hui, un exposé des motifs remarquable.

93 Duplan avait été valet de chambre-coiffeur de l'impératrice. Son fils a été militaire, puis député sous le second empire.

94 M. Julien était un vieux garçon de beaucoup d'esprit, très aimé dans la société de Paris.

95 M. Garnier, pair de France, fort lettré, avait traduit les ouvrages de Smith.

96 M. de Talleyrand.

97 *Histoire du Congrès de Vienne*, par M. de Pradt, 2 vol. in-8. Paris, 1815.

98 *Les Annales politiques*, journal libéral rédigé par M. Villenave.

99 Cet entresol était le petit appartement de M. de Talleyrand.

100 M. de Lavalette, condamné à mort, s'échappa, comme on sait, déguisé en femme, dans la chaise à porteurs qui avait amené madame de Lavalette à

la Conciergerie. « Les ultra-royalistes, dit à ce propos M. de Viel-Castel, s'abandonnèrent aux emportements d'une humeur vraiment sauvage, qui surpassait tout ce qu'on avait vu depuis quelques mois. »(*Histoire de la Restauration*, t. IV, p. 368.)

101 M. Anglès était préfet de police, et M. Bellart, procureur général.

102 Cette phrase malheureuse est textuellement dans le discours que M. de Bouville prononça, à la Chambre, le lendemain de l'évasion, pour demander une commission d'enquête. Il paraît même qu'il ajouta à l'étrangeté de ses paroles par une pantomime expressive.

103 M. de Bonald demandait, en effet, la suppression de l'inamovibilité des juges et la suppression du divorce.

104 Discours de M. Villemain à l'ouverture de son cours d'éloquence française à la Faculté des lettres.

105 Belle-mère de M. Molé.

106 M. Parseval-Grandmaison, frère de madame de Vannoise, travaillait à un poème sur Philippe-Auguste, qui a été publié sans grand succès.

107 Il s'agit de la discussion de la loi d'amnistie.

108 M. Molé.

109 Ce rapport, écrit par M. Corbière, était plus modéré dans la forme que les discours de M. de la Bourdonnaye, mais les conclusions étaient à peu près les mêmes.

110 Conservateur des caves et des fours, à Toulouse.

111 M. Ramel était maître de poste à Toulouse, et capitaine de la garde nationale.

112 Il s'agit du discours de M. Pasquier sur l'amnistie, l'un des meilleurs qu'il ait prononcés en effet, mais trop royaliste pour l'auteur de ces lettres.

113 M. de Béthisy, qui appartenait à la troupe de madame Molé et avait joué *l'Amant bourru* au Marais.

114 On appelait ainsi une réunion de députés, présidés par M. Barbé-Marbois. On donnait le nom de *hideux* aux membres du côté droit, M. Hyde (de Neuville) étant considéré comme leur chef.

115 M

116 Mon père m'a parfois parlé de ses jugements sur ces deux personnages distingués, et il avait, un peu plus tard, changé d'avis. Il pensait que M.

Molé n'avait peut-être pas *tant d'âme*, et qu'il y avait sans doute plus de vraie bonté chez M. Pasquier. Mais le premier avait un plus grand art de conversation, et un esprit plus flexible.

117 M. Corvetto, ancien conseiller d'État sous l'Empire, était alors ministre des finances. Il est mort en 1822, à soixante-dix ans.

118 M. de Barante, l'un des hommes les plus libéraux et les plus distingués de la Restauration, était alors directeur des contributions indirectes. Il avait épousé mademoiselle Césarine d'Houdetot..

119 Le général Maison, gouverneur de Paris, avait été destitué.

120 Aimery de Fezensac, plus tard duc de Fczensac, était gendre du duc de Feltre. ministre de la guerre.

121 Le duc de Raguse s'était compromis, en soutenant courageusement M. de Lavalette.

122 Il est difficile de ne pas voir quelque ironie dans ce passage sur M. de Talleyrand.

123 M. Suard, membre de l'Académie française, né en 1733, avait épousé, en 1765, la sœur de M. Panckoucke, imprimeur célèbre. C'était une personne spirituelle, un peu déclamatoire et sentimentale, dont le salon passait pour agréable et intéressant, quoique un peu guindé. Mon père y allait souvent, et citait précisément M Suard comme une preuve de la manière dont les générations se succèdent, et se tiennent en même temps. M. Suard avait, en effet, été très lié avec Fontenelle, et racontait que celui-ci lui parlait souvent de son oncle, et racontait les faiblesses ou les manies de cet oncle, qui était le grand Corneille.

124 Il s'agit d'une société de camarades de collège qui dinaient ensemble, tous les mois, au *Rocher du Cancale*. Amédée de Pastoret, Casimir et Germain Delavigne, Castillon, Germeau, Scribe en faisaient partie. Cela dura trois ans. On y chantait beaucoup, suivant la mode. Voici celle de ses chansons qu'y chantait mon père, au mois de janvier 1816 :

PRÉDICTIONS POUR LA PRÉSENTE ANNÉE.

AIR : *Boira qui voudra, larirette*.

Or, messieurs, faites silence,
Si c'est votre bon plaisir ;

J'ai le don de prescience,
Je vous dirai l'avenir.
On en parlera,
Larirette
Tant qu'on y croira
Larira.
Tant qu'on attendra
L'on y croira,
Le papa, la maman, la fillette.
On le prédira,
Larirette,
Tant qu'il durera,
Larira.

« Adam, je suis peu contente
De voir le monde désert ;
Le fruit défendu me tente,
Vois donc s'il n'est pas trop vert »
Adam l'écouta,
Larirette,
Le fruit le tenta
Larira.
On le cueillera
Tant qu'on pourra,
Sur les foin, sur les fleurs, sur l'herbette.
On le cueillera
Larirette,
Tant qu'il poussera
Larira.

Les psaumes du roi-prophète
Sont peu faits pour attrister :
Il fit dans le tête-à-tête
Des péchés pour les chanter.

On les chantera
Larirette,
Tant qu'on en fera
Larira.
On les chantera
Tant qu'on aura
Ou pipeaux, ou guimbarde, ou musette.
Qui plus n'en jouera,
Larirette,
Se convertira,
Larira.

Nos crésus ne songent guères
Au temps de leur pauvreté.
La fortune dans leurs verres
Verse de l'eau du Léthé.
Ou s'enivrera
Larirette,
Tant qu'on en boira,
Larira.
Tant qu'on parviendra,
On oubliera
Ses parents, ses amis, sa grisette.
Quand on tombera
Larirette,
On s'en souviendra
Larira.

Mon oncle a très fort la goutte,
Et le sommeil l'a quitté ;
Mais il lira, s'il m'écoute,
Un discours de député.
Comme il bâillera
Larirette,

Comme il dormira,
Larira !
Comme on ronflera
Tant qu'on aura
Les romans, les pamphlets, la gazette !
Vaublanc se taira,
Larirette,
On s'éveillera,
Larira.

Finissons ce radotage,
L'avenir est ennuyeux ;
Tant que dure le bel âge
Le présent vaut beaucoup mieux.
Tant qu'il durera,
Larirette,
On en jouira,
Larira.
Quand il passera,
L'on poursuivra
Un cordon, un duché, la barrette.
Puis on vieil
Larirette,
Et l'on s'en ira,
Larira.

125 Lemercier, dans une dernière leçon, à l'Athénée, où il faisait un cours, avait parlé très vivement, et très patriotiquement, de la conduite de l'Europe à l'égard de la France.

126 M. de Lavalette était resté à Paris, après son évasion, caché au Ministère des affaires étrangères par les soins d'un employé, M. Bresson, qui montra le plus grand courage. Sir Robert Wilson, général anglais, ancien ennemi de la France sous Napoléon, mais indigné des persécutions de 1815, avait tenté de sauver le maréchal Ney, et plusieurs autres accusés.

Il ne réussit que pour M. de Lavalette, qu'il conduisit à la frontière belge accompagné de Bruce et du capitaine Hutchinson.

127 A l'empereur Napoléon.

128 Le testament de Louis XVI.

129 Il courait alors des bruits de conspirations et de dangers de toute sorte. On disait qu'on était abordé dans les rues par des gens disant mystérieusement : « Il est minuit ! » et que c'était un mot de ralliement.

130 A cause de la poste, toujours soupçonnée d'indiscrétion.

131 Le duc de Tarente, Macdonald, avait fait, dans le procès du maréchal Ney, une déposition courageuse, qui avait déplu.

132 *Monsieur*, comte d'Artois.

133 Mon père avait demandé quelques explications sur un arrêté du préfet de la Haute-Garonne, qualifié d'*algérien* dans une des lettres précédentes.

134 Le général Ramel avait été assassiné dans les rues de Toulouse, l'année précédente.

135 Madame James de Pourtalès était femme de M. de Pourtalès qui a laissé une belle galerie de tableaux. Elle habitait alors la maison du boulevard de la Madeleine où mes grands parents avaient demeuré. Sa fille a épousé M. Charles de Ganay.

136 Madame de Caumont la Force, née Lamoignon, était tante de M. Molé.

137 M. Laborie était un homme d'esprit, qui s'était jeté dans les idées rétrogrades, réactionnaires, comme on disait alors, et comme on dit encore aujourd'hui.

138 Le jeune homme est sans doute M. Sosthènes de la Rochefoucauld, qui passait pour l'élève de l'abbé Legris-Duval.

139 M. de Villeneuve-Bargemont, préfet très modéré de Tarn-et-Garonne.

140 *Charles et Claire*, roman ou nouvelle, avait été donné à madame de Vintimille par ma grand'mère.

141 Madame de Barante venait de perdre une petite fille.

142 Gustave de Grasse était capitaine dans les hussards de la nouvelle garde royale.

143 Mon père craignait les indiscrétions de la poste pour ses chansons, d'une politique un peu trop vive pour le fils d'un préfet.

144 M. de Talleyrand.

145 Le comte d'Artois, au lieu du duc de Berry.

146 Fiévée publiait une série de brochures intitulée : *Correspondance politique et administrative*.

147 L'ouvrage de M. de Pradt sur le Congrès de Vienne.

148 Fiévée, né en 1767, mort en 1839, après avoir été dévoué à la Révolution, était devenu très royaliste ; mais on ne l'était jamais assez pour un certain parti. Il s'agit de la *Correspondance politique et administrative*.

149 C'est quelque histoire scandaleuse, dont je ne connais ni les détails ni les personnages.

150 Le duc de Rohan était premier gentilhomme de la Chambre. Il était né en 1761.

151 Député de l'extrême droite.

152 M. Musard de Saint-Romain, orateur royaliste de la Chambre des députés.

153 M. Thénard, le grand chimiste, né en 1777 et mort en 1857, avait un grand talent de professeur et des succès analogues à ceux qui ont illustré M. Dumas, de nos jours.

154 MM. de Rougé et Laborie étaient députés d'extrême droite.

155 *Charles et Claire*.

156 Dans une pièce des Variétés, un bourgeois de Paris, M. Pépin, disait à tout propos : « C'est moi qui porte tout. »

157 Ce roman commencé n'a jamais été achevé.

158 Ce petit roman n'a été ni perdu ni imprimé.

159 M. Decazes.

160 M. Villemain était directeur de la librairie.

161 Amédée de Pastoret.

162 M. de Lally-Tollendal, dont on disait : « C'est le plus gras des hommes sensibles. » Il était pair de France.

163 Le duc d'Angoulême.

164 Il y avait, comme on sait, à la Chambre, un député d'extrême droite nommé M. de Marcellus, né en 1776 et mort en 1841. C'est son fils, voyageur et homme de lettres, qui a rapporté, à Paris, la statue de la Vénus de Milo.

165 M. Villemain venait d'avoir un prix d'éloquence à l'Académie française, pour un éloge de Montesquieu.

166 Préfet de police.

167 M. Germain était préfet de Seine-et-Marne. C'était un homme très distingué qui avait épousé une demoiselle d'Houdetot.

168 M. Soumet a été plus tard membre de l'Académie française. Il est mort en 1845. Il était né à Castelnaudary.

169 M. Molé avait présenté un projet de loi sur la Chambre des pairs, considérée comme cour de justice politique.

170 Voici cette chanson :

LE VAUDEVILLE POLITIQUE.

AIR : *La bonne chose que le vin.*

Si nos troubadours les premiers
Ont chanté l'amour et les dames,
Plus tard, nos hardis chansonniers
Ont mis la France en épigrammes.
Souvent la raison par leur voix
Défendait la cause publique,
Et nos aïeux parmi leurs droits
Comptaient la chanson politique.

Des fastes de notre pays
Qui n'a lu ces vieux commentaires,
Que la malice a recueillis
Sur des ponts-neufs héréditaires ?
La gaîté française à nos rois
Faisait aussi ces remontrances,
Et leurs sujets, plus d'une fois,
Ont fredonné leurs doléances.

On sait le nom des bons Français
Qui, dans mainte joyeuse antienne,
Ont plaidé pour le Béarnais

Contre monseigneur de Mayenne.
Au bon parti gardant leur foi,
Opposant le rire à l'intrigue,
Les chansonniers prônaient le roi
Quand les curés prêchaient la Ligue.

La Fronde a bien montré comment
On juue à la guerre civile.
Combien d'arrêts du Parlement
Enregistrés en vaudeville !
Des Lemaîtres et des Brissons
Paris vit l'auguste famille
Décréter, au bruit des chansons
Et du canon de la pastille.

Nouveaux débats, refrains nouveaux
Quand vint le temps des molinistes,
Quand à Baviile Despréaux
Rimait des couplets jansénistes.
Si les beaux vers ont protégé
Louis le Grand et ses conquêtes,
Les chansons n'ont pas négligé
Ses maîtresses ni ses défaites.

On connaît le siècle suivant,
Règne de joyeuse imprudence.
Le pouvoir répétait souvent
Les noëls de l'indépendance.
Prince et sujets fêtaient en chœur
La décadence universelle.
Ils ressemblaient à ce buveur
Qui chante au moment qu'il chancelle.

Un beau jour, le passé périt
Traité comme une vieille mode,

Le franc vaudeville est proscrit,
La chanson se déguise en ode.
Prêts à mourir avec gaité
Les Français bravaient la licence.
Et l'hymne de la liberté
Les consolait de son absence.

L'hymne même cessa bientôt.
Le vaudeville sous l'empire,
Hors dans le pays d'Yvetot,
De son maître n'osa médire.
Mettant en vers le bulletin,
Il suivit le char de la gloire,
Complaisant comme le destin,
Et flatteur comme la victoire.

Voilà-t-il pas qu'autour de lui
Renaît un peu d'ancien régime,
Et lui, comme on dit aujourd'hui,
Reprend son pouvoir *légitime*.
Par les faits dont il est témoin,
Sa gaité se sent affranchie ;
Du ridicule il a besoin.
Il est né pour la monarchie !

Lorsque tant d'étranges vainqueurs
Ne nous laissent pas la parole,
Vengeons-nous par des traits moqueurs,
Offendons-les, cela console.
Nous sommes le prix du combat,
Un mur de fer nous enveloppe.
L'Europe nous vole et nous bat ;
Mes amis, chansonçons l'Europe.

Mazarin, Louvois et Fleury

Ont gouverné mieux que bien d'autres.
De ces ministres on a ri,
Pourquoi ne pas rire des nôtres ?
Aux abus avec des bons mots
Le vaudeville fait la guerre,
C'est l'ennemi juré des sots...
Tenez-vous bien, grands de la terre !

Français, surtout en ce moment,
Sa liberté nous intéresse ;
N'est-elle pas un supplément
De la liberté de la presse ?
La Charte le fait espérer,
La vérité n'est plus captive :
C'est le moment d'inaugurer
La chanson représentative.

171 M. de Chateaubriand.

172 M. Beaunay, ami du roi Louis XVIII, attaqua vivement la Chambre des députés dans un discours prononcé à la Chambre des pairs.

173 Ce Charles, comme on le voit aisément, c'est lui-même.

174 M. de Lally avait été un peu bonapartiste.

175 La commission du budget, qui avait choisi M. Pianelli de La Valette pour président et M. Feuillant pour secrétaire, s'était divisée en trois sections. Les trois rapporteurs étaient MM. Corbière, Feuillant et Morgan de Belloy.

176 Madame de G., très liée avec ma grand'mère depuis plus de dix ans, était devenue ultra-royaliste.

177 *La Comédienne* était une comédie d'Andrieux, dans laquelle mademoiselle Mars avait beaucoup de succès.

178 L'amiral Linois avait un procès politique en Angleterre.

179 Roman de madame de Genlis.

180 Stéphen de Nansouty.

181 Mesdames Molé, de Labriche et Pastoret.

182 Le général Compans était né à Salies (Haute-Garonne), où une statue lui a été élevée, en 1851. Il avait une propriété à Blagnac, près de Toulouse. Il est mort en 1845, et mon père a prononcé son éloge nécrologique, comme président, du conseil général.

183 La cour de l'empereur.

184 M. de Fontenilles était colonel de la légion de la Haute-Garonne.

185 M. Brenet, médecin, était un député du côté droit, très passionné.

186 La Chambre des pairs avait rejeté le projet de loi électorale voté par la Chambre des députés. Il était urgent de décider sous l'empire de quelle loi se feraient les élections, s'il était nécessaire de renouveler la Chambre, en partie ou en totalité. Le ministère proposa de donner un caractère légal à l'ordonnance du 13 juillet 1815, qui avait réglé les élections précédentes. Cette proposition, acceptée d'abord par MM. de Villèle et Corbière, fut très attaquée par les ultra-royalistes, qui obligèrent M. de Villèle à combattre dans son rapport la proposition qu'il avait d'abord approuvée. La discussion fut très orageuse, et le président M. Lainé, blessé des procédés de la majorité, donna sa démission qu'il ne retira que sur l'ordre exprès du roi. Le ministère, malgré deux bons discours de MM. Becquey et Decazes, et une défense assez étrange de M. de Vaublanc, qui déclara qu'il approuvait comme député ce qu'il repoussait comme ministre, fut battu par 205 voix contre 110. Il se contenta de tenir le vote pour non avenu, et de ne pas proposer la loi à la Chambre des pairs.

187 Il s'agit de l'ordonnance qui reforma l'Institut, et rendit aux classes le nom d'Académies. La troisième classe devint l'Académie française.

188 *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, par M. Jay,

189 vol. in – 8, Paris.

190 Un certain nombre de membres de l'Institut avaient été nommés par ordonnance du roi, sans élection, en remplacement des vingt-deux membres expulsés, parmi lesquels se trouvaient : Monge, David, Siéyès, Grégoire, Carnot et Lakanal.

191 M. Suard n'était point mort à cette époque, de sorte que ce n'est pas comme académicien qu'il s'agit de le remplacer, mais comme secrétaire perpétuel de l'Académie française. M. Auger, né en 1772 et mort en 1829,

avait été couronné par l'Académie pour plusieurs *éloges*. Il avait travaillé au *Journal de l'Empire* et publié des éditions des classiques français.

192 Madame Molé.

193 M. Fercoc avait été le professeur de philosophie de mon père, au lycée. Mais il était aussi, suivant l'usage du temps, professeur de mathématiques.

194 M. Lefèvre-Gineau, membre de l'Institut, était professeur de physique au Collège de France. Il était né en 1751, et il est mort en 1829.

195 Cet abbé doit être l'abbé de Montesquiou, nommé par l'ordonnance du roi, membre de l'Académie française, sans élection, avec MM. de Bausset, de Bonald, de Richelieu, de Lévis et Lainé. Il n'avait rien écrit, et n'avait pas été à Gand avec Louis XVIII. Mais il avait été ministre de l'intérieur, pendant la Restauration, et n'avait ni prévu ni empêché le retour de l'empereur. C'est sans doute à ce titre qu'on pouvait le considérer comme la cause ou l'*auteur du Voyage à Gand*. Il n'a, d'ailleurs, jamais siégé à l'Institut.

196 M. le duc d'Angoulême.

197 Il s'agit probablement du livre de l'abbé de Pradt sur l'Espagne.

198 Le général Travot avait été condamné à mort, malgré l'amnistie, pour avoir accepté le commandement de la division militaire de Rennes, pendant les Cent-Jours, commandement dans lequel il montra une grande modération. C'est lui qui avait arrêté Charette en 1796. Sa peine fut commuée en vingt ans de détention. Il est mort en 1836, et une statue lui a été élevée à Poligny en 1867.

199 Cette farce, ou ce scandale de la Chambre des députés, est la scène qui força M. Lainé à donner sa démission de président.

200 Laplace venait d'être élu membre de l'Académie française. M. Royer-Collard lui a succédé en 1829, et mon père a remplacé elui-ci en 1847.

201 M. Dorion, dont il a été déjà parlé dans les premières lettres de ma grand'mère, est l'auteur de plusieurs tragédies et de poèmes épiques, notamment de *la Bataille d'Hastings*, poème en douze chants. Il ne fut pas nommé. Il est mort en 1829.

202 Il s'agit toujours des chances de ministère pour MM. Pasquier et Molé. Ce dernier est qualifié d'évangéliste, parce qu'il s'appelait Mathieu. M. Duplessis, c'est le duc de Richelieu, qui voulait se débarrasser de M. de

Vaublanc, en sacrifiant M. Marbois, dont la fille, la duchesse de Plaisance, était spirituelle et un peu étrange. On sait qu'elle a, de bonne heure, quitté la France pour la Grèce, où elle est morte.

203 M. Molé.

204 Étienne Pasquier et Mathieu Molé.

205 Mademoiselle Adèle est la personne dont il est parlé dans une des lettres précédentes, à propos de ce commissaire arrêté pour vol.

206 On peut lire dans l'Almanach royal de 1815, p. 34 : *Introduiteur des Ambassadeurs : M. de la Live. Adjoint et survivancier : M. de Rémusat fils, secrétaire du roi à la conduite des ambassadeurs.* Cette place dont mon père n'a jamais rempli les fonctions ni touché les appointements, était une bonne grâce de M. de Talleyrand, à qui les choses de ce genre plaisaient assez par leur air d'ancien régime. Mon père en était fort ennuyé, et n'osait pourtant s'en débarrasser trop promptement, pour ne pas froisser M. de Talleyrand et ne pas blesser M. de la Live, frère de madame de Vintimille. Il réussit pourtant à ne pas même être présenté à la cour, mais ne put se délivrer définitivement de tout cela qu'à sa majorité, en donnant sa démission.

207 La poudrerie de Toulouse venait de sauter, et plusieurs personnes avaient été blessées.

208 C'était, ce jour-là, 22 avril 1816, la séance d'installation-des quatre académies.

209 M. de Choiseul-Gouffier avait succédé à d'Alembert en 1784. Il est mort, en 1817, ministre d'État et pair de France.

210 *Le Boiteux*, c'est M. de Talleyrand, qu'on croyait toujours près de devenir ministre. M. de Salaberry, né en 1766 et mort en 1847, était un député assez mal vu des gens de lettres, pour avoir dit : « L'imprimerie est la seule plaie dont Moïse ait oublié de frapper l'Égypte, »

211 Sir Robert Wilson et ses amis étaient accusés d'avoir favorisé l'évasion de M. de Lavalette, et l'on avait vu là le résultat d'une vaste conspiration. Les accusés comparurent le 22 avril devant la cour d'assises. C'est M. Dupin qui plaidait pour eux. Les trois Anglais furent condamnés à trois mois de prison, et le gardien de la Conciergerie à une année de prison et dix ans de surveillance.

212 La *personne* et chose désignent M. de Talleyrand, dont mon père était chargé, par ses parents, de demander l'appui, pour une préfecture plus rapprochée de Paris.

213 La Chambre des députés avait été prorogée, le 26 avril, jusqu'au 1^{er} octobre, par une ordonnance du roi. La Chambre des pairs se séparait également, après avoir voté le budget en une séance. Seulement le comte Garnier, ancien sénateur, avait, dans son rapport, très vivement attaqué les votes et les principes de la Chambre des députés, qui portait dès lors le nom, qui lui a été donné par Louis XVIII, de *Chambre introuvable*.

214 Il est curieux de voir l'auteur de cette lettre reprocher à M. Molé de n'avoir ni coquetterie, ni désir de plaire. C'était précisément la qualité qui manquait le moins à cet homme d'État. Il paraît que, dans les premières années de sa vie, il a bravé et négligé tout le monde, et n'a eu de coquetterie que pour l'empereur et pour les femmes. Il s'est bien rattrapé depuis. L'art de plaire l'a beaucoup servi dans la politique et les affaires.

215 Le général Cambronne, traduit devant un conseil de guerre, fut acquitté, comme l'avait été, quelques jours auparavant, le général Drouot. Le général Decaen était poursuivi par contumace.

216 Journal ultraroyaliste publié à Toulouse par M. Manavit.

217 M. de Bonnay, pair de France, venait d'être nommé ministre plénipotentiaire à Berlin.

218 M. de Vaublanc avait pris, dans les dernières séances de la Chambre, une attitude tout à fait hostile aux opinions plus modérées de ses collègues. Il était absolument dirigé par *Monsieur*, chef véritable de l'opposition, particulièrement brouillé avec le duc de Richelieu. Il est donc naturel que celui-ci ait songé à se séparer de lui, dès que la prorogation lui en eut donné la liberté. M. Lainé fut nommé à sa place par ordonnance du 8 mai. M. Dambray remplaça M. Barbé-Marbois à la justice.

219 Il y eut des troubles assez sérieux à Grenoble, suscités par Paul Didier, mais très exagérés dans les rapports du général Donnadieu, qui les réprima très violemment. Il n'y eut rien à Toulouse.

220 Les acquéreurs de biens nationaux.

221 Madame de Sévigné.

222 MM. d'Aldéguier et Cardonnel, magistrats, étaient députés de Toulouse.

Table des matières

1. Page de titre
2. AVANT-PROPOS
3. CORRESPONDANCE DE M. DE RÉMUSAT PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION
 1. I. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, AU LYCÉE.
 2. II. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, AU LYCÉE.
 3. III. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
 4. IV. MADAME DE REMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE
 5. V. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
 6. VI. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.
 7. VII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
 8. VIII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.
 9. IX. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.
 10. X. MADAME DR RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.
 11. XI. CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
 12. XII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
 13. XIII. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

14. XIV. MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LAFITTE.
15. XV. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY¹. A ORAIN.
16. XVI. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.
17. XVII. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY, A ORAIN.
18. XVIII. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY, A ORAIN.
19. XIX. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.
20. XX. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.
21. XXI. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.
22. XXII. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.
23. XXIII. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.
24. XXIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT. A PARIS.
25. XXV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
26. XXVI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
27. XXVII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
28. XXVIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
29. XXIX. MADAME DE RÉMUSAT, A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
30. XXX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

31. XXXI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
32. XXXII. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X** A PARIS.
33. XXXIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
34. XXXIV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
35. XXXV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE REMUSAT, A TOULOUSE.
36. XXXVI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
37. XXXVII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
38. XXXVIII. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE X***, A PARIS.
39. XXXIX. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
40. XL. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
41. XLI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A PARIS.
42. XLII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
43. XLIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
44. XLIV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
45. XLV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
46. XLVI. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY, A PARIS.
47. XLVII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS, CHARLES DE RÉMUSAT A PARIS.

48. XLVIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
49. XLIX. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT. A TOULOUSE.
50. L. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
51. LI. MADAME DE RÉMUSAT A MADAME DE NANSOUTY, A PARIS.
52. LII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
53. LIII. M DAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
54. LIV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
55. LV. MADAME DE RÉMUSAT À SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
56. LVI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
57. LVII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
58. LVIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
59. LIX. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
60. LX. MADAME DE RÉMUSAT, A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
61. LXI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
62. LXII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
63. LXIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT. A TOULOUSE.
64. LXIV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.

65. LXV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
66. LXVI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
67. LXVII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
68. LXVIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
69. LIXX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
70. LXX. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
71. LXXI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS
72. LXXII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
73. LXXIII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
74. LXXIV. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
75. LXXV. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.
76. LXXVI. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
77. LXXVII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
78. LXXVIII. CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
79. LXXIX. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PAIRS.
80. LXXX. HARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A TOULOUSE.
81. LXXXI. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

82. LXXXII. MADAME DE RÉMUSAT A SON FILS CHARLES
DE RÉMUSAT, A PARIS

4. Notes

5. À propos de cette édition numérique